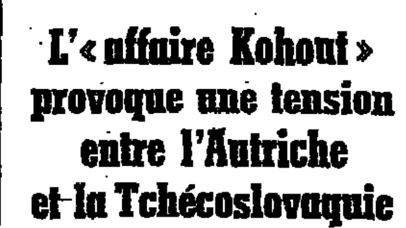
TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 791 — MERCREDI 10 OCTOBRE 1979



L'« affaire Kohout » provoque une tension entre l'Autriche et la Tchécoslovaquie

LIRE PAGE 9



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'ISOLEMENT DE L'IRAN

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ibrahim Yazdi, a brossé un tableau plutôt optimiste de la position de son pays sur la scène internationale. De passage à Paris, il a soutenu, au cours d'une conférence de presse, que les relations de Téhéran avec Paris étaient « satisfaisantes » ; celles avec l'U.R.S.S. et les Etats-Unis étaient respectivement « très bonnes » et « tièdes, mais en voie d'amélioration ». A l'en croire encore, les rapports entre l'Iran et les Etats arabes — à l'exception de l'Egypte — sont « excellents ».

Les propos de M. Yazdi ne manqueront pas de surprendre nombre de gouvernements étrangers. Il a beau répéter que « l'Iran n'a pas l'intention d'exporter sa révolution », les dirigeants de la plupart des pays du golfe Persique s'inquiètent au plus haut point des déclarations incessantes de dignitaires religieux iraniens qui les qualifient de « despotes », de « suppôts de l'impérialisme », tout en leur promettant le sort qu'a connu l'ex-chah. Bahrein et Koweït sont allés jusqu'à expulser, ou arrêter, des agitateurs chiites qui se réclament de l'imam Khomeiny. En guise de représailles, l'Irak soutient énergiquement les activistes arabophones du sud de l'Iran. Même le colonel Kadhafi, dont l'intégrisme musulman n'est pas moindre que celui du patriarche de Qom critique publiquement l'orientation qu'a prise la politique de Téhéran. Bref, d'un bout à l'autre du monde arabe, la révolution iranienne dérange, irrite, inquiète.

De même, à l'Est comme à l'Ouest, le nouveau régime n'inspire, c'est le moins que l'on puisse dire, aucun enthousiasme. Il est vrai que les multinationales, si prospères sous la monarchie des Pahlavi, ont subi du jour au lendemain des pertes évaluées à 80 milliards de dollars.

Les nouveaux dirigeants de Téhéran ne font pas de distinction entre « ennemis » et « amis ». Les intérêts de la France — qui a pourtant offert hospitalité et soutien à l'imam Khomeiny, — ont été davantage affectés, en termes relatifs, que ceux de l'Allemagne fédérale ou des Etats-Unis. Soviétiques et Américains sont tout autant les uns que les autres des « impérialistes ». A cette différence près que les attaques publiques contre l'U.R.S.S. — notamment au sujet du sort réservé à ses citoyens musulmans et à l'Afghanistan — sont plus nombreuses et plus virulentes.

Pratiquement, l'imam Khomeiny a choisi de se battre sur tous les fronts à la fois, tant sur la scène internationale que sur le plan intérieur. Il prétend détruire, jusqu'aux racines, l'ancien régime, tâche qui ne s'annonce pas aisée. Malgré les récentes nationalisations, le pouvoir économique demeure encore largement aux mains des anciennes classes possédantes. La bureaucratie d'Etat, à peine épurée, a la nostalgie du passé. La répression, qui paraît impitoyable à l'étranger, n'a atteint qu'une infime minorité des quatre-vingt-dix-huit mille agents recensés de la SAVAK, la redoutable police secrète du chah. Beaucoup, parmi ces derniers, ont réussi à se recaser, quand ils n'alimentent pas l'agitation dans les diverses provinces. Cependant, et contre toute logique, l'imam Khomeiny s'en prend avec non moins de détermination aux adversaires les plus résolus de l'ancien régime pour la seule raison qu'ils ne partagent pas ses convictions « islamiques » : le centre nationaliste, les laïques, la gauche, marxiste ou non.

A vrai dire, le régime iranien demeure écartelé entre deux tendances, dont aucune ne peut se prévaloir du monopole du pouvoir. Les uns, nombreux dans le clergé intégriste, cherchent à maintenir un système économique libéral, à « normaliser » leurs rapports avec l'Occident, tout particulièrement avec les Etats-Unis. Les autres espèrent encore, sinon instaurer un système radical, du moins réduire l'influence de la droite, religieuse ou laïque, et engager l'Iran sur la voie d'un non-alignement « positif » qui mettrait un terme à son isolement.

L'U.R.S.S. et la R.D.A. adressent un avertissement à l'OTAN

L'U.R.S.S. et la R.D.A. ont mis « en demeure », lundi 8 octobre, les membres de l'OTAN de renoncer au projet de déploiement de missiles à moyenne portée en Europe. Cette injonction est contenue dans le communiqué soviéto-est-allemand diffusé après le départ de M. Brejnev pour Moscou. « Les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale jouent un jeu dangereux (...). Une responsabilité historique repose maintenant sur les dirigeants des pays membres de l'OTAN. Les peuples attendent une réponse », affirme ce communiqué qui reprend l'essentiel des propositions faites, samedi, par M. Brejnev : réduction des effectifs soviétiques stationnés en R.D.A. de vingt mille hommes et de mille chars et limitation du déploiement en Russie occidentale des missiles SS-20 en échange de l'abandon par l'OTAN du renforcement de la défense en Europe.

Dès lundi le gouvernement de Bonn a fait savoir que l'OTAN ne devrait pas retarder son débat, prévu pour décembre, sur la modernisation de ses forces. « Les discours doivent être pris au sérieux, mais ils ne doivent pas empêcher l'OTAN de régler le problème de la sécurité et de l'équilibre des forces », a déclaré le porte-parole du gouvernement. A Paris, où aucune réaction officielle n'a été enregistrée — la France n'est formellement pas concernée par l'implantation de nouveaux missiles de l'OTAN — M. Jospin, secrétaire national du P.S. chargé des relations internationales, a déclaré que la diminution des effectifs soviétiques en R.D.A. est « un geste qui va dans le sens de la paix, mais qui ne réduit pas de façon significative le potentiel militaire soviétique ».

L'échange inégal

par JACQUES AMALRIC

« Echangerais quelques dizaines de missiles SS-20 contre promesse de ne pas construire quatre cent soixante-quatre missiles de croisière à longue portée et cent huit fusées Pershing-2. »

C'est le texte du message secret que M. Brejnev aurait pu faire parvenir à M. Carter s'il avait voulu s'éviter la fatigue d'un déplacement à Berlin-Est et si, surtout, les facteurs psychologiques ne jouaient pas un tel rôle dans la formidable partie de poker-menteur que continuent à miser les deux Super-Grands. Mais comme il faut savoir compter avec les masses et avec les contradictions internes du capitalisme (comme on dit à Moscou), M. Brejnev n'a pas hésité à se rendre en R.D.A. Les opinions publiques (comme on dit en Occident) ont, en effet, un rôle important à jouer dans la nouvelle partie que viennent d'engager les dirigeants soviétiques.

Contrairement à ce que pourrait laisser croire une lecture rapide du discours de M. Brejnev, le passage le plus important de son intervention n'est pas celui dans lequel il promet, pour les douze mois à venir, le retrait unilatéral de vingt mille soldats et de mille chars soviétiques de R.D.A.

En dépit de l'ampleur de ces deux chiffres, la mesure restera symbolique même si ces forces regagnent effectivement l'U.R.S.S. : que peuvent peser deux divisions et mille chars qu'il ne serait pas difficile en tout état de cause de ramener par rapport aux cent quatorze divisions et aux vingt-sept mille chars qu'alignent, en Centre-Europe, les pays du pacte de Varsovie ?

Comme il est probable, d'autre part, que les blindés retirés ne seront pas d'un modèle récent, on peut difficilement présenter la décision soviétique comme une mesure audacieuse. Tout au plus permettra-t-elle de relancer les négociations de Vienne sur une réduction équilibrée des forces en Europe (M.B.F.R.). Voilà six ans qu'elles n'ont enregistré aucun progrès ; les experts ne sont même pas d'accord sur les effectifs dont disposerait chaque camp, les Occidentaux affirmant que les forces adverses sont supérieures de cent quatre-vingt mille hommes à ce que prétendent les responsables du pacte de Varsovie. Par son geste unilatéral, M. Brejnev vient de donner raison, dans une certaine mesure au moins, aux dirigeants de l'Ouest.

Rien ne prouve que la décision soviétique suffira à débloquer les négociations. Elle n'en aura pas moins frappé les esprits, ce qui n'est jamais négligeable : vingt mille hommes, mille chars, c'est déjà une véritable petite armée pour l'homme de la rue, peu au fait de l'équilibre réel des forces et pour lequel un char reste un char, quel qu'en soit le modèle.

La réaction des capitales occidentales est significative à cet égard : bien que tous les experts — qui ne sont pas tous des fauteurs de guerre — ne se fassent guère d'illusion sur la portée de la décision soviétique, on a parlé aussi bien à Londres, à Bonn qu'à Washington (Paris restant, une fois de plus, silencieux), de « mesure intéressante, positive, qui mérite d'être étudiée ».

(Lire la suite page 6.)

Le Koweït augmente de 10 % le prix de son pétrole

Le Koweït a informé ses clients, le 8 octobre, d'un relèvement du prix de son pétrole de 10 %, avec effet rétroactif au 1er octobre. Le prix du baril de brut koweïtien passe ainsi de 19,49 à 21,43 dollars. D'autre part le Mexique a décidé d'augmenter de 8,8 % le prix de son pétrole pour le dernier trimestre de 1979. Le baril de brut mexicain coûtera désormais 24,60 dollars. C'est la première fois que le Mexique décrète une hausse de ses prix sans attendre une décision des pays exportateurs. Le Mexique n'est en effet pas membre de l'OPEP, mais a toujours aligné ses prix sur ceux de cette organisation.

Ces décisions annoncent-elles une hausse généralisée ? M. O'Leary, ancien adjoint de l'ex-secrétaire américain à l'énergie, M. Schlesinger, n'est pas optimiste qui, après avoir affirmé que les Etats-Unis ne seront pas en mesure de respecter les objectifs fixés à Tokyo, a ajouté que le prix du brut pourrait passer à 30 dollars le baril dès l'hiver 1980.

Comme l'on pouvait s'y attendre, le relèvement du prix du pétrole koweïtien, a été mal accueilli par le marché des changes où l'on notait, ce mardi 9 octobre, un coup d'arrêt au redressement du dollar (lire page 48).

Une décision qui risque d'être suivie par d'autres producteurs

Le Koweït a justifié le 9 octobre cette nouvelle hausse par « la nécessité de réajuster les prix du brut koweïtien par rapport au marché international, conformément aux résolutions prises par l'OPEP lors de sa dernière réunion à Genève ».

De fait, si le marché est jugé « tendu mais équilibré » par tous les observateurs, plusieurs pays producteurs ont obtenu — sous la menace d'une réduction de livraisons lors des renouvellements de contrats — de vendre une partie de leurs cargaisons au prix du marché libre. Shell, Exxon et Gulf, par exemple, ont accepté au début du mois d'octobre, dit-on dans les milieux pétroliers londoniens, d'acheter à l'Iran trois chargements de pétroliers géants au prix de 36,50 dollars le baril (1) pour le brut léger et 34,50 dollars pour le pétrole lourd, soit 15 dollars de plus que les prix officiels.

De plus, plusieurs compagnies pétrolières anticipent une hausse et demandent une prime de 8 dollars, voire plus, à leurs clients pour les ventes à long terme de pétrole brut (le long terme actuellement sur le marché pétrolier étant inférieur à un an).

La revue spécialisée Petroleum Intelligence Weekly, qui révèle ces pratiques, précise que celles-ci ont été gardées secrètes pour ne pas donner aux pays producteurs prétexte à une nouvelle hausse. Mais une petite compagnie — Commonwealth Oil of Puerto Rico — a annoncé la semaine passée qu'elle était obligée de relever ses prix au détail car son fournisseur Occidental Petroleum lui imposait une prime de 8 dollars sur le pétrole libyen.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Un baril égale 0,14 tonne métrique.

(Lire la suite page 45.)

Un plan de réforme du service postal

6 milliards de francs d'investissements

Pour tenter d'enrayer la dégradation du service postal, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., proposera à un prochain conseil des ministres un plan de redressement.

Les nouveaux objectifs consistent essentiellement à distribuer sur l'ensemble du territoire 97 % du courrier urgent le surlendemain de son expédition et à améliorer, d'ici à 1982, de 1,4 % par an la productivité des différents services. Pour parvenir à ce résultat, les P.T.T. disposeront d'un budget global d'investissement de 6 milliards de francs en 1980, 1981 et 1982. Le recrutement et la mobilité des cadres seront améliorés.

Le gouvernement va prochainement donner aux responsables de la poste des instructions et leur accorder des moyens financiers et en personnel pour redresser un service public qui se dégrade d'année en année et dont le malaise se traduit par une irrégularité et des retards accrus dans l'acheminement du courrier.

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P. et T., pensait, il y a un an, élaborer un véritable « plan d'entreprise » pour la poste. Il semble qu'en période d'austérité budgétaire, le gouvernement ait préféré se rabattre sur un programme moins ambitieux et moins onéreux (le Monde du 8 mai).

(Lire page 41 l'article d'ALAIN FAUJAS.)

Nicaragua, la barre à gauche

Deux mois après la victoire des sandinistes au Nicaragua, toutes les incertitudes ne sont pas levées sur l'orientation exacte que prendra le nouveau régime révolutionnaire de Managua qui s'est déjà résolument aligné, à l'extérieur, sur Cuba et les positions défendues par l'Union soviétique.

Sur place cependant, les nouveaux dirigeants font preuve de souplesse et de réalisme, ainsi que le rapporte notre envoyé spécial.

I. — Un régime solidement installé

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Managua. — « Voie castriste » ou « voie sandiniste » ? Nouveau Cuba ou Nicaragua nouveau ? Ces questions sont évidemment celles que se pose un observateur en débarquant à Managua quelques semaines après la victoire des guerilleros du Front sandiniste de libération nationale. Les premières mesures prises permettent de penser que le Nicaragua s'achemine vers une forme somme toute originale de « socialisme en liberté ».

En matière diplomatique, Managua a dévoilé ses batteries avec une rapidité et une absence d'esprit de prudence qui ont surpris. A la conférence de La Havane, le gouvernement sandiniste a montré qu'on devrait, désormais, compter le Nicaragua au nombre des non-alignés « activistes ». Proche des thèses cubaines, le nouveau régime l'est certainement au plan international. Mais, pourrait-on dire, au moins jusqu'à nouvel ordre, « malgré » et non « en raison » de l'alignement cubain sur le camp socialiste. Le F.S.L.N. voit, à l'évidence, l'île caraïbe avec les yeux de tous les révolutionnaires latino-américains : comme le « premier territoire libéré du sous-continent » — libéré de l'« impérialisme yankee », il va sans dire. Pour les sandinistes, La Havane est la capitale où la plupart des mouvements de libération populaire, à commencer par eux-mêmes, ont trouvé appui toujours, et assistance souvent. Rien ne permet de penser, jusqu'à plus ample informé, que l'aide massive de l'Union soviétique à Cuba soit vue, à Managua, autrement que comme une nécessité, parfois contraignante et peut-être temporaire. Les guérilleros vainqueurs de Somoza attendent davantage jusqu'à nouvel ordre des pays latino-américains (y compris de Cuba) et singulièrement du Mexique, ainsi que de l'Europe de l'Ouest, voire des Etats arabes, que de l'Union soviétique.

Dans le domaine économique, le gouvernement a pris plusieurs mesures importantes — nationalisation des banques et de l'essentiel des exportations par exemple — qui dessinent déjà les traits d'un régime assez dirigiste. La place du secteur public recouvre les possessions d'Anastasio Somoza, de sa famille et des dignitaires de son régime — puisque l'une des premières mesures des sandinistes a été de nationaliser leurs biens ; c'est dire que la part de l'Etat est importante, notamment dans l'agriculture, principale source de richesse.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Jamais le dimanche

Le Conseil d'Etat a donc décidé de donner sa haute sanction au repos du septième jour, en ce qui concerne du moins le commerce.

Bien sûr, il n'a statué que sur la légalité de la réglementation, mais il ne faut pas minimiser l'importance philosophique et morale de sa décision.

Car, enfin, c'est pendant une des absences de l'Eternel, profitant sans doute de ce dimanche qu'il avait institué, qu'Eve a conduit son mari à l'hypermarché de la tentation et s'est laissée aller à y acheter une pomme, sans se rendre compte du prix qu'elle allait la payer.

ROBERT ESCARPIT.



LE TÉMOIGNAGE DU PÈRE FESSARD

Une mise en garde venue d'outre-tombe

Les lecteurs du « Monde » savent-ils qui était le Père Fessard, disparu l'an dernier à l'âge de quatre-vingt-un ans ? Faisons comme s'ils ne le connaissaient pas ! Ce jésuite passait pour l'un des premiers hégéliens français, l'égal d'Alexandre Kojève, de Raymond Aaron, de Merleau-Ponty. Il avait fait, comme tant de jésuites de sa génération, son noviciat à Cantorbéry et serait devenu un philosophe tout à fait classique si, l'été 1926, il n'avait découvert « la Phénoménologie de l'esprit ». Le voilà devenu hégélien et fidèle du « séminaire » de Kojève (quitte à ne point partager sa déification de l'Etat communiste). C'en est assez pour que ses supérieurs alarmés décident de l'écarter de toute activité intellectuelle (1931-1934). Après quoi, il entre aux « Etudes », où il écrira pendant près de trente ans.

C'est la Résistance qui a donné la mesure, non pas des dons intellectuels du Père Fessard, mais de son courage : elle a fait de lui un vrai témoin de l'esprit. Le 15 décembre 1940, alors que l'épiscopat français unanime célèbre le Maréchal comme un nouveau Constantin, il prononce à Saint-Louis de Vichy une conférence qui fait scandale : impossible, dit-il de collaborer avec les nazis ! L'été 1941, il rédige le texte fameux — « France, prends garde de perdre ton âme ! » — qui va devenir le premier « cahier » clandestin de « Témoignage chrétien ». Il échappe de justesse à la Gestapo, qui emprisonne son ami René d'Ouince, qui assassine son ami le P. de Montcheuil, et reprend tranquillement sa tâche aux « Etudes », la libération venue.

PIERRE DE BOISDEFFRE.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde — idées

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

N'enterrons pas Prométhée

par A. BOUBLIL et J. LAGARDE (*)

LE commissaire au Plan a constitué au printemps dernier trois groupes de travail dont l'un, intitulé « Technologie, croissance et progrès social » et présidé par André Danzin, a pour objet d'évaluer les conséquences du progrès technique sur notre société, dans le cadre d'une réflexion prospective d'ensemble. Les réflexions de ce groupe de travail, composé de personnalités d'origine et de compétences très diverses, dont le rapport sera publié à l'automne, prennent une direction très nette.

L'intensité du mouvement technologique présent et à venir reste très forte. Ce mouvement est plus spectaculaire dans le domaine des techniques de production de biens ou de services que dans la réalisation de nouveaux produits.

C'est peut-être en cela qu'il est moins perçu par le grand public. Mais la construction d'avions gros porteurs qui rendent possible le transport aérien de masse n'est-elle pas finalement aussi importante que la réalisation d'un supersonique tout en restant, sur le plan technique, délicate ?

Les nouvelles techniques de production de l'acier (coulée continue), du verre (float glass), de fibres textiles, du ciment (voie sèche) sont porteuses de gains de productivités considérables. L'augmentation de la taille des unités de production dans le raffinage, la pétrochimie, la sidérurgie, rendue possible par l'informatisation presque intégrale des opérations n'est-elle pas pour l'ingénieur spectaculaire ?

Or ce mouvement technologique est porteur de conséquences considérables sur le plan économique. Tout se passe comme si l'offre de biens et services, c'est-à-dire notre croissance et notre emploi, était limitée par notre *difficulté à être compétitif*.

Et si, précisément, notre Prométhée national était resté trop enchaîné ? Notre appareil de production, à un moment où le mouvement technologique est rapide et où le facteur technique est *décisif dans la compétitivité*, ne suit plus. Après avoir, certes, beaucoup investi de 1971 à 1974, l'industrie française ne consent plus qu'un effort stagnant à moderniser ses usines. A long terme, une telle tendance, si elle se prolongeait, serait extrêmement préoccupante. D'autant que les experts nous annoncent des révolutions technologiques spectaculaires pour les années 80. Dans le domaine de l'énergie et de l'économie d'énergie, l'utilisation des microprocesseurs ou de techniques connexes (moteurs électroniques à vitesses variables, lampes d'éclairage de longue durée, cellules photovoltaïques permettant la conversion et le stockage de l'électricité) semble promise à des développements importants. La biologie moléculaire permettra de réaliser des médicaments nouveaux et va bouleverser l'agriculture.

L'espace va devenir économiquement accessible. On y captera et on retransmettra des quantités d'informations sur la terre qui deviendront rapidement vitales pour l'agriculture (prévisions météorologiques à plusieurs semaines d'avance notamment). On y produira des matériaux nouveaux. L'augmentation de la puissance des microprocesseurs, assortie de la baisse de leur coût, va transformer la nature et le mode d'utilisation de la plupart des biens de consommation, à commencer par l'automobile.

Ces quelques exemples montrent qu'assurément la civilisation technicienne a encore un bel avenir et croire qu'elle va à la dérive est un contresens. Ce qui doit être examinée avec vigilance, c'est la manière dont la société française peut réagir devant cette vague technologique. Vivant en économie et en société ouvertes sur l'extérieur, il ne sera pas possible de l'esquiver.

Suivant que la France saura ou non relever le défi technologique, elle conservera une place de choix dans le concert des nations, ou, au contraire, sera reléguée au second plan. Quatre séries de blocages peuvent être relevées. Tout d'abord la situation de l'emploi. La modernisation de l'appareil de production débouche, dans bien des cas, sur des suppressions d'emploi. Et la technologie est souvent associée au chômage. Deux thèses s'opposent : pour les uns, tout est question d'adaptation et de terme. L'histoire montre que chaque saut technologique a été suivi, plus ou moins longtemps après, par une forte phase d'expansion et de développement de l'emploi. Nous vivrions une période de transition avant un retour à la croissance.

Pour les autres, les gains de productivité à attendre dans les nations industrielles sont tels que si aucun obstacle n'y est mis, il n'y aura plus jamais création nette d'emplois dans de très nombreux secteurs et en particulier dans la quasi-totalité de l'industrie. Il faudrait alors trouver un autre mode de régulation que celui qui relie activité et emploi, et notamment réduire et partager le temps de travail.

Le deuxième problème pourrait venir de la rigidité de nos structures d'éducation et de formation. Comment réconcilier un pays avec la technique, alors que des générations de lycéens ont été classées par ordre de mérite décroissant, en filières classiques, modernes et techniques ? L'enfant, aujourd'hui, reçoit presque autant de messages de l'école ou du collège que de son environnement, et notamment de la télévision. Cette coupure est aggravée par la vision relativement traditionnelle du monde qu'il trouve dans ses manuels en comparaison de l'univers hyper-technique qui lui est présenté, sous forme de fiction (Goldorak, l'homme bionique) ou de reportage (l'homme dans l'espace, les émissions médicales, les trucages électroniques de l'image).

La politisation des messages

Troisième blocage possible, les structures d'information. Il n'y a plus de message, d'où qu'il vienne, qui ne soit politisé. Le monopole qu'ont l'administration et les grandes organisations publiques ou privées dans tout ce qui a trait à l'économique et au technique n'est pas souhaitable. Il rend le débat caricatural, à l'image de celui qui oppose parfois l'E.D.F. aux écologistes.

Quatrième blocage, et ce n'est pas le moindre, les difficultés que *rencontre notre appareil de production* à prendre en charge l'innovation. Les obstacles à la création d'entreprises innovantes, qui ont fait l'essor des Etats-Unis, de Silicon Valley à la route 128, sont multiples. Même si de *nombreuses découvertes* importantes ont été effectuées dans les laboratoires centraux des grands groupes industriels, la mise en œuvre d'une technique nouvelle implique courage, motivation, souplesse et décentralisation.

L'attachement aux droits acquis, les salaires élevés et la politique d'intégration des cadres supérieurs n'incitent pas les créateurs potentiels d'entreprise à tenter leur chance. Le système financier non plus, il faut bien l'avouer, qui se sent peu disposé à prendre des risques sans garanties paralysantes. Persuadons-nous que la plupart des entreprises qui feront à la fin du siècle le renom industriel de la France n'existent pas encore.

Alors, plutôt que de céder à une mode intellectuelle, une de plus, demandons-nous si ce n'est pas notre société qui s'essouffle à relever les défis de l'an 2000, et mobilisons-nous pour lever les obstacles.

(*) Respectivement chargé de mission au commissariat général du Plan et directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon.

Une crise de jouvence

par FRANÇOIS HUBAULT (*)

CE qu'on appelle l'ère industrielle et dont la crise frappe l'ensemble des sociétés du même nom devrait être plus justement baptisée ère de la production mécanisée. Car, industrielles, nos sociétés le seront probablement longtemps encore. Mais selon d'autres modes, radicalement différents et déjà observables dans les très nombreux secteurs de production automatisée.

L'avenir des sociétés automatisées (désignées à tort comme post-industrielles) s'inscrit tout à la fois en filiation et en rupture par rapport à la société dite industrielle, organisée, quant à elle, autour des principes tayloriens de la mécanisation. Filiation technologique mais rupture culturelle, ce qui donne à la crise que nous vivons toutes les chances d'être une crise de jouvence.

Pour éclairer l'importance de *cette rupture et l'impact qu'elle* a déjà sur l'organisation de notre société, il convient de rappeler les caractéristiques essentielles et les finalités, conscientes ou non, du système de production industrielle qui s'est incarné dans la pensée de l'ingénieur. Une pensée formée au moule de la logique scientifique cartésienne, en même temps véhicule et produit de deux certitudes : la possibilité de connaître et d'expliquer la réalité à travers la découverte de *l'ensemble de ses lois* ; *la nécessité*, pour le succès de cette démarche, d'adopter une logique exclusive de tout élément subjectif, donc humain.

L'ignorance, mère de l'industrie

La condition première de l'efficacité était l'élimination de l'aléa et du bruit : il fallait pour cela réduire l'intervention de l'homme à *une fonction et à des actions* aussi sûres, prévisibles et répétitives que celles des machines. Avec Taylor et après lui, le système a pu approcher une sorte de perfection et réussir à établir le silence des hommes-machines pour *la plus grande productivité*. Taylor a été le grand prêtre de cette rationalité, l'homme du « justé », de la justesse du calcul mathématique ; le « juste » étant à la fois justesse et justice, puisque la science, objective et préservée des errements de la passion, ne saurait être mise en question. Ainsi s'est bâti le monde industriel, occupant et conditionnant un nombre croissant de femmes et d'hommes dont l'activité se réduisait à des comportements machinaux au sens strict, grossissant la population de ceux qu'on appelle dérisoirement les « O.S. », dont la « spécialité » est d'apporter à l'usine leur seule capacité de gestes standardisés.

C'est en ce sens qu'on a pu dire que l'ignorance a été la mère de l'industrie. Cette situation, aberrante au regard de l'emploi de la ressource humaine et de sa condition, n'a pu se développer et se maintenir que par la logique *complémentaire de la consommation*; au-delà de la satisfaction des besoins fondamentaux des hommes-machines, cette logique les construisait comme machines encore — à consommer.

Mais la mécanisation, même extrême, pas plus que les processus les plus performants de travail à la chaîne ne pouvaient réaliser complètement le rêve de l'ingénieur : éliminer totalement l'intervention de l'homme, après avoir éliminé sa nature humaine, *et régner ainsi sur le monde* définitivement neutre des machines. L'automatisation a paru réaliser ce rêve.

Ordinateurs et microprocesseurs ont fait croire à la possibilité d'instaurer une rationalité suprême des filières de production, idéale combinaison d'esclaves mécaniques et de programmes, purs produits de la pensée de l'ingénieur. Or cette quête apparemment triomphante prend brutalement fin en échouant sur l'émergence de rationalités dissidentes qu'elles ne peut plier à sa loi

Certes, elle peut jeter dehors une grande quantité d'hommes-machines, mais d'autres hommes rentrent *par la fenêtre*. Car l'automatisation impose un découpage nouveau des concours humains productifs. Réservant désormais les séquences programmables, déterminables, prévisibles, organisables aux seules machines, elle est obligée de faire appel à l'homme — en moindre quantité c..tes — pour des performances qui sont inaccessibles à la fois à la machine et à la pensée préalable de l'ingénieur : la gestion des séquences non programmables.

Et l'homme retrouve là un champ d'activités spécifiquement humaines, par quoi il peut manifester justement et investir sa qualité d'homme.

Ainsi l'automatisation n'aura pas seulement un impact sur la quantité nécessaire d'hommes au travail, mais — et c'est plus essentiel — elle impose une nouvelle éthique du travail qui inaugure une nouvelle répartition des rôles et des connaissances qui les organisent, et porte en germe une nouvelle culture.

Ce qui constitue l'événement marquant de notre décennie — pour quoi on peut à juste titre parler de crise de civilisation, — c'est la rencontre d'une aspiration et d'une solution technologique qui, pour ainsi dire, s'appellent l'une l'autre. Emergence des thèmes « qualitatifs » (du travail et de la vie) et, en réponse — ou comme cause — la mise en place progressive d'une technologie admettant et même demandant pour fonctionner l'épanouissement de ces revendications qualitatives. Car l'automatisation conduit à une organisation des pouvoirs nouvelle.

La multirationalité, la revalorisation du *savoir-faire* individuel et des approches globales et intuitives succèdent à la logique uniformisante et réductionniste de la mécanisation. Gérer des qualités — par essence plus subjectives — impose une organisation souple, sans cesse actualisée, que le simple ordonnancement des quantités ne requérait pas. Dans le même temps où la possibilité de maîtriser par l'informatique et l'électronique l'ensemble des événements programmables et rationnels triomphe, la société voit surgir une dépendance nouvelle aux événements imprévisibles, rétrécit son horizon prévisionnel, découvre que le futur n'est pas simplement un présent extrapolé ou un avenir actualisé. Le bruit de la vie couvre progressivement le silence des machines.

Les conséquences pour la culture, l'organisation sociale et les modes de vie sont capitales. L'homme ne peut plus être unidimensionnel. Il s'est insurgé contre la logique d'uniformisation et appelle une logique de gestion des *différences*.

L'ère nouvelle pourrait ainsi être celle des dissidents, et la société devenir pan-archique, non pas sans ordre (an-archie) mais pétrie d'ordres sans cesse renégociés et précaires.

Si désormais seul l'imprévisible est certain, la société, comme acquérant les propriétés d'un nuage statistique, peut devenir turbulente, c'est-à-dire en définitive retrouver les voies de la richesse créative de la vie, après avoir échappé au spectre de la mort mécanique.

(*) Professeur à l'université de Paris-I, membre de l'association Macroscope.

Une machine trop bien huilée

par THIERRY JEANTET (*)

EN citant des chiffres statistiques, le président de la République a récemment parlé d'eux comme de « faits *scientifiques* ». Tout son discours, comme d'ailleurs celui du premier ministre, tend à présenter l'économie sous un jour neutre. L'économie devient, à travers le prisme présidentiel, une science objective répondant à des lois *quasi uniques et subissant* des contraintes externes (à la volonté gouvernementale) si fortes que les variables possibles seraient très peu nombreuses. D'où, bien entendu, un choix de solutions très restreint si on ne veut pas *heurter la logique supposée* immuable, pour ne pas dire innée, des mécanismes « naturels » de l'économie. Autant parler d'une machine placée sur des rails avec très peu d'aiguillages pour l'orienter. Le pouvoir en place déclare être le *meilleur spécialiste* de cette machine, si ce n'est le seul.

Cet économisme scientifique et mécaniste conduit imperceptiblement à faire de l'économie un élément amoral puisque « pur et parfait ». M. Raymond Barre n'a *d'ailleurs cessé de l'exprimer : il* ne peut pas suivre une autre politique que celle qu'il réalise. Les faits lui commandent sa politique. Avec la meilleure volonté du monde, il ne peut ni promettre la lune ni la réduction du chômage. L'économisme *amoral* et ses instruments (statistiques et indices gouvernementaux) constituent un paravent merveilleux pour toutes les turpitudes politiques. Comment les Français ne suivraient-ils pas aveuglément leurs dirigeants, quand ceux-ci leur affirment, via la télévision et la radio, de façon quotidienne, que si la machine économique choisit un mauvais chemin, ils n'y sont pour rien ? Parce que le « pétrole », les « tensions internationales » et quelques autres causes encore l'empêchent inéluctablement de rouler vers un ailleurs moins noir.

Cet amoralisme économique est un habillage élégamment trompeur pour un immoralisme beaucoup plus grand. Le gouvernement, en effet, s'il n'est pas entièrement maître du jeu économique, sait par contre parfaitement disposer de sa marge, très vaste, de liberté. Il prétend intervenir le moins possible ; il prétend laisser faire et être contraint de laisser faire, mais, en vérité, il a choisi des modes d'intervention très précis et très puissants.

Halte aux faux professeurs

Ainsi, sous prétexte de neutralité, laisse-t-il intervenir les forces économiques privées en les livrant à une concurrence sauvage qui nourrit les plus puissantes et les moins scrupuleuses. Il les « laisse jouer », en bloquant, *en limant le plus possible* toutes les poussées ou aspérités sociales qui pourraient gêner les mécanismes ainsi « libérés ». Et toutes ces opérations de blocage ou d'asepsie (ponction sur les salaires, chômage, atteintes aux libertés...) sont considérées comme douloureuses uniquement pour ceux qui n'ont pas encore compris qu'ils devraient se sacrifier sur l'autel d'une économie un peu brutale mais tout à fait neutre et objective. Derrière le discours possible d'un président ou d'un premier ministre apparaît donc un cynisme froid, une manœuvre sans cesse renouvelée pour faire de la France le champ ouvert d'un redressement du capitalisme le plus accrocheur.

Malheureusement, non seulement cet immoralisme économique est servi par une partie de la presse musclée, mais il est très peu contredit par un Parlement sans beaucoup de moyens. La démocratie économique, et donc la démocratie tout court, sont bafouées dans un silence relatif.

Par-delà les revendications pratiques violemment nécessaires, il est donc temps de dire halte *aux faux professeurs* d'économie et aux vrais politiciens trompeurs ; il est temps de dénoncer les faux calculs, les mauvais chiffres et les statistiques manipulées ; il est urgent de redécouvrir l'économie et de la faire descendre concrètement dans la rue ! Le rapport de MM. Lenoir et Prot adressé au président de la République est une occasion de mettre celui-ci au pied du mur.

L'opposition et les syndicats ont un devoir commun : c'est celui *d'une grande campagne de désintoxication* contre l'économisme officiel. Ils peuvent ensemble proposer une série de mesures :

— Rattachement des principaux organismes de statistiques, comme l'INSEE, au Parlement ;

— Rénovation d'indices statistiques discutés avec les partenaires sociaux et économiques : indice des prix, statistiques du chômage... Ce travail pourrait être animé par le Conseil économique et social ;

— Création de nouveaux indicateurs indispensables à la vérité économique et sociale : pour les coûts humains du travail comme pour d'autres coûts négatifs, liés par exemple aux atteintes portées au patrimoine naturel du pays.

— Etude d'une nouvelle comptabilité nationale qui intègre précisément les coûts négatifs et, par ailleurs, prenne en compte plus complètement toutes les productions non marchandes.

— Diffusion régulière et contrôlée par une commission parlementaire, à travers la presse radiotélévisée et écrite des principaux indices et indicateurs « officiels ». Utilisation de la télématique, qui peut être un moyen efficace de communication pour les citoyens les plus éloignés des centres de décision et d'information.

Cet effort demandé à l'Etat devrait également être étendu aux entreprises et aux collectivités locales auxquelles seraient demandé :

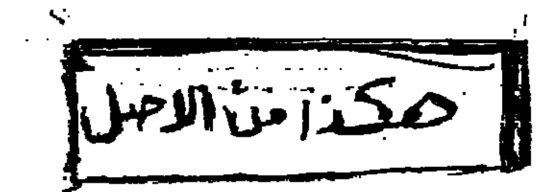
— Un bilan social plus complet intégrant les coûts *humains* du travail.

— Un bilan écologique permettant de mesurer les risques de dégradation du milieu naturel qu'engendrent leurs activités.

— Et, pourquoi pas, un bilan qualitatif qui, dans le but d'éviter les gaspillages permette d'apprécier la qualité des produits et des services vendus ou rendus ?

Cette notion de multi-bilan économique, social, écologique et qualitatif obligerait tous ces partenaires de la vie économique et sociale à jouer cartes sur *table*.

(*) Secrétaire national du M.R.G., co-auteur de *la Révolution conviviale*. (Ed. Ententes), avec Michel Porta et Jean-René Siegfried.



Le Monde

étranger

TOGO

L'ÉTAT KIDNAPPEUR

Le général Eyadema, dont le régime ne brille pas particulièrement en Afrique par le respect des droits de l'homme, vient de se signaler par une pratique heureusement peu courante sur ce continent. Il a fait enlever à Niamey (Niger), M. Beni Lawson, frère du lieutenant-colonel Merlaud Lawson. Ce dernier a été condamné à mort par contumace dans l'« affaire des mercenaires » et vit en exil en France (*le Monde* du 28 août).

La version de l'enlèvement donnée par la radio togolaise et citée par l'agence Reuter ne manque pas de saveur : M. Beni Lawson aurait, le 1er octobre, « *approché des soldats togolais du corps de l'intendance* », *qui se trouvaient à Niamey, et leur aurait* « *demandé* » *de l'emmener, à bord de leur avion, à Ouagadougou (Haute-Volta), d'où il* « *souhaitait gagner le Mali* ». La radio poursuit : « *Les gendarmes togolais ont alors rendu compte au chef de la mission, qui accéda à la demande de M. Lawson dont il avait entendu parler par ses chefs hiérarchiques. Une fois en l'air, il ordonna au pilote de mettre le cap sur Lomé. C'est ainsi que Beni Lawson a été livré aux forces de sécurité togolaises.* » Bien entendu, toujours selon Radio-Lomé, le voyageur imprudent est « *passé aux aveux* ».

Deux des inculpés du « *procès des mercenaires* », MM. Emmanuel de Souza et Teyi Lawson, réfugiés à Accra, avaient été arrêtés par la police ghanéenne et livrés au régime de Lomé contre une trentaine d'opposants ghanéens détenus au Togo. Le général Eyadema s'était félicité *de cet échange de bons procédés.*

Amnesty International avait fait état, à propos de l'instruction de cette affaire, de « *tortures à l'électricité, passage à tabac et conditions de détention extrêmement dures* » (*le Monde* du 27 juillet 1979).

M. Beni Lawson, ancien conseiller commercial à l'ambassade du Togo à Paris, a la nationalité française. Plusieurs organisations, dont la Ligue des droits de l'homme, ont demandé à Paris de tenter d'obtenir sa libération. Les abracadabrantes explications du régime de Lomé, qui promet dans son communiqué de « *porter les faits à la connaissance du peuple togolais en temps opportun* », ne peuvent dissimuler l'évidence : après l'Etat tortionnaire voici l'Etat kidnappeur. — P.-J. F.

LA CONFÉRENCE DU ZIMBABWE-RHODÉSIE

LORD CARRINGTON DONNE QUARANTE-HUIT HEURES AU FRONT PATRIOTIQUE POUR SE RALLIER AU PLAN BRITANNIQUE

Les travaux de la conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie ont repris, ce mardi 9 octobre, dans une atmosphère de crise imminente, au lendemain du rejet par le mouvement de guérilla du Front patriotique (F.P.) des principales propositions constitutionnelles britanniques. Lord Carrington, secrétaire au Foreign *Office, a donné quarante-huit heures à la délégation du* Front patriotique pour avaliser ces propositions *constitutionnelles.*

Le Front patriotique a présenté, lundi 8 octobre, des contre-propositions détaillées reprenant les objections maintes fois exprimées par ses représentants, concernant notamment la structure du pouvoir exécutif, les critères de citoyenneté et les garanties économiques que Londres voudrait inscrire dans la Constitution en faveur des fermiers européens (*le Monde* du 6 octobre).

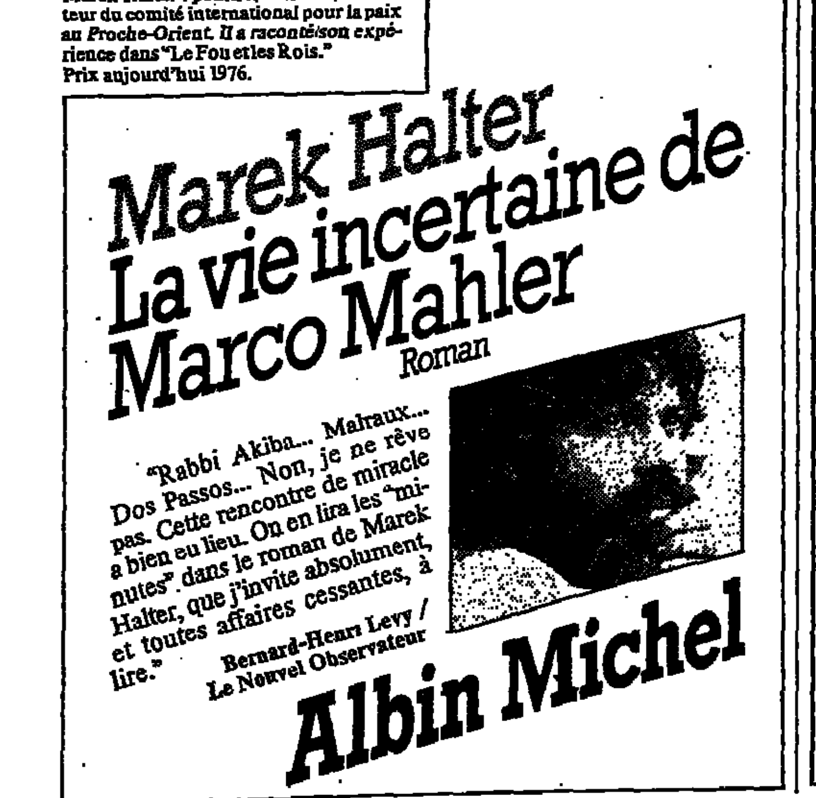
En outre, MM. Mugabe et Nkomo, co-présidents du Front patriotique, *demandent* que la conférence aborde sans tarder le second point à l'ordre du jour : *l'organisation* d'une période transitoire. Cette demande va directement à l'encontre de la position *britannique selon* laquelle un accord constitutionnel est la condition préalable à la poursuite *de la conférence.* Avant d'ajourner la séance, Lord Carrington, secrétaire au Foreign *Office*, a *indiqué que son* gouvernement ne pouvait envisager d'amender substantiellement un projet constitutionnel déjà accepté par la délégation de Salisbury.

On espère cependant que, dans les quarante-huit heures, une formule sera trouvée pour sortir de l'impasse. A la veille du congrès conservateur de Blackpool, où la grande majorité des délégués semble favorable à une levée des sanctions économiques et à la reconnaissance immédiate du gouvernement Muzorewa, Lord Carrington devait faire preuve de fermeté. De leur côté, les dirigeants du Front patriotique ont présenté leurs objections sur un ton relativement modéré, se plaignant notamment de la façon dont les Britanniques avaient décidé de les mettre au pied du mur en leur « *imposant* », dans un délai limité, de se prononcer sur le projet de Londres.

D'autre part, l'opposition de M. Smith aux propositions britanniques (*le Monde* du 9 octobre) a été approuvée par son parti européen, le Front rhodésien, au cours d'une réunion, lundi, à Salisbury. Mais le Front rhodésien, en se montrant plus prudent que l'ancien premier ministre, semble avoir tenu compte de l'irritation manifestée dimanche par M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, après l'exposé public, par M. Smith, des divergences entre lui-même et l'évêque Muzorewa. *Ce dernier* a déclaré, de son côté, à Londres, qu'il ne fallait pas tenir compte de l'avis de son *ministre* sans portefeuille.

Sur le terrain, la ville d'Umtali, sur la frontière du Mozambique, a *été atteinte mardi matin* par des tirs de mortiers. A la périphérie de cette agglomération, la *troisième* du Zimbabwe-Rhodésie, quatre maisons auraient été détruites. Il n'y aurait pas eu de victimes. Les défenseurs seraient passés à la contre-offensive après une heure trente de combats.

● *Le chef de l'Etat centrafricain*, M. David Dacko, a reçu, lundi 8 octobre, M. Ange Patasse, président du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.). Selon le communiqué officiel, « *la rencontre s'est effectuée à la demande de l'ancien premier ministre de Bokassa et a duré une demi-heure* ». M. Patasse est rentré jeudi à Bangui après un exil de dix-huit mois. — *(A.F.P.)*



LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc a engagé pour la première fois des Mirage F-1 contre le Polisario à Smara

Le « ministère sahraoui de l'information » a publié, à Alger, dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 octobre, un communiqué dressant *le bilan de la bataille de Smara (« le Monde » du 9 octobre).* Le texte affirme notamment qu'au cours de cette « opération historique » les forces marocaines ont eu « mille deux cent soixante-neuf tués, plus de mille deux cents blessés ou fugitifs et des dizaines d'officiers, de sous-officiers et de soldats faits prisonniers ». En outre, « un millier de citoyens sahraouis ont été libérés... et une impressionnante quantité d'armes variées, de véhicules militaires, de munitions et de carburant a été détruite ou récupérée ». Le *Front Polisario précise dans ce communiqué* qu'il a incendié trois avions et détruit l'aéroport de la ville.

A Rabat, cependant, le ministère de l'information a affirmé, lundi soir, que les forces marocaines ont infligé des pertes sans précédent aux assaillants.

Rabat (A.F.P.). — Le ministère marocain de l'information a confirmé lundi 8 octobre l'attaque *du Front* Polisario contre Smara mais a démenti que la ville sainte du Sahara occidental ait été « *investie et libérée* ». Un communiqué officiel confirme également l'extrême violence des combats et met l'accent sur l'intervention décisive de l'aviation qui a utilisé pour la première fois des « Mirage F-1 » livrés par la France. Selon le ministère, les Sahraouis auraient eu 1 085 morts sur 5 000 assaillants et 195 véhicules détruits sur plus de 400. Les forces marocaines n'auraient eu que 121 morts et blessés. Enfin le *ministère* a *indiqué qu'il est prêt* à organiser pour la presse internationale une visite de la ville *de Smara.*

Le « Front Polisario », remarque-t-on à Rabat, se lance *de plus en plus dans des attaques* en force, avec un grand nombre de combattants et des armements *de plus en plus puissants* : 3 000 hommes contre Bir Anzarane le 11 août, 5 000 contre Lebouirate le 24 août, 5 000 encore samedi dernier contre Smara.

Le Polisario ne semble pas abandonner, *pour autant*, les « coups d'épingle » menés par des petits groupes qui peuvent se *replier et se camoufler facilement* dans le désert.

On remarque dans les milieux informés à Rabat, que les grandes *attaques du Polisario sont* souvent menées de concert avec les offensives diplomatiques du « *Front* » et de l'Algérie au niveau international. Ainsi, l'attaque contre Smara coïncide avec l'approche de la discussion du problème du Sahara occidental devant l'Assemblée générale des Nations unies et celle contre Lebouirate a précédé de peu le sommet des pays non alignés à La Havane.

L'attaque contre Bir Anzarane, estime-t-on en revanche, avait pour but d'ouvrir au Polisario la route de la province d'Oued Ed Dahab abandonnée par la Mauritanie à la suite des accords signés à Alger le 5 août et qui a été occupée par le Maroc.

[Les Mirage F-1, utilisés pour la première *fois* — jusqu'ici, l'armée marocaine utilisait des F-5 américains contre le Front Polisario, — font partie d'une vingtaine d'appareils livrés par la France sur une commande totale de cinquante avions passée en deux tranches. Avion de combat monoplace pouvant voler à mach 2,2, il dispose pour l'attaque au sol de deux canons tirant vingt-sept obus et peut emporter quatorze bombes de *250 kilos* ou cent quarante-quatre roquettes ou des engins guidés air-sol. Il y a une vingtaine de jours, le *ministre sahraoui de la défense* avait signalé à la presse la présence de trois Mirage sur l'aérodrome de Smara.]

Le ministre algérien des affaires étrangères demande aux Nations unies de « contribuer à un règlement juste et définitif »

De notre correspondante

New-York. — Prenant la parole, lundi 8 octobre, devant l'Assemblée des Nations unies, le ministre des affaires étrangères algérien, M. Benyahia, a fait le procès de la « *condition mineure* » réservée, selon lui, aux pays du tiers-monde dans les affaires internationales, condition « *qui ne correspond ni à leurs richesses naturelles, ni à l'importance des marchés qu'ils représentent* ».

« *Nous voulons cesser d'être le point d'appui de stratégies économiques, politiques et militaires extérieures* », a affirmé M. Benyahia pour lequel le « *problème de la sécurité nationale* » se pose en termes économiques. Le ministre algérien a déploré le « *protectionnisme grandissant* » qui frappe « *les produits du Sud, la manipulation de l'or, des monnaies de réserve et du système monétaire en fonction des seuls intérêts des pays riches* ».

Reprenant un thème longuement discuté au sommet des pays non alignés de La Havane, M. Benyahia s'est élevé contre la recherche d'une solution à la crise économique mondiale qui se limiterait à la question de l'énergie. Seule une « *approche globale* » liant les problèmes de l'énergie à ceux de la monnaie, des matières premières et du développe- *forum tout indiqué pour la « prise* trouver une solution à la crise, a estimé le ministre qui ne souhaite *cependant pas la création* d'une nouvelle instance de discussions sur ce sujet : l'Assemblée générale des Nations unies lui paraît un forum tout indiqué pour « *la prise en compte des intérêts de tous les Etats* ».

Passant au nouveau rôle politique joué par le tiers-monde, M. Benyahia a souligné l'importance de l'entrée de la SWAPO (Organisation nationaliste de Namibie), du Front patriotique au Zimbabwe, *de l'O.L.P.* et du Front Polisario sur la scène diplomatique internationale.

Estimant que l'Afrique australe constitue « *une gigantesque base à partir de laquelle les régimes racistes (...) lancent leurs offensives* », le ministre algérien a aussi dénoncé « *le complot persistant de l'impérialisme et de son instrument sioniste* [qui] *a cherché à fausser la réalité du vrai problème qui est au cœur de toute question du Proche-Orient : le droit du peuple palestinien à une existence nationale dans sa patrie* ». Il a déploré, faisant allusion à l'Egypte, que le « *complot* » soit « *relayé au niveau de l'exécution par un ralliement inattendu puisqu'il s'agit d'un pays frère de première ligne* ».

A propos du Sahara, M. Benyahia a déclaré qu'il s'agissait d'un « *problème de décolonisation contrarié* ». Evoquant les recommandations faites par le comité *ad hoc* au sommet de l'Organisation de l'unité africaine en juillet à Monrovia, les accords conclus le 5 août entre la Mauritanie et le Polisario et la déclaration finale de la conférence de La Havane, B. Benyahia a lancé un appel à l'ONU pour qu'elle apporte « *toute sa contribution à un règlement juste et définitif* » de l'affaire du Sahara occidental.

Le discours du chef de la diplomatie algérienne est apparu comme plutôt modéré au moment *où on* parle dans les couloirs de l'ONU d'une possible initiative marocaine, visant à faire passer la *question* du Sahara *occidental* du terrain politique et militaire au plan économique, et qu'il est question d'une médiation de la Tunisie.

NICOLE BERNHEI ' .

PROCHE-ORIENT

IRAN

Le nouveau ministre de la défense définit les critères d'épuration de l'armée

Vingt-deux « pasdars » (miliciens islamiques) ont été tués et sept autres blessés dans une embuscade tendue, lundi 8 octobre, par des guérilleros kurdes. *Il s'agit du plus lourd bilan de pertes subies par les forces de* l'ordre depuis l'intensification de la *guérilla* kurde, il y a une dizaine de jours.

Le secrétaire général du Toudeh (parti communiste), dans une conférence de presse tenue à Téhéran, a pris position en faveur de l'« autodétermination » des minorités ethniques, ajoutant : « L'expérience a montré que roquettes *et* chars permettent de régner sur des cimetières, pas sur des régions. » M. Kianouri, dont le parti a été autorisé « de facto » *à reprendre ses activités, a exprimé la crainte que l'épuration en cours* dans l'armée « ne se limite à l'élimination des éléments progressistes ». Sans citer de noms, il a exprimé le regret que certaines personnes à la tête *des forces* armées « *ne sont pas favorables à notre révolution* ».

Le ministre de la défense, M. Moustapha Tchamran — dont notre correspondant à Beyrouth fait le portrait ci-dessous, — a défini les trois critères selon lesquels l'armée sera épurée et réorganisée, à savoir : la défense de l'indépendance nationale, la fidélité à la révolution islamique et à son guide l'imam Khomeiny, et enfin l'obéissance absolue au gouvernement. L'imam Khomeiny, en sa qualité de « commandant en chef suprême des forces armées islamiques », a promulgué un décret portant de dix-huit *à vingt mois le service national obligatoire.*

Un universitaire rigoureux

Un directeur d'école du Sud-Liban, courtois et mesuré, est depuis le dernier remaniement ministériel en Iran (*le Monde* du 2 octobre) le ministre de la défense du pays possédant la plus forte armée du Proche-Orient.

M. Moustapha Tchamran n'est autre, en effet, que le « docteur Moustapha » célèbre dans le sud du Liban, dont il a vécu le *drame au cours des sept années* qu'il a dirigé l'école technique Moussa Sadr. Il avait épousé *une jeune libanaise de Tyr.*

Docteur en physique de l'université de Berkeley aux Etats-Unis, M. Tchamran, au lieu de s'engager dans la voie toute tracée pour lui de la recherche fondamentale ou de ses applications industrielles, s'était lancé dans la lutte contre le régime du chah, avec deux autres jeunes Iraniens que l'on retrouve aujourd'hui à des postes de commande de la République islamique. M. Ibrahim Yazdi (ministre des affaires étrangères) et M. Sade Ghotbzadeh (directeur de la radiotélévision).

Les trois hommes se rendent, en 1963, au Caire et y obtiennent *l'appui de l'Egypte nassérienne.* Après la mort de Nasser, en 1970, M. Tchamran quitte l'Egypte, *il s'établit* au Liban en 1972 jusqu'en 1979.

Le caractère déterminé de *M. Tchamran ne l'empêche pas* d'être affable et chaleureux. Khomeiniste alors que Khomeiny était encore un ayatollah inconnu, exilé au fin fond de l'Irak, *dans la ville de Nadjaf.* Il rejoint les rangs du Mouvement des déshérités, fondé par cet autre khomeiniste de la première heure, l'imam Moussa Sadr, disparu le 31 août 1978 en Libye.

Durant tous les épisodes de la guerre du Sud-Liban, M. Tchamran montra beaucoup de rigueur *dans ses comptes rendus des* opérations et dans ses appréciations de la conduite de la résistance palestinienne. Soutenant à fond la cause de celle-ci et son action, il ne manquait pas d'être sévèrement critiqué à l'égard de son comportement avec la population libanaise chiite du Sud.

Bien que le Mouvement des déshérités comportât une section *militaire, le « docteur Moustapha »* n'a jamais été un combattant. Les chiites du Sud gardent *l'image d'un organisateur* disponible à leurs problèmes, qui leur assurait un encadrement socio-politique. Ses convictions religieuses solides ne *le faisaient pas verser dans un* excessif mysticisme révolutionnaire islamique, et ne l'empêchaient *pas d'avoir des idées* plutôt libérales.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● REVISION DE LA CONSTITUTION. — Le président afghan, M. Hafizullah Amin, a décidé de former un comité constitutionnel de cinquante-sept membres qui sera chargé de réviser l'actuelle Constitution afin de répondre « *aux souhaits du peuple* ». Radio-Kaboul a précisé que ce comité, présidé par M. Amin, comprend notamment huit membres du cabinet, quatre « *théologiens musulmans* » et quatre femmes. Il a également été décidé que tous les édifices religieux seraient rénové aux frais du gouvernement. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

● ATTAQUE D'UNE PRISON. — Les rebelles musulmans opposés au régime prosoviétique du président Amin ont attaqué le 6 octobre la prison de Gardez, capitale de la province du Paktya, près de la frontière pakistanaise, a annoncé lundi 8 octobre à *Islamabad*, un porte-parole d'un mouvement insurrectionnel. Sept cent vingt prisonniers *auraient été libérés* et cinquante soldats gouvernementaux tués au cours des *combats* qui se poursuivraient dans la ville. Située à 120 kilomètres de Kaboul, Gardez était encerclée depuis plusieurs mois. D'autre part, quelque quatre cents rebelles auraient attaqué, le 5 octobre dernier, la ville d'Uruzgan, capitale de la province du même nom, *dans* le centre du pays, puis se seraient retirés après un bref affrontement avec les troupes gouvernementales. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Bolivie

● UN ANCIEN OFFICIER, accusé à tort d'avoir tenté de fomenter un coup d'Etat pronazi en 1940, a été réhabilité le lundi 8 octobre à La Paz au cours d'une *cérémonie* militaire. L'ex-major Elias Belmonte a été élevé au grade *de général de brigade dans* l'armée de l'air. L'historien britannique Harford Montgomery avait récemment révélé que le document mettant en cause M. Elias Belmonte était un faux. — *(Reuter.)*

Canada

● LE PREMIER MINISTRE CANADIEN, M. JOE CLARK, a *effectué lundi 8 octobre un* léger remaniement de son gouvernement. M. William Eward *Grafftey*, d'origine québécoise, jusqu'à présent ministre du programme social, a été chargé *du portefeuille* des sciences et de la technologie créé pour la circonstance. Le ministère du programme *social* a été supprimé. — *(Reuter.)*

Egypte

● LE GRAND « FESTIVAL DE LA PAIX » qui devait être organisé le 19 novembre sur le mont Sinaï à l'occasion du deuxième anniversaire du voyage du président Sadate à Jérusalem, a été reporté à une date ultérieure « *pour des raisons techniques* », a-t-on appris, lundi, de source sûre, au Caire. — *(A.F.P.)*

● MADAME SADATE, PROFESSEUR D'UNIVERSITE. — La faculté de lettres de l'université du Caire (Guizeh), compte depuis le 7 octobre un nouveau professeur : l'épouse du président de la République, Mme Jehane El Sadate. La première dame d'Egypte a donné, le 8 octobre, son premier cours de littérature arabe à des étudiants aussi surpris qu'intimidés par leur nouveau professeur. Mme Sadate avait obtenu, en mai 1978, sa licence ès lettres arabes, avec la mention « excellent ».
(A.F.P.)

Irlande du Nord

● UN SOLDAT BRITANNIQUE a été tué, et un autre blessé, lundi soir 8 octobre dans une embuscade à Belfast, tendue par trois hommes cachés à l'intersection de deux routes. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● M. ESCHEL RHOODIE, ancien sous-secrétaire sud-africain à l'information, reconnu coupable de détournement de *fonds gouvernementaux*, a été condamné à dix ans de prison, le lundi 8 octobre, par la *Cour suprême* de Pretoria. *(notre dernière édition du 9 octobre)*. Le tribunal a reproche à l'ancien secrétaire à l'information, qui plaidait non coupable, d'avoir détourné ces fonds afin de financer des projets secrets destinés à améliorer l'image de marque de la République Sud-Africaine à l'étranger. M. Rhoodie a fait appel.

Turquie

● M. VECDI ILHAN a été nommé ministre de l'intérieur, poste vacant à la suite de la démission, samedi dernier, de *M. Hasan Fehmi Gunes.* Celui-ci avait donné sa démission après la divulgation, par la presse, de sa liaison avec une chanteuse turque. Le nouveau ministre des forêts, âgé de cin-ministre des prêts, âgé de cinquante-trois ans, est un parlementaire du Parti républicain du peuple de M. Ecevit. — *(A.F.P.)*

ASIE

Corée du Sud

L'expulsion du chef de l'opposition du Parlement provoque un grand embarras à Washington

De notre correspondant

Tokyo. — Les Etats-Unis ont rappelé pour *« consultations »*, samedi 6 octobre, leur ambassadeur à Séoul, M. Glysteen. Cette décision a été prise à la suite de l'expulsion de l'Assemblée nationale de M. Kim Young Sam, président du Nouveau parti démocrate (N.P.D.), principale formation d'opposition *(le Monde* du 6 octobre). Washington avait auparavant exprimé un *« profond regret »* pour une *« mesure incompatible avec la démocratie »*. La réaction de Washington à une affaire qui se développe depuis plusieurs semaines (le tribunal de Séoul a déchu le mois dernier M. Kim de ses fonctions de président du N.P.D.) tend à confirmer l'impression que l'on est peut-être à la veille d'une tension politique en Corée du Sud qui pourrait gêner les bonnes relations entre Séoul et Washington.

Dans les milieux diplomatiques américains de Tokyo, on estime que le rappel de M. Glysteen *« témoigne de la préoccupation des Etats-Unis pour la détérioration des droits de l'homme en Corée du Sud »*. En fait, au cours des deux dernières semaines, le département d'Etat a publié plusieurs communiqués attirant l'attention sur les difficultés politiques intérieures de ce pays. Le rappel de l'ambassadeur exprime davantage peut-être le souci de Washington, échaudé par les événements en Iran et au Nicaragua, de suivre attentivement les développements politiques chez ses protégés.

Décidée opportunément, semble-t-il, la veille d'une fête, celle de la pleine lune d'automne, l'expulsion de M. Kim n'a encore provoqué à Séoul que peu de réactions.

Une Assemblée peu représentative

Sur les bâtiments du N.P.D., les drapeaux sont en berne en signe de *« deuil de la démocratie »*. De son côté, le gouvernement s'efforce de minimiser les choses, affirmant d'une part qu'il n'est pour rien dans la décision de l'Assemblée et qu'en outre le rappel de l'ambassadeur américain est une mesure de *« routine »*. *« Il doit y avoir une erreur d'interprétation de la part des Etats-Unis »*, a affirmé vendredi le communiqué officiel répondant aux critiques de Washington. La presse — à l'exception du *Dong-A-Ilbo*, qui n'a pas paru pendant le week-end — et la radio gouvernementale ont approuvé la mesure d'expulsion de l'Assemblée.

L'affaire est significative. Les incidents entre majorité et opposition étaient fréquents, et parfois plus spectaculaires, il y a une quinzaine d'années mais on n'y prêtait guère attention. Cette fois le contexte est différent : l'affaire prend d'autant plus de relief que toute critique du gouvernement a été longtemps étouffée. Depuis 1971, année où l'opposition obtint 46 % des voix à l'élection présidentielle, qui mirent en difficulté M. Park — chef de l'Etat depuis dix-neuf ans — toute vie parlementaire véritable a disparu. Prises entre octobre et décembre 1972, une série de mesures (dont la proclamation de la loi martiale et la promulgation d'une nouvelle Constitution) a tenu les députés à l'écart des grands débats — dialogue avec le Nord, présence militaire américaine et politique économique.

Il est difficile de dire que l'Assemblée est représentative : un tiers de ses membres est nommé par le président, lequel est désigné par un collège de notables. Les autorités font valoir qu'étant donnée la situation de la Corée — et notamment la *« menace du Nord »*, — la démocratie au sens *occidental du terme ne peut être* un système adéquat.

« Le peuple veut un changement de gouvernement », déclarait pour sa part M. Kim, après sa *désignation* à la tête du N.P.D. en mai. Affirmation gratuite ou expression d'un vœu profond de la population ? Il est difficile de trancher. Ce qui est clair, en revanche, c'est que, depuis la mise à l'écart en 1973 de M. Kim Dae Jung, la grande figure de l'opposition, rival de M. Park en 1971 — kidnappé, emprisonné puis assigné à résidence — son successeur à la tête du N.P.D., l'autre M. Kim, entendait redonner vie à une opposition languissante. En appelant à l'aide Washington, dans un interview au *New York Times*, M. Kim Young Sam a sans doute commis l'erreur qu'attendait le régime pour l'écarter. Pouvant tabler sur le nationalisme quelque peu exacerbé qu'il inculque à la population en arguant de la *« menace du Nord »* et du *« miracle économique »*, il a accusé le chef de l'opposition d'*« attitude anti-nationale »*. On peut se demander si, en évinçant du Parlement un opposant qui, au demeurant, ne constitue pas un danger réel pour le régime — il n'a pas de programme précis, et sa personnalité n'en fait pas un rival pour M. Park — le régime n'a pas lui aussi commis une erreur. Il attire une nouvelle fois l'attention internationale, et notamment celle des Américains, sur la situation de la Corée et conduit à s'interroger : M. Kim n'est-il qu'un « irresponsable », comme l'affirme le pouvoir — et alors pourquoi tout ce branle-bas de combat ? Ou risque-t-il de mobiliser un mécontentement plus large ?

L'affaire est sans doute embarrassante pour M. Carter, d'abord parce qu'elle peut compromettre, aux yeux de l'opinion américaine, le succès qu'il pouvait tirer de sa visite en Corée du Sud début juillet. Avant ce voyage, l'opposition coréenne le dénonçait comme une *« caution au régime Park »* ; les déclarations, certes mesurées mais fermes de M. Carter à Séoul sur le respect des droits de l'homme comme complément nécessaire au progrès économique, ses demandes de libération de prisonniers politiques et d'abrogation des décrets d'exception lui avaient cependant permis de corriger cette impression tant dans l'opinion publique américaine que parmi nombre d'opposants sud-coréens.

Après d'autres déconvenues

L'affaire Kim Young Sam préoccupe en second lieu les Américains en raison des développements futurs qu'elle peut laisser supposer. Les récentes déconvenues de Washington avec le chah et le général Somoza incitent le département d'Etat à être prudent et à ne pas tenir *a priori* pour stables des régimes forts qu'il soutient. Prudente, l'administration Carter doit l'être, car elle ne tient pas à déstabiliser le régime Park en le désavouant par trop, mais en même temps, pour des raisons de politique intérieure, elle ne peut se permettre de paraître cautionner un arbitraire qui semble en contradiction avec les *« idéaux »* qu'elle proclame.

Dans leur évaluation de la situation, les Etats-Unis font entrer un certain nombre de facteurs qui les incitent à être conciliants avec le régime Park. La stabilité de la Corée est un élément de leur stratégie globale d'équilibre : elle est notamment une des bases de la sécurité du Japon.

Ce qui préoccupe les Américains, c'est de savoir si n'est pas en train de s'opérer en Corée une *« radicalisation »* des oppositions comme c'est le cas par exemple aux Philippines où les adversaires modernes de M. Marcos ont tendance, pour certains, à se rapprocher des éléments révolutionnaires.

La situation en Corée est assurément très différente de celle des Philippines — où existent notamment deux rébellions armées, l'une musulmane, l'autre communiste. Il y a une autre inconnue en Corée : la leçon que tirent les Américains des événements d'Iran. Car le développement économique n'est pas forcément une garantie de stabilité : il fait apparaître de nouvelles couches sociales qui peuvent avoir des aspirations, ou des frustrations, différentes des générations précédentes. Autant de variables de la situation que que M. Glysteen devra exposer au département d'Etat à la lumière de l'affaire Kim Young Sam, celle-ci n'étant peut-être que l'épiphénomène d'une évolution plus profonde.

PHILIPPE PONS.

● *Le ministère sud-coréen de l'intérieur a annoncé, mardi 9 octobre*, qu'il avait neutralisé une organisation clandestine pro-communiste qui se proposait de renverser le régime à l'aide de la *« subversion révolutionnaire »*. — *(A.P.)*

Vietnam

● *Les Etats-Unis* ont *« entrepris d'appliquer une politique d'escalade hostile au Vietnam »*, en *« coordination avec les réactionnaires chinois »*, a affirmé, lundi 8 octobre, Nhan Dan. L'organe du P.C. vietnamien, déclare également qu'il n'y a *« pas d'offensive vietnamienne »* au Cambodge et que la normalisation des relations entre Washington et Hanoï n'a marqué aucun progrès car la politique extérieure *« arrogante et anachronique »* de *« Carter et Brzeinski »* *« se fonde sur l'utilisation de la carte chinoise et sur l'aide aux forces réactionnaires de Pékin contre les peuples révolutionnaires épris de paix. »* — *(A.F.P.)*.

● *L'assemblée du Conseil de l'Europe* a demandé samedi 6 octobre aux vingt et un Etats membres d'accorder une aide humanitaire maximale aux réfugiés du Sud-Est asiatique, que ce soit dans les camps provisoires d'accueil ou dans les pays européens qui les ont recueillis.

Inde

● *Le gouvernement du Kérala*, au sud-ouest de l'Inde, le seul dirigé par le parti communiste prosoviétique, a démissionné lundi 8 octobre à la suite de dissensions au sein de la coalition, comprenant notamment le parti du Congrès et la Ligue musulmane. — *(A.F.P.)*

Cambodge

L'armée conduit une simple opération de nettoyage à caractère plus policier que militaire

déclare un porte-parole du régime provietnamien

L'armée de la République populaire du Kampuchéa (régime provietnamien de Phnom-Penh) *« a entrepris de nettoyer les débris de l'armée de Pol Pot »* mais *« il ne s'agit pas d'une guerre entre deux armées »*, a affirmé, lundi 8 octobre, à Hanoï, M. Chea Soth, ambassadeur de la République populaire du Kampuchéa dans la capitale vietnamienne. *« Il s'agit simplement d'une opération de nettoyage à caractère plus policier que militaire entreprise contre les débris de l'armée khmère rouge regroupés en bandes de brigands le long de la frontière ce pays »*, a-t-il précisé au *avec la Thaïlande et aidés par* cours d'une conférence de presse. En réponse à une question sur la création d'une confédération des Khmers nationalistes sous l'égide du prince Sihanouk, l'ambassadeur a dit que l'ancien chef de l'Etat cambodgien *« continue à jouer les marionnettes et à tenter de vendre à la criée son prestige dévalorisé »*.

Dans une déclaration à l'A.F.P., le prince a concédé, le 8 octobre, que ses changements fréquents de plans politiques à propos d'une solution au problème du Cambodge lui valaient à juste titre l'appellation de *« prince changeant »*. Evoquant la situation de sa villa à Mougins, sur la Côte d'Azur, il a déclaré : *« Je ne peux plus la vendre ni la louer et j'envoie un représentant à Mougins pour dire au maire de cette ville : comme vous prétendez aimer le peuple cambodgien plus que moi et que vous voulez donner ma villa à quelques réfugiés, faites-en ce que vous voulez. »*

Les initiatives en faveur des populations cambodgiennes se multiplient. La Communauté européenne va mettre immédiatement en application sa décision d'offrir 5,6 millions de dollars *(le Monde* du 6 octobre), a annoncé un porte-parole de la C.E.E. Cette aide sera, pour l'essentiel, partagée entre plusieurs organisations : UNICEF, Comité international de la Croix-Rouge, Programme alimentaire mondial (PAM), F.A.O., Secours populaire français, Médecins sans frontières, Secours catholique français, ainsi que l'organisation britanique Oxfam et le Catholic relief service. — *(A.F.P.)*

Argentine

SIX COLONELS SONT SANCTIONNÉS APRÈS L'ÉCHEC DE LA RÉBELLION DU GÉNÉRAL MENENDEZ.

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Six colonels ont été mis aux arrêts après la tentative de soulèvement du général Menendez, les 29 et 30 septembre dernier *(le Monde* du 2 octobre). La nouvelle a été confirmée lundi 7 octobre, à Bahia-Blanca (à 680 kilomètres au sud de Buenos-Aires), par le général José Vaquero, qui remplace, depuis le 2 octobre, le général Menendez à la tête du IIIe corps d'armée.

Le général Menendez s'est vu, quant à lui, infliger trois mois d'arrêts, qu'il purge au camp militaire de Corrientes. Son ancien aide de camp, le général Jorge Maradona, effectue trente jours de prison dans une autre unité pénitentiaire.

Le 29 septembre, le général Menendez, alors chef du IIIe corps d'armée, avait exigé la démission du commandant en chef de l'armée de terre, le général Roberto Viola, membre de la junte. La rébellion, à laquelle trois mille soldats avaient participé, s'était terminée le 30 septembre par l'encerclement de l'école de sous-officiers de gendarmerie de Jesus Maria, près de Cordoba, où s'étaient retranchés le général Menendez et ses partisans.

[Les déclarations du général Vaquero semblent montrer que la tentative de soulèvement militaire a *été plus importante qu'on ne l'avait* cru tout d'abord, puisque six officiers d'un rang élevé ont été ainsi sanctionnés, outre l'auteur de la rébellion. On peut relever, d'autre part, la très grande mansuétude des autorités militaires dans cette affaire, les peines infligées étant sans commune mesure avec les faits reprochés au général Menendez et à ses compagnons, partisans d'une ligne militaire plus « dure » encore que celle du président Videla.]

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTATS-UNIS ET LE CANAL DE PANAMA »

Le transfert de souveraineté à la République de Panama, le 1er octobre 1979, de la zone du canal totalement administrée, depuis trois quarts de siècle, par les Etats-Unis, marque sans doute le « commencement de la fin » d'une enclave coloniale en Amérique latine. Mais la souveraineté de Panama ne sera théoriquement complète qu'à la fin du siècle. Les Etats-Unis conservent des bases militaires importantes dans la zone et se réservent le droit de les maintenir au-delà de l'an 2000.

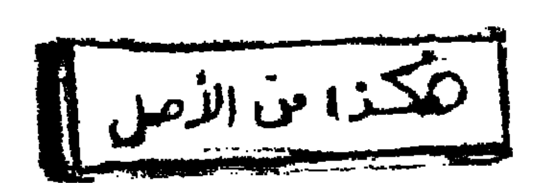
Les *amendements*, approuvés par le Congrès de Washington, et non reconnus par les Panaméens, apportent de multiples et subtiles entraves à ce long processus de transfert de souveraineté qui doit donc s'étaler sur vingt ans. Enfin, les résidents américains, civils et militaires, de la zone entendent bien défendre leurs privilèges jusqu'au bout.

Tout indique que la fameuse CZ, où flotte maintenant le drapeau panaméen, sera encore pendant longtemps un lieu d'affrontement entre la première puissance mondiale et une petite république latino-américaine, née dans l'ambiguïté et la confusion, mais qui a accédé au rang de nation responsable. L'ouvrage de Georges Fischer vient donc à point, qui analyse minutieusement cette très difficile décolonisation. — M. N.

★ *Les Etats-Unis et le canal de Panama*, par Georges Fischer, 208 pages. Editions l'Harmattan.

Chili

● TREIZE DES DIX-HUIT CADAVRES EXHUMES récemment près de la ville de Concepcion ont été identifiés samedi 6 octobre par des membres de leurs familles, a-t-on appris à Santiago. Les examens réalisés à l'Institut médico-légal de Concepcion not fait ressortir que les dix-huit personnes tuées appartenaient à un groupe de vingt et un présumés disparus qui avaient été arrêtés après le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973.



Nicaragua, la barre à gauche

(Suite de la première page.)

La nouvelle équipe n'entend apparemment pas se lancer dans des expériences audacieuses. C'est bien vers un régime de capitalisme d'État, et non vers quelque *modèle autogestionnaire*, que l'on s'achemine — avec, sans doute, davantage de participation populaire que dans les pays du camp socialiste.

L'entreprise privée n'aura plus, au Nicaragua, la place, hypertrophiée il est vrai, qu'elle avait jusqu'alors, tant dans l'agriculture que le commerce ou l'industrie. Si, comme il est vraisemblable, la bourgeoisie nationale mettait de la mauvaise volonté à *se couler* dans ce rôle, beaucoup plus modeste, qui lui est dévolu, la part de l'État dans l'économie pourrait croître encore, par le biais de nouvelles nationalisations.

Au plan politique, en revanche, les révolutionnaires ont refusé, jusqu'à présent, les tentations autoritaires. La liberté de création de partis est garantie, sauf — comment s'en étonner ? — aux *somozistes. Des élections libres* ont été solennellement promises, pour dans trois ans environ. Un *Conseil d'État doit être prochainement* créé, où les sandinistes et leurs alliés n'auront qu'une *courte* majorité : les forces modérées, jusque-là marginalisées, pourront s'y faire entendre. La liberté de presse est une réalité à peine tempérée par une dose prudente d'autocensure. La Cour suprême de justice a été réorganisée selon un critère très pluraliste. Le gouvernement est tout sauf uniformément *révolutionnaire ; et,* apparemment, le F.S.L.N. se garde de lui imposer ses vues.

L'irritante question des milices

Comment, enfin, ne pas souligner l'extraordinaire générosité d'une révolution parvenue au *pouvoir* après une lutte sanglante, et qui s'interdit les représailles, abolit aussitôt la peine de mort, libère sans attendre la plupart des vaincus ? Certes, cette magnanimité des sandinistes tient à leur conviction, fondée, que la grande majorité des Nicaraguayens les soutiennent. Ces heureuses dispositions résisteraient-elles à une *aggravation de la situation économique*, à un attentat contre un important dirigeant, à une dégradation du climat international en Amérique centrale ? Le pire n'est pas certain, d'autant que, à la différence de ce qui s'est passé pour Cuba au début des années 60, les États-Unis, décontenancés, ne paraissent pas prêts à semer des chausses-trapes sur le chemin de la révolution sandiniste.

Ce qui frappe d'abord, c'est la rapidité avec laquelle le nouveau régime s'est organisé depuis l'entrée triomphale à Managua le 19 juillet.

Tout indique que, lorsqu'il a « décroché », Anastasio Somoza imaginait profiter des divisions des vainqueurs et de la pagaille qu'il croyait inévitables pour tenter un retour en force. Le repli sur le Honduras, avec armes et bagages, de six mille gardes nationaux devait servir ce plan. Mais l'ignominie de la fuite, l'ampleur de la victoire sandiniste et la *générosité* des vainqueurs ont, apparemment, désarçonné les troupes somozistes. Des gardes en fuite ont donné à la presse hondurienne des interviews annonçant qu'ils espéraient bien rentrer très vite au pays. La seule hypothèse plausible d'une contre-attaque du dictateur déchu serait une aggravation de la situation en Amérique centrale, *entraînant* les régimes militaires de la région dans des aventures internationales où les somozistes seraient un renfort précieux.

Les actions des francs-tireurs, qui avaient provoqué la mort de plusieurs dizaines de sandinistes, soldats et miliciens, dans les premières semaines de l'installation du nouveau régime, ont diminué de fréquence. Des *muchachos* continuent pourtant, ici et là, *d'être assassinés. Des tirs nourris* sont parfois entendus la nuit à Managua — que l'on ne saurait confondre avec les coups de feu isolés de jeunes guérilleros tirant la poudre aux oiseaux nocturnes. Les *sandinistes sont* encore vigilants. Les mitraillettes sont toujours très nombreuses et joyeusement ostensibles dans la capitale et ailleurs. Les édifices publics demeurent fortement gardés...

Une question irritante pour le F.S.L.N. est celle des miliciens. Il s'agit, en général, de jeunes gens, adolescents parfois pré-adolescents, qui ont fait le coup de feu, souvent vaillamment, avec un armement de fortune dans les villes insurgées. On peut les voir aujourd'hui un peu partout, en blue-jeans, tee-shirts et la *mitraillette à la hanche*, gardant parfois seuls des objectifs incertains sans qu'il soit toujours facile *de savoir* où ils prennent leurs ordres. Ils ont été à l'origine de nombreux incidents qui ont fait, et d'abord dans leurs rangs, des blessés et des morts.

Le problème est compliqué par le fait que, dans les jours de panique qui ont précédé la fuite de Somoza, on a vu plus d'un garde national quitter en hâte l'uniforme et s'improviser milicien — voire intégrer les colonnes sandinistes. Les nouvelles autorités, soucieuses de préserver l'image de marque, jusque-là presque sans tache, de la révolution, ont tendance à rejeter tous les incidents sur ces « *mauvais miliciens* ». Il n'empêche que le discrédit tend à rejaillir sur l'institution *elle-même*.

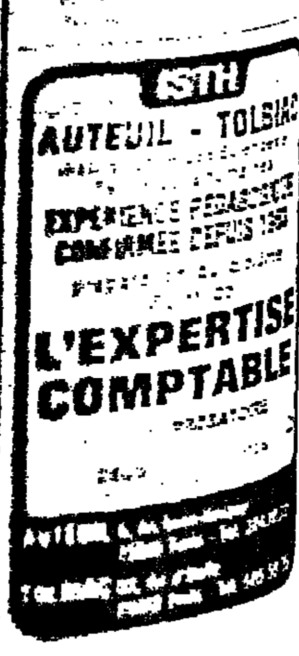
La direction nationale du F.S.L.N., *apparemment divisée sur* le sujet, s'efforce d'intégrer les moins imberbes de ces soldats de fortune dans l'armée ou la police. Les autres sont priés, selon l'expression officielle, de « *retourner à la production* »... ou à l'école. Ils seront requis par rotation pour des gardes et autres missions bien déterminées.

La question des milices dépasse le simple problème d'ordre public. C'est un sujet d'affrontement entre le Front et les gauchistes, maoïstes ou trotskistes. Ceux-ci, qui avaient quelques brigades armées durant l'insurrection, défendent le droit à l'existence des milices, espérant sans *doute ménager* l'avenir. Une centaine de trotskistes colombiens ont été expulsés pour avoir manifesté en leur faveur. L'extrême gauche, qui publie un quotidien tiré à huit mille exemplaires, *Pueblo*, voit dans le démantèlement *de ses propres* troupes, tout comme dans la création d'une centrale syndicale unique, la *C.S.T.*, la volonté du F.S.L.N. d' « *étouffer les voix prolétariennes* ».

JEAN-PIERRE CLERC.

Prochain article :

RECONSTRUCTION D'UN ÉTAT



LA VISITE À PARIS

M. Giscard d'Estaing évoque « la confiance que la France porte à un pays qui a renoué avec la démocratie »

La visite en France du président de la République portugaise, arrivé à Paris lundi 8 octobre, s'est poursuivie mardi par une réception à l'Hôtel de Ville, suivie d'un déjeuner au Quai d'Orsay, offert par le premier ministre. L'après-midi, le général Eanes devait se rendre à l'Elysée pour un deuxième entretien en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing, auquel il offre ce soir un dîner

Le mercredi 10 octobre, le chef de l'Etat portugais visitera les usines Renault. Il recevra, ensuite, les dirigeants du patronat, des syndicats et des quatre grandes formations politiques française. Le soir, il s'adressera aux immigrés portugais, conviés à se rendre à la halle fermée de La Villette.

Le lendemain, il tiendra une conférence de presse.

Pendant ces quatre jours, les délégations des deux pays aborderont, au niveau ministériel, plusieurs sujets ayant trait, notamment, à l'existence en France de nombreux immigrés portugais en situation irrégulière, ainsi qu'au développement de l'enseignement du portugais dans le primaire et le secondaire.

Dans son allocution prononcée au cours du dîner offert au président de la République portugaise, le lundi 8 octobre au Grand Trianon, M. Giscard d'Estaing a évoqué l'« amitié », la *« confiance »* et la *« considération »* qui caractérisent l'état actuel des relations entre la France et le Portugal.

« Amitié ancienne », a-t-il souligné, rendue *« actuelle et vivante »* par la présence en France d'une importante communauté portugaise. A ce sujet, M. Giscard d'Estaing a renouvelé les assurances qu'il avait données dans une lettre adressée récemment au chef de l'Etat portugais, selon laquelle les immigrés portugais *« continueront à bénéficier pour leur séjour et dans leur travail des mêmes conditions libérales que par le passé »*.

M. Giscard d'Estaing a évoqué aussi *« la confiance que la France porte à un Portugal qui a renoué avec la démocratie »*. *« Vous savez*, a-t-il ajouté, *avec quelle sympathie nous avons suivi depuis cinq ans la démarche de votre pays pour restaurer, puis consolider des institutions conformes à votre tradition libérale et humaniste. Je mesure personnellement la responsabilité qui est la vôtre, monsieur le président, d'assurer que l'élan ne devienne pas impétuosité, que l'ardeur ne se fragmente pas en impatiences multiples, en un mot que le Portugal, ayant retrouvé les valeurs qui lui sont chères, s'y tienne. »*

Entre le Portugal et la France se poursuit un dialogue qui tient, selon M. Giscard d'Estaing, *« à une approche identique des problèmes qui se posent à nos sociétés et à une même tradition d'ouverture sur le monde »*. Enumérant les *« sujets d'intérêt commun »* entre les deux pays, le président français a évoqué *« l'Europe vers laquelle le Portugal s'est tourné »* : *« Nous sommes guidés par le principe d'une nécessaire solidarité. Les peuples de l'Europe doivent avoir le sentiment d'appartenir à une communauté qui leur apporte à tous les progrès, qui les aide à surmonter leurs difficultés, et qui affirme la personnalité de l'Europe dans les grands débats économiques et politiques du monde. »*

Il a souligné, ensuite, l'intérêt pour les deux pays de relancer le dialogue avec l'Afrique et le Moyen-Orient : *« Sachant l'intérêt que vous avez déjà manifesté à l'égard de ce qu'il est convenu d'appeler le trilogue*, a-t-il considéré, *je vous en exposerai l'inspiration, l'ambition et les conditions de préparation : la solidarité active que nous nous proposons de promouvoir entre les Etats européens, africains et arabes me paraît rejoindre un des traits constants de la démarche portugaise au sein de l'ensemble lusophone »*

M. Giscard d'Estaing a rappelé, enfin, les efforts développés par la France et le Portugal dans les domaines de la détente et du désarmement.

Dans sa réponse, le président de la République portugaise a estimé que *« l'adhésion au Marché commun de trois nouveaux pays de l'Europe du Sud ne manquera pas de créer quelques difficultés d'adaptation aux modèles d'organisation qui ont été conçus pour la Communauté. Le Portugal en a pleinement conscience et est disposé, avec détermination, à assumer les décisions qui lui incombent en vue de rendre son intégration possible, dans le plus court délai »*.

Le général Eanes a exprimé, d'autre part, sa satisfaction pour l'attitude du gouvernement français à l'égard des immigrés portugais. *« Il a été ainsi possible de démontrer que la solidarité entre nos deux pays et, d'une façon plus générale la solidarité européenne, ne sont pas de pures abstractions. »*

● *Les Communautés européennes* ont ouvert, samedi 6 octobre, un bureau d'information à Lisbonne. — *(A.F.P.)*

Après le discours de M. Brejnev à Berlin-Est

L'échange inégal

(Suite de la première page.)

L'opinion n'aurait pas compris qu'il en aille autrement. Qui, après tout, se souvient que la dernière mesure, de réduction des armements, annoncée à Moscou — la réduction, au début des années 60, par M. Khrouchtchev, des effectifs de l'Armée rouge, — a surtout constitué un prélude au renforcement accéléré de la panoplie nucléaire soviétique ?

C'est encore et surtout sur l'opinion que comptent les dirigeants soviétiques pour « pousser » la seconde grande idée de M. Brejnev : *la limitation du déploiement des missiles mobiles SS-20 dans la partie occidentale de l'U.R.S.S., moyennant l'abandon par l'OTAN de ses plans de renforcement en Europe.* L'idée, au premier abord, apparaît généreuse. Elle ne supporte malheureusement pas l'analyse : c'est un échange particulièrement inégal que le secrétaire général soviétique *vient de proposer.*

Il est indéniable, en effet, que les missiles soviétiques SS-20 (dont la précision par rapport à la cible est de l'ordre de 100 mètres) et le nouveau bombardier Backfire ont donné à l'U.R.S.S. une grande supériorité sur le théâtre européen. Les plans de modernisation des forces de l'OTAN — basés sur l'introduction en Europe des missiles de croisière à longue portée et d'une version améliorée de la fusée Pershing, — *sont destinés à rétablir un certain* équilibre.

Ne citons que quelques chiffres : l'U.R.S.S. dispose d'environ six cents missiles basés au sol à *moyenne portée* (c'est-à-dire ne menaçant que l'Europe) et de six cents bombardiers à moyen rayon d'action. Les forces de l'OTAN, *de leur côté — en y incluant la force* de dissuasion française, — ne comptent que les dix-huit missiles du plateau d'Albion, une centaine de bombardiers et les cent trente missiles des sous-marins britanniques et français. Qualitativement, aucune des armes de la panoplie occidentale ne se compare au SS-20 ou au Backfire, dont la production annuelle s'élève respectivement à environ cinquante et trente unités.

Pacifisme et égoïsme

Même en acceptant l'idée que la dissuasion n'implique pas la parité, ces chiffres donnent à réfléchir. Mais qui, encore une fois, les connaît hors du cercle des experts ? Et que pèsent-ils face à l'affirmation de *M. Brejnev selon laquelle l'U.R.S.S. « n'a pas augmenté d'une seule fusée ou d'un seul avion, au cours des dix dernières années, la quantité de vecteurs nucléaires à moyen rayon d'action »* ?... Peut-être est-ce vrai. Mais la déclaration ne signifie rien puisqu'elle ne tient aucun compte de l'aspect qualitatif des armes : un SS-20, très difficile à détruire parce que tiré à partir d'une plate-forme mobile, est équipé de trois têtes nucléaires indépendantes. *Il ne peut en aucun cas se comparer à un SS-4 ou à un SS-5*, peu précis, longues à mettre à feu et aussi vulnérable que les fusées françaises du *plateau d'Albion. Ce sont pourtant* ces derniers missiles qui sont progressivement remplacés par des SS-20.

Les Soviétiques nient ces évidences. Ils sont pourtant les premiers à dire que l'introduction des missiles de croisière à longue portée entraîne un changement qualitatif dans la panoplie de l'OTAN. Ils ont raison. Mais ces missiles, si les accords *SALT-2 sont ratifiés, ne seront pas* opérationnels avant 1983. Les SS-20 et les Backfire, eux, sont opérationnels depuis deux ans ; on en compte déjà respectivement cent vingt et quatre-vingts.

Qu'il y ait là matière à négocier ne fait aucun doute. Mais l'U.R.S.S. — et c'est, si l'on peut dire, de bonne guerre — entend arriver avec les meilleures cartes aux différentes tables de négociation, qu'il s'agisse de SALT-3, des M.B.F.R. ou de la *conférence européenne sur le désarmement conventionnel*, qu'appelle de ses vœux M. Giscard d'Estaing. Le mieux, pour Moscou, n'est-il pas d'abord de brouiller les cartes de l'adversaire en jetant la confusion dans les esprits, en jouant sur les aspirations pacifistes des uns, sur les intérêts égoïstes des autres ? *D'où les menaces voilées de M. Brejnev* à l'égard de la R.F.A. et le renouvellement de sa promesse selon laquelle l'*« U.R.S.S. n'utilisera jamais d'armes nucléaires contre un pays qui se refuse à produire de telles armes et qui n'en possède pas sur son territoire »*.

Il y a là de quoi, espère-t-on à Moscou, faire réfléchir non seulement les sociaux-démocrates ouest-allemands, mais aussi les opinions des Pays-Bas, de Belgique, d'Italie *et de Grande-Bretagne, les quatre* pays pour lesquels se posera le problème d'accepter ou non les nou- mais elle exige une information la velles armes de l'OTAN. Une telle réflexion est à coup sûr souhaitable, plus précise possible sur l'état de la question. On ne peut se contenter de prendre pour argent comptant les déclarations garantissant que *« l'U.R.S.S. souhaite la paix, une paix solide en Europe »*. Qui souhaite la guerre ? Personne, évidemment, mais elle peut naître d'un trop grand déséquilibre.

JACQUES AMALRIC.

● *« La coopération française est irréprochable »*, a déclaré lundi 8 octobre l'amiral américain Shear, commandant des forces de l'OTAN en Europe méridionale. Bien que la France se soit retirée en 1966 de la structure militaire intégrée de l'OTAN, l'escadre française de Méditerranée participe à des manœuvres et, en ces occasions, est pleinement intégrée en ce qui concerne communications tactiques, a dit l'amiral qu'interrogeaient des journalistes. La France apporte également une contribution importante à la surveillance qu'exerce l'OTAN sur les navires soviétiques, a-t-il ajouté. — *(Reuter.)*

AU CONSEIL DE L'EUROPE

Jérusalem ne veut pas envenimer ses rapports avec les Neuf

De notre correspondant

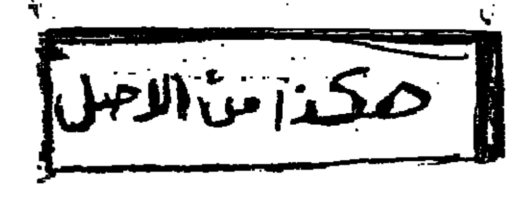
Jérusalem. — M. Moshe Dayan a quitté Israël ce mardi matin 9 octobre pour se rendre à Strasbourg, où il doit, en compagnie du ministre égyptien des affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, expliquer et défendre devant l'Assemblée du Conseil de l'Europe le processus de paix choisi par Jérusalem et Le Caire. C'est pour le ministre israélien une occasion de tenter de faire pièce à l'offensive diplomatique actuellement menée par l'O.L.P. sur la scène internationale, tout particulièrement en Europe, et pour répondre ou faire allusion à la dernière déclaration des Neuf qui, pour la première fois, ont nommément cité l'O.L.P. au nombre des parties intéressées par un règlement du conflit au Proche-Orient *(le Monde du 27 septembre)*.

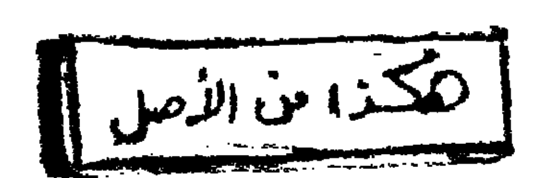
Sur ce point, les réactions du gouvernement de Jérusalem et de la presse israélienne ont été fort discrètes. Cette attitude n'a pas manqué de surprendre car, lors des précédentes prises de position de la Communauté européenne, Israël avait vivement manifesté son mécontentement. Ce fut notamment le cas au mois de juin quand les Neuf ont reproché à Israël de *« faire obstacle à la recherche d'un règlement global »*.

Cette fois, après l'intervention faite le 25 septembre à la tribune des Nations unies au nom des Neuf par M. O'Kennedy, ministre irlandais des affaires étrangères, le gouvernement israélien n'a pas réagi publiquement. Certes, à Paris, le chargé d'affaires israélien, M. Joël Sher, puis l'ambassadeur, M. Meir Rosenne, ont fait allusion aux critiques israéliennes à propos de la déclaration des Neuf au cours d'entretiens au Quai d'Orsay et à l'hôtel Matignon *(le Monde des 4 et 5 octobre)*. Mais la réaction de Jérusalem n'en reste pas moins limitée.

Cette attitude restrictive paraît délibérée. Dans l'entourage du ministre israélien on souligne que la décision avait été prise de *« traiter le problème »* uniquement *« au niveau diplomatique »*. Par ailleurs, on déclarait récemment qu'Israël avait le souci de ne pas envenimer davantage ses relations avec les Neuf. On semble minimiser la position des pays de la Communauté et leur dernière déclaration est interprétée comme la suite logique des précédentes. Il semble notamment que la *« détérioration »* constatée par M. Dayan lors de son voyage à Bonn le mois dernier, dans les relations entre Israël et la République fédérale d'Allemagne, ait incité le gouvernement de Jérusalem à une certaine modération.

F. C.





DU CHEF DE L'ÉTAT PORTUGAIS

L'évolution du Portugal : ni crise ni dénouement

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Depuis le changement de régime, les vraies crises au Portugal ont été au nombre de deux ; ce sont elles qui expliquent les incertitudes d'aujourd'hui ; tandis qu'elles-mêmes ont été causées par des facteurs qui n'ont toujours pas changé.

La révolution aux œillets n'a été une surprise au Portugal que dans son orientation et la date à laquelle elle est intervenue. Le régime de Marcello Caetano — en grande partie du fait des hésitations de ce dernier tant sur l'outre-mer que sur le changement des institutions politiques après la disparition de Salazar — pourrissait sur pied depuis au moins 1972, tandis que l'inflation commençait de ronger les équilibres économiques malthusiens qui avaient fait la stabilité du Portugal des grandes familles depuis 1945. La question à l'automne de 1973 était de savoir si le « coup » viendrait de droite ou de gauche ; il serait forcément militaire.

La première crise dans la révolution portugaise dura plusieurs mois de palabres et de manifestations, et de « Chéri, fais-moi peur », de juin à novembre 1975, quand il s'avéra que le *mouvement des capitaines* se divisait sur l'orientation économique et sociale du pays. La décolonisation — souvent opérée dans des conditions honteuses sur le terrain, — les grandes lignes du système politique (monocamérisme, place de l'armée dans les institutions, qu'elle avait déjà sous Salazar, rôle constitutionnalisé des partis et scrutin proportionnel) ne faisaient pas question. Les clivages se firent sur l'étendue territoriale et le contenu concret de la réforme agraire, sur la place de l'Etat dans le crédit et l'industrie.

Le programme élaboré par Melo Antunes, en février 1975, avec plusieurs de ceux qui se sont succédé depuis à la tête des finances portugaises — synthèse des vues militaires et civiles de l'époque — ne prévoyait aucune des nationalisations du crédit et encore moins la vague d'occupations d'usines et de nationalisations après coup qui suivirent les événements du 11 mars 1975.

Pas plus que ces derniers, ceux du 25 novembre suivant ne furent cependant de véritables coups d'Etat ; personne n'était mis hors la loi, mais seulement se jouait une tragicomédie, où le premier qui projette ou fait mine de bouger est celui qui perd la manche. La droite, sous couvert de Spinola, semblait préparer une revanche de l'abdication du général ; elle fut donc « battue » au printemps. La gauche semblait vouloir stopper le glissement à droite opéré depuis la chute de Vasco Gonçalves à la fin de l'été ; elle fut donc « battue » à l'automne.

Une page blanche à écrire

Cette première crise intervenue dans le Mouvement des forces armées n'entama ni les positions électorales ni celles du P.C. portugais, et donc d'aucune manière son pouvoir de négociation ; elle ne fit qu'apparemment la gloire du parti socialiste, puisque c'est ce dernier, et surtout son chef, Mario Soares, qui, d'une part, avait fait maintenir contre la pression de beaucoup la tenue des élections en avril 1975 et, d'autre part, avait, par le chantage à l'isolement du P.C. et d'une partie de l'armée de juin à août 1975, obligé à un certain changement d'orientation dans le M.F.A. En réalité, cette crise scellait un *statu quo ante bellum*, couché sur papier par la limitation au seul Alentejo de la réforme agraire et par un accord entre le M.F.A. et les partis sur la Constitution à rédiger ; elle consacrait le retrait des forces armées une fois leurs revendications corporatives satisfaites — comme elles continueront de l'être, quelles que soient les révisions constitutionnelles à partir de 1980 ; elle gelait donc les positions tant parlementaires qu'économiques, les annulant presque les unes par les autres.

La seconde crise — celle de l'été de 1978 — a montré qu'une fois renversé ce qu'on croyait le môle du nouveau régime, savoir l'entente entre l'armée et le parti communiste, d'autres bases n'apparaissaient pas pour autant ; ce qui laisse aujourd'hui la page blanche à écrire. La première à laquelle il avait été pensé, et qui fut pompeusement inaugurée pour une législature sinon un quart de siècle, était un gouvernement socialiste minoritaire au Parlement, mais tenant l'équilibre entre les modérés et les communistes, et devant donc se maintenir par des majorités tournantes suivant les sujets. Ce parut être le cas pour les retouches apportées par Antonio Barreto en juillet 1977 à la réforme agraire de juillet 1975 ; mais le dispositif sauta quand le parti socialiste se trouva devant l'impossible choix entre un plan expansionniste pour quatre ans élaboré par Manuela Silva et les exigences déflationnistes du Fonds monétaire international. La majorité se rebiffa à l'Assemblée de la République, la main passa donc au président qui, dans un premier temps, força à une coalition de centre-droit qu'il contribua ensuite à défaire dans un second, tentant alors un cabinet de techniciens, gouvernant par abstention parlementaire, avec le premier ministre de ses vœux — il est vrai remarquablement préparé à la solution des problèmes économiques, mais trop en avance sur l'échiquier politique — l'ingénieur Nobre da Costa. Mario Soares prit aisément sa revanche, démontrant du même coup que la démocratie portugaise a davantage de verrous et de possibilités réciproques de blocage à la discrétion de chacun des acteurs que de systèmes de décision gouvernementale.

Depuis, le Portugal médite sur ses institutions. S'il est peu contesté par la classe politique que le président de la République doive demeurer un militaire, et que ce dernier doive être élu au suffrage universel direct, là s'arrête l'accord. Les uns tiennent pour un régime plus présidentiel qui eût permis de maintenir le cabinet d'août 1978 ; les autres tiennent à un régime parlementaire qui eût empêché l'initiative présidentielle cet été-là. Personne n'envisage le changement du régime électoral, ce qui équivaut à geler les fiefs et les sièges de chacun.

Ces deux crises qui font l'impasse portugaise depuis un an maintenant tiennent à des facteurs qui continuent de jouer depuis avril 1974.

Démocratie et pluralisme

Le premier — et c'est à l'honneur exceptionnel de ce pays parmi ceux qui, ces dernières années, se sont débarrassés d'une dictature, mais le doivent à un nouvel homme fort — tient à ce que la démocratie et le pluralisme sont sincèrement souhaités et acceptés, même parmi les tenants de la droite portugaise, du moins ceux qui ont une existence légale et des électeurs, tels que Freitas do Amaral et le C.D.S. C'est cet esprit qui a marginalisé irréversiblement dans l'armée les *condottieri* éventuels, qui a convaincu le général Eanes de ne pas toucher à une virgule de la Constitution, avant que les délais de sa révision parlementaire ne soient atteints, honnêteté et scrupule qui l'ont déjà paralysé une fois alors que le gouvernement Nobre da Costa était le premier à être vraiment adéquat à la situation portugaise depuis 1974, une fois les grands changements effectués.

C'est cet esprit qui, sans paternalisme excessif vis-à-vis d'un peuple pourtant fort pauvre et souvent analphabète, anime ceux qui, tels Salgado Zenha au parti socialiste, Sa Carneiro au P.S.D. ou Melo Antunes au Conseil de la révolution, réfléchissent à la réforme constitutionnelle. On ne veut plus d'homme providentiel ni de dictature, et ceux qui en auraient la nostalgie sont très marqués socialement et financièrement ; la mainmise successive par le P.C. puis par le P.S. sur les moyens d'information n'a pas peu contribué à leur discrédit. Aucun homme depuis 1974, aucun parti, non, pas même l'armée, ne se sont donc imposés. De brefs succès d'estime seulement comme pour l'actuel premier ministre, dont il est d'avance entendu qu'elle retournera vite à l'UNESCO.

Le second facteur, c'est le poids des problèmes économiques et financiers, qui, paradoxalement, a créé une étrange continuité dans la gestion portugaise depuis cinq ans. Les premières mesures de restriction aux importations et les grandes décisions d'investissement, soit la poursuite du complexe de Sines, soit la rationalisation de la construction automobile, remontent à l'époque où le P.C. était aux responsabilités ; elles n'ont pas été rapportées par les ministres plus libéraux ou techniques comme Constancio ou Jacinto Nunes.

Si la dégradation de la balance des paiements puis — depuis le passage de Nobre da Costa aux affaires — son redressement ont souvent ponctué les crises ministérielles à Lisbonne, il est de fait qu'on n'a guère trouvé d'alternative à la politique économique consistant à donner à l'Etat la direction de la conjoncture et de l'investissement qui lui échappaient sous le corporatisme de façade, puis à tisser un nouveau tissu industriel tout en comprimant une masse de salaires et de crédits qui avait crû vertigineusement la première année des « œillets ». Relatif consensus économique et social ou contrainte des faits, qui n'aide pas peu à la démocratie.

Le troisième facteur est plus négatif ; il tient à ce que les six gouvernements provisoires, puis les cinq dits « constitutionnels » qui se sont déjà succédé en cinq ans à Lisbonne, n'ont pu s'attaquer aux réformes de fond de la société portugaise. Réformes conditionnant pourtant et le redressement à terme et l'entrée dans les Communautés européennes. Appareils fiscal et statistique sont douteux ; les régimes fonciers et civils encouragent l'émigration autant que l'émiettement des parcelles agricoles ; l'économie intérieure du pays est encore peu monétaire et ne connaît que thésaurisation ou surconsommation ; les recettes de l'émigration sont pour l'essentiel employées à la consommation ou à un urbanisme sauvage ; surtout, l'Etat n'a pas de fonction publique statutaire et l'administration consiste en quelques cabinets ministériels, offices *ad hoc* et un ou deux îlots autour d'un directeur général. Le Portugal n'a pas l'organigramme de ses nationalisations, ni le personnel pour les gérer.

Ainsi, le tempérament portugais, pacifique, introverti, secrètement hédoniste, jouissant de sa frugalité autant que des impasses de son histoire, se trouve à l'an V de sa révolution autant handicapé pour se décider et se définir que favorisé des dieux pour continuer de subsister tel que sur ce petit territoire — vaste par son absence de communications intérieures, — à cultiver une identité nationale tenace et d'une homogénéité rare en Europe. Frugalité et cohésion qui sont décisives en période de récession mondiale, et vont sans doute permettre d'attendre encore plusieurs années la mise au point des institutions politiques et administratives.

PORTRAIT

Un nationaliste pointilleux

« *Je suis un timide* », déclare volontiers le général Antonio Ramalho Eanes aux visiteurs qu'il reçoit avec une courtoisie raffinée dans son bureau étroit aux sombres boiseries du palais de Belem. Et il ajoute, sans sourire : « *C'est la raison pour laquelle je préfère travailler dans la discrétion...* »

Avec son visage étroit, aigu et pâle, son expression concentrée, méditative, son masque impénétrable, son regard attentif derrière des lunettes à très fine monture, le chef de l'Etat portugais dégage au premier abord une impression de sérieux, de froideur contrôlée. Mais la chaleur qui éclaire et tempère le regard interrogateur n'est pas absente de ce personnage qui déroute encore ses compatriotes un peu plus de trois ans après son accession à la présidence de la République. Que veut-il exactement ? Que pense-t-il ?

Il sait en tout cas écouter, s'informer. Il a, de toute évidence, une passion de connaître, de savoir, de progresser. Pour répondre aux questions, il ouvre ses dossiers, consulte ses chiffres, fait presque un cours sur la réforme agraire, les relations avec le monde du travail — un sujet qui le préoccupe particulièrement — l'instabilité politique, dont il a tendance à rejeter la faute sur les formations parlementaires et l e u r s dirigeants. Ce jeune chef d'Etat, poussé au tout premier plan presque malgré lui au sortir des années chaudes de la révolution d'avril 1974, a beaucoup appris en trois ans. Mais on le devine prêt à retourner sur les bancs de l'Université. Jeune officier, il avait déjà, pour mieux assurer une carrière, qui lui apparaissait alors comme la seule promotion sociale possible, suivi des cours à la faculté de droit de L i s b o n n e. L'étudiant, au meilleur sens du terme, est resté vivant chez le général Eanes.

Installé à Belem, il n'a pas, depuis trois ans, abusé du bain de foule, de la tournée des popotes — encore qu'il ait fait une timide tentative dans cette direction il y a deux ans, — et de l'allocution radiotélévisée. Et c'est presque un événement à Lisbonne que le chef de l'Etat se soit prononcé publiquement à trois reprises au cours des six derniers mois. Il préfère, c'est certain, les bureaux silencieux de la présidence ou des états-majors. Ce n'est pas un orateur, et les clameurs des foules ne l'attirent pas. Il se livre mieux en privé, en petit comité, avec quelques amis choisis, dans la discrétion de la confidence à mi-voix.

Discrétion, réserve...

Discrétion, réserve, goût de la solitude et de l'étude, sens élevé de l'Etat, de l'efficacité, refus de la démagogie et du verbe pour le verbe : on songe — un peu — en le voyant au Dr Salazar, qui professait, lui aussi, le respect des vertus les plus hautes, la pureté, l'abnégation, la simplicité spartiate. Mais quel abîme bien sûr entre l'ancien professeur de l'université de Coïmbre, qui a fini avec ses règles de stricte orthodoxie à enfermer le Portugal dans un carcan d'immobilisme, et ce militaire glacial qui ne rêve pour son pays que progrès, mieux-être, adaptation à l'Europe et justice sociale authentique !

Ses proches le dépeignent comme foncièrement « austère » et sincèrement « démocrate ». Et il est vrai qu'il n'a pas — comme nombre de ses adversaires politiques de gauche puis de droite l'en ont accusé ou au moins soupçonné, — franchi le Rubicon. Il affirme à tout propos, et souvent avec une violence qui traduit l'irritation, son respect rigoureux de la Constitution. Sa meilleure défense est qu'il a été attaqué de tous côtés et de manière contradictoire. Les communistes, avec retenue, et les socialistes, avec virulence, au lendemain du limogeage de M. Mario Soares comme chef de gouvernement, ont laissé entendre qu'il avait des ambitions « présidentielles » et le nom de Pinochet a même été prononcé. Ce sont aujourd'hui les dirigeants de la droite, sociaux-démocrates de Sa Carneiro en tête, suivis des hommes du Centre démocratique et social de M. Freitas do Amaral, qui lui font le même reproche. A cette question : *souhaitez-vous un régime présidentiel à la française*, il a répondu nettement à plusieurs reprises, notamment lors de son voyage aux Etats-Unis, en mai 1978. « *Le Portugal n'est pas la France, et je ne suis pas le général de Gaulle...* »

Un homme d'ordre

Sans doute. Mais il vise pourtant la présidence à l'issue de la campagne qui s'esquisse et qui s'achèvera par l'élection décisive de 1981. En 1976, il était le candidat soutenu par les formations les plus importantes et il a obtenu 62 % des suffrages. Sa cote de popularité a été au plus haut en 1977 avant la rupture avec les dirigeants socialistes. Aujourd'hui, ses rapports sont redevenus bons avec les amis de M. Mario Soares. Ils se sont, en revanche, gâtés avec ceux de M. Freitas do Amaral sur qui il fondait les plus grandes espérances en 1977. Ces aller et retour, ces humeurs, ces variations « à la portugaise », ces alliances et ces amitiés qui se nouent et se dénouent ne sont pas l'essentiel. Elles ne sont que le reflet des luttes politiques du Parlement et des rivalités changeantes entre dirigeants civils ayant émergé du processus révolutionnaire.

Paradoxalement, ses relations personnelles sont particulièrement bonnes avec M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste. Elles sont bonnes aussi avec les hommes de l'appareil du P.C.P. « *Malheureusement pour moi*, a-t-il confié un jour devant les membres du Conseil de la révolution, *mais c'est un fait... C'est avec Cunhal que je m'entends le mieux...* » Comment s'en étonner ? Homme d'ordre obsédé par l'efficacité et la rigueur, le général Eanes retrouve peut-être, dans un parti dont il rejette absolument la philosophie, ce qu'il aimerait découvrir chez les dirigeants — avec lesquels il n'est guère tendre, — des formations politiques « bourgeoises ».

Est-il allé au-delà des strictes prérogatives que la Constitution lui accorde ? Sans doute, à s'en tenir à la lettre, tout particulièrement en ce qui concerne la désignation d'un premier ministre « *en tenant compte du véritable rapport de forces politiques et parlementaires* ». Il n'a pas toujours « consulté » au sens strict du terme, et la gauche lui a vivement reproché ce comportement. Il a désigné des « conseillers » de la présidence, mis en place des hommes de sa « confiance » au premier rang et dans certains postes-clés. Il envisageait dès 1977, alors que la crise « permanente » qui n'est pas terminée s'esquissait, de mettre tout son poids dans la balance et sa fonction en jeu. Force est de constater qu'il ne l'a pas fait, pas encore.

« *C'est un humaniste, avant tout...* », disent ses proches. Militaire soucieux de mettre un terme aux « excès » et aux « dérapages » d'une révolution d'avril à laquelle il a participé, au début, d'un peu loin, exécuteur de la « remise en ordre » de novembre 1975, politicien ambitieux mais réaliste, conscient de ses limites et des vrais rapports de forces, le général Eanes est d'abord un nationaliste pointilleux, un conservateur modéré, un homme d'ordre soucieux de progrès, de mesure et de raison...

MARCEL NIEDERGANG.

EUROPE

Belgique

M. Vanden Boeynants va quitter le gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. — Remaniement ministériel « technique » et limité, ou véritable crise gouvernementale ? La Belgique, une fois de plus, traverse une période politique difficile. L'élection, lundi 8 octobre, du ministre de la défense nationale, M. Paul Vanden Boeynants, à la présidence du parti social-chrétien, a en tout cas rendu nécessaire de remanier le cabinet. Mais les socialistes envisagent, de *leur côté, de se retirer de la* coalition dès la semaine prochaine, et le Front des francophones (F.D.F.) bruxellois menace d'en faire autant.

M. Vanden Boeynants, qui cumule le portefeuille de la défense avec les fonctions de vice-premier ministre, a été élu à la présidence du P.S.C. par 65,62 % des mandats contre 34,4 % à son jeune chef de cabinet, M. Gérard Deprez. Agé de soixante ans, M. Vanden Boeynants est député de Bruxelles depuis 1947. Ministre des classes moyennes en 1958, il a été élu une première fois à la présidence du P.S.C. en 1961, puis a occupé à de nombreuses reprises d'importantes fonctions gouvernementales. Au lendemain des élections de décembre 1978, la crise étant pratiquement insoluble, le roi l'avait chargé de former le gouvernement. Ayant réussi, M. Vanden Boeynants « passa la main » à M. Martens, *président des sociaux-chrétiens* flamands (C.V.P.). Il sera probablement remplacé à la défense nationale par le député bruxellois, M. José Desmarets, également P.S.C., mais il faudra une autre personnalité pour reprendre la fonction de vice-premier ministre. On cite plusieurs noms, et notamment celui de M. Nothomb, président actuel de la Chambre. L'opération étant délicate, les sociaux-chrétiens semblent décidés à ne pas la précipiter et à attendre le congrès socialiste de dimanche prochain. — P. de V.

Islande

Les sociaux-démocrates se retirent du gouvernement centre-gauche qu'ils dirigeaient

De notre correspondant

Reykjavik. — Le gouvernement centre-gauche n'aura été au pouvoir qu'un peu plus d'un an. A la demande de son groupe parlementaire, le comité directeur du parti social-démocrate a décidé le lundi 9 octobre de se retirer de la coalition. Des élections anticipées semblent inévitables. On saura dans quelques jours si elles auront lieu immédiatement ou seulement à la fin de décembre, après la session d'automne du Parlement qui s'ouvrira mercredi.

Formé en septembre *1978* après plusieurs tentatives infructueuses, le gouvernement de M. Olafur Johannesson n'a jamais eu de cohérence réelle. Les sociaux-démocrates, élus grâce à une partie de l'électorat *modéré*, attendaient depuis longtemps le moment opportun de quitter le gouvernement : alors qu'agrariens du parti du progrès et socialistes de gauche de l'alliance du peuple mettaient l'accent sur le développement des ressources et l'amélioration des conditions sociales, les sociaux-démocrates ne voulaient rien entreprendre qui *puisse raviver l'inflation.*

Celle-ci, qui progressait aux environs de 40 % en septembre dernier, pourrait atteindre pour l'ensemble de l'année 1979 le chiffre record de 50 à 55 %. L'augmentation du prix du pétrole y est sans doute pour quelque chose. Mais les progrès de l'inflation sont dus avant tout à l'application de deux politiques contradictoires : une politique d'augmentation des revenus salariaux, concession aux syndicats, et une politique de retour à l'orthodoxie financière, concession aux sociaux-démocrates, caractérisée entre autres par un relèvement massif des taux d'intérêt bancaires.

Le gouvernement de centre-gauche islandais a également souffert du glissement à droite qui semble actuellement se produire en Scandinavie. Ce ministère n'a pas bénéficié, comme le précédent gouvernement de gauche de M. Johannesson, de la traditionnelle réserve d'idées nouvelles, de lois, de réformes sociales, en provenance des pays sociaux-démocrates nordiques. La source, cette fois, semblait en partie tarie.

Le gouvernement manquait de grand dessein. La question de la base américaine de Keflavik avait, d'un commun accord, été d'emblée mise entre parenthèses. C'était aussi la première fois que l'Islande, enfin maîtresse de ses eaux, n'était pas en conflit avec la flotte de pêche anglaise. Les partenaires au pouvoir, privés de ce qui constituait la traditionnelle cohésion des *gouvernements* précédents, pouvaient étaler leurs divisions.

GÉRARD LEMARQUIS.

Italie

M. Giorgio Almirante est réélu secrétaire général du M.S.I.

De notre correspondant

Rome. — L'extrême droite italienne ne parvient toujours pas à sortir de son ghetto. Divisée et en grande partie discréditée, elle semble tourner sur elle-même sans avoir de prise sur les événements. On en a eu une nouvelle preuve à Naples du 5 au 7 octobre, lors du douzième congrès du Mouvement social italien (M.S.I.), dont M. Giorgio Almirante a été réélu secrétaire général à une large majorité.

Ce congrès s'est ouvert sur un constat de victoire. Le M.S.I. n'a-t-il pas presque doublé le nombre de ses députés aux dernières élections ? Il était cependant difficile à M. Almirante de trop s'étendre sur ce point. En juin, la « droite nationale » n'a fait que « récupérer » — d'ailleurs incomplètement — la scission avortée d'un groupe de ses parlementaires. Avec 5,3 % des suffrages exprimés contre 6,1 % en 1976 et 8,7 % en 1973, le M.S.I. est quasiment revenu à son niveau des années 50, se montrant toujours incapable de « gérer » près de deux millions de voix.

Les amis de M. Almirante avaient pourtant le champ libre de 1976 à 1979. Hormis une frange d'extrême gauche, ils étaient les seuls à s'opposer à la politique d'union nationale. Beaucoup de très jeunes gens frappaient à leur porte et se montraient prêts à *tout — même à des attentats* — pour contrer le « régime démo-communiste ». L'échec de cette opposition ne peut être attribué au boycottage de la presse italienne. Un parti entreprenant, décidé à casser le jeu et à se faire entendre, finit par occuper le devant de la scène, comme l'ont montré les radicaux de M. Pannella. Mais le M.S.I. était englué dans ses contradictions avec un groupe modéré, désireux de se rapprocher de la démocratie chrétienne, un clan de « durs » sans scrupules et une série de rescapés du fascisme qui ne savent plus à quel saint se vouer.

Les modérés ont fait scission à la fin de 1976, faisant basculer le M.S.I. un peu plus à droite. On a vu alors M. Almirante hausser le ton. Et crier si fort qu'il a fini par doubler son éternel concurrent, M. Pino Rauti, ex-fondateur du groupe activiste Ordre nouveau.

Le congrès de Naples a été entièrement dominé par l'affrontement entre ces deux hommes. Leurs thèses sont très proches. Ils préconisent l'un et l'autre un régime présidentiel et un retour au corporatisme. On dit que M. Almirante ne s'oppose qu'aux institutions et réclame *« une seconde République »*. M. Rauti, pour sa part, s'en prend à la société capitaliste elle-même. Ce journaliste de cinquante-trois ans, n'accepte d'être *« viscéralement anticommuniste »* à la manière de son adversaire que dans la mesure où il est *« viscéralement anticapitaliste »*. Selon lui, c'est au *« système »* qu'on doit s'attaquer en priorité, car le marxisme est en crise. Toute attaque contre *« les rouges »* ne peut que renforcer ceux-ci. M. Rauti estime donc que *le M.S.I. doit sortir de sa tour* d'ivoire, ne pas laisser à la gauche le monopole de certaines batailles comme l'écologie et trouver *« un nouvel espace »* politique en abandonnant son étiquette de droite.

Il n'en fallait pas davantage pour que M. Almirante crie à la trahison. S'opposant au *« fascisme rouge »*, se référant explicitement à la République de Salo, le secrétaire général a rappelé le credo du M.S.I. : *« Nous sommes l'alternative au système ; nous sommes l'idée corporative, nous sommes la droite nationale. »*

Dans une ambiance tendue et *parfois* survoltée, le secrétaire général a été réélu par 72 % des mandats contre 23 % à M. Rauti. Le président du parti, M. Pino Romualdi, a été également confirmé. Mais il a surpris tout le monde en démissionnant aussitôt après le vote, la majorité obtenue (un peu plus de 50 %) ne lui suffisant pas.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

L'ETA MULTIPLIE LES ACTIONS TERRORISTES

(De notre correspondant.)

Madrid. — L'ETA semble s'affoler à l'approche du référendum du 25 octobre sur l'autonomie basque. C'est du moins la conclu*sion qu'on peut tirer* du carnage que les séparatistes ont fait le lundi 8 octobre dans une cafétéria de Saint-Sébastien. Décidés à tuer des policiers coûte que coûte, ils ont tiré sans se préoccuper de savoir *si* des citoyens ordinaires pouvaient être atteints. C'est ce qui s'est produit.

A l'heure du *déjeuner*, trois individus sont entrés dans l'établissement, situé dans le quartier de Loyal. Ils ont *lâché* plusieurs rafales de mitraillette en direction de policiers nationaux (nouveau nom des policiers armés). Onze personnes ont été blessées, dont *trois ouvriers d'un chantier* proche. Trois policiers sont dans un état grave.

D'autre part, le chef de la brigade criminelle de Pampelune, M. Carlos Sanz, a été tué lundi après-midi alors qu'il regagnait son domicile. Il y a deux ans, l'ETA avait assassiné le chef de la police nationale de la capitale de la Navarre, le commandant Joaquin Imaz. — C. V.

Danemark

Pour grève sauvage

LE SYNDICAT DES TRANSPORTS EN COMMUN EST CONDAMNÉ A UNE FORTE AMENDE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le tribunal danois des prud'hommes a condamné le syndicat des transports en commun (le T.O.) à la plus forte amende qu'il ait jamais *infligée pour un « conflit illégal »* : 1 million de couronnes (environ 800 000 francs). Les juges ont estimé que le syndicat n'avait pas fait suffisamment d'efforts pour empêcher et ensuite arrêter une grève sauvage des chauffeurs d'autobus de Copenhague, qui, en avril dernier, avait duré plusieurs jours, paralysant à peu près totalement les lignes d'autobus.

De plus, les chauffeurs qui ont fait partie des piquets de grève chargés de bloquer les dépôts devront payer une amende d'un montant de 13,50 couronnes *(10 francs) multiplié par le nombre d'heures qu'a duré le conflit* sur leurs lignes.

Parmi les chauffeurs condamnés, se trouve M. Peter Kvist Joergensen, le fils du premier ministre social-démocrate démissionnaire depuis le 28 septembre. Cet homme, âgé de vingt-neuf ans, attire en ce moment l'attention de l'opinion pour d'autres raisons : il est l'un des quarante-quatre candidats que le petit parti d'extrême gauche de tendance maoïste, le KAP, présente aux élections législatives anticipées du 23 octobre. Il milite depuis quatre ans dans les rangs de ceux qu'on appelle ici les « Chinois », et s'est déclaré prêt à démontrer que la social-démocratie *« n'a rien à voir avec le véritable socialisme »*.

CAMILLE OLSEN.

EUROPE

Grande-Bretagne

Cinq mois après la victoire électorale de Mme Thatcher

La conférence du parti conservateur s'ouvre à Blackpool dans une atmosphère de fête

De notre envoyé spécial

Blackpool. — A l'exception du débat sur la Rhodésie-Zimbabwe, aucune controverse majeure ne devrait altérer l'atmoshpère de fête dans laquelle s'est ouverte mardi 9 octobre la conférence annuelle (congrès) des conservateurs. Mme Thatcher peut examiner avec une satisfaction relative les derniers sondages, notamment celui qui, dans un journal conservateur, indique une nette amélioration de sa cote personnelle. Celle-ci contraste avec le scepticisme affiché par l'opinion vis-à-vis des membes du *gouvernement* : *Mme Thatcher* est apparemment plus populaire que ses ministres.

La conférence s'annonce calme. D'abord parce que, en règle générale, l'état-major du parti n'a pas de mal à contrôler les militants, dociles et disciplinés. Mais surtout parce que cette année les troupes conservatrices ont en Mme Thatcher un dirigeant qui leur est beaucoup plus proche que ses prédécesseurs. Le contraste était grand jadis entre les dirigeants, aristocrates et grands bourgeois d'esprit libéral, poursuivant une politique du « milieu de la route », à la recherche du consensus, et les activistes du parti, issus de la moyenne et de la petite bourgeoisie, animés par un certain poujadisme parfois teinté de racisme.

L'appui des militants

Le congrès annuel permettait à ces éléments de se défouler, de condamner le laxisme, les syndicats ; de protester contre la fiscalité écrasante ; de demander une répression plus sévère des délinquants (y compris par les châtiments corporels et, bien entendu, le rétablissement de la peine de mort.

Cette année, il s'agit essentiellement de célébrer la victoire. Mme Thatcher ayant déplacé le centre de gravité du parti nettement vers la droite, les militants *se sentent beaucoup mieux repré*sentés par leur chef.

Ainsi, à la différence de M. Callaghan, chez les travaillistes, Mme Thatcher s'appuiera sur les militants de base et sur le congrès de son parti pour surmonter les hésitations, les réticences de certains de ses ministres et les entraîner plus résolument *sur* la voie de ce qu'elle *appelle une « révolution »*, et *ses* adversaires une... contre-révolution. Dans une interview donnée au nouvel hebdomadaire *Now*, elle a déclaré n'avoir jamais fait machine arrière.

En réalité Mme Thatcher est beaucoup plus pragmatique qu'elle ne le laisse entendre, et a déjà accepté un certain nombre d'ac*commodements avec ses grands* principes. Elle a défié les lois du marché en s'opposant à l'augmen*tation des prêts hypothécaires* et du prix du gaz ; elle a reculé devant la rébellion des députés sur la question de l'indemnité parlementaire ; et surtout, sous la pression de lord Carrington, elle a modifié sa position sur le problème rhodésien, ce qui a assuré le succès de la conférence du Commonwealth l'été dernier.

Mais ces ajustements ne la détournent pas de ses objectifs, et elle attend de pied ferme un « *hiver social difficile* ». Elle paraît décidée, en tout cas, à démentir les prévisions pessimistes : les Cassandre de la politique et de l'économie estimant que, comme M. Heath en 1974, elle sera obligée de faire demi-tour, ou, plus probablement, d'atténuer très fortement sa rigoureuse politique monétariste.

Dans l'immédiat, sa personnalité et son style de gouvernement dominent la vie politique. Cette *femme de conviction* ne laisse pas le public indifférent, provoquant soit l'admiration souvent béate, soit l'hostilité. Personne ne conteste son emprise sur ses collègues et sur les hauts fonctionnaires avec lesquels elle est, dit-on, péremptoire. Certains de ses collaborateurs reçoivent en retour leurs mémorandums annotés dans la marge de commentaires peu flatteurs. D'où son surnom de « *directrice d'école* », s'ajoutant à ceux de « *dame de fer* », d'« *Attila* » ou encore de « *reine Maggy* »...

HENRI PIERRE.



LES MESURES PRISES A L'ENCONTRE DU DRAMATURGE TCHÉCOSLOVAQUE

«L'affaire Kohout» provoque une crise entre Vienne et Prague

L'« affaire Kohout » a pris brusquement, le *lundi 8 octobre*, les *allures* d'une crise dans les relations entre la Tchécoslovaquie et l'Autriche. L'information annonçant *la décision* de *autorités* de Prague de priver l'écrivain Pavel Kohout de sa citoyenneté tchécoslovaque (nos dernières éditions du 9 octobre) contient des menaces si grossières envers l'Autriche, pays hôte du dramaturge, qu'elles *ont provoqué une réaction très vive du* chancelier Kreisky.

Après cet échange de propos aigres, *les relations* entre Vienne et Prague, qui suivaient depuis environ un an une courbe ascendante, risquent fort de connaître, comme cela a souvent été le cas dans le passé, une période de froid.

A Paris, « l'Humanité » annonce l'affaire *et relève que l'écrivain* « *désirait* retourner dans son pays » et que les autorités de Prague lui reprochent « plusieurs déclarations et des « contacts » avec des émigrés vivant à Vienne ». « L'Humanité » ajoute : « Quels que soient ces griefs, on ne peut que désapprouver le recours à de telles mesures. »

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — *C'est* peu après 11 heures, lundi matin, que Pavel Kohout et sa femme Jelena se *sont présentés à l'ambassade de* leur pays à Vienne pour obtenir les explications qui leur avaient été refusées jeudi lorsqu'ils avaient été refoulés à la frontière tchécoslovaque. Une demi-heure plus tard, le couple ressortait du bâtiment, et l'écrivain annonçait aux journalistes que, aux termes d'une décision du mi*nistère de l'intérieur* tchécoslovaque datée du 1er octobre, il était déchu de sa citoyenneté.

Enumérant les raisons qui, aux yeux des autorités de Prague, justifient la mesure frappant l'écrivain contestataire et signataire de la *Charte 77*, un document diffusé par l'ambassade indique que, dès son départ de Tchécoslovaquie, le *28 octobre 1978, Pavel* Kohout « *s'est engagé activement dans les menées anti-tchécoslovaques* ». A l'appui de cette affirmation, le texte fait état de contacts pris par l'écrivain à Vienne avec M. Zdenek Mlynar, ancien dirigeant du printemps de Prague, qui vit en exil en Autriche depuis le mois de juin 1977, et M. Premysl Janyr, ancien dirigeant social-démocrate tchèque qui fut emprisonné dans les années 50. M. Kohout aurait décidé avec ses deux interlocuteurs de « *mener des actions coordonnées et d'établir une coopération avec les forces hostiles des émigrés tchécoslovaques* ».

Toujours selon ce texte, M. Kohout aurait annoncé en décembre 1978 à M. Dieter Lattmann, écrivain et ancien député social-démocrate ouest-allemand, son intention, après son retour à Prague, d'assurer la liaison « *entre l'opposition à l'étranger et celle dans le pays* » ainsi que sa volonté de « *devenir le porte-parole des forces ennemies* ». Il est enfin question d'interviews données par *M. Kohout à la B.B.C.*, à la Voix de l'Amérique et à la télévision autrichienne, ainsi que du dernier livre publié par l'écrivain en Allemagne fédérale, *la Femme bourreau*, ouvrage qui est qualifié de « *vulgaire pamphlet anti-tchécoslovaque* ».

Des sociaux-démocrates mis en cause

Ce qui frappe, dans cette première partie du document, c'est, d'une part, le caractère vague et plutôt fantaisiste des accusations portées. Il est fait allusion à des interviews, *mais leur contenu*, qui pourrait éventuellement étayer l'accusation d'activités anti-tchécoslovaques, n'est pas cité. Et pour cause, M. Kohout, conformément à ce qu'il avait annoncé dès son arrivée en Autriche il y a un an, s'est soigneusement abstenu de déclarations politiques qui auraient pu, pensait-il, mettre en danger son retour dans son pays. Quant à vouloir faire de l'écrivain le porte-parole unique de l'*opposition*, c'est ignorer délibérément, pour les besoins de la cause, que cette opposition n'est pas monolithique et pourrait difficilement être coiffée par une personnalité dont les ambitions sont aujourd'hui d'ordre beaucoup plus littéraire que politique.

D'autre part, on ne peut que remarquer que les personnes citées en rapport avec cette affaire sont des membres connus de partis sociaux-démocrates (MM. Janyr et Lattmann) ou entretenant de bons rapports avec l'Internationale socialiste (M. Mlynar). Or, la semaine dernière, la police de Prague arrêtait en pleine rue un autre ancien dirigeant social-démocrate, M. Rudolf Battek, et l'inculpait d'activité subversive, entre autres, parce qu'il était porteur d'exemplaires d'une revue du S.P.D. ouest-allemand, le parti de M. Willy Brandt (1). Intervenant quelques *jours après la réception* d'une délégation de l'Internationale socialiste par M. Brejnev, ces faits amènent à s'interroger : la coopération qui est pratiquée à Moscou avec les sociaux-démocrates est-elle passible de prison à Prague ?

La deuxième partie du document n'est pas moins étonnante. D'une façon tout à fait inattendue, ses auteurs se livrent à une mise en garde à l'Autriche qui surprend de la part de représentants d'un pays si attaché à plaider le principe de la non-ingérence. Il y est dit textuellement : « *L'intelligence politique ne réside pas dans le soutien à d'anciens communistes gauchistes, qui essaient aujourd'hui de guérir leur complexe d'infériorité avec de l'argent de l'OTAN, mais dans la capacité de mener une politique de bon voisinage et de non-immixtion.* » Le texte poursuit : « *L'Autriche, maintenant et à l'avenir, a et aura davantage besoin de la Tchécoslovaquie que l'inverse n'est vrai. L'Autriche a besoin de l'amitié de la Tchécoslovaquie pour des raisons économiques, politiques et stratégiques. Mettre cela en jeu dans l'intérêt d'activités subversives et en agissant à l'encontre des intérêts nationaux tchécoslovaques devrait donner à penser.* »

Répondant du tac au tac à ces menaces à peine voilées, M. Kreisky a déclaré que cette lettre constituait à ses yeux « *un mélange d'ignorance, de naïveté et d'arrogance* ». Faisant valoir que l'Autriche avait l'habitude, *dans ses relations* avec les autres Etats, de respecter les principes d'égalité et de courtoisie, le dirigeant socialiste a ajouté qu'« *il ne pouvait pas croire qu'un tel écrit avait été rédigé par les représentants diplomatiques d'un Etat* ». M. Pahr, le ministre autrichien des affaires étrangères, a donné l'ordre à l'ambassade d'Autriche à Prague de demander au gouvernement tchécoslovaque si celui s'identifiait à ce texte « *incroyable* ». Si tel devait être le cas, on ne cache pas à Vienne dans l'entourage du chancelier que ce document ne pourrait être que rejeté.

MANUEL LUCBERT.

(1) M. Brandt a demandé à Bonn aux autorités tchécoslovaques de revenir sur leur décision, car il s'agit d'« *un acte d'arbitraire étatique, signe d'une faiblesse politique* », et qui « *contredit la politique de détente et les déclarations faites à Bonn au début de l'année par M. Husak, chef de l'Etat tchécoslovaque* ».

Pour protester contre les procès d'opinion

DES INTELLECTUELS COMMUNISTES VONT ENVOYER une délégation à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris

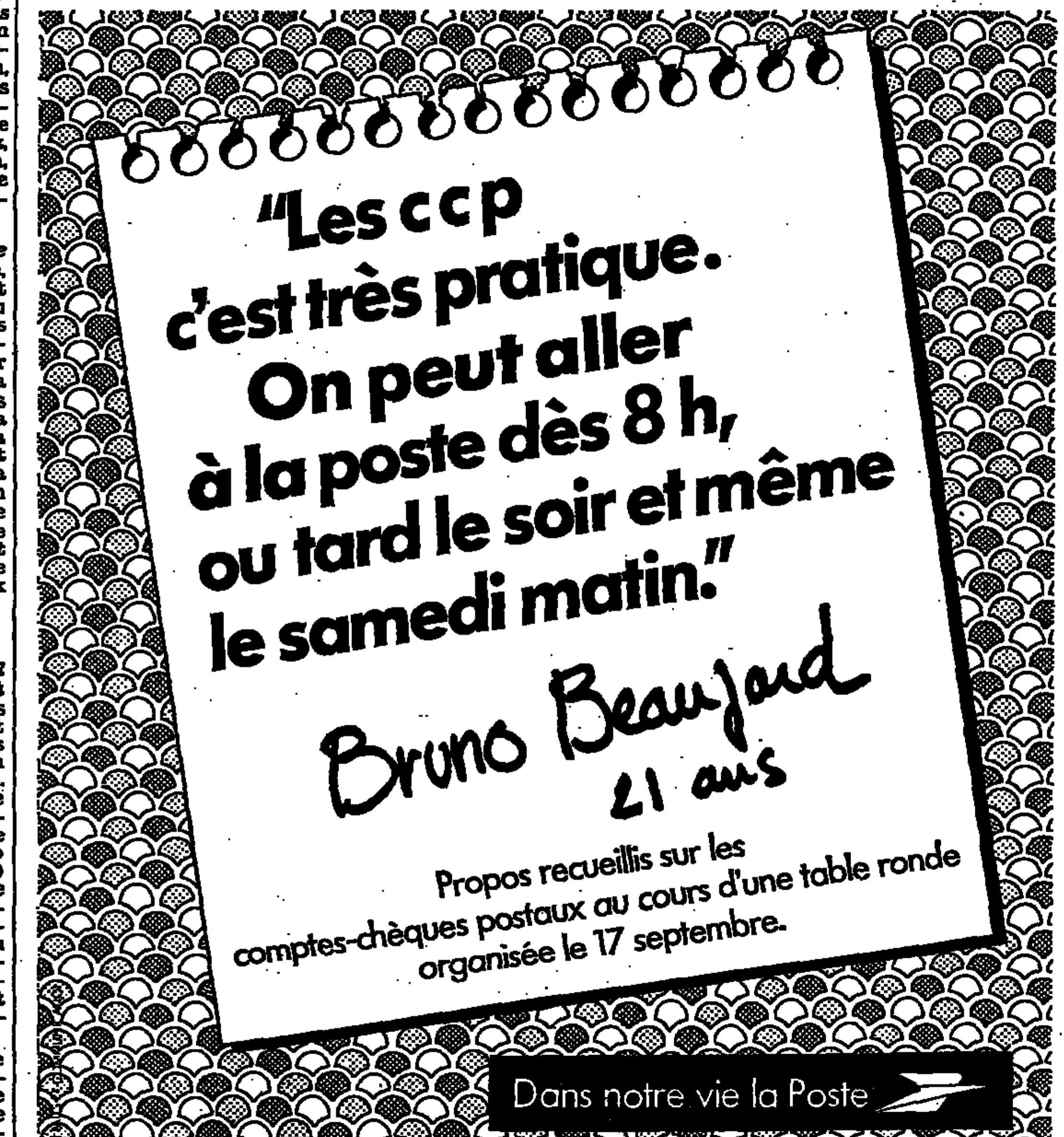
L'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Paris n'ayant pas répondu à une demande d'audience qui lui avait été adressée le 17 septembre, des intellectuels communistes ont décidé d'envoyer une délégation à l'ambassade, le mercredi 10 octobre, à 10 h. 30.

Ces intellectuels, au nombre de cent quarante et un, ont signé un appel contre les procès d'opinion en Tchécoslovaquie. Parmi les signataires, on relève les noms de MM. Etienne Balibar, philosophe ; Marcel Bluwal, réalisateur de *télévision* ; Louis Daquin, metteur en scène ; Jean Elleinstein, historien ; Jean Ferrat, *artiste* ; André Fougeron, peintre ; les écrivains Gilles Perrault, Vladimir Pozner et Roland Rappraport, avocat ; le metteur en scène Antoine Vitez, ainsi que Jean et Nina Kehayan, Lise et Arthur London Mme Christine Buci-Glucksman, philosophe.

● *La Fédération internationale des droits de l'homme* a indiqué, à son siège parisien, qu'elle avait reçu une *demande de la part du* VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies) de Tchécoslovaquie, pour devenir la section tchèque de la Fédération internationale des droits de l'homme. Le VONS a été fondé en mai 1978, et la plupart de ses membres sont signataires de la Charte 77. La F.I.D.H. rappelle à cette occasion les nombreuses démarches qu'elle a faites en faveur des droits de l'homme en Tchécoslovaquie, et rappelle son inquiétude en ce domaine à la veille de nouveaux procès.

● *Un colloque international d'histoire médiévale, consacré à Jeanne d'Arc* et aux problèmes militaires de son temps, s'est ouvert lundi 8 octobre à Orléans sans la présence de l'historien soviétique, M. Vladimir Raytsès. Les organisateurs du colloque avaient été informés par l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris que M. Raytsès « *ne pouvait venir* » (*le Monde* daté 7-8 octobre 1979) et ont regretté son absence. Le second spécialiste soviétique attendu, le professeur Anatole Levandovski, a bien participé au *début des travaux*. Il nous a déclaré qu'habitant Moscou, il ignorait les difficultés qui avaient pu retenir M. Raytsès à Leningrad.

La fédération départementale du parti socialiste vient de rendre publique une lettre qu'elle a adressée à l'ambassade de l'U.R.S.S. à Paris pour lui demander les raisons de l'absence du professeur. — *(Corresp.)*





EUROPE

POINT DE VUE

Risquer l'Europe franco-allemande

par ALEXANDRE SANGUINETTI (*)

Il n'était en rien surprenant de voir deux députés à l'Assemblée des Communautés européennes, l'un conservateur britannique, l'autre démocrate chrétien allemand, à peine élus, soulever d'entrée de jeu la question de la *défense européenne*. Ils l'ont fait, bien entendu, par le biais des industries européennes d'armement, qu'ils voudraient harmoniser avec l'OTAN. Une des conséquences en serait la fin des accords bilatéraux passés entre la France et certaines nations européennes pour la fabrication de matériels et la mainmise définitive de l'OTAN, *c'est-à-dire du Pentagone*, sur l'ensemble des armements de l'Europe occidentale.

La démarche des deux députés, immédiatement appuyés par leurs collègues *européens*, à l'exception de la majorité des Français, et le vote qui a suivi étaient parfaitement cohérents. Toutes les *nations* de la *C.E.E., dont l'Assemblée de Strasbourg* constitue la représentation, appartiennent à l'OTAN, sauf la France. Elles ne peuvent que vouloir, dans *la philosophie* de *renoncement politique* qui est la leur, nous voir les rejoindre.

Notre comportement trouble leur bonne conscience. Et elles sont réconfortées par l'appui qu'elles reçoivent d'une minorité de députés français à leur Assemblée commune. Tant que le gouvernement français *reste fidèle à ses déclarations* et à sa parole, *il reste maître* de la défense de la France et le Parlement avec lui, et les grandes manœuvres de l'Assemblée *européenne sont* sans *réelle* importance. Seulement il aura, comme nous sommes nombreux à l'avoir *prédit, compliqué à plaisir* ses problèmes et sa politique.

Prétendant vouloir construire une Europe confédérale, il a accepté qu'elle se dote d'institutions fédérales. L'Assemblée des Communautés européennes a, certes, des compétences définies par le traité de Rome. *On voit le cas qu'elle en fait dès* le départ.

Comment en serait-il autrement ? L'élection au suffrage universel lui confère une légitimité dont elle entend se servir pour augmenter ses pouvoirs et assumer un rôle politique. Elle y est encouragée par sa présidente même — et par les élus français de la liste U.D.F., — qui, au *nom de la démocratie et de la loi du* nombre, s'estime incapable de lui rappeler qu'elle outrepasse le traité, qu'elle fait fi de ses compétences limitées par son *texte*, et qu'elle se *comporte en « parlement ». Elle en* est elle-même si convaincue qu'elle décerne ce titre à l'Assemblée qu'elle préside, donc *cette* fonction, dans chacun de ses propos.

Il y a là de quoi rendre perplexe quant aux intentions véritables du gouvernement, lorsque l'on sait les liens qui *existent* entre le *pouvoir* et la présidente de l'Assemblée. Mais il est normal que le comportement de cette Assemblée s'inspire *de la loi du nombre que toute* élection au suffrage universel suppose. C'est la fin de la règle de l'unanimité *acceptée par les Européens en 1962 par* ce que l'on a appelé le compromis de Luxembourg. La présence des Britanniques ne peut désormais qu'accentuer ce fait. Nous *irons* ainsi de compromis en conflits pour avoir nous-mêmes monté le piège et nous céderons ou nous casserons.

Si, au moins, *nous* étions face à l'Europe ! Il *n'*est pas de *pire* mensonge que d'appeler ainsi la Communauté des Neuf, alors que l'Europe n'est qu'une expression géographique qui *réunit* les peuples qui vont de la République de Grande Russie à l'Atlantique et à la Méditerranée.

L'aile américaine

La Communauté européenne est celle des pays réfugiés sous l'aile américaine, qui ont tissé avec les Etats-Unis, par leurs intérêts économiques et financiers, leur paresse, leur lâcheté, la peur, leur incapacité à concevoir un autre mode de vie que celui d'outre-Atlantique, des liens qu'en aucun cas ils ne veulent rompre et qui sont de dépendance. La France y échappe encore par certains aspects de sa politique, parce qu'elle est la seule à avoir encore une politique, mais pour combien de temps ?

La mainmise politique des Etats-Unis sur l'Europe est obtenue par le chantage à la sécurité, parce que les Européens sont devenus des objets de l'histoire des deux côtés du rideau de fer. Seule, la France, et encore, veut être un exemple.

Et si tout cela prouvait qu'il n'y a pas d'Europe et qu'il ne peut pas y en avoir, de la façon dont nous prétendons la faire ?

L'Europe ne pourrait se créer que par une puissance dominante, acceptée *par* les autres, comme c'est la règle en histoire. Une puissance dominante européenne n'existe pas. C'est pourquoi les *Etats-Unis d'une* part, les Soviétiques de l'autre, remplissent ce rôle. Nous sommes les cités grecques soumises au Macédonien, en attendant le Romain, parce que Sparte et Athènes se sont déchirées d'abord, et qu'aucune n'a pu fédérer la Grèce.

Beaucoup se voileront la face en lisant ces lignes. Comment accepter *une telle idée* dans l'Europe d'aujourd'hui vouée à l'égalité et à la *démocratie ?* Parce que nous l'acceptons tous les jours depuis 1945 de la part de puissances extérieures à l'Europe, et que la lettre de la démocratie n'en remplacé pas l'esprit.

Qui dit démocratie dit liberté du citoyen, qui n'existe que dans l'indé*pendance de sa nation. L'indépen*dance est la conscience de soi, la volonté de disposer de cette conscience, la capacité d'apporter autant ou plus que ce que l'on a besoin de recevoir, dans tous les ordres de l'esprit et de la matière. L'Europe occidentale n'est pas dans cette situation, non plus que l'orientale d'ailleurs. Nous comptons sur d'autres pour exister, cela suffit à faire de nous des protégés.

Il n'y a jamais eu depuis Charlemagne d'Europe politique, s'il y a eu des Europes de l'esprit et un concert des nations que la grande guerre a détruit. Toutes les tentatives d'unification par la force ont échoué. Parce que, depuis mille ans, le problème de l'unité européenne est le couple franco-allemand — c'était la pensée de Charles de Gaulle. Sous des appellations et avec des fortunes diverses, la France et l'Allemagne se sont disputées pendant un millénaire, qui a vu également leur lente formation, l'héritage de Lothaire et la domination, la nation contre l'Empire. Les autres puissances n'ont existé que par leur participation à cette querelle dans chacun des deux camps. La Grande-Bretagne, depuis le seizième siècle, n'a fait qu'attiser cette *querelle pour* empêcher qui que ce soit de l'emporter.

Il n'y a jamais eu d'Europe. Mais alors elle était le monde. Aujourd'hui, elle représente une minorité numérique au milieu de la marée des peuples du tiers et du quart-monde. Elle doit s'unifier en tant que telle. Elle ne doit pas le faire *sous l'égide* de l'Amérique ni de la Russie. Elle pourra le faire non par les procédés illusoires d'une Assemblée, véritable peuple des Bandar-Log, mais par sa réunion *autour d'un noyau central qui lui* rende conscience de sa force et de ses possibilités, et confiance en elle-même.

Un pôle d'attraction

Ce *noyau central ne peut être* que le couple franco-allemand, librement associé, mais non confondu. Notre immense querelle, dont nous n'avons rien à renier, parce qu'elle ne fut ni médiocre ni absurde dans le contexte de son temps, a empêché l'Europe. Notre accord peut permettre de la créer enfin. Notre contentieux historique, si dramatique qu'il soit, ne peut empêcher aujourd'hui les *réalités* d'apparaître, et d'abord que les Allemands, les Germains, les *hermanos* des Espagnols, sont les plus proches de nous. C'est diffi*ciles à admettre après tant de sang* et de ruines, mais les pires drames sont les familiaux. Et la France compte autant de sang germanique que de celte, de gallo-romain que de latin. Cela a fait de nous un mélange détonant et la seule Europe qui ait réussi.

On ne fera pas l'Europe autrement que par notre couple. Séparés, nous n'emporterons pas la conviction des autres, mais nous le pourrions. Nous ne verrons pas l'Europe naître de l'accord préalable et résolu des Danois et des Calabrais, des Irlandais et des Anglais, des Flamands et des Wallons, des Français et des Hollandais.

Il faut un pôle d'attraction qui contrebalance le poids des Etats-Unis et soit en mesure d'inspirer le respect aux Soviétiques, qui reculent toujours devant ce qui résiste à leur expansion, qui n'est que de précaution.

Le couple franco-allemand remplit les conditions nécessaires à une telle politique. A cette réserve près, mais elle est de taille, que personne n'en veut, ni les Américains, ni les Russes, ni les Européens, ni les Français, ni les Allemands.

Les deux premiers, cela va de soi, parce que c'est la remise en question d'un leadership mis en *commun* à Yalta et qui, par leur complicité objective, leur a permis de dominer l'Europe et le monde. Il ne leur reste plus *réellement* que l'Europe. Ils y tiennent d'autant plus.

Les puissances européennes, petites ou *moyennes*, préfèrent un protecteur apparemment très riche et lointain, qui leur laisse le sentiment d'une certaine *liberté* et qui ne les encombre pas tous les jours, à la présence d'un couple européen tout proche dont l'histoire leur a appris à se méfier et qui pourrait les entraîner dans les voies d'une résolution *et d'une ardeur qui les fatiguent* d'avance. Et comme dans un harem, chacune espère avoir les faveurs particulières du *sultan*.

La Grande-Bretagne, liée par la communauté de langue et les routes de la mer aux autres nations insu*laires* d'expression *anglaise*, est l'avant-garde de ce monde très spécifique et n'est dans la communauté que pour la contrarier.

L'Italie est un monde à part qui échappe à l'analyse logique.

La France n'arrive pas à se libérer vis-à-vis de l'Allemagne de son *complexe* de 1940 et de ses souvenirs historiques, ne se sent pas capable de lui tenir tête et de l'égaler, condition *première* de toute association, et a peur de contrarier les Soviétiques, parce qu'elle les craint au-delà du raisonnable et du réel, et qu'en *même temps elle* compte sur eux pour briser toute puissance accrue du monde germanique, à commencer par la *réunification*. Nous sommes adversaires des Soviétiques pour des raisons qui ne sont pas toutes *pures*, et leurs alliés objectifs *contre* ce que nous *prenons toujours* pour le danger allemand, parce qu'il y a beau temps que nous ne sommes plus capables de penser le présent et l'avenir.

Restent les Allemands. Ils sont les modèles européens de la société *libérale économique* qui leur convient, mais que beaucoup d'entre nous récusent pour les conséquences morales qu'elle entraîne et la soumission qu'elle impose à l'égard de l'extérieur. Mais, en *même* temps, ces Allemands sont soumis à leur complexe de 1945, à la fascination des Etats-Unis dans lesquels ils voient leur vrai vainqueur des deux guerres mondiales, à leur mépris inconscient ou conscient de tous ces Européens qu'ils ont vaincus aisément, ou qui les ont abandonnés dans leur lutte quand elle n'a plus été victorieuse, à la terreur des *Soviétiques* dont *ils arrivent* pourtant à faire oublier qu'ils ont été leurs agresseurs.

Le *statu quo* leur convient encore dans l'Europe de l'OTAN, *même s'ils ne croient plus trop à la protection* américaine. C'est pourquoi ils refusent vertueusement l'arme nucléaire, alors qu'il n'est pas d'autre moyen de défense si l'on *ne* veut pas être un supplétif d'une cause étrangère. Bien plus qu'une défense, qui n'est qu'une vision statique de notre destin, c'est un *moyen essentiel d'affirmer*, avec les *forces* morales que nous avons perdues et que nous devons retrouver, la présence et l'*importance* de l'Europe *dans* le *monde*, face aux blocs, aux superpuissances, et à la marée humaine du tiers-monde.

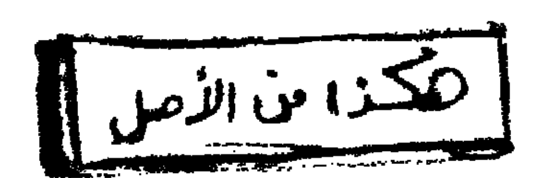
La R.F.A. possède deux politiques de rechange à celle qu'elle pratique *aujourd'hui : sortir un jour de l'OTAN* par une sorte de pacte Ribbentrop-Molotov, comme elle a connu Rapallo, et négocier sa *réunification* en échange de sa *neutralisation — une façon pour elle de retrouver* la politique bismarkienne, — *nous* rejetant au bout de l'Europe et interdisant une fois de plus à celle-ci d'exister. Par réflexe de crainte, nous *nous jetterions* alors à nouveau dans les bras de l'Amérique.

Sortir de l'OTAN et créer avec nous cette association *que* j'appelle le couple *franco-allemand sans lequel il n'y a* que faux-semblants, mensonges, verbiages et aucune Europe viable.

C'est un grand risque. Mais il n'y a aucune *grande politique* qui ne soit une politique risquée, et il est temps que nous sachions prendre des *risques* pour revivre. La France affaiblie, *amoindrie*, diminuée, anesthésiée, mais qui peut encore disposer d'elle-même parce que le *général* de Gaulle *lui* a *montré* la voie, doit s'engager dans cette politique et cette conception du monde. Nous ne ferons pas l'Europe par la Communauté économique européenne, corps sans volonté propre, livrée à toutes les soumissions et qui attend que d'autres donnent l'exemple.

La France ne convaincra l'Allemagne, puis les autres, qu'en étant exemplaire par sa résolution dans tous les domaines et par *les réponses* qu'elle apportera, comme elle a su les apporter autrefois, aux questions fondamentales qui se posent aux hommes et aux nations du *monde*. C'est encore le meilleur moyen de nous faire sortir de notre « désenchantement ».

(*) Ancien ministre, ancien député U.D.R.



Le Monde

politique

LA « RECOMPOSITION » DE L'EXTRÊME GAUCHE

Le problème de l'unification du mouvement trotskiste international domine les débats de la L.C.R.

La possibilité de créer en France un parti d'extrême gauche susceptible de réunir les militants qui se réclament de ce courant, d'attirer les sympathisants qui se manifestent notamment *lors des consultations électorales* (1) *et de* peser sur l'évolution de la gauche politique et syndicale, est au cœur des débats qui occupent les membres de la Ligue communiste révolutionnaire à l'approche du onzième congrès de *la IVe Internationale*.

Fondée en avril 1969 (sous le nom de Ligue communiste, qu'elle modifia à la suite de sa dissolution, en juin 1973), la « Ligue » n'était alors que l'une des organisations *qui se donnaient pour but de construire* un parti révolutionnaire capable de combattre l'influence du P.C.F., qu'elles accusaient d'avoir joué un rôle contre-révolutionnaire en mai et juin 1968. Dix ans plus tard, la L.C.R. est considérée par *beaucoup comme détenant les clés* d'une éventuelle intégration de l'extrême gauche non maoïste au sein *d'une organisation unifiée.*

La L.C.R. doit cette situation au *fait qu'elle a été, à travers* ses crises successives, un lieu d'expression *privilégié des tendances*, des tentations et des conflits qui ont constitué l'histoire de l'extrême gauche pendant ces années. Du purisme trotskiste, que dépend un de ses courants, à l'eurocommunisme, qui séduit certains de ses intellectuels ; *du féminisme, qui en a forcé les* portes, aux préoccupations écologiques, qui y trouvent un écho ; de l'ouvriérisme, qui anime une partie de ses cadres, au désir qu'éprouvent beaucoup de ses militants de ne pas se couper des différentes formes de *marginalité sociale, la* L.C.R. reflète, à sa manière, toute la postérité de mai 1968.

*Pour cette raison, la Ligue entre*tient des rapports suivis avec des organisations moins œcuméniques. Lutte ouvrière, qui donne la priorité à *l'action en milieu ouvrier*, se tourne souvent vers la L.C.R. lorsqu'elle souhaite, à l'occasion d'une campagne électorale, par exemple, *s'adresser à l'ensemble* des sympathisants de l'extrême gauche. Des groupes de moindre importance, comme l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.) et les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.), attentifs aux contestations *de l'ordre social qui s'expriment no*tamment dans la jeunesse, se retrouvent aux côtés de la L.C.R. dans l'ac*tion syndicale. Il n'est pas* jusqu'au P.S.U., pourtant méfiant vis-à-vis de l'extrême gauche, qui ne pratique souvent l'« union à la base » avec la L.C.R.

Les relations de la Ligue avec l'autre grand mouvement trotskiste, l'Organisation communiste internatio*naliste (O.C.I.), sont plus complexes.* Les deux groupes sont les héritiers d'une histoire commune, celle de la IVe Internationale, fondée par Trotski en septembre 1938, et au sein de laquelle une scission, en 1952, donna naissance aux deux *courants représentés aujourd'hui par* la L.C.R. et l'O.C.I. Ces deux organisations sont à la fois séparées et unies par vingt-cinq ans de débats complexes, et parfois violents, sur la façon d'atteindre des objectifs théoriquement communs, débats qui *se traduisent dans le mouvement* trotskiste international, par une lutte de tendances.

Trois grandes tendances

Cette dimension historique et internationale rend particulièrement complexes les problèmes que doivent résoudre, dans le mois qui vient, les *militants* de la L.C.R. dont un congrès préparera celui de la IVe Internationale, prévu pour la fin de l'année. Le précédent congrès de l'Internationale s'était tenu en février 1974, dans un contexte qui avait amené les trotskistes à miser sur les progrès de la gauche en Europe occidentale. L'action de la L.C.R., en France, s'étant inscrite dans cette perspective, la rupture de l'union de la gauche, en septembre 1977, avait désorienté la Ligue, tandis que l'O.C.I. y voyait la justification de ses thèses sur le caractère irrémédiablement stalinien des partis communistes.

Les analyses de l'O.C.I., que *les militants de la L.C.R.* étaient enclins à considérer comme archaïques, ont été d'autant plus revalorisées aux yeux d'une partie d'entre eux que l'organisation rivale tenait, mieux que la Ligue, le choc de la rupture de la gauche et voyait son audience s'accroître, principalement dans la jeunesse. Le congrès de la L.C.R., en janvier 1979, ne parvint pas à trancher le *débat entre les militants* sensibles aux arguments des lambertistes (du nom de M. Pierre Lambert, principal dirigeant de l'O.C.I.) et ceux qui entendaient préserver l'originalité de la Ligue par rapport aux thèmes trotskistes traditionnels.

La grande majorité *du congrès*, toutefois, *condamna* la recherche, par le secrétariat unifié (S.U.) de la IVe Internationale, d'une fusion rapide avec le Comité d'organisation pour la reconstitution de la IVe Internationale (CORQI), dont l'O.C.I. est la section française.

MM. Alain Krivine et Daniel Bensaïd, *virtuellement minoritaires* au sein de leur organisation, durent s'appuyer sur les adversaires de la fusion avec l'O.C.I. pour faire contrepoids à cette *perspective* en développant *les rapports de la Ligue* avec Lutte ouvrière et avec l'O.C.T. Mais, dans les deux cas l'appartenance de la L.C.R. à la IVe Internationale et les contraintes qui en résultent sont apparues comme un obstacle, qui explique la prudence de *Lutte ouvrière et le fait qu'une* partie seulement de l'O.C.T. envisage à présent de fusionner avec la Ligue.

Dans le même temps, le secrétariat unifié maintenait sa pression pour amener la L.C.R. à se rapprocher de l'O.C.I. Le vote, *par* le comité central, de la L.C.R., d'une réponse favorable à une rencontre *sans préalable* avec le comité central de l'O.C.I. (*le Monde* daté 9-10 septembre) a pu faire croire que s'était formée une coalition, au sein *de la Ligue*, contre les lambertistes et les membres de la direction, comme MM. Gérard Filoche et Charles *Michaloux*, qui, pour des raisons différentes, estiment urgente la fusion avec l'O.C.I. MM. Krivine et Bensaïd s'efforcent d'éviter une polarisation entre partisans et adversaire de la fusion, en insistant sur la dimension internationale du débat et en *tentant* de constituer ainsi un pôle de ralliement pour les militants désemparés par la complexité des questions qui leur sont soumises.

La recherche d'un accord entre le secrétariat unifié de la IVe Internationale et le CORQI répond, en effet, *de la part des dirigeants « historiques »* que sont MM. Ernest Mandel (S.U.) et Pierre Lambert (CORQI), au souci d'assurer la cohésion du mouvement trotskiste à la veille de ce qu'ils estiment être une période de *crise* des partis ouvriers tradition*nels. Ils cherchent donc* à faire adopter, par le congrès de la IVe Internationale, des textes susceptibles de satisfaire les trois grandes tendances qui se partagent le mouvement : la majorité, représentée *essentiellement par* la L.C.R. et le *Socialist Workers Party* (S.W.P., Etats-Unis) ; les morénistes, du nom de M. Moreno, dirigeant du Parti *socialiste des travailleurs* (P.S.T., Argentine), très influent dans les sections latino-américaines ; les lambertistes, proches des positions *exprimées, à l'extérieur de* l'Internationale, par le CORQI

Outre la *question* des rapports entre la L.C.R. et l'O.C.I., deux problèmes se posent à la direction de l'Internationale. Il s'agit, d'une part, de la révolution nicaraguayenne, *vis-à-vis de laquelle les morénistes* sont si réservés qu'ils avaient constitué, au Nicaragua, une « brigade internationale Simon-Bolivar », qui menait sa propre politique en marge du Front sandiniste, avec lequel, au contraire, le secrétariat unifié *s'efforçait d'établir* des relations. L'action de cette brigade a été condamnée par le S.U., ce qui a provoqué de vives réactions de la part des morénistes et des lambertistes. Derrière ce problème, se pose, en fait, celui de l'analyse que les trotskistes *font de l'évolution du régime cubain* et de la dépendance vis-à-vis de Moscou dans laquelle il risque d'entraîner les sandinistes.

En second lieu, le S.U. avait soumis à la discussion des sections un *texte sur la démocratie socialiste*, qui représentait une ouverture par rap*port aux conceptions* restrictives des trotskistes sur cette question. Les morénistes et les lambertistes ayant exprimé leur désaccord avec ce texte, le S.U. a accepté *qu'il ne soit pas* soumis au vote, mais seulement à l'examen *du* congrès. Le comité central de la L.C.R. a décidé, pour sa part, de voter sur ce texte lors de son propre congrès.

Parallèlement à la préparation de *la réunion de la IVe Internationale, la* Ligue poursuit un processus de fusion avec les courants qui avaient quitté l'O.C.T. au printemps dernier (*le Monde* du 11 juillet). Il s'agit, pour MM. Krivine et Bensaïd, d'équilibrer politiquement, sinon numériquement, *la perspective* d'une fusion avec l'O.C.I. Les militants de l'O.C.T. qui souhaitent rejoindre la L.C.R., et dont certains, comme M. Isaac Joshua, en sont d'anciens membres, défendent en effet des positions critiques par rapport à l'évolution de l'extrême gauche organisée et mettent l'accent sur le fait que sa « recomposition » doit être une ouverture sur l'extérieur, et non un repli sur des bases his*toriques étroites.*

PATRICK JARREAU.

(1) 623 663 voix à l'élection européenne du 10 juin.

● *Le CLESS* (Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes), qui organise une campagne d'information sur le thème « Antisémitisme et *sionisme* », tiedra le 10 octobre, à 20 h. 30, un meeting au Centre communautaire, 19, boulevard Poissonnière, *Paris-9e*.

EN OUVRANT DES « CAHIERS DE LUTTE »

Le P.C.F. invite les travailleurs à faire connaître leurs besoins et leurs propositions à M. Marchais

M. Charles Fiterman, membre *du secrétariat* du comité central du P.C.F., a annoncé, lundi 8 octobre, une initiative du parti communiste visant à développer les *« luttes à la base »*. Il s'agit de *« cahiers de lutte »*, sur lesquels les militants communistes recueilleront *« les besoins, les revendications et les propositions »* des travailleurs, autour de trois thèmes principaux : *« la lutte contre les injustices et les inégalités ; la lutte contre les vrais gaspillages ; la lutte contre le bradage de la France et pour le « produisons français »*. D'autre part, les *militants* disposeront d'enveloppes « T », qu'ils remettront aux personnes désirant faire connaître leurs besoins et leurs propositions au secrétaire général du P.C.F., M. Georges Marchais.

Cette initiative rappelle celle des *« cahiers de la misère et de l'espoir »*, lancée par le parti communiste en décembre 1976. M. Fiterman a indiqué que les conclusions de la nouvelle campagne seront tirées au printemps prochain. Il a admis que cette action, dont un aspect est fortement « personnalisé » (lettres adressées à M. Marchais), n'est pas sans rapport avec la préparation de la campagne présidentielle du P.C.F. M. Fiterman a dénoncé cependant *« la pression qui s'exerce pour qu'on ne parle que des présidentielles aujourd'hui »*, et il a opposé, à cet égard, l'attitude du P.C.F. à celle du P.S.

Le conseil national, nouvelle instance créée par le vingt-troisième congrès, se réunira le 20 octobre pour examiner les problèmes de l'action dans les entreprises. Interrogé sur les initiatives prises par les municipalités d'union de la gauche à la suite de la rencontre P.C.F.-P.S. du 20 septembre M. Fiterman a indiqué que des réunions auront lieu prochainement dans les mairies communistes. *« Du côté du P.S., on ne se bouscule pas au portillon pour appliquer les décisions du 20 septembre »*, a ajouté M. Fiterman.

● *M. Marcel Houël*, député communiste du Rhône, a adressé au ministre du travail et de la *participation, lundi 8 octobre*, une question écrite dans laquelle, estimant qu'on *« assiste dans tout le pays à de très graves actes de brutalité — quand cela n'est pas des crimes — émanant soit de groupuscules d'extrême droite, soit de certains employeurs ou de certains de leurs cadres, à l'égard de travailleurs exerçant leur droit de grève »*, il demande au ministre *« quelles mesures il entend prendre pour faire respecter, par le patronat et certains de ses agents, le droit de grève »*.

POLITIQUE

APRÈS LA DÉMISSION DE M. MARCEL LUCOTTE (U.D.F.)

M. Pierre Joxe (P.S.) est élu président du conseil régional de Bourgogne

M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, trésorier du parti socialiste, a été élu mardi matin 9 octobre, au premier tour de scrutin, président du conseil régional de Bourgogne, en recueillant vingt-sept voix sur quarante-sept suffrages exprimés. Il succède à M. Marcel Lucotte (U.D.F.-P.R.), qui avait remis, la veille, son mandat à la disposition de l'assemblée régionale. Vingt conseillers — vraisemblablement les vingt élus appartenant au courant giscardien — ont voté pour M. Daniel Benoist (P.S.), député de la Nièvre, qui n'était pas candidat.

M. Marcel Lucotte (U.D.F.-P.R.), sénateur de Saône-et-Loire, maire d'Autun, s'est démis, lundi soir 8 octobre, de son mandat de président du conseil régional de Bourgogne. Il exerçait ce mandat depuis le 30 janvier 1978 et avait refusé d'y renoncer, lors de la précédente session de l'assemblée régionale, en juillet dernier, bien que la gauche soit devenue majoritaire au sein de celle-ci depuis les élections cantonales du mois de mars. L'opposition y dispose, aujourd'hui, en effet, de vingt-huit sièges sur quarante-huit (dix-neuf socialistes, cinq radicaux de gauche, quatre communistes).

Demandant que *« le droit soit ajusté au fait »*, à la suite de ce changement de majorité, M. François Mitterrand, membre du conseil régional en sa qualité de député de la Nièvre, avait alors vivement critiqué le refus de M. Lucotte de remettre en jeu son poste de président. Pour justifier son attitude, le maire d'Autun avait souligné que son mandat ne devait s'achever qu'au mois de janvier 1980 et que la loi ne l'obligeait pas à y renoncer, puisque le décret du 5 septembre 1973 régissant le fonctionnement des conseils régionaux stipule que le président et le bureau de chaque assemblée sont élus au cours de la session ayant lieu le premier trimestre de chaque année.

M. Marcel Lucotte a déclaré lundi soir qu'il avait finalement décidé d'abandonner la présidence du conseil dans un souci de conciliation, après avoir eu, pendant l'été, des contacts avec les représentants de l'opposition. Il a souhaité que les partis de gauche se montrent eux aussi conciliants quand il s'agira de désigner les présidents et les bureaux des différentes commissions du conseil.

● *A Digoin (Saône-et-Loire)*, les sections locales du P.C. et du P.S. ont décidé, lundi 8 octobre, de constituer une liste d'union, conduite par M. Louis Cantat (P.C.), conseiller général, pour les élections municipales organisées après la démission collective de la municipalité et dont le premier tour est fixé au 21 octobre (*le Monde* du 9 octobre). Le conseil municipal élu en mars 1977 et dirigé depuis lors par M. Louard (P.S.), était composé de 7 P.C., 4 P.S., 6 apparentés P.S. et 10 sans étiquette soutenus par l'ancienne municipalité.

M. LE GARREC (P.S.) : les propos de M. Chevènement sont particulièrement graves.

Evoquant les *déclarations* de M. Jean-Pierre Chevènement sur la responsabilité de M. Michel Rocard dans l'échec de la gauche en mars 1978 (*le Monde* daté 7-8 octobre) et les réactions que celles-ci ont suscitées au sein du *P.C.F. (le Monde du 9 octobre)*, M. Jean Le Garrec, membre du bureau exécutif du P.S., a déclaré, lundi 8 octobre :

« La multiplication des déclarations faites par des dirigeants de la majorité du parti socialite porte préjudice à l'ensemble de notre parti. Il n'est de jour où, à tout propos, qu'il s'agisse du parti communiste, de la rupture de l'union de la gauche ou de la désignation de notre candidat à l'élection présidentielle, l'on n'assiste à un ballet tactique de petites phrases. Certaines de ces déclarations remettent en cause nos décisions et analyses collectives. A ce titre, les propos récents prêtés à Jean-Pierre Chevènement sont particulièrement graves. Ils permettent au parti communiste de justifier son comportement et de rejeter sur le parti socialiste la responsabilité de la rupture de l'union de la gauche, alors que le parti communiste a délibérament provoqué cette rupture. Il est temps que le parti socialiste retrouve sa cohésion, son unité et sa capacité de faire face collectivement à des situations difficiles. L'élaboration du projet socialiste doit être l'occasion de recréer cette dynamique. Comme le disait Pierre Mauroy au congrès de Metz, « il faut que le parti socialiste se rassemble. »

M. MITTERRAND : je désapprouve les déclarations qui opposent entre eux des socialistes.

M. François Mitterrand, qui assistait mardi matin 9 octobre à la session du conseil régional de Bourgogne, a évoqué devant un représentant de l'A.F.P. les récentes prises de position de M. Chevènement et a indiqué qu'il *« désapprouve les déclarations publiques qui opposent entre eux des socialistes »*. Le premier secrétaire du P.S. a ajouté : *« Il y a heureusement au parti socialiste de nombreux talents. Quel qu'il soit, son candidat sera, je vous l'assure, un bon candidat. Et il sera meilleur encore si les socialistes veulent bien cesser toute diatribe. Ce que je leur demande instamment. »*

● *M. Jean-Pierre Raffarin*, délégué à l'animation du P.R., qui s'était présenté sans succès aux élections législatives de mars 1978 à Poitiers, a *jugé, lundi* 8 octobre, *« inacceptables »* les critiques émises sur les déplacements en province de M. Giscard d'Estaing. Evoquant la venue du chef de l'Etat, vendredi prochain, dans le chef-lieu de la Vienne, M. Raffarin s'est déclaré *« choqué »* par l'attitude du P.S., *« véritable organisateur de l'agitation »*. *« Les élus du P.S., principalement le maire de Poitiers* [M. Jacques Santrot, député], a-t-il ajouté, *ont pris la responsabilité de donner à la France entière une fausse image de la région Poitou-Charentes »* en appelant les autres organisations de gauche et les syndicats à manifester lors de la visite du président de la République.

LE MAIRE DE METZ POURSUIT LE P.S.

Répondeur automatique et propagande électorale

De notre correspondant

Metz. — D'ici à la fin de l'année, les juges messins devront décider si un répondeur automatique doit, ou non, être considéré comme un moyen de propagande électorale. Le contentieux, qui remonte aux élections législatives de mars 1978, oppose le maire de Metz, M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.), sénateur, à la fédération de Moselle du parti socialiste. Cette dernière, pendant la campagne précédant le premier tour, avait installé à son siège un *répondeur automatique* — « Allo-P.S. » — qui diffusait les commentaires du P.S. sur l'actualité. Or ce répondeur avait continué à fonctionner le dimanche 12 mars, jour du scrutin. Le maire de Metz, bien que n'étant pas candidat, fit *dresser un constat par huissier* et déposa une plainte avec constitution de partie civile en vertu de l'article L 49 du code électoral. Pour M. Rausch, ce bulletin d'information constituait *« un acte de propagande électorale prohibé le jour du scrutin »*.

M. Jean Kiffer, député sortant (1), battu au terme du second tour dans la circonscription de Metz-I, déposait un recours devant le Conseil constitutionnel pour faire annuler l'élection de son adversaire, le député socialiste M. Jean Laurain. M. Kiffer, dans son recours, faisait également état du fonctionnement de ce répondeur le jour des élections.

En juin 1978, le Conseil constitutionnel rejetait le recours du candidat de la majorité, estimant notamment qu'*« aucune disposition ne fait obstacle à ce moyen de communication privée »*. En novembre 1978, le juge d'instruction de Metz, chargé du dossier sur la plainte du maire, rendait une ordonnance de non-lieu. M. Rausch interjetait appel de cette décision et, le 8 février, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Metz ordonnait le retour du dossier à l'instruction pour un complément d'information.

Les magistrats estimaient en effet que *« le Conseil constitutionnel n'avait pas compétence pour se prononcer sur l'existence d'une infraction à la loi pénale et n'a statué qu'en fonction de l'influence qu'avait pu avoir le répondeur automatique sur le résultat de l'élection »*. Un nouveau juge d'instruction fut alors désigné qui inculpait *« pour propagande illégale »* le secrétaire fédéral du parti socialiste de Moselle, M. Serge Barcellini.

De son côté, le parti socialiste entend donner un certain retentissement à cette affaire qui devrait être jugée avant la fin de l'année. La semaine dernière, à Metz, M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., a déclaré : *« L'affaire d'Allo-P.S. n'est pas isolée. Elle s'ajoute à celle de Radio-riposte et nous y voyons une nouvelle atteinte à la liberté d'expression. On fait au P.S. une mauvaise querelle, et le prétexte du procès est d'autant plus futile que le Conseil constitutionnel n'a pas considéré que le procédé du répondeur était interdit par les textes. »*

Au-delà de l'aspect politique de ce différend, il est vrai que l'affaire pose la question du rajeunissement du code électoral, qui ne tient pas compte des nouvelles techniques de diffusion de l'information. Le répondeur téléphonique est-il un instrument de propagande ou un simple moyen de communication privé ? *« Celui qui appelle paie sa communication*, affirment les membres du P.S. *Il importe donc peu qu'au bout du fil il y ait un répondeur ou un interlocuteur. Ou alors il faudrait en arriver à interdire toute conversation politique la veille et le jour des élections. »* La fédération de Moselle du P.S. a décidé d'organiser une campagne d'information par diffusion de tracts et d'affiches. Le jour du procès, elle prévoit un rassemblement de ses militants et *« n'exclut pas la possibilité d'une émission pirate à sa station de radio, Radio-riposte »*. — J.-Ch. B.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(1) M. Kiffer, qui était, sous la précédente législature, inscrit au groupe réformateur, est membre du Centre national des indépendants.

LA MÉMOIRE DE M. GRANDVAL

A la suite de la publication, dans *le Monde* du 4 octobre, du communiqué de l'Union gaulliste pour la démocratie opposant une fin de non-recevoir à la mission confiée à M. Charbonnel par M. Chirac pour regrouper les gaullistes, M. Gilbert Grandval nous écrit : *« Notre mémoire n'est pas courte au point d'avoir oublié les magouilles de 1974 et les excès de ces dernières années, les méandres de la politique suivie par Jean Charbonnel et la saine réaction d'Alain Peyrefitte lors de la diffusion du scandaleux « Appel de Cochin ». Vingt années de rigueur au service du gaullisme ne nous prédisposent pas à parler avec n'importe qui de n'importe quoi. (...) »*

LES MAIRES DE GRANDES VILLES : impossible d'assurer le bon fonctionnement des centres hospitaliers.

L'Association des maires de grandes villes de France s'est réunie le 4 octobre en assemblée générale, sous la présidence de M. Roger Quilliot (P.S.), sénateur du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand.

Après avoir accepté la demande d'adhésion de la communauté urbaine de Lyon, elle a souhaité que des ressources supplémentaires soient accordées aux communes *« pour leur permettre de faire face à l'accroissement de leurs dépenses »* et déploré *« que les villes ayant réduit en 1979 leurs dépenses d'énergie ne reçoivent pour 1980 que 90 % de la quantité de fuel qui leur a été attribuée l'année précédente »*. L'association réclame, à ce sujet, *« le rétablissement de la concurrence pour l'approvisionnement en fuel »*.

Les maires des grandes villes désirent également rencontrer le ministre de la santé et de la sécurité sociale *« pour lui faire part de l'impossibilité devant laquelle ils se trouvent, en tant que présidents de centres hospitaliers, de faire face à un accroissement de l'activité et même d'assurer le bon fonctionnement des établissements dont ils ont la responsabilité »*.

Ils se proposent, d'autre part, de demander audience au ministre de l'intérieur, pour lui exprimer leur inquiétude *« devant les insuffisances des effectifs de la police d'Etat et l'accroissement de l'insécurité dans les cités »*.

L'association souhaite, enfin, que les maires aient le droit d'interdire la circulation des poids lourds dans la traversée des villes.

L'AVENIR DE LA GUYANE

Le président du conseil général demande l'organisation d'un référendum

De notre correspondant

Cayenne. — Alors que l'association des maires s'est prononcée pour la création en Guyane d'une collectivité territoriale *« gérée par un pouvoir exécutif local »* (*le Monde* du 9 octobre), les milieux politiques locaux restent divisés sur la question d'un éventuel changement de statut de l'actuel département. Le parti socialiste guyanais (P.S.G.), qui vient de tenir son premier congrès depuis sa création, en 1956, préconise l'autonomie, qu'il conçoit comme une étape vers la constitution d'un Etat guyanais. En revanche, l'U.D.F., dont les premières assises départementales ont eu lieu en septembre, souhaite que la Guyane demeure « dans le cadre français » mais elle désire une large *décentralisation, sans* exclure totalement une remise en cause du statut départemental.

La départementalisation ne semble trouver grâce qu'aux yeux du R.P.R., dont le président, M. Paulin Bruné, s'est déclaré favorable à une certaine décentralisation. *« Notre seule limite est de ne pas faire sortir la Guyane du cadre départemental »*, a-t-il toutefois souligné.

En dépit des progrès enregistrés dans la production forestière (80 832 mètres cubes de grumes en 1978, contre 51 133 l'année précédente), la situation économique de la Guyane ne cesse de se détériorer. Ainsi, de 1977 à 1978, alors que les importations passaient de 706 à 861 millions de francs, les exportations baissaient légèrement (33,3 millions contre 35,6), le taux de couverture étant à peine de 4 %.

La majorité et l'opposition tirent de ces résultats des arguments opposés. Pour M. Jean-Claude Montgenie, délégué départemental de l'U.D.F., le fait que la Guyane ne produise rien est le principal argument contre la tentation d'indépendance : *« L'indépendance entraînerait le marasme économique, la famine et le chaos politique. »* Pour l'opposition, au contraire, c'est la preuve que le statut actuel n'est pas bon et qu'il faut le modifier.

Depuis que la gauche est devenue majoritaire au bureau du conseil *général*, présidé par M. Elie Castor (div. g.), maire et conseiller général de Sinnamary, l'assemblée départementale est le théâtre, à chacune de ses séances, de violents affrontements entre la majorité et l'opposition, et parfois aussi entre les élus locaux dans leur ensemble et l'administration. Le fait que la gauche, numériquement minoritaire au sein du conseil (sept conseillers contre huit), reçoive en certaines occasions l'appui d'élus de la majorité tend à prouver que le malaise actuel est profond.

Partisan de l'autonomie, M. Castor demande l'organisation d'un référendum sur la question du statut. *« Dans une Guyane autonome, les élus seront responsables devant le peuple. Ils ne pourront pas se permettre de gaspiller l'argent comme cela se fait actuellement »*, déclare-t-il. Propos significatifs de la part d'un élu *qui appartenait, l'année dernière* encore, à la majorité.

Lourdement frappé par la mort, l'année dernière, de son leader, Léopold Heder, ancien sénateur, maire de Cayenne, le P.S.G., de son côté, tente de se restructurer. *Afin d'enrayer l'hémorragie de* ses militants, attirés par l'Unité guyanaise (U.G.), favorable à l'indépendance, la formation socialiste, qui gère les deux principales villes de Guyane — Cayenne et Saint-Laurent, — a radicalisé ses positions. Favorable, à sa création, à un statut spécial, puis à l'autonomie, le P.S.G. se prononce à présent pour l'instauration d'un Etat guyanais après une *« étape nécessaire et préparatoire »* d'autonomie. Le nouveau secrétaire général du parti est M. Jean Catayée, fils du fondateur du parti, Justin Catayée, mort dans un accident d'avion, en 1962.

Sans aucun doute, les mois à venir verront *« un grand débat sur le statut de la Guyane »*, comme l'a déclaré M. Serge Patient (U.D.F.), président du conseil régional. Si à présent, au niveau des états-majors, la rupture se situe sur la question de l'appartenance ou la non-appartenance à la France, le clivage est beaucoup moins net dans la population. Où pencheront les électeurs guyanais qui, jusqu'alors, tout en condamnant le statut départemental, souhaitaient rester dans l'ensemble français ? C'est la principale interrogation.

JEAN CCTOBRE.

● *M. Adolphe Chauvin*, sénateur du Val-d'Oise, président du groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès du Sénat, nous fait savoir que le déplacement effectué par le groupe U.C.D.F. en Polynésie française du 30 août au 14 septembre (*le Monde* du 8 septembre), a été financé *« intégralement par les sénateurs eux-mêmes sans aucune aide financière extérieure, en particulier du Sénat »*.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Entreprise des patrons rouges »

de Jean Lerède et de Jean-Claude Blanchet

Les ressources financières du parti communiste sont assurées pour partie par un réseau de quelque trois cents entreprises, qui lui sont directement ou indirectement liées et dont les activités vont du commerce de denrées agricoles (groupe Doumeng) à l'édition, en passant par le tourisme, l'imprimerie, les études d'urbanisme, les fournitures aux collectivités, etc.

Le Livre-Club Diderot (L.C.D.) a pour objet la vente par courtage, aux militants et aux sympathisants communistes, d'ouvrages écrits par des auteurs membres du P.C.F. *ou* proches de lui, ou de collections réalisées en Union soviétique. De simple « département souscription » du groupe éditorial du P.C.F. en 1967, le L.C.D. était devenu, dix ans plus tard, une entreprise florissante, *au chiffre d'affaires* de 44 millions de francs (plus de 50 millions de francs si l'on y ajoute Servi-Club Messidor) et dont les bénéfices permettaient, par le biais d'un groupement d'intérêts économiques de couvrir le *déficit* d'autres *branches du* groupe.

L'histoire que racontent MM. Jean-Claude Blanchet et Jean Lerède, responsables commerciaux du L.C.D. de novembre 1972 jusqu'à leur licenciement en *juin 1978*, est dominée par une équivoque due au fait que cet organisme était à la fois un instrument de diffusion des idées communistes, soumis à des impératifs et à une direction politiques, et une entreprise commerciale qui, *pour réaliser* des bénéfices permettant de soutenir l'activité éditoriale du parti, devait être gérée selon les techniques propres à son type d'activité.

MM. Blanchet et Lerède avaient *choisi* de privilégier le commercial par rapport au politique et de résoudre, grâce à l'expansion de l'entreprise, les contradictions qui en grevaient le fonctionnement. Dirigée comme une firme de vente par courtage moderne, le L.C.D., pensaient-ils, donnerait satisfaction au parti en lui rapportant des bénéfices, et aux employés, qui jouiraient de la fierté de réussir et de l'augmentation de leurs revenus.

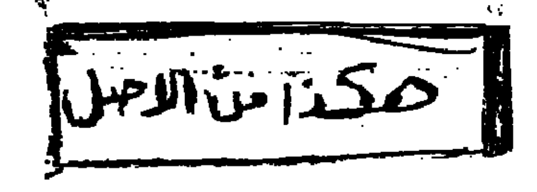
Cette politique connut le succès, mais elle n'était possible qu'autant que la direction générale, formée de permanents du parti, jugeait de son intérêt d'appuyer les « commerciaux » contre les responsables syndicaux (C.G.T.), dont l'objectif était de se voir reconnaître une part de pouvoir dans cette entreprise « pas comme les autres ». MM. Blanchet et Lerède datent de mai 1977 — époque, remarquent-ils, où les conversations au sein de l'appareil du P.C.F. laissaient prévoir la rupture de l'union de la gauche — la décision de restructurer le « secteur livre » en « sacrifiant » le L.C.D. pour sauver d'autres branches du groupe. Cette opération, menée sous la houlette de M. Guy Hermier, membre du bureau politique, passait par la neutralisation ou l'éviction de l'encadrement commercial et par un accord entre la direction générale et le syndicat pour aboutir, à la fin de 1978, au licenciement de cent quarante employés.

L'Entreprise des patrons rouges fournit d'autres exemples des aberrations auxquelles donne lieu l'imbrication du politique et du commercial dans certaines entreprises liées au P.C.F. Le principal intérêt du livre réside toutefois dans les aperçus qu'il offre du monde des permanents gestionnaires (qu'il faut, soulignent les auteurs, distinguer des permanents politiques, bien qu'ils appartiennent les uns et les autres à la même « caste »), de leurs habitudes, des clans qu'on y devine, des méthodes qu'ils emploient pour protéger leur pouvoir, et de leur méfiance face à toute innovation susceptible de le menacer. — P. J.

★ Editions Fayard, 311 pages.

● *Le « courant fédéral » de S.O.S.-Environnement*, présidé par M. Alexandre Sellinger, a décidé, au cours d'une réunion tenue à Paris le samedi 6 octobre, de créer un *« comité de liaison pour l'organisation d'élections primaires en vue des présidentielles »*, initiative qui a reçu l'adhésion de six associations de défense de l'environnement de la région parisienne et d'une dizaine d'anciens candidats écologistes aux élections législatives.





Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE PARIS

M.R.A.P., « Figaro-Magazine » et apartheid

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) poursuivait pour diffamation, lundi 8 octobre, « le Figaro-Magazine » devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Jean Serre. Cette organisation estime diffamatoire le commentaire fait par M. Robert Lacontre dans l'hebdomadaire de M. Hersant à propos d'une affiche sur l'apartheid en Afrique du Sud, montrée lors d'une émission d'Antenne 2 en décembre 1978.

M. Lacontre n'a pas aimé le magazine télévisé « Question de temps » consacré à l'apartheid. Il l'a dit sans détours dans *le Figaro Magazine* du 9 décembre 1978. L'émission lui a semblé être de parti pris. Et le « *chef-d'œuvre de cette mauvaise foi* » serait, selon M. Lacontre, une affiche éditée par le M.R.A.P. et montrée sur Antenne 2 à cette occasion. « *Tout contrevenant à ces lois paiera une amende, sera emprisonné et fouetté* », dit l'affiche en gros caractères blancs sur fond noir. Suivent dix interdictions et la mention : « *Par décision du ministre de la justice d'Afrique du Sud.* » M. Lacontre a été particulièrement choqué par la phrase : « *Un Blanc n'a pas le droit d'apprendre à lire à un domestique africain* », alors que, précisément, « *quatre millions d'enfants noirs vont à l'école en Afrique du Sud* ».

« Le chef-d'œuvre de cette mauvaise foi c'est l'affiche »

Par la voix de Me Albert Benatar, avocat de son journal, M. Lacontre explique qu'il ne cherchait pas à atteindre le M.R.A.P., « *organisme parfaitement honorable pour lequel chacun de nous a du respect, de l'affection* » mais Antenne 2, « *qui a fait une mauvaise émission* ». De plus, affirme Me Benatar, « *il n'est pas question, dans cet article, de porter un jugement de valeur sur l'apartheid* ».

Le M.R.A.P. et son défenseur, Me Daniel Jacoby, « *ne sauraient accepter une telle fuite* », a indiqué ce dernier. « *C'est un simple problème de syntaxe. Lorsqu'on écrit : « Le chef-d'œuvre de cette » mauvaise foi, c'est l'affiche », on ne vise pas la diffusion du document par Antenne 2 mais bien le document lui-même.* » Des témoins, Mlle Dominique Lagarde, journaliste ; M. Gischer, directeur de recherche au C.N.R.S., ainsi qu'une étudiante noire sud-africaine, sont venus parler de l'apartheid, confirmant les informations données dans l'affiche incriminée.

M. Sean McBride, président du Bureau international de la paix, également cité, a adressé à M. Serre une lettre dans laquelle il écrit notamment à propos du M.R.A.P. : « *L'affiche qu'il a éditée, et qui est aujourd'hui en cause, s'inspire directement d'une brochure des Nations unies,* l'Apartheid dans la pratique, *éditée en 1976 sous la signature de M. Leslie Rubin, ancien sénateur d'Afrique du Sud, professeur de droit comparé aux Etats-Unis.* »

Me Jacoby a donc demandé au tribunal de condamner *le Figaro Magazine* et d'accorder au MRAP 20 000 F de dommages et intérêts. « *Non pour faire de ce procès une affaire spéculative, mais pour que le mouvement puisse continuer son action.* » Me Benatar a sollicité la relaxe de son client.

Quant à M. Marc Domingo, substitut, il s'en est « *remis au tribunal pour le fond de l'affaire* ». Il a simplement tenu à préciser que, selon lui, *le Figaro-Magazine* était une publication distincte du *Figaro* et que le responsable en était M. Louis Pauwels, son directeur, et non M. Hersant, directeur de publication du *Figaro*.

Le tribunal rendra son jugement le 5 novembre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe propose « une charte des droits de l'enfant »

De notre correspondant

Strasbourg. — L'arsenal des textes élaborés par le Conseil de l'Europe pour la protection des libertés et droits fondamentaux de l'individu va-t-il se compléter d'un document qui *garantira les droits* de l'enfant ? Ce n'est pas impossible, puisque l'Assemblée parlementaire du *Conseil demande au comité des* ministres d'entreprendre sans délai la rédaction d'une « *charte européenne des droits de l'enfant* » dont elle vient d'adopter les principes au terme d'un long débat. Ce texte représenterait, en quelque sorte, la contribution de l'organisation des vingt et un à l'année internationale de l'enfance.

Des rapports de Mme Jill Knight (conservateur britannique), Vincent Tabone (nationaliste Malte) et de Mme Haldis Havroy (travailliste norvégienne) préparés au sein de la commission des questions sociales et de santé, il ressortait la nécessité de *codifier la protection de l'enfance*.

Il s'agit tout d'abord de redéfinir la place de l'enfant par rapport à *la famille et à la société et de substituer* à la notion « d'autorité parentale » celle de « responsabilité parentale ». Cette protection juridique devrait s'exercer dans le cas de conflits familiaux comme le divorce ou la séparation, au besoin par le truchement d'un avocat commis d'office.

Une première série de mesures vise à protéger les enfants des mauvais traitements et prévoit notamment *l'obligation pour les personnes* régulièrement en contact avec les jeunes d'alerter les services sociaux lorsqu'ils constatent *que ceux-ci sont l'objet de sévices.* La *charte devrait permettre* aussi de combattre la prostitution et la pornographie enfantines qui, selon *les rapporteurs, sont en extension* rapide.

L'Assemblée a insisté sur le rejet de toute tolérance à l'égard des drogues douces ; en revanche, elle n'a pas retenu, comme le lui proposaient des amendements, de mener une action contre « *la violence, le sens de la destruction et la terreur* » véhiculés par certains médias ou l'interdiction des ventes de jouets guerriers.

Interdire le travail à plein temps pour les moins de seize ans est, *d'autre part, un objectif prioritaire* figurant dans le projet qui vise un certain nombre de pays méditerranéens où les enfants, malgré le chômage, représentent jusqu'à 6 % de la population active. Mais il s'agit tout autant de limiter la pratique du « *travail des enfants en entreprise familiale* », essentiellement dans les milieux ruraux. Un autre domaine où il importe de protéger les enfants, est celui des sports de compétition, qui ne doit pas entraver l'éducation et la croissance de *l'enfant.*

Mais ce projet de charte — les auteurs des rapports ne l'avaient pas prévu — devrait aussi prôner « *le droit à la vie de l'enfant dès sa conception* ». L'Assemblée a, par une courte majorité, adopté cet amendement présenté par un groupe de représentants, essentiellement démocrates-chrétiens, adversaires de l'avortement.

JEAN-CLAUDE HAHN.

Ilotage et quadrillage à Marseille

Police et population main dans la main

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Raymond Jaffrezou, préfet délégué pour la *police, vient de présenter* aux responsables des comités d'intérêt de quartier (CIQ) de Marseille *un nouveau dispositif* de lutte contre la délinquance et la criminalité mis en place par la police urbaine sur l'ensemble de l'agglomération marseillaise. Ce dispositif tend, à la fois, à rapprocher la police de la population, par la généralisation de la technique de l'îlotage, et à la rendre plus mobile par la création d'unités mobiles (U.M.S.) et légères (U.L.S.) de sécurité.

Il consiste en un maillage *serré du territoire communal* à trois niveaux : îlotage et patrouilles permanentes par six compagnies *territoriales*, quadrillage par trois U.M.S. et trois U.L.S., et « super-quadrillage » par deux compagnies d'intervention et une C.R.S., cette dernière assurant plus particulièrement, en dehors de la période d'été, la surveillance de la « grande couronne » de Marseille, et notamment des deux cent dix grands ensembles d'habitations de la ville. Ces unités seront coiffées par un bureau de coordination placé *auprès du chef de la sécurité* générale. Elles représentent au total un millier de policiers, dont la moitié se *trouveront le jour* en permanence sur la voie publique.

« *Le but à atteindre*, a indiqué M. Jaffrezou, *est de dissuader les malfaiteurs par une présence nombreuse de la police à des heures et à des endroits imprévisibles.* » Le préfet délégué pour la police a, d'autre part, précisé que le redéploiement des moyens de la police urbaine marseillaise avait été *rendu possible par* l'accroissement des effectifs en tenue de cent six gardiens et la remise *sur la voie publique de près de* cent autres gardiens, affectés auparavant à des tâches sédentaires.

L'îlotage complet de Marseille a été décidé après une expérience d'un peu plus d'un an, réalisée dans deux secteurs *de la ville, et qui a donné*, selon M. Jaffrezou, « *de très bons résultats* », tant sur le plan de l'information et de la prévention que sur celui de la « sécurisation » de la population. L'agglomération marseillaise a été découpée en quatre-vingt-quinze îlots, dont la population moyenne est d'environ dix mille habitants. Comme les *missi dominici*, les îlotiers iront deux par deux et seront les premiers interlocuteurs des responsables *des comités* d'intérêt de quartier. Ceux-ci se sont déclarés prêts à soutenir l'action des *policiers.* « *Sans jouer les délateurs*, a, en effet, affirmé le président de la confédération générale des *CIQ, M. Grenier, nous apporterons un coup de main sérieux à cette sécurité dont nous avons tant besoin.* » M. Jaffrezou s'est également félicité, pour sa part, du « *relais important* » apporté par les responsables des CIQ, dont la coopération avec la police se traduit depuis un an par des réunions mensuelles de travail, que *préside le directeur des polices* urbaines, le contrôleur général Laffue, principal artisan du nouveau dispositif.

GUY PORTE.

DÉFENSE

● *Une délégation militaire soudanaise*, conduite par le ministre adjoint de la défense, le général Fathi Omer Abu Alhassan, est en visite officielle d'une semaine en France, où elle aura des entretiens sur les moyens de promouvoir la coopération en matière d'armement et de stagiaires entre les deux pays.

JUSTICE

L'AFFAIRE DE DROGUE DE SAINT-TROPEZ DEVANT LE TRIBUNAL DE DRAGUIGNAN

L'enfance malheureuse de Christina von Opel

De notre envoyé spécial

Draguignan. — Le procès de Mlle Christina von Opel et de sept autres, inculpés, en juillet 1977, dans un trafic de drogue dans la région de Saint-Tropez, a été consacré, lundi 8 octobre, à l'audition *des témoins*.

Le défilé des policiers chargés de l'enquête n'a apparemment pas troublé les inculpés qui continuent à nier les faits qui leur sont reprochés. Mais dans la villa Thalassa, louée par Mlle von Opel, on a trouvé au fond d'un placard *fermé à clef*, un cahier sur lequel figurait une *comptabilité* portant sur 2 503 kilogrammes de haschisch et des dessins (figures géométriques, têtes d'animaux) identifiant la provenance de la drogue ; un cahier identique à ceux qu'on a découverts dans la villa Tour et Voile où Mlle von Opel avait séjourné auparavant, a expliqué l'inspecteur divisionnaire *Boileau. Pour la* jeune Allemande, ce placard était fermé par le propriétaire de la villa *Thalassa, et* elle *ne s'explique* pas comment « *ce cahier a pu arriver là* ».

Il est vrai qu'à l'époque, Mlle Christina von Opel traversait une « phase dépressive ». M. Henri Boutillier, le médecin-psychiatre, du centre neurologique de Pierrefeu (Var), où l'inculpée a séjourné après sa détention, en mars 1978, *était venu confirmer* à la barre « *la très forte charge d'angoisse* » de Mlle von Opel, son « *état somatique déplorable* ». Le jardinier de la villa Tour et Voile a témoigné à son tour : « *Elle était complètement dans les vapeurs.* » M. Michaël Karg, l'un des principaux inculpés, le père de Vanessa, six ans, la fille de Christina von Opel, a expliqué qu'au moment des faits son amie « *avait des hallucinations* ».

Déboussolée

Le témoignage de M. Gunther Sachs a permis d'achever le portrait de cette jeune femme « *fragile, déboussolée, dépassée par les événements* ». Grand, élégant, le propos mesuré, le ton posé, M. Sachs, cousin germain de Christina von Opel, appartient à « un autre monde ». « Chris Pupzi », comme l'appellent ses familiers, n'est pas coupable, elle n'est qu'égarée. Christina a eu une enfance malheureuse, a raconté M. Sachs. Sn père, le baron Fritz von Opel, qui liquida la firme en la revendant à la General Motors, était très sévère. Il l'enfermait dans sa chambre pour lui faire faire des nœuds marins pendant des jours. Christina a perdu, dans un accident de voiture, sa tante, la seule personne qui lui portait de l'affection. Et son père lui aurait dit au moment de cet accident : « *Si elle est morte, c'est ta faute.* »

Puis M. Sachs se souvient des derniers jours de Christina à Saint-Tropez. « *Elle buvait deux litres de vodka dans une soirée, c'était une loque.* » Les noms de Sennequier, du Gorille, les villas de Gassin, de Saint-Moritz, de Lauzanne émergent çà et là des propos de M. Sachs — l'autre *univers* de Christina et de Gunther.

Dans le box, les inculpés écoutent la description de cette existence dorée, même s'ils n'avaient droit qu'à des bribes. Le récit des malheurs de Christina ne peut évidemment que charger les autres, embarqués avec elle dans une aventure qui, pour une fois peut-être, devait rompre l'ennui. « *Ce n'est pas le procès von Opel* », « *le malheur a voulu que Christina porte un nom*, pensent les défenseurs, *mais qu'en serait-il de la prévenue libre sous caution chez qui on a découvert un jour de juillet 1977 les premiers indices d'un trafic portant sur 1 tonne et demie de haschisch, si elle n'avait été la petite-fille du grand industriel allemand ?* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *Un comité Pierre-Goldman vient d'être créé* sur l'initiative des amis de l'écrivain assassiné le 20 septembre à Paris. Ce comité se propose « *d'abord de venir en aide à Christiane Goldman et à son fils Manuel, né le jour même des obsèques de son père* ». A cette fin, le comité « *entreprend de recueillir des fonds qui seront intégralement versés à Mme Goldman et de soutenir celle-ci dans son action judiciaire* ». Le comité indique qu'il entend, par son action et ses publications « *se faire l'interprète de tous ceux qu'a indignés l'assassinat de Pierre Goldman* ».

Les membres du comité de rédaction de la revue *les Temps modernes*, ainsi que MM. Jean-Pierre Ramsay, Marc Kravetz, Claude Manceron, Henri Guillemin et Jean-François Revel, notamment, animent le comité Pierre-Goldman.

Les dons, sous forme de chèques, doivent être libellés à l'ordre des *Temps modernes*, comité Pierre-Goldman, 26, rue de Condé, 75006 Paris.

● *Le Syndicat français des réalisateurs de télévision C.G.T.* proteste contre l'arrestation de M. François Pain, cinéaste (*le Monde* daté 7-8 octobre). Le syndicat estime que M. Pain, inculpé et écroué le 26 septembre, en vertu de la loi anticasseurs, « *au vu d'une photo publiée il y a plus de six mois* », a été arrêté « *dans des conditions qui sont une véritable agression contre nos libertés déjà tant menacées.* »

« *François Pain*, ajoute le communiqué, *subit parmi les premiers un processus qui se met en place dans notre pays et permet, d'une manière arbitraire, au nom d'un nouvel espace judiciaire européen, d'arrêter quiconque déplaît.* » « *Nous, cinéastes*, conclut le communiqué, *filmons, photographions pour informer et non pour être les auxiliaires de la préfecture de police.* »

JUSTICE

DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Des témoins de la défense peu empressés au procès des vingt-deux militants bretons

Le procès des séparatistes bretons devant la Cour de sûreté de l'Etat est entré, lundi 8 octobre, dans sa quatrième semaine. Une semaine qui sera entièrement consacrée à l'audition des témoins cités par la défense. Douze d'entre eux seulement, soit à peu près la moitié de ceux qui avaient été cités, se sont présentés à la barre. Cela signifie-t-il que les Bretons se désintéressent du sort des poseurs de bombes?

Les témoins, eux, ont condamné le recours à la violence. Ils ont, en revanche, expliqué ce qu'était la situation politique, sociale, économique et culturelle de la Bretagne. Des thèmes maintes fois développés (nucléaire, remembrement, centralisation, marée noire, exode, sous-développement, langue bretonne, etc.) qui sont repris par les intervenants : simples ouvriers, écologistes, enseignants, techniciens, syndicalistes. Deux militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., à qui le président Claude Allaer n'avait pas permis de lire un texte, n'ont pas déposé.

A chaque intervention, qui ne porte jamais sur les faits ni sur la moralité et la personnalité des prévenus mais sur les motivations de ceux-ci, le président demande si les difficultés de la Bretagne justifient l'utilisation de l'explosif. M. Henri Le Moal, professeur à l'université de Rennes, ancien recteur et ancien doyen, a répondu : « S'il y avait des institutions démocratiques responsables, les jeunes pourraient s'y adresser. Mais il y a un vide politique. »

Un vif incident a opposé Mme Simone de Bollardière, militante du Mouvement pour une alternative non violente, à l'avocat général, M. Jacques Colette. Alors qu'elle évoquait les conditions de garde à vue et les sévices dont aurait été victime M. Christian Merer, M. Colette a bondi : « Mais vous ne savez pas ce que vous dites. On commence à en avoir assez. Je n'admets pas qu'on fasse un amalgame. Le parquet de Rennes a classé cette affaire, car il n'y avait aucune charge suffisante (depuis, une nouvelle plainte avec constitution de partie civile a été déposée). Vous qui avez vécu outre-mer, comme moi, demandez donc aux Cambodgiens s'ils ne regrettent pas l'époque où il y avait... des gouverneurs coloniaux. » — M. B.-R.

De notre correspondant

Brest. — Prudence, on n'est jamais assez méfiant par les temps qui courent en Bretagne, où policiers et gendarmes ne lésinent pas sur les perquisitions quand ils subodorent avoir affaire à des autonomistes ? Réserve naturelle des Bretons ? Indifférence au sort des hommes qui se joue devant la Cour de sûreté de l'Etat ? Alors égoïsme tout simplement ? Le procès des séparatistes bretons ne passionne pas la population ; il est loin d'alimenter les conversations.

Les sujets de préoccupation ne manquent pas, en effet, aux Français de l'Ouest comme à tous ceux de l'Hexagone : recrudescence du chômage dans une région sans ressources industrielles, vie chère, impôts en hausse, inflation galopante et, par-dessus le marché, les problèmes de la pêche artisanale avec l'affaire des langoustiniers.

Les milieux autonomistes — car les sympathies envers le F.L.B. ne sont pas atténuées avec les coups de filet du S.R.P.J. de Rennes — tentent malgré tout de gagner l'opinion à leur cause.. Ils le font, bien sûr, dans l'ombre. Ainsi fleurissent en une nuit des inscriptions sur les maisons, en bordure des routes fréquentées, sur les panneaux de signalisation ou les ponts — excellents points d'affichage — qui franchissent les voies express. Les partisans du séparatisme réclament, par peinture interposée, la « *libération des détenus politiques bretons* ». Ils proclament encore : « *Non à la répression, Le Taillanter en prison* » ou « *S.R.P.J.: SS* ». Ce sont actuellement les seules marques extérieures de leurs activités.

Le troisième anniversaire de la mort de M. Jean-Michel Kernalegen, un militant breton déchiqueté, le 28 septembre 1976, par la bombe qu'il s'apprêtait à déposer contre la maison d'un officier, n'a donné lieu à aucune manifestation de leur part.

Bien entendu, l'actuel procès donne lieu à des commentaires discrets dans leurs rangs entre personnes sûres. On se méfie de l'inconnu susceptible d'être un provocateur, voire un délateur. A Châteauneuf-du-Faou (Finistère-Sud), où Yann Pouillande, considéré comme l'une des têtes pensantes du mouvement, demeure avec sa famille, les bouches sont particulièrement cousues. Elles ne s'ouvrent que dans des endroits sûrs, à l'abri des oreilles indiscrètes. Les prévenus font alors figure de héros. Pourchassés, humiliés, jugés aujourd'hui, ne seront-ils pas demain honorés ? L'histoire est riche de retournements parfois spectaculaires.

En attendant, la poudre s'est tue. Pour combien de temps ? Les lourdes condamnations prononcées à l'encontre des auteurs de l'attentat du château de Versailles incitent sans aucun doute à la réflexion. Même s'ils considèrent que leur combat politique est juste, bien des autonomistes se refusent à sacrifier leur jeunesse ou une partie de leur existence entre les quatre murs d'une geôle. Ils savent aussi que les attentats sont loin d'être du goût de tout le monde. Ils irritent plus qu'ils convainquent. Il n'empêche qu'une interrogation du genre « *Versailles : quinze ans ; Portsall : combien ?* » frappe beaucoup plus les consciences qu'une charge de dynamite.

JEAN DE ROSIÈRE.

AU TRIBUNAL DE PONTOISE

Trois personnes sont poursuivies après la mort d'un enfant dans l'ascenseur d'un hôpital

La routine et la négligence ont été, lundi 8 octobre, les principales accusées dans le procès qui a eu lieu devant le tribunal correctionnel de Pontoise. Le 8 novembre 1977, alors qu'il se trouvait en traitement pour une otite à l'hôpital de Pontoise, le petit James Blondel, trente et un mois, était victime d'une chute mortelle dans un monte-charge laissé ouvert. Mais deux ans d'instruction et tout un après-midi d'audience n'auront pas suffi, en raison du foisonnement d'arrêtés et de réglementations invoqués par les inculpés, à démontrer une véritable responsabilité dans la mort du petit James.

Trois personnes étaient poursuivies pour homicide involontaire : M. Jean Le Corre, directeur de l'hôpital ; Laurent Castaing chargé de la sécurité ; et Claude Chollier, inspecteur à l'APAVE (Association des propriétaires d'appareils à vapeur et électriques), chargé du contrôle de conformité des installations de l'hôpital. Les conclusions des deux experts ont été accablantes pour la direction de l'hôpital, coupable de routine administrative et de négligence : aucun contrat d'entretien des ascenseurs, comme le prescrit pourtant la loi de 1945, aucune consigne de surveillance, indifférence devant les rapports routiniers de l'APAVE...

Les ordonnances de 1951 et 1957, citées par la cour, et fixant à 16 centimètres l'intervalle maximum entre une porte palière et une porte de cabine (il était de 18 centimètres à l'hôpital de Pontoise), devaient être repoussées par les avocats des inculpés, puisque réglementant les ascenseurs et non les monte-charge. Mais la célérité avec laquelle les travaux ont été accomplis dès le lendemain du drame, tant sur le monte-charge que dans la chambre d'enfant, où une cloison en plexiglas a été posée, ne prouve-t-elle pas que le hasard ne peut être considéré comme le seul responsable de l'accident ?

Evoquant l'attitude de la direction, Mᵉ Wasyl Kuzmiak, avocat de la partie civile, a regretté « *qu'un endroit fait pour vous guérir puisse vous tuer* ». Il a réclamé 100 000 F de dommages et intérêts pour chacune des trois parties civiles qui sont représentées : le père, la mère et la sœur du petit James. Condamnant la confusion des débats et dénonçant « *le manque d'argent, de temps et la force d'inertie de l'administration hospitalière* » à l'origine de la mort de l'enfant, Mme Annie Grenier, substitut, a requis pour chacun des trois inculpés des peines d'un an d'emprisonnement avec sursis.

Jugement en délibéré. — J. M.

● *Les dettes de l'ancienne municipalité stéphanoise.* — Poursuivis pour diffamation par M. Michel Durafour, ancien ministre, ancien maire (radical) de Saint-Etienne, deux conseillers municipaux communistes de cette ville, élus en mars 1977, MM. Louis Duchesne et Régis Delaigue, ont comparu, lundi 8 octobre, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, comme responsables du titre d'un article publié en juillet 1977, par le premier numéro de *Vivre à Saint-Etienne*, le bulletin de la nouvelle municipalité : « *Durafour laisse la ville la plus endettée de France.* » (*Le Monde* daté 10-11 juillet 1977.) Mᵉ Jean-Pierre Cochet a réclamé, au nom de l'ancien maire, un franc de dommages-intérêts. Il a fait observer que, selon les statistiques, Saint-Etienne n'est pas exactement la ville la plus endettée de France. MM. Duchesne et Delaigue, ainsi que leur avocat, Mᵉ Francis Jacob, ont soutenu que la dette publique de Saint-Etienne est certainement excessive, que la ville peut être considérée comme la plus endettée parmi celles ayant deux cents à trois cent mille habitants et qu'en tout cas l'honneur de M. Durafour n'est pas en cause. Jugement le 5 novembre. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

A Aubagne

QUINZE CLASSES SACCAGÉES AU COLLÈGE LAKANAL

(De notre correspondant.)

Marseille. — Profitant de la pause de fin de semaine, des inconnus se sont introduits par effraction dans les locaux du C.E.S. mixte Lakanal à Aubagne (Bouches-du-Rhône) et ont entrepris de saccager quinze des trente classes de l'établissement. L'ampleur des dégâts a été découverte dans la matinée du lundi 8 octobre par les professeurs. Des armoires ont été renversées et vidées, les vitres brisées ainsi que les étagères et les portes. A l'aide de matériel trouvé sur place, les vandales ont détérioré les conduites d'eau, arraché certains éléments de chauffage central et rendu l'installation électrique inutilisable. De nombreux pots de peinture ont été déversés dans les classes, sur les murs, dans la cour et des injures ont été inscrites à l'encontre de l'un des professeurs.

L'opération n'a pas été revendiquée, mais, compte tenu de son importance, il ne semble pas qu'elle soit le fait de jeunes élèves qui n'auraient pu renverser ou déplacer certaines armoires et bureaux. Une enquête a été ouverte par la police. Près de trois cent cinquante élèves seront privés de cours pendant une semaine. — J. C.

A Mulhouse

LE DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ EST TRADUIT DEVANT LE CONSEIL DE DISCIPLINE.

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — M. Jean-Baptiste Donnet, président de l'université de Haute-Alsace, vient d'annoncer au conseil de l'université sa décision de traduire devant le conseil M. Bernard Laville-Saint-Martin, ancien directeur du CERFA (Centre de formation continue pour adultes), qui est un service commun de l'université. On vient de constater au CERFA un déficit d'exercice de 1,6 million de francs sur les cinq dernières années.

La commission d'enquête interne, antérieurement constituée, n'a pas encore déposé ses conclusions, mais elle laisse entendre qu'il y a eu « *pour le moins légèreté dans les méthodes de gestion* ». En 1977, la Cour des comptes avait déjà parlé de « *laxisme* » à propos de la gestion du CERFA. Celui-ci a notamment passé un contrat avec l'Algérie pour la formation en quatre ans d'ingénieurs algériens. La totalité des sommes dues pour ces cours a été payée par l'Algérie et, semble-t-il, immédiatement versée au budget annuel de fonctionnement pour être utilisée dans d'autres secteurs.

M. Laville-Saint-Martin, délégué local du parti républicain, a été élu au conseil municipal de Mulhouse aux dernières élections.

BERNARD LEDERER.

● RECTIFICATIF. — Un chiffre était erroné dans notre article sur l'enquête relative aux étudiants (*le Monde* du 6 octobre). C'est près de 1 % d'entre eux qui se déclarent adhérents d'une organisation « autonome » et non près de 10 %.

RELIGION

Dans la presse hebdomadaire

Un pape qui s'impose et qui en impose

Indéniable est le succès de popularité qu'obtient Jean-Paul II dans ses voyages. Celui qu'il vient d'effectuer en Irlande et aux Etats-Unis fournit aux commentateurs de la presse hebdomadaire une nouvelle occasion de s'interroger sur les causes de l'enthousiasme que réservent les foules à ce pape venu de l'Est.

Dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, Georges Montaron explique : « *Nous sommes tous des victimes de la société de consommation, des objets qu'on exploite. Nous subissons les impératifs d'un monde scientiste qui se gave de graphiques, de sondages, de statistiques, et qui rejette les non-productifs. Nous avons compris que si les syndicats et les partis sont nécessaires pour que soit mieux organisée la société, ils oublient trop souvent les plus pauvres, les exclus, les non-productifs. Et nous savons qu'ils ne répondent pas à notre soif d'infini. Dans un monde chaque jour plus bruyant, nous avons besoin de silence. Au cœur de cette société technicienne, nous voulons un peu de poésie. Et nous cherchons quel sens a notre vie. Nous sommes en quête de Dieu. C'est pourquoi nous nous tournons vers l'évêque de Rome avec l'espoir qu'il répondra à notre attente.* »

PARIS-MATCH consacre sa couverture à Jean-Paul II. Sous le titre « Nous sommes tous des chrétiens polonais », Robert Serrou y écrit : « *Pologne, Mexique, Irlande, Etats-Unis ! S'il doit régner vingt ans, nous a dit un religieux, quelle Eglise prépare ce bulldozer souriant ? Qu'importe, d'ailleurs, au regard de l'immense enthousiasme populaire qu'il déclenche partout sur son passage. Il faut bien reconnaître que l'immense majorité des catholiques est jusqu'ici derrière lui.* »

Majorité certes mais pas unanimité, relève José de Broucker dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité. Il relève : « *Il y a des catholiques en France, ailleurs aussi sans doute, qui se posent des questions, qui expriment des doutes, qui s'inquiètent des orientations que le pontificat leur semble prendre.*

» *Cela ne me choque pas. (...) Ce que je trouve triste, c'est de voir se développer un climat de méfiance et de suspicion entre chrétiens, entre l'Eglise de France et Rome, aussi. Comme si l'heure était — attendue par les uns, redoutée par les autres — à quelque revanche, ou « recentrage » ou « reprise en main ».* »

« *La volonté politique de ce pape (...) est évidente* », assurent Pierre et Renée Goset, dans *VALEURS ACTUELLES*. Jacques Duquesne, dans *LE POINT*, se livre à une constatation similaire quand il souligne que le discours pontifical à l'ONU a été unanimement applaudi par les délégués parce que, dit-il, « *ils n'avaient pas le choix* ». Il ajoute : « *Ils y étaient contraints. Car Jean-Paul II, en douze mois, s'est imposé aux premiers rangs des leaders du monde. Il est vrai que parmi ceux-ci la concurrence n'est pas très rude : Carter s'épuise ; Brejnev défaille ; les enfants de Mao se disputent ; Tito ne parvient même plus à se faire écouter des non-alignés ; les Européens restent à l'échelle de l'Europe. Lui, Jean-Paul II, en outre, n'est pas contraint de se compromettre quotidiennement dans les « sales besognes » des chefs d'Etat. Les Slaves, convaincus depuis toujours qu'ils ont mission de faire souffler l'esprit sur le monde, sont flattés d'avoir donné ce pape à l'Ouest. Les Occidentaux sont fiers de l'avoir pris à l'Est.* »

Dans *l'Express*, Alain de Penanster écrit : « *Virtuose énergique et jovial, le pape Jean-Paul II assemble patiemment les rouages de la machine qui doit ériger la chrétienté — comme jadis ? — en phare de la conscience universelle. Pour y parvenir, il n'hésite pas à utiliser les foules et les pouvoirs. Juste retour des choses, il lui arrive d'être, à son tour, utilisé.* »

(Dessin de PLANTU.)

Pierre Seguy se montre plus réservé dans *REFORME*, hebdomadaire protestant, quand il note : « *Une seule ombre reste au tableau, et elle est imputable aux Irlandais qui, pourtant, sont si nombreux aux Etats-Unis et y constituent l'aile marchante du catholicisme : c'est l'assassinat de lord Mountbatten en Irlande même, le meurtre du « chef » de la maison royale d'Angleterre... Dans la « guerre tribale » irlandaise, le meurtre du chef de l'autre « tribu » reste une possibilité contre laquelle il faut se prémunir à tout prix.*

» *Nous verrons donc le pape, et nous l'accueillerons volontiers parmi nous. Mais nous le verrons seulement d'une certaine distance.* »

Prix Goncourt avec son roman *John l'enfer*, Didier Decoin, envoyé spécial du *FIGARO MAGAZINE* a suivi le « *pop John Paul* » aux Etats-Unis. Il en retient que « *la vérité* » n'est pas dans l'aspect mercantile du voyage mais « *dans l'INVISIBLE* ». Il s'explique : « *Et l'invisible, ce ne furent pas les affaires d'argent mais les affaires de cœur. Il n'est pas excessif d'écrire que l'Amérique est tombée amoureuse du pape Jean-Paul II. Et quand l'Amérique se met à aimer, cela donne cette jubilation, cette spontanéité et cette émotion qui ont submergé les foules et que le pape, du fond de sa longue et basse voiture noire, a dû deviner — j'en suis sûr. (...)*

Claude-François Julien, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, estime : « *Dans un monde où tout est figé, où les camps semblent s'être retranchés à l'abri de leurs remparts, Jean-Paul II vient bouleverser les règles et affirmer que tout est possible, y compris la justice et le bonheur. Sa force, c'est d'y croire et d'y faire croire. Son sens de la mobilisation a sans doute quelques relents de croisade. Mais il est en train de réveiller les masses catholiques, qui avaient su organiser leur confort dans ce monde injuste et menacé. Et cela, voici quelques mois seulement, personne n'y aurait cru.* »

Il est vrai que, il y a un an, les seuls, ou presque, à connaître le cardinal Wojtyla étaient les Polonais. — A. Ch.

L'archevêché de Besançon suspend temporairement les activités de la mission ouvrière de Montbéliard

De notre correspondant

Besançon. — L'archevêché de Besançon a décidé de suspendre l'activité de la mission ouvrière qui avait été fondée en 1968 dans le secteur de Montbéliard. Cette mission, établie dans une région où la majeure partie de la population travaille dans les usines Peugeot ou dans les multiples entreprises de sous-traitance de l'automobile, réunit des prêtres, des religieuses et des laïcs.

L'autorité diocésaine reproche explicitement à ses animateurs de s'être en quelque sorte marginalisés, « *limitant* », selon le communiqué signé de Mgr Lallier, archevêque de Besançon, de son auxiliaire et des membres du conseil épiscopal, « *à un certain nombre de prêtres et aux seuls mouvements d'action du monde ouvrier (...) la coopération très large* [avec toutes les forces apostoliques] *que l'on voulait instaurer* ».

En fait, la mission ouvrière, dont l'archevêché attendait qu'elle « *se consacre à l'évangélisation prioritaire du monde ouvrier* », aurait fait de cet objectif « prioritaire » un objectif exclusif, tout en prônant des initiatives auxquelles la hiérarchie n'était pas toujours associée. Certaines religieuses se seraient trouvées engagées dans ce mouvement alors que les prêtres n'avaient pas reçu mission d'assurer leur formation et sans qu'il en ait été référé à leurs supérieurs. « *Il en résulte*, poursuit le communiqué de l'archevêché, *qu'à Montbéliard, l'Eglise diocésaine est pour ainsi dire « doublée » par la mission ouvrière, laquelle vit en marge de ce qui ne se réfère pas spécifiquement au monde ouvrier, comme si ce monde pouvait à lui seul constituer une Eglise.* »

Mgr Lallier insiste sur le fait que cette suspension (qui ne paraît pas mettre en cause l'activité des mouvements d'action catholique ouvrière) est temporaire. L'archevêque de Besançon précise qu'il ne s'agit ni d'une sanction ni d'un désaveu, mais que la nécessité de « *réfléchir et de dissiper certaines équivoques* » se fait sentir. Il rencontrera, le mercredi 10 octobre, à Montbéliard, une dizaine de représentants de la mission ouvrière avec lesquels il s'entretiendra des points de désaccord. Au nombre de ceux-ci, sans doute, les engagements politiques pris par certains prêtres. Mgr Lallier et les signataires du communiqué diocésain affirment enfin, alors que la création d'un nouveau diocèse pour la région de Belfort-Montbéliard se fait proche : « *Nous croyons essentiel au pays de Montbéliard, de prendre l'évangélisation du monde ouvrier comme objectif prioritaire de la pastorale et d'engager dans cette entreprise toutes les forces vives de ce secteur : prêtres, religieuses, laïcs.* » — C. F.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LE CENTRE DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE DE PARIS DOIT ÉVACUER SES LOCAUX

Quinze mille ouvrages inutilisables

Le Centre régional de documentation pédagogique (C. R. D. P.), situé rue d'Ulm, à Paris (5e), est menacé : il doit évacuer, avant la fin octobre, les locaux qu'il occupe actuellement sans qu'une solution de rechange ait été envisagée.

Cette situation est la conséquence de la réforme, en 1976, de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogique (I.N.R.D.P.), d'où sont issus d'une part l'Institut national de recherche pédagogique (I. N. R. P.) — devenu propriétaire des locaux de la rue d'Ulm — et d'autre part le Centre national de documentation pédagogique (C. N. D. P.) dont dépend le C.R.D.P.

Dès 1977, l'I.N.R.P. fait savoir aux responsables du C. R. D. P. qu'ils occupent des locaux provisoires. Une action menée par les utilisateurs de la documentation a permis alors un sursis qui arrive aujourd'hui à expiration. Au mois d'août dernier, l'I.N.R.P. a fait mettre la documentation existante dans des cartons : le fonds documentaire représente quinze mille manuels, trois cent mille diapositives et huit mille disques. La salle, irremplaçable, de 300 mètres carrés, d'une hauteur de 5 mètres sous plafond, était particulièrement adaptée. Elle est maintenant vidée de tous ses rayonnages : l'I.N.R.P. veut y installer un ordinateur terminal destiné à ses travaux de recherche et des bureaux pour la recherche en psychosociologie. De l'ancienne salle ne restent que 80 mètres carrés utilisés, où s'entassent les documentalistes, et dans laquelle le prêt des diapositives continue seul à fonctionner. Au-dessus des cartons dispersés un peu partout dans les couloirs, des affiches invitent les utilisateurs à venir voir « *les ruines de la documentation pédagogique* ».

Des milliers d'enseignants de la région parisienne (le centre dessert les académies de Créteil, Paris et Versailles) sont lésés par cette mesure : trente mille utilisations par an et deux mille enseignants inscrits comme emprunteurs prouvent qu'il correspond à un réel besoin. C'est « *un service public qu'on veut supprimer* », déclare M. Guilhem, directeur du C.R.D.P., et la désinvolture avec laquelle l'opération a été menée symbolise, selon lui, « *le mépris dans lequel on tient actuellement les enseignants* ».

L'intersyndicale qui regroupe la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, avait invité les utilisateurs à venir protester au centre le mercredi 3 octobre. Une délégation a été reçue par M. Guigue chargé de mission au C.N.D.P. Elle a demandé que le centre conserve l'espace restreint (80 mètres carrés) qui lui reste avant d'être relogé, par les soins du ministère, dans un local provisoire où il pourra de nouveau venir en aide aux enseignants de la banlieue parisienne. Ultérieurement, le centre sera transféré rue Suger, à Paris-6e, mais pas avant 1981, car les locaux exigent au moins deux ans de travaux.

Les utilisateurs, qui sont venus manifester le 3 octobre au centre, ont souligné que la situation des C.R.D.P. *oppose un « démenti formel »* aux propos de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, qui déclarait, le 16 mai dernier, à l'occasion du centenaire de la création du musée pédagogique : « *La recherche et la documentation pédagogique doivent à tous les niveaux nourrir et vivifier notre système éducatif.* »

M.-A. T.

Contre la réforme des carrières universitaires et celle du C.N.R.S.

Le SNE-Sup organise une journée de manifestations

« Les décrets du 9 août sur les carrières universitaires, ceux du 10 septembre sur la réforme du C.N.R.S. sont une agression contre tous les personnels. Ils visent, par le renforcement des mécanismes hiérarchiques et la modification profonde du comportement scientifique et professionnel des universitaires, à faire de l'enseignement supérieur un instrument efficace du maintien de l'ordre social établi », a déclaré, vendredi 5 octobre, au cours d'une conférence de presse, M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup - FEN).

M. Duharcourt a souligné la *« cohérence »* des mesures prises au mois d'août (*le Monde* du 10 août) par le ministre des universités et a indiqué que la tâche prioritaire du SNE-Sup était *« de rassembler dans l'action tous les enseignants, en montrant qu'il est illusoire de se fier à l'espoir d'une solution individuelle et en dénonçant les pièges d'un corporatisme étroitement catégoriel »*.

Le SNE-Sup, a indiqué M. Duharcourt, appelle toutes les sections à engager *« immédiatement toutes les interventions et actions : grève, blocage ou report de la rentrée, suspension de jurys... »*. Le 17 octobre, une journée de manifestations et de délégations en direction des rectorats doit être organisée dans les villes universitaires. Enfin, le SNE-Sup, qui mantient ses contacts avec le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), veut préparer une *« puissante action d'ampleur nationale »* qui sera décidée à la fin du mois d'octobre.

● *CAPES et agrégations 1980.* — *Le Journal officiel* du 7 octobre publie les modalités d'inscription aux concours du CAPES et de l'agrégation pour la session de 1980 Les registres des inscriptions seront ouverts au service des concours de chaque académie ainsi qu'au siège des missions culturelles des ambassades de France à Alger, Tunis et Rabat, du 5 novembre 1979 au 15 janvier 1980.

Les épreuves écrites des concours auront lieu à partir du 5 mai 1980 pour les agrégations et à partir du 12 mai 1980 pour les épreuves théoriques du CAPES. Ces épreuves seront organisées au chef-lieu de chaque académie ainsi que dans certaines villes de France et à l'étranger (Brest, Metz, Mulhouse, Pau, Saint-Etienne, Tours, Ajaccio, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Saint-Denis-de-la-Réunion, Cayenne, Alger, Rabat, Tunis, etc.).

Les épreuves de l'agrégation et du CAPES d'éducation musicale et chant choral, des certificats de *travaux manuels*, de sciences appliquées, d'art et décoration, du diplôme des travaux manuels éducatifs et d'enseignement ménager auront lieu uniquement à Paris.

UN LIVRE SUR Mme ALICE SAUNIER-SEITÉ

Quand le ministre se donne en spectacle

Le fabuleux destin d'une femme que le malheur n'a pas épargnée... L'histoire est tout juste bonne à alimenter la mauvaise littérature que l'on trouve dans *les gares. Elle serait sans doute* passée inaperçue si elle ne mettait en scène, dans un ouvrage de cent cinquante pages — *Seule une femme* (1) — un membre du gouvernement : Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités.

Rien n'y manque. La naissance dans un *« milieu de tradition rurale où les enfants recevaient une excellente éducation »*. La grand-mère maternelle, *« paysanne très pauvre (...) douée d'une très vive intelligence »*. L'oncle, blessé à la guerre, mais *« bourreau de travail »* qui fera d'elle une *« laborieuse acharnée »*. Ses *« prouesses en patins à roulettes » (« A quatorze ans, elle bat les garçons dans les courses sur route »)*.

Boursière, indisciplinée, elle est néanmoins toujours la première. D'abord en classe, puis *dans sa carrière, au cours de* laquelle elle gravit un à un les échelons de la notoriété : première femme doyen de l'université, première femme recteur... En dépit du malheur qui s'acharne sur elle. La guerre, la maladie (une méningite cérébro-spinale *et plus tard une pleurésie*), le terrible accident qui handicape gravement son second fils, son divorce, la mort de son second mari. Tous ces événements personnels sont décrits avec force détails.

Le lecteur est alors mûr pour s'intéresser à son action dans l'Université. *« Un bilan largement positif »* avant même qu'elle ne *soit ministre, et « on ne peut s'étonner (...) que le président de la République »* l'ait choisie.

La longue description des *réformes* qu'elle a mises en œuvre (second cycle, désectorisation des universités parisiennes, C.N.R.S., carrières des universitaires...) *risquait sans doute de lasser le lecteur.* Pour retenir son attention, on a émaillé l'information — qui, pour une fois, est largement dispensée — d'attaques contre l'ennemi. A *savoir les communistes, les gauchistes* — et leurs *« courroies de transmission »* que sont l'UNEF, le SNEP-sup, le SGEN-C.F.D.T. (2), voire la conférence des présidents d'université — et les journalistes.

« Dans le même temps où elle est traînée dans la boue par des organes « activistes », peut-on lire, *la presse féminine ou « mondaine », en revanche, met fort justement l'accent sur la performance que représente son accession à des postes successifs traditionnellement réservés à des hommes et sur ses qualités... viriles... »*

Le comportement de *Mme Saunier-Seïté* vis-à-vis de l'opposition trouverait une de ses origines dans son histoire *personnelle. En 1947, alors* qu'elle est collaboratrice du secrétaire général d'Electricité de France, *« Alice se familiarise avec les méthodes particulières du parti communiste, qui domine alors E.D.F. ; elle n'oubliera jamais la leçon »*.

Les journalistes — qu'elle méprise, et, à travers eux, leurs lecteurs — seraient notamment *coupables de vouloir « faire du spectacle »*.

On retournerait volontiers le compliment au ministre qui se prête à un tel portrait, illustré de photographies et de déclarations dont certaines atteignent au grotesque.

Honni soit qui mal y pense, l'auteur de l'ouvrage révèle que l'Université semble *« enfin aimée »*.

CATHERINE ARDITTI.

(1) De Jean Choffel, éditions Flammarion.

(2) Union nationale des étudiants de France (ex-Renouveau), Syndicat national de l'enseignement supérieur, Syndicat général de l'éducation nationale.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	238 F	428 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

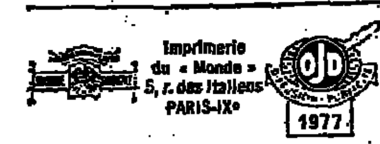
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

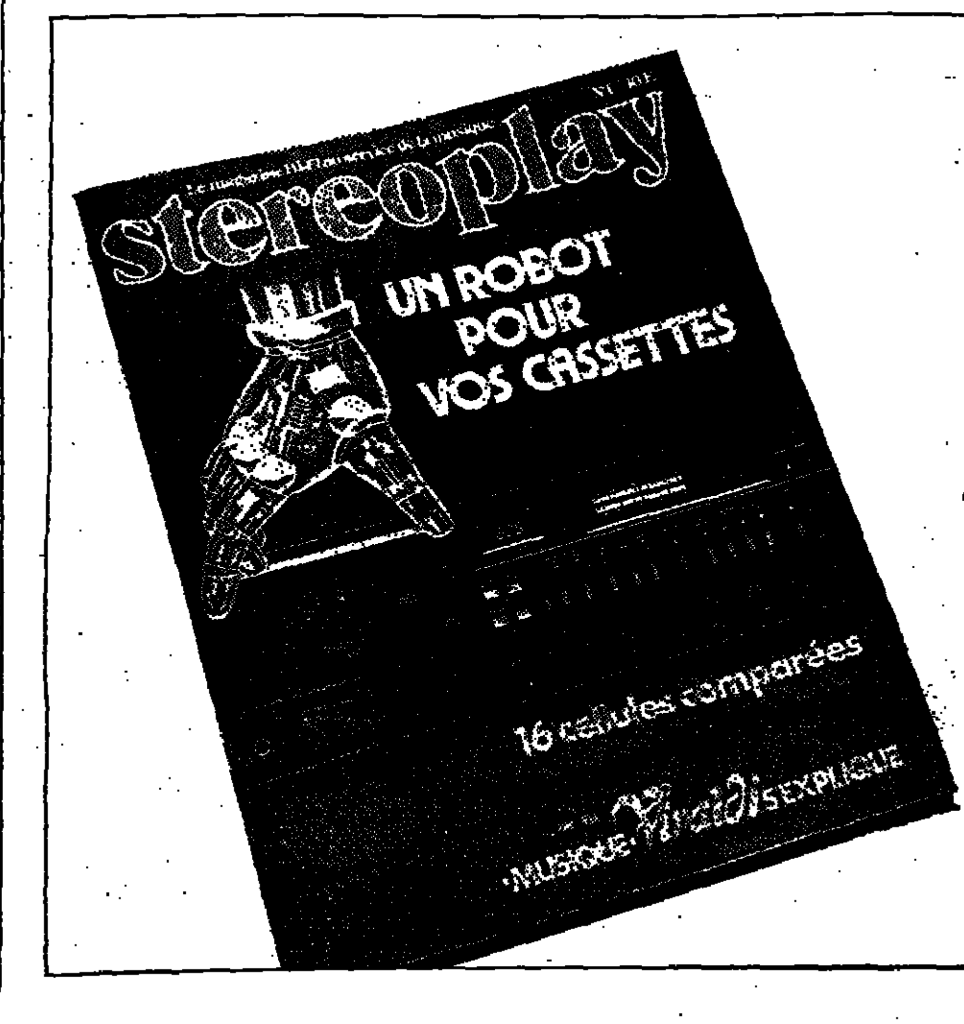
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.



HISTOIRE

EN MARGE DE L'AFFAIRE LEGUAY

«L'indifférence» du peuple français devant l'arrestation des juifs de 1941 à 1944

La chambre d'accusation de Paris devait dire, ce mardi 9 octobre, si elle considère comme recevables les poursuites contre M. Jean Leguay, ancien délégué en zone occupée du secrétaire général à la police du gouvernement de Vichy.

par PIERRE BOURGET (*)

Quelle que soit sa réponse, l'affaire Leguay, puisque affaire Leguay il y a, relancera le débat jamais clos de la «passivité» de la population française face à la déportation massive des juifs par les Allemands de 1942 à 1944. Certains s'y emploient depuis longtemps, qui n'ont de cesse de «refiler» rétroactivement une mauvaise conscience à ceux et à celles qui constituaient la nation française d'il y a trente-sept ans : n'est-ce pas Mme Annie Kriegel qui dépeint notre pays de 1942 comme une «*France blafarde, frileuse, égoïste, machiavéliquement ou sourdement indifférente au tragique destin des enfants d'Israël*» (1) ?

En bref, ce jugement abrupt condamne *l'indifférence* des Français devant la déportation des juifs de France par les Allemands, avec l'aide de la police française.

Cette notation paraît, en gros, exacte : à part quelques courageuses exceptions venant de tous les horizons, la masse du peuple français ne broncha pas quand elle apprit à deux ou trois reprises, *parfois des Allemands* eux-mêmes — la première fois par un « avis » du général Otto von Stülpnagel, *commandant* en chef en France occupée, rendu public le 14 décembre 1941 — la *déportation d'« éléments criminels* judéo-bolcheviks qui seront soumis aux travaux forcés à l'Est ».

Les épreuves de la guerre elle-même

Mais encore faut-il expliquer cette apathie collective : à cet égard, *trois éléments* peuvent être retenus.

Il ne faut pas les oublier en *un temps où à chaque jour* suffisait sa peine. La hantise du ravitaillement quotidien obnubile les mères de famille dans des logements peu ou mal chauffés où les enfants souffrent du froid et, parfois, de la faim. L'inquiétude sur le sort de ce million et demi de prisonniers végétant dans les camps allemands, et dont les nouvelles sont, au demeurant, peu abondantes, limite la sensibilité de millions de familles au lancinant souvenir des absents. L'incertitude, au moins jusqu'à Stalingrad (2 février 1943) sur l'issue de la guerre, confine les populations des territoires occupés dans un attentisme morose, source de pessimisme résigné qui conduit à l'inaction, le doping verbal des émissions en français de la B.B.C. les retenant au bord du désespoir. Enfin, le début des bombardements des grands centres industriels fabriquant du matériel de guerre pour l'armée allemande — le premier raid anglais sur les usines Renault de Boulogne-Billancourt a fait cinq cents morts et mille cinq *cents blessés parmi la population* civile dans la nuit du 3 au 4 mars 1942, — puis l'intensification de ces bombardements dans les années suivantes, tracent autant de blessures dans la chair du peu*ple français qui lui font négliger* les autres blessures que sont les déportations des juifs de France.

L'ignorance des programmes allemands d'extermination

Si l'on ajoute à cela l'instauration du S.T.O. qui *transforme bon nombre de Français en serfs* corvéables au gré des besoins de l'occupant et un plus petit nombre en réfractaires, l'ensemble de ces épreuves collectives émousse la sensibilité à d'autres épreuves *subies par autrui : la faim, le* froid, la peur pour soi-même et pour les siens réduisent le champ de l'altruisme au profit d'un égoïsme quasi physiologique guidé par la lancinante obligation *quotidienne du primum vivere.* Cela suffit à rendre les consciences muettes.

Cette mutité, à part, encore une fois, quelques héroïques exceptions, s'explique aussi par le fait qu'un nombre infime de Français ont *pu* être au courant du projet d'extermination des juifs d'Europe et de son exécution (1942), si tant est même que quelques ultra-collabos aient pu le connaître ; et si l'on admet *cette hypothèse, on doit convenir* que ces amis des Allemands n'auraient pas été assez fous pour divulguer ce qu'ils auraient appris.

J'entends bien, avec Serge Klarsfeld, qu'Hitler avait, à plusieurs reprises et dès avant qu'éclate le conflit, prévenu le monde du génocide qu'il faisait préparer par ses tueurs. Mais l'ampleur, la démesure même de cette menace *ne rendaient-elles* pas difficilement admissible la possibilité qu'elle pût, un jour, être effectivement réalisée ?

Il ne faut pas oublier qu'en 1939 F.D. Roosevelt lui-même *refusa de signer la loi Wagner-Rogers* autorisant dix mille enfants juifs allemands à entrer aux Etats-Unis en excédent du taux d'immigration normal :

« Ces attitudes négatives à l'égard des juifs en danger, remarque Bruno Bettelheim (2), *furent* énormément facilitées par la dénégation très généralisée de ce que le destin leur réservait, bien que les nazis aient exprimé clairement leurs intentions. »

D'autre part, les chefs nazis ont toujours tenu secrète leur « décision finale » : c'était un secret d'État qu'un petit nombre connaissait. Et la masse, et spécialement celle de la France occupée ? Comment aurait-elle pu être informée de ce que les nazis tramaient puis exécutaient dans l'ombre ?

Précisons à ce propos qu'afin de donner le change, les occupants ont constamment présenté les mesures de déportation à l'Est comme une sorte de châtiment des juifs, considérés par eux comme « responsables » de la guerre ou « inspirateurs » et « complices » de ceux qui tuaient leurs soldats dans les territoires occupés.

Au pire, les Français occupés *pouvaient* croire les Allemands ; au mieux, *ils pouvaient* mettre en doute leurs affirmations. Mais, en fait, on ne savait rien ou on savait peu de chose sur le sort réservé aux déportés juifs, parce qu'on n'avait pas les moyens de savoir.

Il faut se rappeler qu'en 1939 il n'existait en France que 4 337 283 postes récepteurs de radio (3) : n'est-il pas illogique d'apprécier l'information ainsi dispensée par ces appareils encombrants et volumineux il y a quarante ans, avec nos habitudes de téléspectateurs blasés de 1979 qui, au cours de ces dernières années, avons vécu dans un festival quasi quotidien d'images historiques, depuis l'assassinat de Kennedy jusqu'aux premiers pas de l'homme sur la Lune ? Gardons-nous de l'anachronisme rétrospectif en matière d'information radiodiffusée...

Ignorants de ce qui se passait, ou allait se passer, les Français de l'occupation eurent, par bribes, diffusées par les radios alliées (4), quelques indications sur le sort des Juifs d'Europe, indications fragmentaires, incertaines.

En admettant que, par exemple, la B.B.C. eût, en 1943 ou un peu après, évoqué avec précision, avec répétition, l'existence des *chambres à gaz* — une enquête sur ce point précis aiderait l'historien, — on peut observer que ses éventuelles révélations eussent laissé incrédules certains auditeurs « *nés malins* » refusant de *croire aux* « *bobards* » des propagandes, de quelque bord qu'ils vinssent : de par son énormité, le génocide en cours n'était-il pas incroyable ?

Une seconde enquête permettrait d'apprécier plus finement la situation, qui consisterait à savoir si, après 1942, des journaux de la Résistance ont évoqué le massacre des juifs et en quels termes : l'existence de ces articles prouverait qu'à partir d'une date déterminée, *certains* Français avaient les moyens d'être au courant de ce qui se passait. Mais, là encore, il ne s'agit que d'une minorité : car si le tirage *effectif* des journaux de la Résistance était important, beaucoup étaient saisis par les Allemands ou la police de Vichy et ceux qui les recevaient (par la poste, par exemple), avaient *plutôt* tendance à les détruire, après ou sans lecture, qu'à les passer à un voisin, cela dans un souci de sécurité bien compréhensible.

L'existence d'un certain antisémitisme « xénophobe »

C'est un *point important dans* l'appréciation de l'attitude de certains Français, en vérité atteints d'un antisémitisme sous-jacent, rarement exprimé, très différent de celui des antisémites « *professionnels* ».

Ne peut-on émettre l'hypothèse, en effet, que nombre de Français étaient antisémites, d'abord et uniquement par xénophobie, une xénophobie apparue *à la suite* des vagues successives d'immigration juive dans notre pays, en particulier de celle que Michel Roblin appelle « *la troisième immigration d'Europe orientale et d'Europe germanique de 1918 à 1939* » ? (5), hypothèse déjà avancée par Lavisse et Rambaud dès 1904 (6).

Les arrestations massives de juifs, qui furent principalement opérées parmi les « étrangers » — sur 75 721 juifs déportés de France, Serge Klarsfeld compte 14 469 Français d'*origine* (7), — n'ont pas soulevé l'indignation ou la colère populaires au moment où elles se produisaient : après tout, ceux que les Allemands déportaient à l'Est « retournaient » dans leurs régions d'origine ; telle fut sans doute l'interprétation de ces Français xénophobes de *1942 à 1944*, tenus par ailleurs dans l'ignorance du sort final que les nazis réservaient aux déportés juifs.

Illustrant cet état d'esprit, je me rappelle une anecdote : élève du lycée Pasteur, à Neuilly, en 1942, je découvris, un jour de juin, comme mes condisciples, l'étoile jaune portée par quelques élèves de ma classe. L'un d'eux, Ulrich-Levy, était un copain, et, comme d'habitude, comme « avant l'étoile », je continuai de faire avec lui, plusieurs fois par semaine, le chemin de retour du lycée à notre domicile — nous étions voisins.

Une voisine, commerçante de son état et fort brave femme au fond (elle me donnait de temps à autre un croissant le matin quand je passais devant sa boutique), m'appela peu de temps après dans son magasin pour me confier d'un ton sentencieux :

« *Pierrot, tu as tort de t'afficher avec ce juif...*

— *Mais, pourquoi donc, M'dame ?*

— *On ne sait jamais par les temps qui courent... Laisse les étrangers entre eux...*

— *Mais il est Français !*

— *Qu'il dit ! Méfie-toi...* »

Cette femme, d'un certain âge, n'était ni « collabo » ni pétainiste. Mais pour elle les juifs, c'était « autre chose » ou... d'autres gens ! Lesquels ? Je l'ignore...

Une explication globale

Tels sont, semble-t-il, quelques-uns des éléments qui permettent *de comprendre cette attitude* « passive » de la population française devant les arrestations massives de juifs. Et elle s'éclaire un peu plus si l'on admet que, saigné à blanc par la première *guerre mondiale, le peuple français* a eu ce réflexe biologique d'épargner ses forces et son sang pendant la seconde, adoptant après la sanglante défaite de 1940 une position ressemblant *fort à l'hibernation de certains* animaux : de 1940 à 1944, le peuple français *s'est* mis en hibernation politique, attendant que la guerre finisse et que les Alliés le sortent de la situation où il *se trouvait, lui, le peuple* français, qui avait tant souffert pour avoir été « trop dans le coup » en 1914-1918.

Charles de Gaulle a *exposé* une idée semblable dans ses *Mémoires de guerre* :

« *La victoire remportée en 1918*, écrit-il (8), *ranimait un instant leur foi* [*des Français*]. *Mais elle coûtait si cher et portait des fruits si amers que le ressort se brisait net sous le choc de 1940.* »

Son ressort brisé, le peuple français s'est alors laissé aller à l'instinct le plus fort de l'homme, l'instinct de la conservation qui supprime, dans certains cas, les occasions de s'exposer au danger. Seule une minorité résistante et gaulliste a eu le courage de prendre des risques en surmontant *la défaite*, en affrontant l'ennemi partout où il se trouvait.

Pour finir et pour sacrifier à la mode actuelle qui veut que l'on porte jugement sur les événements et les hommes, comme si l'histoire était une sorte de tribunal posthume où sont triés les bons et les méchants, je dirai que je ne rougis pas de mon pays et de l'attitude de mes compatriotes pendant la seconde guerre mondiale, ne serait-ce qu'en souvenir des 635.000 Français tués de 1939 à 1945 (9) et en souvenir particulier de Jacques Bonsergent, le premier fusillé de Paris, exécuté par les Allemands le 23 décembre 1940 pour avoir refusé de dénoncer un copain.

Leur destin ne fait certes pas oublier les trahisons des salauds, les dénonciations des lâches et les profits des trafiquants : du moins permet-il d'apprécier plus justement la part prise par les Français à la victoire alliée de 1945.

(*) Journaliste, auteur d'*Histoires secrètes de l'occupation de Paris 1940-1944* (Hachette Ed.).

---

(1) *In le Monde* du 14 mars 1979.

(2) Bruno Bettelheim, *Survivre* (Robert Laffont Ed., 1979), p. 113.

(3) *Il s'agit des* récepteurs assujettis à la redevance, créée en 1935. A la même époque, les Anglais disposaient de neuf millions de postes de radio, les Allemands de plus de dix millions.

(4) Les Allemands punissaient non seulement l'écoute des radios alliés, mais encore le colportage, de bouche à oreille, des informations qu'elles diffusaient.

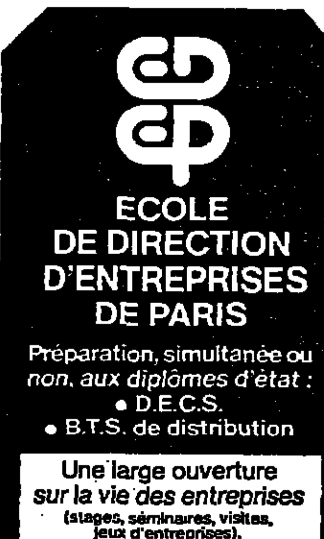
(5) Michel Roblin, *les Juifs de Paris*, Paris 1952, pp. 70 et 55.

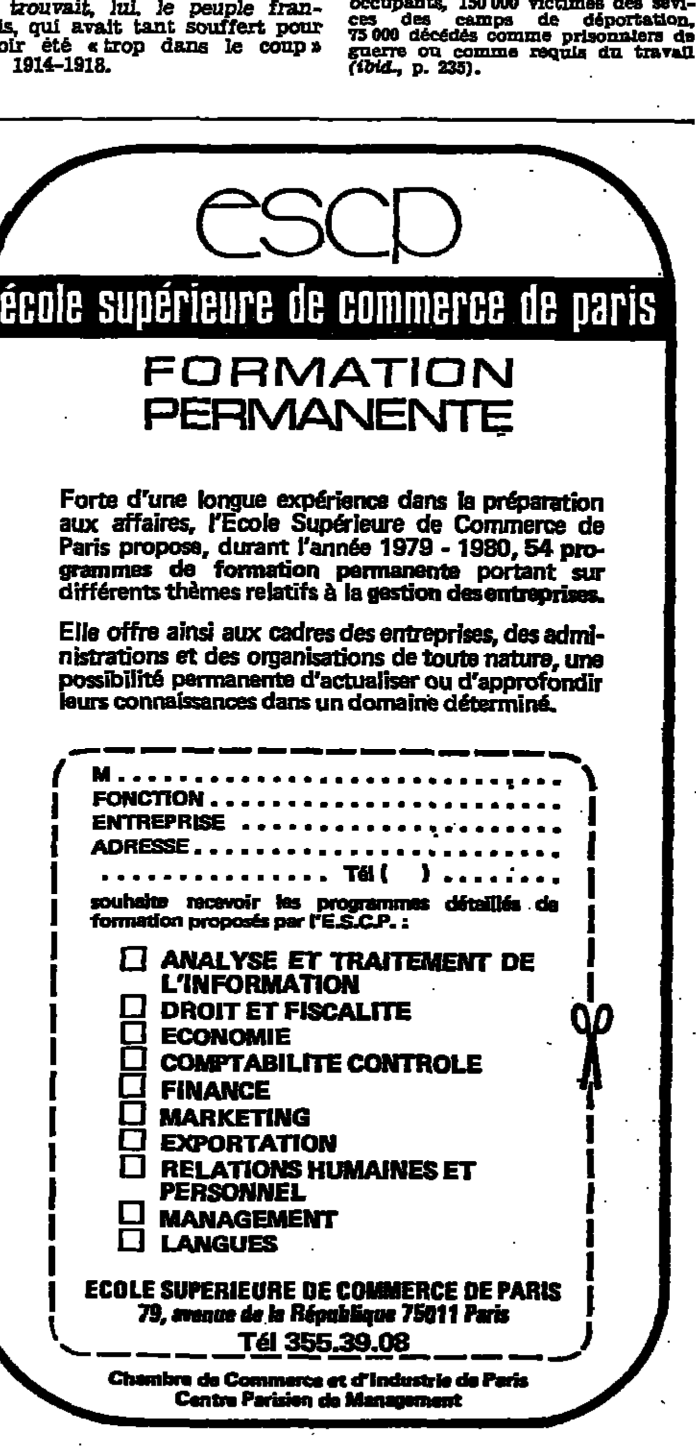
(6) Ernest Lavisse et Alfred Rambaud, *Histoire générale du quatrième siècle à nos jours*, Paris 1904.

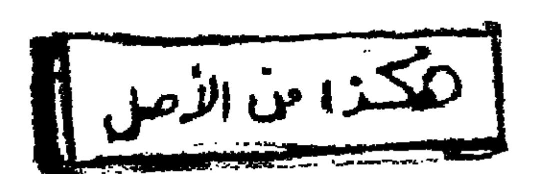
(7) Cf. Serge Klarsfeld, *le Mémorial de la déportation des juifs de France*, Paris 1978.

(8) Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, Paris 1959, tome III, p. 236.

(9) Le total des pertes se récapitule ainsi : 250 000 tués en combattant, 160 000 tombés sous les bombardements ou massacrés par les occupants, 150 000 victimes des sévices des camps de déportation, 75 000 décédés comme prisonniers de guerre ou comme requis du travail (*ibid.*, p. 235).







Une mise en garde venue d'outre-tombe

(Suite de la première page.)

Le péril a changé de camp. Fessard avait marqué, dès 1937, *les limites du dialogue catholique-communiste*. En 1945, le marxisme est au zénith, au moment même — fâcheuse coïncidence ! — où l'Armée rouge occupe la moitié de *l'Europe et menace l'autre*. Vigoureusement, Fessard démontre — *dans* « France, prends garde de *perdre ta liberté ! (1946)* — que l'idéologie communiste n'est autre que l'idéologie nazie, inversée. Kojève déplore l'attitude d'un philosophe qui aurait pu être *« s'il l'avait voulu, le meilleur* théoricien du marxisme en France ».

On *excusera* cette introduction ; elle explique l'importance du *témoignage posthume de Fessard*. C'est toujours le même combat, mené au *nom d'une conception théocentrique du monde, opposé à cette théologie anthropocentrique qui, depuis le concile Vatican II, paraît gagner chaque jour du terrain.*

Le titre est clair : « Eglise de *France, prends garde de perdre la foi !* » On *ne peut pas dire que* le P. Fessard, devenu octogénaire, *y aille avec le dos de la cuiller !* C'est toujours le combattant intrépide que *j'avais connu aux « Etudes »* et qui, *d'une voix douce et sur le ton le plus mesuré*, réglait *froidement leur compte aux idéologies à la mode*. Georges Hourdin, *chrétien exemplaire — un de ceux qui ont le plus fait pour ouvrir la conscience catholique aux réalités de notre temps*, — passe un *mauvais quart d'heure* : c'est que le *fondateur* de « la Vie catholique » *n'a pas encore renoncé à l'espoir d'une « collaboration fructueuse »* avec les communistes. Un chrétien *marxiste, comme Philippe Warnier*, se voit proprement exécuter. Mais il faut y regarder de plus près.

Cette fois, le travail du P. Fessard n'est pas philosophique — sur *l'incompatibilité radicale du projet marxiste et du message évangélique*, il avait déjà tout dit, — il est historique. Réquisitoire accablant ! Il est vrai que les apôtres de la *collaboration avec le communisme* ont *généralement manqué* non *d'optimisme ni de générosité mais d'esprit critique et souvent d'esprit* tout court. Pour souper avec le *diable*, leur cuiller était nettement trop courte !

Le bon abbé Boulier n'avait qu'une conviction : *le capitalisme était absurde*, « donc » l'humanité deviendrait communiste. La lecture de Soljenitsyne fut pour lui un choc dont il ne se remit pas. L'Action *catholique ouvrière* (A.C.O.) engagée sur le terrain dans nombre *d'actions concrètes*, menées au *coude-à-coude* avec les communistes, s'est laissé gagner à la *main*. *Quant aux évêques*, à leur *habitude*, ils ont suivi le courant : Fessard en donne des exemples *frappants, sinon accablants, déjà* relevés ici — mais dans une tout autre perspective — par Alain Woodrow.

Sur l'essentiel — hélas ! — Fessard a raison : *il y a bien opposition irréductible de deux praxis, la praxis communiste constituant une science politique totale, à la fois historique et dialectique, qui prime l'idéologie. Croire qu'on pourra mettre entre parenthèses l'athéisme marxiste pour s'en tenir à une collaboration limitée au service de l'homme est sans doute une illusion*. Mais — et c'est le mérite de Mounier de l'avoir montré, — il y a le système et il *y a les hommes. Des hommes qui* — on peut au moins l'espérer — feront un jour bouger le système. *Le Père Fessard mésestimait leurs efforts*. *Mais*, ne serait-ce que parce qu'il met en lumière la bonne volonté *mais aussi la médiocrite intellectuelle de l'épiscopat* francais (à quelques exceptions près), le Père Fessard, de sa tombe, rend un service signalé à l'Eglise de France tentée par le concordisme, *les illusions optimistes*, le laxisme moral. Il s'est couvert en citant saint Thomas : « Dans le cas d'un péril imminent », il y aurait lieu et même devoir « de *s'en prendre aux prélats*, et cela même d'une manière publique ».

Reste, toutefois, que le communisme existe, et que le « dialogue » entre chrétiens et communistes reste, *n'en déplaise aux mânes du* Père Fessard, préférable à la guerre...

PIERRE DE BOISDEFFRE.

★ *Eglise de France, prends garde de perdre la foi*, par le Père Gaston Fessard, Julliard, édit.

TÉMOIGNAGE.

Notre ami, Nicos

Nicos Poulantzas était notre ami.

Depuis des années, sans toujours opiner à telle ou telle de ses thèses particulières, nous *nous retrouvions* avec lui autour de valeurs dont nous avons la faiblesse de croire qu'elles sont *le sel de la terre*. *Nous partagions* son option irréversible pour les opprimés et les parias de ce monde, et ressentions comme lui que de cette option découlait le recours incontournable à la pensée rationnelle et critique, condition de toute *action efficace* contre la chaîne des servitudes.

∴

Grec, militant communiste *antistalinien*, Nicos Poulantzas était payé pour connaître les multiples visages de l'esclavage *politique* moderne. *Le fascisme* tout d'abord, qui tant d'années mit à la géhenne son pays, et dont il analysa avec une rare pertinence le succès d'autrefois *(Fascisme et dictature)* en Italie et en Allemagne et l'inévitable dissolution d'aujourd'hui dans des formes démocratiques *(la Crise des dictatures)* en Europe méditerranéenne. Les nouvelles formes d'assujettissement au salariat engendrées par le *développement des sociétés* industrielles modernes et de l'impérialisme néo-colonial, qu'il analysa dans *les Classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, non sans jeter — une fois de plus... — un beau pavé dans la mare stagnante des idées reçues dans *la gauche*.

Mais ce serait réduire et affadir l'essentiel, le noyau dur de la pensée de Nicos Poulantzas que de nas pas dire que tout s'ordonnait chez lui autour d'une réflexion sur les formes d'Etat moderne, dans lequel il voyait à *la fois le talon d'Achille du* marxisme et la tâche la plus urgente d'un intellectuel digne de ce nom. *Welfare-State* rassurant et maternant des socialistes gestionnaires ? Léviathan — croque-mitaine des « anti-étatistes » de tout poil ? Etat-du-*peuple-tout-entier des* totalitarismes mous ?

Nicos n'adhérait à aucun de ces alibis de l'ignorance, préférant observer les glissements de la conjoncture. Face à la montée des virtualités autoritaires dans l'ambiance d'un capitalisme de *crise, dont il fut, dans les derniers* temps de sa vie, un observateur de plus en plus anxieux, face au *renouvellement* de l'arsenal de « ceux d'en haut », il se montrait particulièrement préoccupé de l'obsolescence des contre-*instruments* de « ceux d'en bas ». Son dernier article s'appelle, significativement, « La crise des partis ». Mais, si la réduction insidieuse des libertés *et des droits* démocratiques dans le monde occidental le hantait, il faut dire avec force que *l'inexistence* de ces *libertés* et de ces droits dans la sphère du « *socialisme réellement existant* » était pour ce communiste, pour ce marxiste, un scandale intolé*rable*, et beaucoup plus qu'une « déviation ».

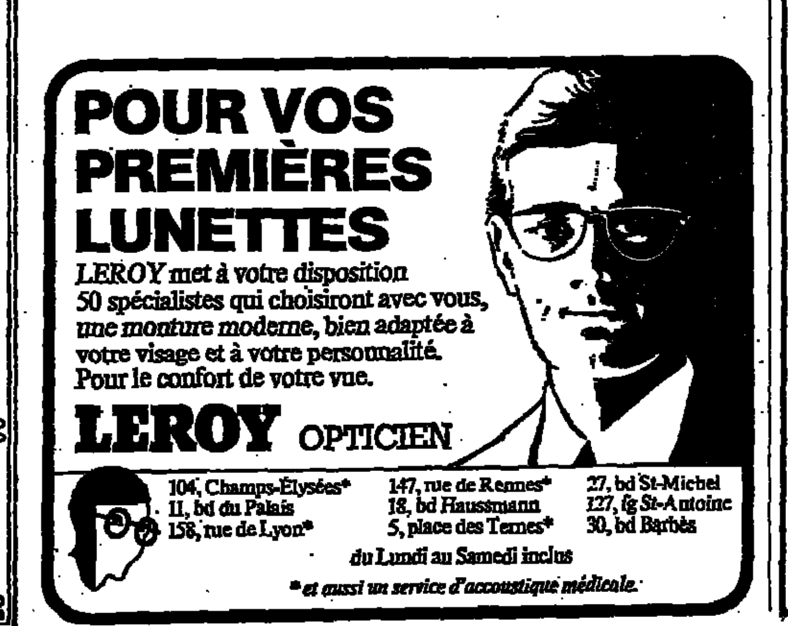
Pourfendeur reconnu (et c'est ce qui le fit connaître d'un large public, étudiant ou militant, vers 1968) de la langue de bois du « matérialisme historique », dans *Pouvoir politique et classes sociales, il voyait, dans un socia*lisme fondé sur la dialectique de la démocratie directe et de nouvelles formes, à inventer, de représentation, la seule alternative au *morne* et débilitant face-à-face du libéralisme avancé et du stalinisme arriéré. Il avait *donc mis jusqu'au bout tout son* espoir dans les promesses de l'eurocommunisme. Il n'a pas tenu à lui que ces promesses, qui font vibrer son dernier livre, *l'Etat, le pouvoir, le socialisme*, n'aient été tenues...

Nicos Poulantzas n'était pas seulement notre ami parce qu'il était vivant, généreux et chaleureux comme sait l'être l'homme de la Méditerranée. Ni seulement non plus parce qu'il était *à lui seul, jusque dans l'empoignade* homérique, le lieu géométrique d'une gauche intellectuelle française qui ne brille pas toujours par son sens du risque. Il était notre ami, parce qu'il était un homme plein de contradictions et de doutes, toujours prêt à se *remettre en cause quand* il s'y sentait contraint par le mouvement du réel.

La foire sur la place, avec ses histrions et ses professionnels du *reniement, peut continuer sans* marquer de temps d'arrêt. Sa curiosité pour toutes les formes nouvelles de la réflexion politique, sa fidélité à son inspiration de toujours, leçon d'éthique intellectuelle pour un temps d'écœurantes palinodies, voilà *qui le rend à nos yeux, et pour* longtemps irremplaçable.

∴

Ce texte a été signé de Mmes Claudine Barret-Kriegel, Christine Buci-Glucksman, et de MM. Pierre Birnbaum, Régis Debray, Robert Fossaert, Alain Joxe, Daniel Lindenberg, Didier Motchane, Olivier Duhamel, Jean-Marie Vincent et Henri Weber.



PRESSE

BIBLIOGRAPHIE

La page blanche d'un voyageur du « Monde »

« C'est merveilleux d'être envoyé spécial d'un grand journal à travers le monde : vous vous baladez sur des avions de luxe, vous vous gobergez dans des palaces, on vous rembourse vos frais...

Ces aimables propos me parvenaient dans un vestiaire sportif.

« Et la page blanche ? », dis-je en passant la tête.

Une deuxième scène comme corollaire, cette fois en terrain « pro », le *desk* d'un magazine à fort tirage. Un reporter affuté style Delon rentre d'un championnat de surf aux Antipodes.

« Fantastique, absolument fan-tas-ti-que... des rouleaux terribles... une trouille épouvantable... chargé par un requin...

— Votre papier ?

— Pas encore écrit mais j'ai tout plein de notes.

— Mettez-moi ça en forme, abstenez-vous de bidonner et pas de pipi de chat selon votre habitude, s.v.p. »

Par-delà le « tout plein de notes », autour de la formule embryonnaire sujet-verbe-complément, il existe en effet une alchimie de mots bizarres et de réminiscences de culture où fermente le précipité du talent. Restituer la couleur locale grâce au don de l'image, qui est la qualité première d'un écrivain, n'est pas donné à n'importe quelle plume contrairement à ce qu'un vain peuple pense. Les cinquante récits de « choses vues » que notre collaborateur Jean-Michel Durand-Souffland vient de publier sous le titre *les Quatre Saisons d'un voyageur du « Monde »* sont à cet égard fort instructifs.

Durand-Souffland, de par sa profession, parcourt la terre d'un hémisphère à l'autre depuis une dizaine d'années. Le journaliste, en lui, a trop de métier pour que l'on n'apprécie point le naturel de son style cursif et coloré.

Ce qui m'intéresse le plus derrière les chroniques du Durand-Souffland, c'est l'inaccessible au public, l'*inside story*, la face cachée du reportage, autrement dit ses secrets, ses inhibitions, ses sueurs et ses angoisses.

Il faut savoir qu'une administration personnelle digne d'une intendance militaire doit présider tout au long d'un reportage lointain. Horaires à respecter, avions à ne pas rater correspondance à décoder : tant qu'on est en l'air, tout semble facile. C'est à terre que ça se complique. Aux escales, déjà les tracasseries policières mettent les nerfs à rude épreuve, sans parler des jambes en flanelle. C'est dans ces débats que la débrouillardise et l'art de la sympathie aplanissent les difficultés. Celles-ci, à l'évidence, seront simplifiées au point de longue destination où l'« accueil organisé » est à pied d'œuvre. Mais, là, attention ! Dès l'arrivée, la précaution première est de préserver farouchement son indépendance d'action et de jugement. Un chargé de presse, un guide touristique, un notable éclairé, voire un attaché d'ambassade, peuvent en une seule journée vous crever le tempérament et vous égarer la vue.

Les hôtels internationaux ont ceci d'avantageux qu'il est aisé de jouer les courants d'air dans un gratte-ciel. Restent les soirées aux veilles interminables, whisky en main, dans des épuisements de conversations auxquelles il est de bon goût de participer sans trop se décrocher la mâchoire. Excursions à sécher, entrevues à éluder, prévenances ou compromissions à écarter : il y a une défense élastique à insérer et à faire respecter dans la politesse des contacts nécessaires. Car, pour peu que le séjour se prolonge, l'emploi du temps du visiteur occidental — lequel fait recette comme distraction exceptionnelle — risque d'être rapidement saturé. En revanche, si l'on sait cultiver ses temps de repos, préserver sa liberté pour des marches solitaires, n'accepter que des compagnons choisis, les observations contemplatives ou ambulatoires seront autrement lucides et édifiantes.

Un jour, enfin, Paris au bout du voyage, « terne sous un ciel de décembre après ces ciels d'Asie, le bleu du Pacifique » comme écrit Jean-Michel Durand-Souffland. Oui, et aussi devant le fouillis de notes qu'il faut composer avec une acuité dont la mémoire tressaille, tant d'images qui refroidissent et se bousculent devant la fameuse page blanche.

OLIVIER MERLIN.

★ *Entre l'hiver dernier et... l'hiver prochain : les quatre saisons d'un Voyageur du « Monde »*, Hachette Ed.

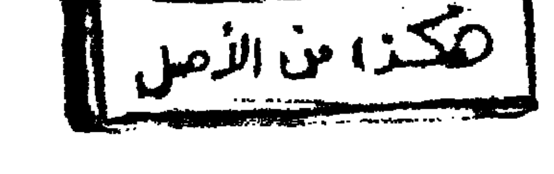
« LE HURON DE LA FAMILLE » de Jean-Claude Servan-Schreiber

« Si un Servan-Schreiber devait faire de la politique, ce devait être Jean-Jacques, et Jean-Jacques seulement. Dès lors que je manifestais quelques velléités dans cette direction, il fallait s'empresser de me détruire un peu plus. Par exemple, en m'éliminant des Echos. »

Cette phrase extraite du livre de Jean-Claude Servan-Schreiber, « le cousin », illustre aussi son titre : *le Huron de la famille*. C'est une somme de souvenirs, livrés en vrac par le fils de Robert Schreiber, l'aîné de la famille, fondateur avec son frère Emile — futur père de J.-J. S.-S. — du journal *les Echos*, titre prospère dont Clara Schreiber, mère des deux ci-devant, disait : *« Ça devait être la boulangerie de toute la famille. »* Le récit court au fil d'une plume trempée dans le vitriol, mais la rancune (vis-à-vis de son cousin Jean-Jacques, c'est un vrai règlement de comptes) s'y mêle parfois à l'ingénuité : *« Mon travail consistait aussi* (nous sommes au début de 1958) *à « intoxiquer » les directeurs de journaux et les rédacteurs en chef, en leur disant simplement : « Méfiez-vous, le » général de Gaulle va revenir. » surveillez bien l'évolution de vos » journaux »...* Jolie leçon pour qui veut en appeler à la morale et à l'équité...

Au-delà, le livre fourmille d'anectodes, dont certaines historiques, qui aideront le lecteur à mieux comprendre la réussite d'une grande famille bourgeoise des IIIe, IVe et Ve Républiques Déçu parce que floué, estime-t-il, par sa famille, Jean-Claude Servan-Schreiber l'est aussi, politiquement, par le R.P.R. de Jacques Chirac. *« Faut-il, modestement,* écrit-il, *conclure avec cet humour que tous les amis me reconnaissent que je suis par nature un perdant ? »* — C. D.

★ Calmann-Lévy, éd., 219 pages.



M. Henri Pigeat P.-D.G. de l'Agence France-Presse

M. Henri Pigeat a été élu président-directeur général de l'Agence France-Presse, en remplacement de M. Roger Bouzinac, démissionnaire pour des « raisons de convenances exclusivement personnes ». Le conseil d'administration de l'agence s'est prononcé, lundi après-midi 8 octobre, en faveur de la nomination du directeur général adjoint, « numéro deux » de l'A.F.P. depuis 1976, par 13 voix sur 15, les deux représentants du personnel ayant décidé de ne pas prendre part au vote.

Au bout de combien d'années un haut fonctionnaire cesse-t-il, lorsqu'il est en congé de carrière, d'être considéré comme un grand commis de l'Etat ? Tel est le débat qui pourrait s'instaurer dans les salles de rédaction au moment où M. Henri Pigeat est appelé à prendre le poste de P.-D. G. de l'Agence France-Presse, en remplacement de M. Roger Bouzinac, démissionnaire.

Né le 13 novembre 1939 à Montluçon (Allier), *M. Henri* Pigeat, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, sort de l'Ecole nationale d'administration en 1965 (promotion Stendhal). Administrateur civil de deuxième classe, *il entre au cabinet du* premier ministre, Georges Pompidou, avant d'être chargé de mission, puis conseiller technique auprès de M. Philippe Malaud, chargé de la fonction publique, *puis de l'information (dans les* gouvernements Messmer).

M. Henri Pigeat devient alors secrétaire général du comité interministériel pour l'information en septembre 1973. Cet organisme gouvernemental avait succédé au Service de liaison interministériel pour l'information (S.L.I.I.), de funeste mémoire, dont les abus de pouvoir à l'égard de l'O.R.T.F. avaient été dénoncés en mai-juin 1968. M. Pigeat écrit alors *Saint Ecran*, petit ouvrage assez remarquable sur les perspectives de développement des moyens audiovisuels. Il est ensuite nommé délégué général adjoint à la délégation générale à l'information, organisme gouvernemental créé en mars 1974, dont la responsabilité est confiée à M. Denis Baudouin, ancien chef de service de presse de l'Elysée. Il sera enfin désigné comme directeur de la D.G.I. de novembre 1975 à *avril 1976*.

A cette date, sur proposition de M. Claude Roussel, P.-D. G. de l'Agence France-Presse, le conseil d'administration de l'Agence nomme M. Henri Pigeat directeur général adjoint de l'A.F.P. (poste qu'il devait conserver lors de la désignation de M. Roger Bouzinac, le 29 mai 1978, à la tête de l'agence). L'affaire fit grand bruit à l'époque, les syndicats de journalistes et les partis politiques de l'opposition manifestant leur inquiétude au sujet de cette nomination d'un *« ex-membre de cabinets ministériels »* à la tête d'une grande agence internationale de presse, qui pourrait faire douter du statut d'indépendance de l'A.F.P.

Depuis avril 1976, M. Henri Pigeat a exercé ses talents d'administrateur à l'Agence France-Presse, non sans affrontements avec les syndicats. Mais, en ce qui concerne le développement des services de l'agence à l'étranger, M. Pigeat — avec l'accord *tacite de M. Bouzinac — a accompli* depuis un an, au Proche-Orient en particulier, des missions de représentation et d'implantation dépassant largement le niveau administratif.

Les deux représentants du personnel au sein du conseil d'administration n'ont pas pris part au vote de lundi après-midi pour la désignation du nouveau président-directeur général, alors qu'ils avaient voté contre M. Bouzinac en mai 1978. Ce qui tendrait à prouver que la politique de *présence menée par M. Pigeat* pour défendre le prestige de l'A.F.P. a eu le don d'apaiser les *préventions* qui existaient contre lui en 1976, parmi ceux qui *défendaient le principe* d'un P.-D. G. obligatoirement journaliste. La nomination simultanée de M. Jean Huteau au poste d'adjoint, *« avec tous les pouvoirs afférents à cette fonction »*, a fait le reste.

CLAUDE DURIEUX.

LA VOIX DE LA FRANCE

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les conditions de l'information publique a siégé pendant six *mois. Elle a entendu* quatre-vingt-quinze personnes et, *au terme de ses travaux, a repoussé* le rapport de M. Jacques Douffiagues, *député U.D.F. du Loiret.*

Confié alors à M. Claude Martin, député R.P.R. de Paris, le rapport finalement adopté a au moins le mérite de la concision. Il tient en six petits paragraphes, dont deux sont essentiels. *« La commission d'enquête a estimé que les auditions et investigations auxquelles elle avait procédé avaient fait clairement apparaître que l'information publique n'était pas satisfaisante. Il lui est apparu, en particulier, que l'indépendance et le pluralisme de l'information ne sont pas assurés, ce qui porte atteinte à l'égalité d'expression.* » On ne manie pas ici, comme on le voit, la litote.

Pour que de telles affir*mations soient acceptées sans* susciter outre mesure l'émotion, il *faut que l'opinion publique* soit vraiment assouplie et comme chloroformée *par la fascinante* télévision.

S'il fallait définir une politique de l'information, on constaterait qu'elle obéit à deux principes apparemment contradictoires : *ou le laisser-faire ou l'intervention.* Laisser-faire, lorsque les *lois* ne sont pas observées, qu'il s'agisse de la concentration, des prête-noms ou de l'indifférence avec laquelle les *pouvoirs publics* admettent — c'est un exemple — que le *même titre — France-Soir —* devienne, au gré de ses éditions, *journal du matin et journal* de l'après-midi. Intervention, lorsque les *transactions*, les mutations, les nominations se décident di*rectement à l'Elysée.*

Sans doute le conseil d'administration de l'Agence France-Presse, dont trois membres au moins — *MM. Beuve-Méry*, Lemoine et Coudurier — n'avaient *pas accepté sans broncher* la nomination du prédécesseur, a-t-il porté librement M. Henri Pigeat à la présidence de cette *institution* et à *l'unanimité, si* l'on néglige l'abstention des deux représentants du personnel. Sans doute le nouveau président de l'Agence a-t-il fait, depuis trois ans, la preuve de ses qualités de gestionnaire et de sa compétence. Mais les directeurs de journaux, comme les fonctionnaires qui composent le conseil, n'ont eu en fait qu'à entériner en hâte un choix politique, sans profiter des trois *mois de réflexion* qui leur étaient permis par les statuts.

M. Jean Marin a brillamment présidé pendant plus de vingt *ans aux destinées de l'A.F.P.* Collaborateur confirmé de l'Agence, M. Claude Roussel lui a succédé pendant trois ans. M. Roger Bouzinac, *qui vient* de démissionner, n'aura fait qu'une brève apparition. M. Pigeat restera-t-il plus longtemps en place ? Agence *qui se veut* indépendante, l'A.F.P. est financée à 80 % par les deniers publics. Son président est donc inévitablement tiraillé entre une rédaction désireuse de prouver *son* indépendance et un Etat naturellement porté, pour reprendre l'expression de Georges Pompidou à propos de *l'O.R.T.F., à considérer l'Agence* comme la « voix de la France ».

Qu'un haut fonctionnaire soit placé à sa tête ne peut que renforcer l'inquiétude de ceux qui redoutent que l'A.F.P. ne devienne de plus en plus le porte-parole du pouvoir. Il ne faut pas compter sur le conseil d'administration, tel qu'il est composé, pour jouer un autre rôle que celui d'une chambre d'enregistrement.

J. S.

M. Huteau devient son adjoint

Sur proposition du nouveau président-directeur général, le conseil d'administration a décidé que M. Jean Huteau, directeur de l'information, serait désormais également adjoint du président-directeur général, avec tous les pouvoirs afférents à cette fonction. Il a également décidé de nommer M. Jacques Abelous aux fonctions de secrétaire général.

M. Francis Lara, qui jusqu'à présent était chargé à la rédaction en chef des questions de personnel, est nommé conseiller à la direction générale, adjoint au directeur de l'information générale, adjoint au directeur de l'information de l'Agence France-Presse. M. Lara conserve toutes ses attributions antérieures concernant le personnel journaliste de l'agence.

L'INTERSYNDICALE : une mise en cause du statut de l'agence.

L'intersyndicale — toutes catégories — du personnel de l'A.F.P. (C.G.T., C.F.D.T., F.O., S.N.J. et C.F.T.C.), dans un communiqué diffusé lundi 8 en fin d'après-midi, *« dénonce les conditions de la démission de M. Roger Bouzinac et de la nomination de M. Henri Pigeat à la tête de l'A.F.P.* Elle y voit une *« mise en cause de la lettre et de l'esprit du statut de l'agence, qui garantit son indépendance. A l'évidence, cette démission et cette nomination ont été négociées en dehors du conseil d'administration, au niveau du pouvoir politique. »*

« Ce genre d'opération, poursuit le texte, *est de nature à nuire une nouvelle fois à l'image de marque et à la crédibilité de l'A.F.P. en France et dans le monde, compte tenu en particulier des postes occupés précédemment par M. Pigeat dans l'entourage du pouvoir politique. »*

L'intersyndicale affirme qu'elle continuera à *« mener la bataille pour un strict respect du statut de l'A.F.P., condition de sa survie en tant qu'agence mondiale »* et *« rappelle au nouveau président-directeur général l'important contentieux revendicatif entre le personnel et la direction ».* Elle demande une entrevue immédiate à M. Pigeat *« pour obtenir des explications sur ses projets, ainsi que l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications du personnel ».*

JEAN HUTEAU

[Né le 21 avril 1919, M. Jean Huteau *est secrétaire de rédaction à France-Journal* à Buenos-Aires, en 1949, avant de devenir correspondant du *Monde* et de *France-Observateur* (1953-1958). Il entre ensuite à l'Agence France-Presse au bureau de Buenos-Aires, puis devient chef du bureau de l'Agence à La Havane, en 1960, avant de l'être à Johannesburg en 1963.

Nommé chef du service latino-américain à Paris, au siège de l'Agence (1965-1975), M. Huteau devient rédacteur en chef adjoint au directeur de l'information (1975-1977), avant d'être choisi comme directeur des bureaux de l'A.F.P. aux Etats-Unis (1977-1978). Le 15 mars 1979, il est nommé directeur de l'information de l'Agence, en remplacement de M. Claude Moisy.]

JACQUES ABELOUS

[Né en 1939, M. Jacques Abelous, licencié d'anglais, entre en 1966 au « desk » étranger de l'A.F.P. et part en 1967 à Johannesburg comme adjoint au directeur régional pour l'Afrique australe. En 1969, il devient directeur du bureau de Bangkok, *puis, en 1972*, de celui de Rio-de-Janeiro.

En février 1977, M. Abelous est nommé chef adjoint du bureau étranger à Paris, chef des bureaux *d'Afrique et DOM-TOM.*]

FRANCIS LARA

[Né le 3 août 1925 à Paris, licencié d'anglais, M. Francis Lara entre en 1946 à l'A.F.P. Successivement rédacteur au bureau de Londres (1947-1949), puis à Paris (jusqu'en 1954), il est chef de poste à Hongkong (1954-1960), avant de prendre la direction du bureau de Washington (1960-1971), puis de celui de Rio-de-Janeiro (1971-1973).

Nommé rédacteur en chef adjoint de l'Agence à Paris (1973), puis rédacteur en chef, il est chargé de l'ensemble du personnel journalistique de l'A. F. P. depuis 1978.]

SPORTS

LA POLITIQUE DE M. SOISSON

Le brevet d'aptitude physique ne sera pas obligatoire

Le conseil des ministres du mercredi 3 octobre a décidé, sur proposition de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, d'entreprendre en 1980 un effort de détection des jeunes talents sportifs en faisant passer aux enfants de huit à treize ans un brevet d'aptitude physique, le « BAP ».

Les grandes lignes de ce projet avaient été arrêtées en avril dernier, lors d'un séminaire réunissant à Marly le ministre et les membres de la commission du sport de haut niveau (« le Monde » du 21 avril). Après de difficiles négociations avec les syndicats d'enseignants et de parents d'élèves, les premiers tests ont été effectués dans quelques colonies de vacances scolaires et plusieurs modifications ont été apportées au projet initial.

Tout d'abord, M. Soisson a décidé d'en laisser la responsabilité aux diverses organisations qui mettront en œuvre le BAP. Ensuite, celui-ci n'ayant pas de caractère obligatoire, le dépistage des futurs champions ne sera donc pas systématique. Enfin, l'épreuve d'endurance a été adoucie, à la demande des parents d'élèves.

Bref, les résultats des tests de rapidité, d'habileté, de vigueur et de résistance seront centralisés à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) de Vincennes, qui répercutera aux fédérations sportives les résultats traités par l'informatique.

Ce projet est le plus ambitieux de la politique de M. Soisson, qui s'est attaché en outre à augmenter le nombre des professeurs d'E.P.S. dans son projet de budget pour 1980, placé sous le signe de l'austérité.

ÉCONOMANIE

Le sport n'échappe pas à l'économanie qui paraît avoir saisi le pays tout entier : chasse au « gaspi » et économie de bouts de chandelle en tout genre. C'est ainsi que M. Jean-Pierre Soisson, le ministre de la jeunesse des sports et des loisirs, — sans doute pour ne pas être en reste — a déclaré bien fort que la France n'enverrait pas de « gugusses » (1) aux Jeux olympiques. Donc, si quatre cents athlètes français environ avaient participé aux Jeux d'été et d'hiver en 1976, l'an prochain on ne devrait pas en compter plus de cent. C'est, paraît-il, la meilleure solution pour décrocher ces fameuses médailles qu'on semble prêt à dénicher n'importe où et même dans ces Jeux méditerranéens, qui n'étaient, en fait, qu'un match triangulaire entre la Yougoslavie, l'Italie et la France (le Monde du 2 octobre).

C'est avec le même louable souci d'économie que le ministre a présenté un projet de budget pour 1980 — année olympique — en augmentation seulement de 3,3 %, alors que l'ensemble des dépenses de l'Etat devrait progresser de 14,4 %. Autrement dit, les crédits publics pour le sport vont diminuer en francs constants, puisque la hausse des prix sera probablement supérieure à ce taux.

Au moment où un sondage réalisé par la Sofres, pour notre confrère *la Croix*, indique que 75 % des Français pensent que *« l'éducation physique à l'école devrait être une discipline aussi importante que les autres »*, au moment où M. Soisson lui-même estime qu'*« on assiste en France à une véritable explosion de la pratique sportive »*, une telle évolution a décidément de quoi surprendre.

Dans le détail, le projet de budget n'est d'ailleurs pas plus engageant. Les dépenses de fonctionnement et de gestion du personnel seront stables en francs constants : 2 599 millions contre 2 382 millions de francs, soit une hausse de 9,1 %, qui devrait permettre la création de neuf cent quatre-vingts postes nouveaux de professeurs d'éducation physique en septembre 1980. Les crédits d'équipement seront réduits du quart : 360 millions contre 479 millions de francs.

Les diverses subventions aux mouvements sportifs, à la jeunesse et aux services d'action populaire évolueront peu : 390 millions de francs contre 381, soit une augmentation de 5 %. Parmi ces dernières subventions, on relève que les crédits olympiques progresseront tout naturellement très vivement — 13,5 millions de francs contre 9,5 millions de francs en 1979, — tandis que les subventions aux clubs et aux fédérations, avec 108,5 millions de francs, chuteront de 11,5 millions (moins 9,5 %).

le ministre dispose toutefois d'un atout avec le fonds national pour le développement du sport, alimenté par les prélèvements sur le tiercé, le Loto et les débits de boissons : 72 millions de francs en 1979, quelque 182 millions de francs prévus en 1980. Ces subsides extra-budgétaires permettent de présenter tout différemment la situation : l'aide aux clubs et fédérations ne baisserait plus l'an prochain, mais augmenterait au contraire de quelque 50 %.

Pourtant, cette présentation avantageuse ne change pas grand-chose. En proposant un budget *stricto sensu* en baisse relative, le ministre donne l'impression de commencer à reprendre d'une main ce qui a été donné de l'autre en crédits extra-budgétaires. Cette impression est renforcée par les surprenantes démarches des services fiscaux qui ont tenté au cours de l'été de faire payer à certains clubs la T.V.A. sur les cotisations de leurs membres. De surcroît, les moyens de financement extra-budgétaires, qui sont directement gérés par le mouvement sportif et qui échappent au contrôle réel du Parlement, se sont très vite révélés inadaptés dans d'autres domaines.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Terme pour le moins choquant, pour désigner des athlètes qui ne sont pas « médaillables », employé par le ministre le 7 septembre à Vittel, au cours d'une réunion politique et réitéré le 27 septembre dans une interview au *Figaro*.

LE PARTI COMMUNISTE ATTAQUE M. SOISSON

« La conduite et les déclarations de M. Jean-Pierre Soisson ont porté atteinte aux sportifs de haut niveau, car il les a qualifiés de « gugusses », a déclaré, le 8 octobre, M. Charles Fiterman, secrétaire général du comité central du parti communiste, au cours d'une conférence de presse à l'occasion de laquelle la politique du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a été prise à partie.

M. Fiterman a notamment estimé que le projet de budget pour 1980 de M. Soisson est *« le plus mauvais de ces quinze dernières années »*. En outre, il a affirmé, pour ce qui concerne le nombre d'athlètes qui représenteront la France aux prochains Jeux olympiques, que les décisions du ministre sont *« scandaleuses et inqualifiables »*, car *« il se substitue aux sélectionneurs »*.

Ses déclarations et ses projets *« soulignent le mépris du gouvernement pour notre jeunesse et nos sportifs et portent atteinte au prestige et au rayonnement de notre pays »*, a ajouté M. Fiterman, qui a annoncé que le parti communiste a l'intention d'organiser, en concertation avec les sportifs, un mouvement de protestation consistant à commencer les compétitions avec cinq minutes de retard au moment du débat parlementaire. *« Ce sera les cinq minutes du non au budget fantôme et du non à la sélection massacre »*, a-t-il dit.

0,64 % des dépenses de l'Etat

« Jamais, depuis 1958, un gouvernement n'avait osé présenter un tel projet de budget pour un secteur déjà si délaissé », s'est indignée la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.). Déjà chahuté l'an passé par les parlementaires lors du débat budgétaire, M. Soisson aura manifestement de nouvelles difficultés pour « faire avaler » aux députés et aux sénateurs que le budget de la jeunesse et des sports ne représentera plus désormais que 0,64 % des dépenses de l'Etat, alors que la promesse avait été faite solennellement de porter cette proportion à 1 % lors de l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République.

Pour couper court à ces critiques,

FOOTBALL

LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

Nice : une équipe dans le rang

Après le match nul (2 à 2) obtenu samedi 6 octobre au Parc des Princes face à Paris-Saint-Germain (1), l'Olympique Gymnaste Club de Nice occupe la seizième place du championnat de France de première division, avec huit points, soit à dix points du leader Saint-Etienne. Depuis deux ans, l'équipe est complètement rentrée dans le rang, et les résultats enregistrés en 1979 correspondent au demeurant à cet effacement : six défaites, deux matches nuls, trois victoires. Conséquence logique : l'O.G.C. Nice ne fait plus recette. Les gradins du grand stade parisien étaient presque vides et, le plus souvent, c'est le silence qu'on a entendu sous les voûtes.

Même à la belle époque azuréenne, on disait volontiers que le climat et l'environnement ne convenaient pas à la pratique d'une activité aussi contraignante que le football professionnel. Les tentations étaient trop fortes, et il est vrai que l'entraînement doit être moins facilement accepté au bord de la Méditerranée qu'à Lens ou à Sochaux. Simple affaire d'ensoleillement et de style de vie. Bien entendu, ce n'était pas l'essentiel. De manière chronique, le club connaissait des secousses ayant trait tour à tour aux entraîneurs, aux joueurs, à la gestion, à l'équipe dirigeante, toutes choses qui sont autant de handicaps pour une équipe. Les clubs heureux n'ont pas ce genre d'histoire, c'est bien connu.

Peu de changements sont intervenus aujourd'hui et Nice peut même (en plus) revendiquer le privilège, contesté, d'être le seul club de première division privé de président. Si le bateau n'a plus de capitaine, c'est que l'homme à la barre a mis volontairement son sac à terre au moment précis où Nice était soupçonné d'avoir trempé dans une affaire de corruption. Le petit monde du football n'aime pas qu'un joueur d'une équipe adverse soit soudoyé. L'opportune démission du président a, apparemment, évité le déballage sur la place publique.

C'est en principe Roger Lœuillet, déjà président du club pendant une dizaine d'années, prédécesseur du démissionnaire, qui devrait revenir aux affaires. Lui aussi avait démissionné à la suite d'autres secousses, d'ordre bien différent. Trop de critiques, c'est trop. Après sa démission de la section football, Roger Lœuillet était cependant demeuré président du club omnisports de l'O.G.C. Nice, et on disait qu'il attendait dans la coulisse que son heure sonne à nouveau. On disait vrai. Le voici prêt à reprendre le collier, sous certaines conditions administratives. Son projet est de devenir président général, toutes sections confondues, et de se reposer sur un président chargé du football. Si Roger Lœuillet, qui a été pendant dix ans président de l'O.G.C. Nice, est, à coup sûr, l'homme qui connaît le mieux le club, il est aussi celui que les Niçois connaissent le mieux. Et ils sont partagés. La preuve, c'est qu'un comité s'est formé pour s'opposer à son retour. Effectivement, les choses traînent. Les joueurs évitent de trop en parler, mais on peut penser qu'ils ne sont pas placés dans des conditions de sérénité idéale.

Roger Lœuillet n'est pas tendre pour son prédécesseur, qui, en son temps, dit-on, le lui a bien rendu. Si Roger Lœuillet revient, comme il le souhaite, à la direction du club, il compte faire en sorte d'assainir la gestion et d'écarter toute politique de vedettariat, du moins dans un premier temps. *« Mon prédécesseur, dit-il, a pris des engagements difficiles à tenir, à la limite d'un budget normal. »*

Telle qu'elle est aujourd'hui, l'équipe de l'O.G.C. Nice convient à Roger Lœuillet. Il a trouvé réconfortant que, samedi soir, au Parc des Princes, dix des onze joueurs aient été formés au club. Il affirme que, dans les cinq ou six dernières années, Nice aurait dû gagner une ou deux fois le championnat. A qui la faute ? Aux joueurs ou à l'équipe de dirigeants dont M. Lœuillet était précisément le patron, aussi contestés, en leur temps, les uns que les autres ?

Il est bien difficile de ne pas se poser la question. Tout n'a cependant pas été négatif du temps de M. Lœuillet. *« Il y a deux ans*, se rappelle-t-il, *l'O.G.C. Nice était même premier avec deux points d'avance aux deux tiers du championnat. Mais on n'a pas su tenir la distance. »*

Pour une grande ville comme Nice, compte tenu aussi de la densité de son agglomération, le public paraît aussi peu fidèle que nombreux : neuf mille spectateurs en moyenne au stade du Ray, dont la capacité a pourtant été portée à vingt-huit mille places. Les mauvais résultats sont-ils seuls responsables de cette désaffection ? Non, affirme Roger Lœuillet. *« Il y a deux ans, nous avions battu Paris-Saint-Germain à Paris par 3 à 0 et étions premiers du championnat. Le match suivant, nous recevions Laval, classé cinquième à ce moment-là. L'affiche était donc belle. Eh bien, nous avons eu six mille cinq cents spectateurs ! Dans la plupart des autres villes, vingt mille personnes au moins se seraient dérangées. »* Equipe à part, dirigeants à part, public à part : l'originalité niçoise semble complète.

Pour l'heure, le club vit cahin-caha, entraîné par Léon Rossi. *« Les finances sont saines*, dit Roger Lœuillet. *Mais à la fin de l'année il faut prévoir un déficit d'un million et demi. »* A cause des faibles recettes perçues aux guichets du stade, à cause de la diminution de la subvention municipale, passée de 4 millions et demi à 2 millions et demi. *On dit que le retour de M. Lœuillet, ami de M. Jacques Médecin, maire de Nice, pourrait engager la municipalité à un effort accru, encore que beaucoup d'autres clubs français se contenteraient de l'actuelle subvention. Et les joueurs, dans tout cela ? « On vit bien à Nice, et il faut bien jouer quelque part. »*

FRANÇOIS JANIN.

(1) Peu après le match, on apprenait officiellement la démission de M. Velibor Vasovic, l'entraîneur yougoslave de Paris-Saint-Germain, qui ne possède pas le diplôme nécessaire.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

RETOUR DU CHAPEAU ?

Le chapeau de révèle le nouvel accessoire de la saison. Dans les boutiques de luxe de l'avenue Montaigne aussi bien que dans les grands magasins à travers la France, on constate un foisonnement de bérets, de chéchias, de tambourins et de toques qui témoigne de la redécouverte par les couturiers de cette partie de leurs activités, très prospère jusqu'aux années 60.

Comme les coiffeurs, les modistes ont toujours joué un rôle considérable dans la « mode de Paris » ; mais aujourd'hui on ne trouve plus que quelques spécialistes du chapeau dans la capitale : Paulette-Jean Barthet, Jean-Charles Brosseau, Daniel Masson, Jeanine Montel.

La mode actuelle consacrant celle des petites pièces, les couturiers ont redessiné des modèles très contemporains, répondant aux impératifs du moment, esthétiques et économiques.

En ce début d'automne, nous pouvons prévoir le succès du bérets et de ses succédanés. C'est la forme la plus facile à porter. Les rayons des Trois Quartiers, des Galeries Lafayette et du Printemps, proposent toute une série de bitos préformés à l'intention notamment de leurs jeunes clientes. A l'exposition « Grande-Bretagne » du Printemps, les « tam » écossais souples ou en velours noir s'enlèvent comme des petits pains, ainsi que des mini-chapeaux de curé, en feutres vifs, bordés de noir.

En prêt-à-porter, les tailleurs et les ensembles de kilts et de survestes se complètent de couvre-chefs, plus ou moins importants. La panoplie « Terres hautes » de Dior se compose de rouges et de bleus si vifs et de grands bérets-soucoupes. Celle de Chloé est plus droite et géométrique sous une énorme galette de feutre. Yves Saint-Laurent préfère les bérets ornés d'une plume tirés sur le front. Chanel travaille les toques d'effets de surpiqûres, tandis que Per Spok enfonce sur les cheveux des bonnets tricotés à pompons. Les bérets tout simples se trouvent facilement chez Hermès, coordonnés aux foulards, Lanvin ou Guy Laroche, Monoprix. Ils sont en laine, tiennent chaud et protègent du crachin.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

• J. MONTEL : béguin de velours marron à voilette « masque », 500 F environ, 33, rue du Bac.

• J. BARTHET : mini-canotier en lainage écossais orné d'un gros-grain noir et d'une voilette ; 375 F, 13, rue Tronchet.

• MONOPRIX : béret en laine noire, monté sur un bord-côtes et fini d'un pompon ; 20 F.

BIJOUX TRÈS FANTAISIE. — Des bijoux fantaisie, très fantaisie, mais pas chers (de 25 F à 160 F pour des boucles d'oreille plaquées or ou argent de 45 F à 180 F pour des bagues), on en trouve à la pelle à Diagonale, rue de Rennes, comme dans bon nombre de ces boutiques qui ont fleuri dans le sixième arrondissement. Mais en fouinant dans le magasin et en discutant avec son propriétaire toujours prêt à parler bijoux, on découvre également, et c'est plus rare, des reproductions de bagues anciennes (60 F environ) et de très beaux bijoux exclusifs faits par des artisans (à partir de 60 F).

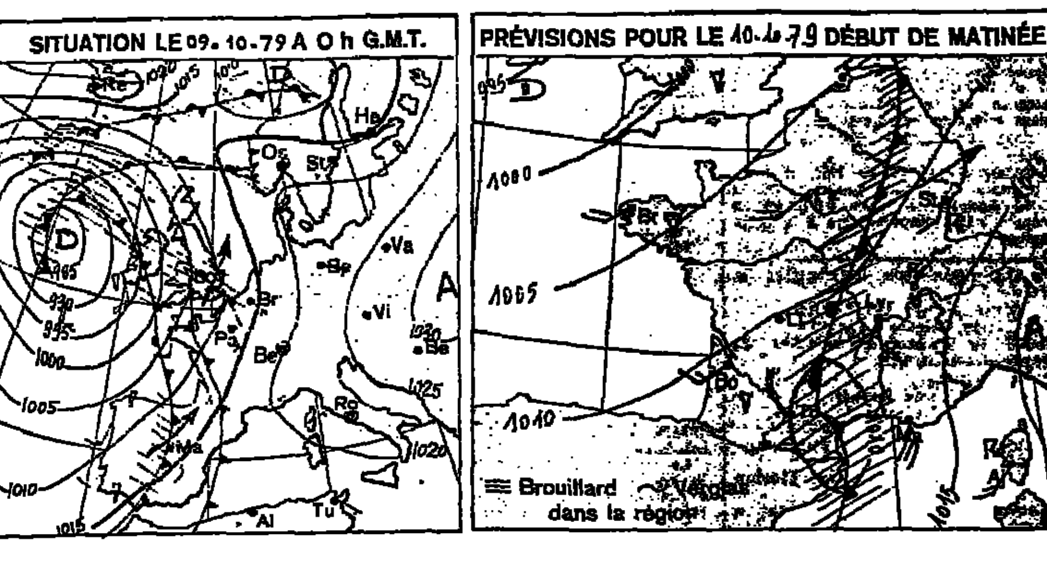
★ Diagonale, 131, rue de Rennes, 75006 Paris. Ouvert tous les jours sauf le dimanche, de 10 h. 30 à 19 h. 30. Fermé entre 14 et 15 heures.

SAC-CUEILLETTE. — Il ne pouvait être inventé que par un Anglais ! C'est un sac tubulaire que l'on fixe sur l'avant-bras, les doigts de la main qui cueille passant par des alvéoles au fond du sac. Son but : protéger la main des épines ou des brindilles et, surtout, accélérer le rythme de la cueillette en évitant les allers-retours entre la branche et le panier. On cueille ainsi en manipulant les fruits le moins possible. Il existe un petit modèle pour les fruits les plus fragiles, tels les framboises, mûres, groseilles (26 F environ), et un modèle plus profond pour les cerises, prunes, pommes et poires.

★ « Dixie-bag », en vente au B.H.V., à la Samaritaine, Red Cedar, 22, avenue Victoria, 4e, et Thiébaud, 30, place de la Madeleine, 8e.

Dans cetet page nous publierons, le mardi de chaque semaine (numéro daté du mercredi), une chronique consacrée à la mode.

MÉTÉOROLOGIE



Très nuageux

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 octobre à 0 heure et le mercredi 10 octobre à 24 heures :

La profonde dépression de l'ouest de l'Irlande restera quasi-stationnaire. Les perturbations orageuses associées à cette zone dépressionnaire, qui abordent l'ouest de l'Europe, pénétreront lentement vers l'est, en particulier sur la France, en y apportant des averses et parfois des orages.

Mercredi, le temps sera le plus souvent très nuageux des Ardennes et de l'Alsace aux Alpes, au Massif Central et aux régions méditerranéennes avec des pluies éparses, sous forme d'averses, et des orages. Les précipitations seront irrégulières en intensité, mais parfois fortes sur les versants montagneux sud. Ce type de temps ne se déplacera que très lentement vers l'est dans la journée, une atténuation se manifestant le soir des Ardennes aux Pyrénées-Orientales. Les vents de sud à sud-est seront assez forts près de la Méditerranée, ainsi que dans les vallées bien orientées.

Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies. Quelques averses tomberont dans les régions de l'intérieur. Les vents de sud-ouest seront modérés.

Malgré une baisse des températures maximales, un peu plus sensible dans le Midi, le temps demeurera assez doux pour la saison.

Le mardi 9 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,3 millibars, soit 759,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 27 et 18 ; Bordeaux, 27 et 17 ; Brest, 21 et 15 ; Caen, 21 et 17 ; Cherbourg, 19 et 15 ; Clermont-Ferrand, 23 et 14 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 26 et 10 ; Lille, 20 et 14 ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille-Marignane, 24 et 15 ; Nancy, 22 et 9 ; Nantes, 25 et 16, Nice-Côte d'Azur, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 29 et 14 ; Perpignan, 22 et 18 ; Rennes, 24 et 16 ; Strasbourg, 23 et 8 ; Tours, 25 et 15 ; Toulouse, 25 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 39 et 17 degrés ; Amsterdam, 20 et 13 ; Athènes, 21 et 15 ; Berlin, 18 et 6 ; Bonn, 21 et 13 ; Bruxelles, 20 et 14 ; Iles Canaries, 23 et 21 ; Copenhague, 14 et 7 ; Genève, 18 et 7 ; Lisbonne, 21 et 17 ; Londres, 22 et 16 ; Madrid, 26 et 15 ; Moscou, 7 et 20 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 15 et 11 ; Palma-de-Majorque, 28 et 19 ; Rome, 24 et 12 ; Stockholm, 12 et 5 ; Téhéran, 27 et 17.

AUTOMOBILE

UN VÉHICULE PARTAGÉ ET ASSURÉ

Lorsqu'un automobiliste partage sa voiture avec des voisins ou des collègues de travail comment doit-il s'assurer ?

Il doit d'abord prendre la précaution de revoir son contrat d'assurance. Il doit, bien sûr, être garanti au minimum en usage « affaire » ou « promenade trajet ». En outre, la Sécurité sociale, dans l'hypothèse d'un accident survenu au cours d'un détour, pourrait ne pas accorder le régime « accident du travail ». Les prestations seraient alors moindres.

Si des personnes ont décidé de « partager » une voiture, l'automobiliste doit savoir que, lorsque les passagers participent régulièrement aux frais de route, l'assureur doit en être avisé.

En cas d'accident, les voisins ou collègues transportés sont normalement indemnisés par l'assurance obligatoire du responsable. Si ce responsable est « leur » conducteur, ils peuvent percevoir le remboursement de leur préjudice dans la mesure où ils ne sont ni proches parents, ni salariés du conducteur.

MOINS DE VEHICULES VOLES EN 1978. — 114 026 automobiles ont été volées en France en 1978, soit une diminution de 2,84 % par rapport à 1977 (199 691), annonce le ministère de l'Intérieur, mais par rapport à 1972 l'augmentation du nombre de vols de véhicules est de 17,71 %.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Sont publiés au *Journal officiel* des 8 et 9 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 15 mars 1976 relatif à l'organisation de l'École supérieure de météorologie ;

● Modifiant le décret du 24 septembre 1965 portant institution d'un corps de la restauration d'art relevant de la direction des musées de France et fixation du statut particulier applicable à ce corps.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 OCTOBRE

« Notre-Dame », 15 heures, façade, portail central, Mme Bachelier.

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, 24, rue de Poissy, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« La Sorbonne », 15 heures, place de la Sorbonne, Mme Hager.

CONFÉRENCES

18 h., Assemblée nationale, salle des Conférences, 101, rue de l'Université, M. Valentin Lipatti : « La politique étrangère de la Roumanie ».

18 h., Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Le théâtre africain ».

18 h. 15, Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, M. Gérard Cohen Jonathan : « Le judaïsme face aux problèmes des droits de l'homme » (Fraternité d'Abraham).

18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna : « Splendeurs du fascinant Mexique » (Autour du monde).

19 h., 62, rue Madame : « Dieux et temples égyptiens » (Arcus).

21 h., 59, boulevard Carnot, Le Vésinet, M. Guy Thomas : « O Californie » (Connaissance du monde).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 510

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II	■					■		■	
III									
IV			■						
V			■		■				■
VI									
VII		■							
VIII				■		■		■	
IX			■						
X								■	
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à celui qui fait bien des embarras. — II. Peut servir pour prendre des bains. — III. Règne quand il n'y a aucune distraction. — IV. Sur la Marne ; Un grand col. — V. Souvent sous la ligne ; Fournit une certaine protection. — VI. Est souvent chargé de l'ordre. — VII. Dont on ne donnerait donc pas cher. — VIII. N'est généralement trouvé bon que quand il est sec. — IX. En Mésopotamie ; Temps donné à une cocotte. — X. Fermer les lèvres. — XI. Lavées.

VERTICALEMENT

1. Peut qualifier une femme qui est toujours en train de chercher la sortie. — 2. S'exprimer comme un berger ; Nom de chose. — 3. Se mettait en boule ; Triomphale pour un athlète ; Pas exprimé. — 4. Vient après l'aube ; Bon à cueillir. — 5. Cries comme un porteur de bois ; Sert pour fabriquer des tours. — 6. Imagina les courants polyphasés ; Pas vilaine. — 7. Enclins à se frapper. — 8. Priodonte quand il est géant. — 9. La nudité y était de rigueur ; Rouée en Russie.

Solution du problème n° 2 509

Horizontalement

I. Opportun. — II. Soupières. — III. Triton ; Pé. — IV. Etna ; Aman. — V. Nié ; Ecole. — VI. Tlemcen. — VII. Al ; Tau. — VIII. Tonifiant. — IX. In ; Singe. — X. Volonté. — XI. Naine ; Eh.

Verticalement

1. Ostentation. — 2. Portillon. — 3. Puînée ; VI. — 4. Opta ; Maison. — 5. Rio ; EC ; Flle. — 6. Tenace ; Ino. — 7. Ur ; Montagne. — 8. Népal ; Aneth. — 9. Séné ; Ut.

GUY BROUTY.

BREF

SÉCURITÉ SOCIALE

NOUVEAU CENTRE A PARIS. — La Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne vient de rénover son Centre d'information et de renseignements situé : 69 bis, rue de Dunkerque, Paris-9e.

Ce centre met à la disposition des usagers des techniciens des assurances maladie, vieillesse, des allocations familiales et des caisses de retraites complémentaires.

Les jours et heures des permanences peuvent être communiqués en téléphonant au 280-63-67, poste 2223 à 2226.

VIE QUOTIDIENNE

LES RISQUES DES DÉMÉNAGEMENTS. — Le déménageur professionnel est responsable des meubles et objets transportés. Mais cette responsabilité a des limites : 1 500 F par mètre cube et/ou 500 F par objet. Cependant, à la demande du client, le transporteur peut élever ces limites de sorte que l'intégralité des dommages soit remboursée en cas d'accident. Cette clause particulière, justifiée par la valeur du mobilier transporté, entraîne une augmentation du prix de la prestation.

Enfin, le déménageur doit savoir qu'il peut assurer le mobilier pour le compte de son client : il s'agit d'une assurance de dommage qui intervient même si la responsabilité personnelle n'est pas engagée.

BOUTIQUES

POUR GAUCHERS SEULEMENT. — Les gauchers (qui représentent environ un tiers de la population) ne seront plus handicapés dans le maniement des objets coupants. La boutique Topka présente, en effet, une collection complète, conçue pour ceux qui se servent de leur main gauche. Il y a des ciseaux à lames et branches inversées pour adultes cuisine, couture, ongles), mais aussi maintenant pour enfants : ciseaux à bouts ronds, de 12 centimètres de long, à manche en plastique rouge (28 F). Toujours pour gauchers, on trouve également des sécateurs, des cisailles à fleurs, un très pratique ouvre-boîte à poignée et un tire-bouchon, dont la tige en spirale est inversée.

★ Topka, 5, rue d'Arcole, 75004 Paris.

TRANSPORTS

AÉROPORT DE ZURICH : TRAIN PLUS AVION. — Dès le 1er juin 1980, l'aéroport de Zurich sera relié au réseau des chemins de fer fédéraux suisses. Chaque jour, une centaine de trains assureront des liaisons avec toutes les régions du pays et les zones frontalières voisines. Grâce au train, il faudra dix minutes seulement pour aller de l'aéroport au centre de la ville de Zurich. Cette nouvelle voie est longue de 6,4 kilomètres, dont 5 kilomètres en souterrain. La gare est située sous le centre commercial, à proximité des halls d'arrivée.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du deuil national pour le décès du grand leader national de l'Inde, M. Jayaprakash Narayan, la réception qui devait être donnée par l'ambassadeur et le délégué permanent de l'Inde à l'UNESCO et Mme Rasgotra le 11 octobre aura lieu de ce fait le 18 octobre. L'heure et le lieu de la réception restent inchangés.

Mariages

— M. et Mme Jean-Charles DÉVÉ,
M. et Mme Jacques LAUBEUF,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Béatrice et Jean-Jacques,
qui sera célébré le samedi 13 octobre, à l'église Saint-Merri, Paris-4e.
46, rue de Turbigo, 75003 Paris.
1, avenue Jean-Moulin, 75014 Paris.

— M. et Mme Daniel BOCCARD,
M. et Mme André PLAGNOL,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Christine et Eric,
célébré dans l'intimité, le 29 septembre 1979.
10110 Bourguignons.
17, rue Davioud, 75016 Paris.

Décès

Daniel PEPY

— Mme Daniel Pepy, née Andrée Roumec,
M. André Pepy, président de chambre honoraire à la Cour de cassation,
Mlle Françoise Pepy,
M. Philippe Pepy,
ses enfants et petit-enfant,
M. et Mme Georges Roumec,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu brusquement le 5 octobre, de
M. Daniel PEPY,
conseiller d'Etat,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
vice-président
du Conseil supérieur des assurances,
président
du comité des contestations
au Conseil supérieur des transports,
maire de Marray (Indre-et-Loire).
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Marray.
Un service religieux aura lieu le mercredi 17 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (*carrefour d'Alésia*).
21, rue des Plantes,
75014 Paris.
3, square du Thimerais,
75017 Paris.

[Né le 7 octobre 1917 à Paris, Daniel Pepy est entré au Conseil d'Etat en 1945. Il a exercé également d'importantes fonctions dans des cabinets ministériels de la IVe République, en particulier auprès de MM. Michelet, Teitgen, Pflimlin et Senghor.
Spécialiste des questions africaines, qu'il enseignait à l'Institut d'études politiques de Paris, il a été président de l'Institut de recherches d'agronomie tropicale (1960-1972) et secrétaire général adjoint à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches pendant les deux présidences intérimaires de M. Poher.
Conseiller d'Etat depuis 1967, il avait été membre du Conseil supérieur de la fonction publique. Il avait publié un ouvrage : « De l'impérialisme à la décolonisation ».]

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme Henri BARBIER,
née Colette Louvet,
décédée le 7 otobre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
De la part de :
Etienne et Anne Barbier,
Françoise et Laurent Froissart,
Nicole et Jean-Claude Valtier,
Marie-Claude et Mario Fusco,
ses enfants,
Luc et Nathalie Barbier, Marion et Frédéric Champavère,
Vincent, Laure, Véronique, Martin et Nicolas Barbier,
Marie-Odile et Alain Kirchhoffer et leurs enfants,
Isabelle et Patrice Morel d'Arleux et *leur* fille,
Michel, Nathalie et Aude Froissart,
Christophe, Delphine et Frédéric Valtier,
Emmanuel et Dominique Fusco,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Jacqueline Mirabaud, sa sœur,
Les obsèques seront célébrées le jeudi 11 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.
L'inhumation aura lieu à 16 heures, à Saint-Germain-des-Champs (Yonne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de trois mois, de
Juliette,
De la part du
Docteur et de Mme BEROUTI et Bérénice.
Une cérémonie religieuse aura lieu mercredi 10 octobre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Boulogne (Seine).
22, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
75116 Paris.

— Lyon, Paris, Saint-Pierre-sous-Aubenas.
Mme Joseph Briand,
M. et Mme Michel Lacouture,
Sophie, Franck et Nicolas,
M. et Mme Bernard Briand,
David, Olivier, Martin et Lucas,
M. et Mme J. Louis Briand,
Carole, Fanny, Julia et Chloé,
M. et Mme Emile Chaulet et leurs enfants,
Les familles Briand, Monnier, parents et amis,
ont la tristesse de faire part du *décès de*
M. Joseph BRIAND,
enlevé à leur affection le 7 octobre 1979, à Lyon.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 10 octobre 1979, à 9 heures, en l'église de la Rédemption à Lyon (corps déposé).
Une absoute sera donnée à Saint-Etienne de Fontdellon (Ardèche) le même jour, à 14 h. 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, *rue* Duquesne,
69006 Lyon.
35, rue du Général-Colin,
78400 Chatou.
9 m, montée des Soldats,
69300 Caluire.
41, rue Philypeaux,
69100 Villeurbanne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*



— M. Emile Classen, son époux ;
Mme Françoise Girard et M.,
M. Pierre Classen,
M. et Mme Michel Classen et leur fils Bertrand,
ses enfants et petit-fils,
M. et Mme J. Bonnefoi,
M. et Mme G. Douin,
ses cousins et cousines,
M. et Mme A. Blum,
ses beau-frère et belle-sœur,
Toute la famille et ses fidèles amies,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emile CLASSEN,
née Suzanne Bonneaud,
proviseur honoraire,
survenu le 1er octobre 1979, en son domicile, à Yerres (Essonne).
L'inhumation a eu lieu le 4 octobre, à Bassac (Charente).
« Comme les hommes viennent à Moi, de même Moi aussi je vais au devant d'eux, car, de quelque côté qu'ils entrent sur la voie, c'est aussi Ma voie. »
(Bhagavad Gîtâ, 4-11.)
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Rue de Villecresnes,
Hameau de l'Abbaye,
91330 Yerres.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Louis DOISY,
née Madeleine Rémy,
survenu le 7 octobre 1979, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La *cérémonie* religieuse aura lieu le mercredi 10 octobre en l'église de Noyelles-sur-Escaut, suivie de l'inhumation dans le caveau familial.
Réunion à l'église à 14 h. 45.
De la part des familles Doisy, Messager, Moreau, Saudo, Gillard, Rémy, Delaroyère, Vesque, Deberdt, Defrise, Vincent.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Rue Pasteur,
59159 Noyelles-sur-Escaut.

Villeurbanne, Paris.
— M. Charles Hernu, député du Rhône, maire de Villeurbanne, et Mme,
M. et Mme Roger Hernu,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et belle-mère,
Mme Laurence HERNU,
née Prost.

— Mme Honoré Houel,
MM. Bertrand et Olivier Houel,
Mlle Béatrice Houel,
Le général de corps d'armée (C.R.) Paul Bondis,
Le docteur et Mme Guy Houel,
M. et Mme A.P. Bovis,
Mlle Monique Bondis,
Mlle Boncourt,
ont la douleur de faire part du décès du
lieutenant-colonel (E.R.)
Honoré HOUEL,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le dimanche 7 octobre, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 11 octobre, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne (50, avenue J.-B.-Clément).
148, rue du Château,
92100 Boulogne.

— Mme veuve Jacques Languepin,
Olivier Languepin,
Michèle Georges,
Anne et Jean-Jacques Languepin,
Yves, Marie, Jeanne Languepin,
La famille Marfaing,
Les familles Vallantin et Weimann,
font part du décès de
M. Claude LANGUEPIN,
inspecteur général des finances,
directeur général de la COFACE,
survenu le 8 octobre 1979, dans sa cinquante-troisième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité en l'église de Larchant (Seine-et-Marne), le jeudi 11 octobre, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président-directeur général,
Le conseil d'administration et le personnel de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur,
ont le profond regret de faire part du décès, survenu le 8 octobre, de
M. Claude LANGUEPIN,
directeur général.

[Né le 1er septembre 1926 à Paris, ancien élève de l'ENA, M. Languepin était inspecteur des finances depuis 1954. Chargé de mission à la direction des relations économiques extérieures (1954), il avait été nommé directeur général adjoint (1965), puis directeur général (1969) de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.)]

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui
Yves LECOUFFE,
le 6 octobre 1979, à l'âge de quarante-huit ans.
La messe sera célébrée le mercredi 10 octobre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-Temple, à Vincennes, sa paroisse.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Mauzé (Deux-Sèvres).
De la part de
Mme Yves Lecouffe, son épouse,
Marie-Caroline, Rémi, Alexandre, ses enfants,
M. Jacques Lecouffe, son père,
Mme Paul Clochard Bossuet, sa belle-mère,
Mme Pierre Lecouffe et ses enfants,
M. et Mme Claude Bresard et leurs enfants,
Mlle Geneviève Lecouffe,
Mlle Hélène Lecouffe,
Le capitaine de frégate et Mme Philippe Clochard Bossuet et leurs enfants,
M. et Mme François Clochard-Bossuet et leurs enfants,
M. Yves Clochard Bossuet,
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
16, avenue du Général-de-Gaulle,
94300 Vincennes.

— Brunoy.
Mme Roger Masson,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Drouin,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger MASSON,
survenu à Brunoy, le 6 octobre 1979.
Les obsèques auront lieu le mercredi 10 octobre, à 9 h. 30.
Réunion au cimetière de Brunoy, rue de Cerçay.
19, rue de Mandres, 91800 Brunoy.

— On nous prie d'annoncer l décès de
Mme veuve Marcel MEYER,
née Amy Lerville,
chevalier dans *l'ordre national* du Mérite,
survenu le 2 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.
De la part de :
M. et Mme André Meyer,
M. et Mme Roger Meyer et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Meyer, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Petitjean et leurs enfants,
M. et Mme Edmond Lerville.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Huguette Morize,
Charles et Gilberte Astruc,
ses enfants,
M. et Mme Jean Guillelmon,
Mme Marcel Guillelmon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. A.W. Jaquet,
Mme Simone Battistelli,
Les familles Morize, Mourgeon, Lusignan, Jouve et Ladreyt,
ont la douleur de faire part du décès, à la suite d'une brève maladie, de
Mme Marcel MORIZE,
née Maggie Guillelmon,
entrée dans la paix du Seigneur, le 6 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
L'inhumation aura lieu le mercredi 10 octobre, à 10 heures, dans la plus stricte intimité familiale.
Selon sa volonté, nous rappelons ici le souvenir de son époux
Marcel MORIZE,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
commandant de réserve,
pilote aviateur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur de la Légion d'honneur,
mort en service commandé le 20 juin 1939.
A leur mémoire, un service d'action *de grâce* sera *célébré* le *mercredi* 10 octobre, à 11 h. 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 6, rue Rocquépine, 75008 Paris.
« La volonté de Celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde rien de tout ce qu'Il m'a donné mais que je le ressuscite au dernier jour. »
(Jean, VI, 39.)

— Mme veuve Charles Nadjar,
Yvette Nadjar,
Georgette Nadjar,
Christophe et Claudette Maurel et leurs enfants,
Le docteur et Mme Henri Bittar et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph NADJAR,
agent Air France,
survenu accidentellement à San-Juan de Porto-Rico, dans sa trente-cinquième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 6 octobre en Guadeloupe.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Thiais, le mercredi 10 octobre, vers 17 heures.

— Mme André Valentin,
M. et Mme Jacques Thielens et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Duflos et leur fille,
M. et Mme Michel Valentin et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Lasgouttes et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André VALENTIN,
son époux,
leur père et grand-père,
rappelé à Dieu, le 6 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Joseph d'Enghien-les-Bains, le jeudi 11 octobre, à 14 h. 15.
4, avenue de Ceinture,
95880 Enghien-les-Bains.

— On nous prie d'annoncer le *décès survenu* à Bangor (North Wales), le 6 août 1979, des suites d'une crise cardiaque, de
M. John Howard WATKINS (M. A.),
professeur de français
à l'Université du Pays de Galles.
Major dans l'armée du Sud-Est asiatique de lord Mountbatten, il s'y distingua pendant la deuxième guerre mondiale.
On lui doit des traductions très remarquées d'Anouilh et de Ionesco en gallois.
Né le 27 septembre 1915 à Ammanford (Dyfed) South Wales, où il *repose à Bethesda Chapel, Tycroes.*
Mrs. Simone Watkins,
50, Upper Garth Rd.,
Bangor Gwynedd LL 57 2 SS,
North Wales (Grande-Bretagne).
M. Henri Vergnaud,
3, rue du Lac,
94160 Saint-Mandé.

Erratum

— Dans l'avis de décès de
M. Jean JOURDAN,
paru le 5 octobre 1979, il fallait lire :
médaille de la Résistance
et les obsèques religieuses.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort du
docteur Monel ZAIDMAN,
une amicale pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé ou aimé.

— Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé
Pierre MOYSE,
chirurgien
de la Fondation Curie,
à l'occasion du second anniversaire de sa mort, le 10 octobre.

Messes anniversaires

— Une messe a été célébrée par le R.P. Chenu à l'occasion de l'anniversaire de la mort du
docteur Simone DELTHIL,
et à la mémoire de son époux, le
docteur Pierre DELTHIL,
et de son fils
Jean-Pierre DELTHIL.

— Pour le dixième anniversaire de la mort du peintre
Serge POLIAKOFF,
un service aura lieu en la cathédrale russe Alexandre-Newsky, rue Daru, le vendredi 12 octobre, à 18 h. 30.

Messes

— Une messe sera célébrée le jeudi 11 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris-7e, pour le repos de l'âme du
baron Michel DARD,
homme de lettres,
décédé le 2 juillet 1979.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-III, vendredi 12 octobre, à 14 heures, salle Greard, M. Jean Burgos : « Introduction à la poétique de l'imaginaire ».

DOCTORAT D'ETAT

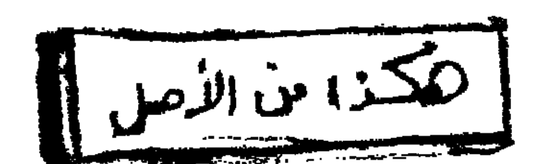
— Université de Paris-X, vendredi 12 octobre, à 9 h. 30, salle 614, bât. G., M. Jean-Yves Rochoux : « L'analyse régionale des opérations financières ».

— Université de Paris-IV, vendredi 12 octobre, à 14 heures, amphithéâtre-est, M. Jacques Grange : « Rudolf Borchardt (1877-1945) ; contribution à l'étude de la pensée conservatrice et de la poésie en Allemagne dans la première moitié du XXe siècle ».

— Université de Paris-I, samedi 13 octobre, à 9 h. 30, salle 314, M. Marc Sadoun : « Le parti socialiste des accords de Munich à la Libération (étude d'une formation partisane en période de crise politique) ».







Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Pétrole et manioc vont-ils remplacer le soja ?

Des algues et des levures pour fabriquer des protéines

La sous-alimentation — liée notamment au manque de protéines — n'est pas un fait nouveau. Elle reste cependant un des grands problèmes de notre époque, problème qui devient de plus en plus crucial au fur et à mesure que la population augmente.

Ce que l'on peut nommer la « crise des protéines » touche à la fois les pays dits « pauvres » et les « nantis », bien qu'elle prenne dans ces deux cas des ampleurs fort différentes.

Dans les pays industrialisés, c'est la nourriture du bétail qui pose problème. Pour assurer celle-ci, de nombreux pays — notamment ceux du Marché commun — doivent importer des protéines. *Celles-ci sont surtout* fournies par le soja, peu cher, et dont la consommation totale est actuellement en pleine croissance (931 000 tonnes en 1974 et 2 140 000 tonnes en 1977).

Dans ce domaine, les pays européens sont presque totalement tributaires des Etats-Unis, et il suffit d'une baisse de production due à une mauvaise récolte, comme en 1972, ou d'une décision politique — telle que l'embargo décidé en 1973 par Washington — pour augmenter le prix de la plante oléagineuse et, par conséquent, de la viande. En outre, même dans les périodes de bonnes récoltes, la production de soja ne pourra pas croître suffisamment pour faire face à la demande future.

Pour les pays en voie de développement, le problème est tout autre. La nourriture est composée non plus de viande, beaucoup trop chère, mais essentiellement de céréales et de légumes. Or ces derniers ont de faibles teneurs en protéines ; par rapport à la matière sèche, ces teneurs sont généralement inférieures à 10 % (10 % à 14 % pour le blé, 7 % pour le riz, 2 % pour la pomme de terre, contre plus de 80 % pour la viande). De plus, ces protéines sont de « mauvaise qualité » par rapport à celles de la viande.

Pour les pays occidentaux, il s'agit donc de se libérer de la dépendance envers les Etats-Unis, notamment en diversifiant les sources de nourriture pour bétail. Pour les régions où sévit la malnutrition, il s'agit d'augmenter la consommation de protéines, tout en se libérant de la dépendance vis-à-vis de la production céréalière des pays développés.

Il reste à trouver de nouvelles sources de protéines dont la production serait assez bon marché pour concurrencer le soja, qui demeure l'élément de référence en la matière. De nombreuses solutions ont déjà été proposées, qui, sur les plans technologique (procédés de fabrication des protéines), nutritionnel et toxicologique (assimilation des protéines par les hommes ou les animaux), sont tout à fait acceptables. Mais plusieurs d'entre elles ont dû être abandonnées, car elles se sont heurtées aux impératifs économiques. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

LES spirulines offrent un bon exemple du rôle que joue le paramètre économique dans la recherche de protéines nouvelles. Ces algues bleues microscopiques, dont 50 % de la matière sèche est composée de protéines, peuvent être cultivées avec de très bons rendements. Dans des conditions climatiques favorables, on peut obtenir 40 à 45 tonnes par hectare et par an de produit sec, soit 20 tonnes de protéines à l'hectare.

Autre avantage : leur comestibilité n'est plus à prouver. Les spirulines ont, en effet, été consommées, depuis des temps très reculés, par les Aztèques et les populations de l'actuel Tchad, qui les récoltaient à la surface des lacs et les utilisaient comme élément de base de leur alimentation. *Les protéines qu'elles renferment* sont toutefois déficientes en acides aminés soufrés, cystéine et surtout méthionine. *Mais* ce handicap peut être aisément surmonté par l'adjonction de méthionine synthétique.

Tous ces avantages ont soulevé un grand espoir et, en 1967, l'Institut français du pétrole (I.F.P.), en collaboration avec l'entreprise mexicaine d'alcalis Sosa Texcoco, a décidé de travailler sur les spirulines. Les premières recherches ont eu pour but d'augmenter la vitesse de croissance des algues dans le lac Texcoco, et de mettre au point des systèmes de récolte à grande échelle. En 1973, l'entreprise mexicaine installait une unité-pilote produisant une tonne par jour de matière sèche extraite des spirulines, et comptait augmenter sa capacité de production.

Bien vite, cependant, il fallut déchanter : le drainage de gigantesques bassins de plusieurs milliers d'hectares est, en effet, difficilement réalisable. Le séchage des algues, d'autre part, est fort coûteux en énergie. Enfin, à ces deux inconvénients d'ordre technique, qui rendaient difficile la concurrence avec le *soja, s'ajoute le fait que* les protéines de spirulines sont de couleur verte et qu'elles ont un « goût », *ce qui ne favorise pas* leur incorporation dans l'alimentation.

Malgré cet échec, qui peut n'être que provisoire, les spirulines n'ont pas été totalement délaissées et cela grâce à certains de leurs constituants, les caroténoïdes, dont l'extraction pourrait renverser les données économiques en faveur des protéines *des spirulines*.

L'avenir est aux levures

Avant même que l'on ne parle des spirulines, la production de protéines à partir d'organismes unicellulaires — levures ou bactéries — avait suscité un grand intérêt. Ces organismes peuvent, en effet, être cultivés sur des substrats pétroliers, gas-oils ou paraffines linéaires, avec de bons rendements (de l'ordre de 60 %). Ainsi débuta l'ère des « protéines du pétrole ». Des usines de fabrication furent construites, notamment par la firme B.P., qui installa plusieurs unités, dont une en Sardaigne, et une d'une capacité de 2 000 tonnes à Lavéra (dans le sud de la France). Les procédés de fabrication étaient technologiquement au point, de nombreuses études toxicologiques et nutritionnelles montraient la totale innocuité des POU (protéines d'organismes unicellulaires) mises sur le marché. Pourtant, ces productions sont *maintenant stoppées. Le procédé* s'est, en effet, révélé trop peu rentable et donnait, surtout après 1973, des protéines beaucoup trop chères.

Toutefois, les technologies mises au point pour la production de protéines à partir de dérivés du pétrole n'auront pas été inutiles. Elles peuvent être transposées à un autre substrat, le méthanol. Celui-ci a le grand avantage sur le gas-oil, les paraffines ou le méthane, de pouvoir être produit à partir de matières premières variées : bois, charbon, gaz naturel, naphta. Il *peut aussi être obtenu* après récupération et transformation des gaz sortant des raffineries. *D'où l'intérêt que suscite la* filière méthanol.

La firme britannique ICI, grand producteur de cet alcool, expérimente la culture des souches de bactéries dans ce milieu. A l'I.F.P., les levures *Torulopsis candida* sont testées dans une unité-pilote. Le procédé de production de protéines à partir de méthanol est, dans son *ensemble, très voisin de celui mis au point* pour les paraffines linéaires. Il fournit des levures à 61 % de protéines. Ces dernières sont, en *outre, de bonne qualité* : avec un taux de lysine de 4,5 % et une teneur moyenne en acides aminés soufrés, *elles peuvent parfaitement* compléter une ration alimentaire pour animaux à base *de céréales. Des études* toxicologiques et nutritionnelles sont réalisées en collaboration avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) sur des rats et des poulets ; les premiers résultats montrent que la levure *Torulopsis candida* est une source de lysine aussi sûre que la farine de poisson et le tourteau de soja.

Il n'est pas certain, toutefois, que ce type de fabrication sera rentable dans les conditions européennes. Il pourrait, en revanche, être intéressant pour les pays producteurs de pétrole.

Pour les pays occidentaux, les seuls milieux de culture envisageables *sont certains déchets*, ce qui présente un double avantage : réduction de rebuts encombrants et fabrication de levures à partir d'une matière première dont le coût est nul.

Cette idée est déjà exploitée en France, par les Fromageries Bel, qui valorisent *le lactosérum* (petit-lait), sous-produit abondant de la fabrication des fromages. Trois unités d'une capacité de 6 000 tonnes par an de levures sont installées et fournissent des protéines convenant aussi bien pour l'alimentation animale qu'humaine. Deux nouvelles usines de 10 000 tonnes par an sont annoncées pour les prochaines années.

D'une manière analogue, les grands producteurs de canne à sucre d'Amérique latine peuvent utiliser leurs sous-produits, en particulier la mélasse, comme substrats de cultures de levures. A Cuba, douze unités de grande capacité sont actuellement construites, qui produisent des levures cultivées sur mélasse ou *sur résidus de distilleries*.

Des végétaux « enrichis »

Les levures ont le grand avantage de se développer sur des substrats très divers. Outre les produits pétroliers, le méthanol ou les sucres, elles peuvent aussi être cultivées sur l'amidon. D'où l'idée de s'en servir pour enrichir en protéines des substrats végétaux *renfermant de fortes* quantités d'amidon, par exemple la pomme de terre, le maïs et surtout le manioc, aliment énergétique, mais pauvre *en protéines*.

Ce dernier a été tout spécialement *retenu en raison de* ses rendements très élevés : ceux-ci peuvent atteindre, en cultures industrielles, plus de 30 tonnes à l'hectare, soit plus de 10-12 tonnes de matière sèche. La récolte du manioc se fait essentiellement au Brésil, en Indonésie, au Zaïre et au Nigéria ; de plus, des pays potentiellement producteurs tels que le Venezuela ou le Nigéria ont entrepris de systématiser leurs cultures. Ainsi, on estime que la production mondiale qui s'élevait à quelque 100 millions de tonnes en 1975 pourrait passer à 120 - 140 millions de tonnes en 1980.

Contrairement aux protéines du méthanol, qui ne peuvent être produites qu'à partir d'une infrastructure industrielle importante, et sont donc réservées aux pays industrialisés, les protéines cultivées sur manioc, ou sur les produits amylacés en général, s'accommodent bien des conditions économiques des pays tropicaux qui fournissent la matière première.

Deux procédés, dont les applications sont complémentaires, ont été mis au point pour enrichir le manioc en protéines.

Le premier a été élaboré par l'ORSTOM (Organisation des recherches scientifiques des territoires d'outre-mer) et l'IRCHA (*Institut national* de recherches chimiques appliquées). Ces deux organismes se sont fixé pour but de développer une technologie simple, adaptable à une exploitation agricole de moyenne importance, et donc n'exigeant ni investissements élevés ni appareillages complexes. Ces impératifs excluent les procédés comportant des opérations de séparation des micro-organismes de leur milieu de culture ou incluant une phase de séchage. Ils orientent donc les recherches vers une production de végétaux enrichis en protéines destinés à être consommés sur place, par les animaux.

La principale difficulté sur le plan technologique est alors d'assurer l'aération des cultures. Pour que la conversion de l'amidon en protéines s'obtienne avec un rendement optimal, il est, en effet, indispensable d'opérer dans des conditions aérobies. D'où la nécessité de choisir des micro-*organismes se développant en* présence d'oxygène, ce qui est le cas de nombreuses levures et de l'ensemble des champignons inférieurs et des moisissures. C'est ici la moisissure *Aspergillus Niger* qui a été retenue.

La matière première amylacée est préalablement traitée à la vapeur de manière à rompre les grains d'amidon et à faciliter leur attaque ultérieure par les micro-organismes ; ce traitement a, en outre, l'avantage d'éliminer les cyanures toxiques présents dans certaines variétés de manioc. Le produit est ensuite séché, broyé en farine, puis additionné d'une faible quantité de solution aqueuse contenant les spores d'*Aspergillus Niger*, de l'urée et des sels minéraux indispensables à la croissance des moisissures. Le tout est malaxé en une pâte homogène et très consistante, qui, par passage à travers un tamis, donne des granules solides ensemencés dans la masse.

Des granulés spongieux

Le produit fini, dont la teneur en protéines est d'environ 16 %, se présente sous la forme de granulés spongieux et ressemble beaucoup, par son aspect et son odeur, à un aliment concentré pour bétail. Il possède apparemment de bonnes propriétés organoleptiques, et les premiers résultats nutritionnels et toxicologiques obtenus sur les rats, et les poulets semblent encourageants.

Ce procédé de fermentation en *phase solide est encore au stade* expérimental : les premiers essais ont été faits au laboratoire dans des petites unités-pilotes. Une unité de 50 kilogrammes par jour *démarre actuellement* ; elle sera vraisemblablement suivie d'une installation trois fois plus importante ainsi que de la mise en place de fermes-pilotes. Des évaluations semblent indiquer que si le prix du kilogramme de soja atteignait 1,20 franc — ce n'est pas très éloigné du coût actuel — les protéines du manioc deviendraient concurrentielles.

Complémentaire du procédé en phase solide qui fait appel à des « technologies de village », la *fermentation en phase liquide* utilise des technologies plus sophistiquées et vise des produc*tions à plus grande échelle*.

La firme Adour Entreprise (à Pau) a ainsi mis au point un procédé de culture de levures sur manioc qui s'inspire largement du procédé de fermentation sur pétrole. Ce choix permet de reprendre des technologies parfaitement élaborées au cours des dix dernières années. En outre, la levure utilisée — *Candida tropicalis* — appartient à la même espèce que les micro-*organismes* employés par B.P. et profite ainsi de toutes les études nutritionnelles et *toxicologiques* déjà faites.

Les premiers essais en laboratoire ont été réalisés à l'université d'Aix-Marseille II. La levure *candida tropicalis* se développe sur de l'amidon non hydrolysé avec des temps de croissance de l'ordre de l'heure. Cela signifie *que*, lors d'une production en continu, on pourrait parvenir en une heure à des enrichissements *de 20 à 30 % en levure*. Quant au manioc obtenu en fin d'opération, il renferme une teneur en protéines de 19 % et révèle une composition satisfaisante en lysine (7,7 %), ainsi qu'en amino-acides soufrés (2,7 % de méthionie et 2 % de lysine).

Filage et aggloméré

Là encore, les essais n'ont pas dépassé le stade de l'unité pilote. Toutefois, la société d'engineering *Speichim*, qui a *acheté le* procédé, est en cours de négociations avec des pays tels que le Venezuela, la Thaïlande ou le Gabon pour la vente d'usines « clés en main » d'une capacité de 7 000 tonnes par an.

C'est aussi vers les protéines végétales que se sont tournés les chercheurs de la firme Rhône-Poulenc. Leur souci était de fabriquer des produits alimentaires riches en protéines, mais exempts de cholestérol (dont on *connaît les effets nocifs*, notamment pour les maladies cardio-vasculaires).

Les protéines pures, extraites de végétaux tels que le soja, le colza, le tournesol..., répondent à ce besoin. Mais il fallait leur donner une texture qui les rende commercialisables. C'est ici le procédé de filage qui a été choisi ; les fibres obtenues présentent une texture qui ressemble fort à celle des fibres des viandes ou des poissons et peuvent donc aisément se substituer à ceux-ci dans certaines préparations culinaires. Les protéines n'étant en fait que de longues molécules — des polymères — présentant les mêmes caractéristiques physico-chimiques que les macromolécules utilisées pour la réalisation de fibres textiles synthétiques, on sait les « filer » aisément grâce à des procédés parfaitement maîtrisés.

Les longues fibres de protéines pures obtenues sont liées avec des protéines « annexes » (gluten de blé, lactosérum...) qui non seulement les « collent », mais aussi rééquilibrent le produit fini en acides aminés essentiels.

Cet aggloméré, après séchage ou congélation, est ensuite coupé et se présente pour finir sous *forme de petits cubes de texture* fibreuse, pouvant être aromatisés avec divers extraits naturels, ou directement utilisés tels quels dans les compositions culinaires.

Une unité pilote de fabrication de ces produits, appelés « Protedyne », a été mise en marche dans la région lyonnaise, il y a quelques mois. D'une capacité maximale de 450 tonnes par an, elle permet déjà la préparation en continu de cubes humides et congelés. Reste à mettre au *point la réalisation de produits secs*.

Le coût de la transformation elle-même (obtention de cubes texturés à partir de la poudre de protéines) est peu élevé ; mais le principal facteur de dépenses est ici la fabrication de la matière première, c'est-à-dire l'extraction de protéines pures à partir des végétaux. Toutefois, selon les estimations de la firme française, le coût du produit fini à sa sortie de l'usine serait huit *fois plus faible* que le prix de vente de la viande animale (les coûts étant ramenés aux taux *de protéines*).

Actuellement, la matière première utilisée reste le soja, ce qui ne résout *pas les problèmes* d'approvisionnement de cette plante oléagineuse. Mais d'autres végétaux pourraient être utilisés : le tournesol, le colza ou encore la féverole.

Le problème essentiel reste que la commercialisation se heurte à de nombreuses barrières psychologiques de la part des clients potentiels. Aussi, les fabricants *ne cherchent-ils pas à* substituer leurs protéines filées aux aliments « classiques » consommées dans nos pays, mais s'intéressent plutôt au marché des aliments diététiques.

ELISABETH GORDON.

Jaunes d'œuf et colorant bleu

SI les spirulines (micro-algues) semblent avoir peu d'avenir pour la production de protéines destinées à l'alimentation, plusieurs de leurs composants n'en restent pas moins potentiellement fort intéressants.

Les caroténoïdes qu'on y trouve ont, par exemple, attiré *l'attention de chercheurs japonais* : ils peuvent en effet donner une très belle couleur aux carpes ornementales, très prisées au Japon. Et la découverte de cet effet a conduit à la construction, en 1973, dans une île du sud de Formose, d'une unité-pilote de culture de ces micro-algues. *Une fois ingérées par les* poules, les caroténoïdes peuvent aussi colorer les jaunes des œufs qui, compte tenu des conditions actuelles d'élevage, sont *trop « blancs » au goût des Occidentaux*. Ces jaunes sont actuellement colorés avec des produits de synthèse chers.

Enfin, un dernier élément joue en faveur des micro-algues. Elles renferment un colorant bleu, auquel elles doivent leur cou*leur. Les réglementations sur les* colorants artificiels devenant de plus en plus sévères, et par *ailleurs les colorants bleus étant* peu fréquents dans les produits naturels, on pourrait être amené *à faire appel aux spirulines*.

Toutes ces applications potentielles des algues sont actuellement étudiées par les chercheurs de l'I.F.P., qui ont installé un petit bassin de culture dans une station de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), à la Martinique, où les conditions climatiques sont particulièrement *favorables*.

Les éléments essentiels

LES protéines comptent parmi les éléments constitutifs essentiels de la matière vivante. Elles n'ont pas *un seul rôle énergétique* ; elles servent aussi — et surtout — à l'édification, à la réparation et *au renouvellement des cellules*, et ont un rôle fonctionnel du fait qu'un très grand nombre d'hormones et d'enzymes nécessaires au métabolisme sont de nature protéique.

Ce sont aussi les constituants principaux de l'organisme après l'eau, puisqu'elles représentent près de 20 % du poids sec de nos tissus.

L'organisme ne peut disposer de réserves de protéines, celles-ci faisant partie intégrante des tissus et *organes*. Il en résulte que, si les besoins ne sont pas couverts par les apports, l'orga*nisme utilise ses propres tissus*. D'où la nécessité d'apports journaliers de ces éléments.

Mais ce besoin quantitatif se double d'un besoin qualitatif. Les protéines sont de longues molécules formées d'un enchaînement de « motifs » — les acides aminés, — dont la nature et la proportion varient. Certains de ces acides aminés sont dits « indispensables » ; ce sont, pour l'homme : la méthionine (8,2) ; la leucine (18) ; la phénylalanine (10,5) ; la lysine (15,7) ; la valine (15,7) ; l'isoleucine (15,7) ; la thréonine (10,5) ; le trypthophane (5,2).

Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage moyen nécessaire de chacun de ces *acides aminés par rapport* au total, d'après les normes de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Ces composés doivent, en effet, être tous présents, dans une certaine proportion et dans une part minimale par rapport aux acides aminés totaux ; si un seul d'entre eux est en quantité insuffisante, il provoque la non-utilisation des autres.

Il faut ajouter à cette liste la *tyrosine, l'arginine et l'histidine*, indispensables à d'autres espèces (*rat*, porc ou poulet par *exemple*).

Notons enfin que la plupart des animaux — et l'homme en particulier, — sont incapables de synthétiser ces acides aminés essentiels et doivent donc les trouver *dans leur ration alimentaire*. — E. G.

Pour détecter les émissions de radio lointaines

Le Soleil, lunette astronomique

UNE conséquence bien connue de la relativité générale d'Einstein est que des masses importantes, comme le Soleil, courbent les rayons lumineux qui passent à leur voisinage. Le Soleil se comporte comme une lentille convergente qui concentre les rayons lumineux en un foyer. Cet effet pourrait permettre de voir des astres trop lointains ou trop faibles pour être directement décelables.

Einstein, lui-même, a noté cette utilisation possible du Soleil dans un court article que la revue *Science* a publié en 1936. Quarante-trois ans plus tard, cette même revue revient sur le sujet. Un chercheur de l'université américaine Stanford a repris le problème et fait des propositions concrètes, ou qui pourraient, du moins, le devenir dans un futur pas trop lointain.

Il s'agissait de détecter non la lumière des étoiles, mais leurs émissions radioélectriques, et particulièrement celles qu'on peut attendre s'il existe d'autres systèmes planétaires — ce que l'astrophysique actuelle considère comme très probable — et, sur certains d'entre eux, des civilisations ayant au moins notre niveau technologique. La « lentille » solaire doit permettre de séparer les émissions radio venant de la planète habitée de celles qui proviennent de l'étoile autour de laquelle tourne la planète.

Les calculs montrent que la chose est possible : au point de convergence, l'effet d'amplification multiplie l'intensité des ondes par plusieurs millions. Mais les difficultés sont considérables : ces points de convergence sont très éloignés de nous, au minimum de 550 unités astronomiques, soit cinq cent cinquante fois la distance de la Terre au Soleil.

Envoyer si loin un satellite porteur d'un radio-télescope est faisable, mais le voyage durera plusieurs dizaines d'années — évaluation faite en supposant des moyens de propulsion qui n'existent pas encore. Il faut aussi une précision de positionnement et de pointage qui semble dépasser les possibilités actuelles. Enfin, il faut tenir compte de l'influence de la couronne solaire sur la propagation des ondes qui frôlent cet astre. La turbulence et l'irrégularité de cette couronne dégradent la convergence des ondes ; en pratique, on ne peut espérer une amplification importante que pour des ondes de très courte longueur, sans doute inférieure au millimètre, qui ne sont pas les plus favorables pour déceler une émission « intelligente ».

Ce n'est donc pas demain que l'expérience sera faite, et le plus probable est qu'elle ne le sera jamais. Néanmoins, il faut être prudent : en 1945, un auteur de science-fiction a proposé de mettre des satellites en orbite géostationnaire autour de la Terre, pour relayer des communications intercontinentales. Sa proposition avait alors un haut degré d'improbabilité. Pourtant, il y a actuellement à Genève une négociation internationale où l'on discute, entre autres, des difficultés que pourrait bientôt causer la trop grande densité de satellites sur cette orbite.

Se servir du Soleil comme lunette pourrait bien être la première proposition concrète d'utilisation de la relativité générale. Cela rappelle une vieille loi de l'histoire des sciences : les recherches les plus fondamentales, les théories les plus alambiquées — et même les mathématiques les plus abstraites — finissent toujours par trouver une utilisation. — M. A.

En toute logique

Le cercle médiateur

Problème n° 155

Prendre le parti de ne plus utiliser que le compas seul redonne de l'intérêt aux constructions géométriques les plus élémentaires, comme s'imposer l'usage de la seule main gauche renouvelle les gestes habituels de la main droite.

Choisissons, par exemple, un segment de droite. Il est tracé sur une feuille. Ses extrémités sont bien définies. Si l'on renonce à la règle au profit du seul compas à pointe traçante, quelle est la manière la plus rapide de déterminer le milieu du segment ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 154

On peut supposer que le devis de l'artisan est basé sur le coût de l'élévation de son récipient d'une unité de longueur. Appelons donc X le coût de la sortie du premier contenu, qu'il a élevé d'une profondeur moyenne de 0,5 mètre. Le second, tiré d'une profondeur moyenne de 1,5 mètre, coûte trois fois plus. De même, le troisième coûte cinq fois plus, etc.

Ainsi, les 10 premiers mètres coûtent :

$X (1 + 3 + ... + 19) = 100 X$

tandis que les 20 mètres coûtent :

$X (1 + 3 + ... + 39) = 400 X$

L'artisan doit donc recevoir 100 F.

Les amateurs d'intégration constateront que l'exemple tombe juste : si l'artisan avait utilisé une pompe et fait un travail continu, le résultat serait le même.

PIERRE BERLOQUIN.





CORRESPONDANCE

La réforme du C.N.R.S. et des carrières des chercheurs

Le point de vue sur la recherche publié sous la signature de M. Pierre Lelong (le Monde *du 29 août), puis les décrets de réforme du C.N.R.S.* (le Monde *du 13 septembre), enfin les modifications de la carrière des chercheurs qui vont être progressivement mises en place dans les divers organismes de recherche, nous ont valu un très abondant courrier. Il est impossible d'en faire complètement état : nous en avons extrait trois textes qui nous paraissent représentatifs de l'ensemble.*

Quelle conception de la société ?

Estimant que leur syndicat est visé par les propos de M. Pierre Lelong, quatre membres de la commission administrative du Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S. - FEN), MM. Francis Bailly, Pierre Belbenoit, Michel Gruselle et Charles Zelwer, répondent à ces attaques :

M. Pierre Lelong nous prend à partie sur le terrain de la défense des personnels. En dénonçant l'« *attitude syndicale* », il justifie à l'avance les décrets du 10 septembre 1979.

Tout en dénonçant notre « *conservatisme* » et notre absence de « *pensée politique* », il évite de définir la conception de la société à laquelle se rapporte sa vision de la recherche. Elle se résume dans les mots « concurrence » et « compétitivité » et rejoint en cela le langage gouvernemental utilisé pour s'attaquer aux lois sociales et aux services publics. Elle ne prend comme critère d'évaluation que la rentabilité économique capitaliste et s'oppose à la notion d'un service public de recherche, ouvert aux besoins les plus divers pouvant être formulés, par exemple, par les confédérations syndicales, les collectivités régionales, les associations de consommateurs, les enseignants, etc. *Quant à nous, nous affirmons* clairement qu'il y a totale cohérence entre nos objectifs socialistes et autogestionnaires, notre conception de la recherche et notre politique de défense des personnels.

∴

En effet, venons-en maintenant aux détails du procès que M. Lelong nous intente : par notre attitude, nous couvririons des incapables et des fumistes. Notre politique en matière de défense des personnels date d'octobre 1968. Pour la première fois, notre syndicat réclamait un statut de titulaire *dérogatoire* de la fonction publique. « *Ce statut doit assurer aux personnels de la recherche une garantie de carrière permettant une mobilité souhaitable tant au niveau des fonctions que des organismes de recherche (...). La question du statut n'est d'ailleurs pas seulement une question de défense corporatiste des personnels. Elle est essentiellement une défense politique de l'indépendance des chercheurs grâce à leur titularisation.* »

C'est dans ce cadre qu'il convient d'apprécier les mandats que nous avons donnés à nos *élus au sein du comité national.* En l'absence d'un statut de titulaire, il était indispensable de protéger les chercheurs contre les conséquences de la politique de recherche du gouvernement (pressions budgétaires, multiplication des hors statuts, mobilité forcée).

Dans le statut actuel, un chercheur peut, entre autres, être licencié par un vote à bulletin secret et non motivé de la commission du comité national auquel il appartient pour « *insuffisance professionnelle* ». Lors du passage de grade d'attaché au grade de chargé de recherche, il peut être licencié à huit ans d'ancienneté si son rang de classement est insuffisant, par suite du barrage budgétaire. Pour qui connaît les mœurs de certains responsables scientifiques, il est évident que l'on peut tenter de se débarrasser d'un chercheur que l'ancienneté rend plus indépendant, et par là gênant, et le remplacer par un chercheur plus jeune, inexpérimenté. C'est ainsi que les « patrons » qui défendent le point de vue de M. Lelong ne visent qu'à se créer un vivier de jeunes chercheurs, sans *sécurité d'emploi, taillables et corvéables.* Ils peuvent bénéficier totalement du travail de ces personnels en rotation rapide, sans prendre de risques pour eux-mêmes. Ajoutons que les droits du travail reconnus aux travailleurs du secteur privé (recours à l'inspecteur du travail, indemnité de licenciement, indemnité des ASSEDIC) sont lettre morte au C.N.R.S.

∴

C'est dans cet esprit que nous avons toujours refusé qu'un chercheur soit jugé indépendamment de son environnement. La recherche est un travail collectif qui dépend aussi bien des relations humaines existant dans un laboratoire que des moyens de travail. En agissant ainsi, *nous avons* contribué à assainir la vie dans les laboratoires et le travail du comité national. Les licenciements assez nombreux (quatre-vingt-dix environ en 1969) ont diminué régulièrement depuis. Nombre de nos collègues, en difficulté momentanée, ont pu, grâce à la défense syndicale, changer d'environnement et retrouver une activité professionnelle normale.

En agissant ainsi, nous avons conscience d'avoir *non seulement* répondu à notre vocation de défense des personnels, mais bien au-delà d'avoir défendu une conception de la recherche et du travail qui ne correspond certes pas aux idées « néodarwiniennes » qui ont cours dans certains milieux de l'Université, de la recherche et du gouvernement (concurrence, lutte pour la vie), mais qui correspond à la recherche d'une société plus juste où les mécanismes sociaux fonctionnent pour le bien-être des travailleurs.

L'instrument d'une volonté politique

L'opposition assez générale à la réforme du C.N.R.S. s'appuie sur plusieurs arguments, qu'expose ici au nom de son syndicat M. Georges Benguigui, membre du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

Les finalités de la recherche *scientifique sont un problème* d'actualité. La réforme du C.N.R.S. que le gouvernement vient de décider dans le secret des cabinets ministériels, sans débat à aucun niveau ni négociation, est au cœur de ce problème. Cette réforme se caractérise notamment par un renforcement des pouvoirs des ministères de tutelle, de ceux du président du C.N.R.S. et des directions scientifiques, accompagné naturellement d'une réduction importante de la représentation élue dans les différentes instances où sont traitées les politiques de recherche *et de* personnel. Il faut y ajouter la possibilité de créer des filiales et la volonté d'éliminer les syndicats.

Par-delà les très graves difficultés et les brimades qu'elle entraîne pour le personnel, *difficultés qui risquent de s'aggraver* avec la réforme prévue des statuts des chercheurs et des ingénieurs, techniciens, administratifs, il faut revenir à un fait majeur : les réformes ne sont que l'instrument d'une volonté politique d'orienter la recherche dans un sens précis. Si le gouvernement centralise, élimine le personnel des diverses instances, souhaite des filiales, etc., c'est pour mettre la recherche publique au service d'une politique commerciale à courte vue et plus précisément au service de quelques grandes entreprises dans certains créneaux. M. Algrain, secrétaire d'État à la recherche, a été très explicite à ce sujet et cela s'applique aussi bien aux sciences exactes qu'aux sciences sociales dont le maître mot est devenu le marketing. Le gouvernement veut orienter la recherche en fonction d'un utilitarisme étroit et néfaste.

∴

Est-ce à dire que nous nous opposons à toute ouverture sur le monde économique et social ? Bien évidemment non ! Au contraire, nous souhaitons vivement que la recherche réponde à la demande sociale mais ici, trois remarques s'imposent :

● La recherche ne peut être une tour d'ivoire mais dans bien des cas c'est l'industrie qui a été incapable d'utiliser ses résultats ;

● La recherche, c'est aussi la production gratuite de connaissances sur le monde dans lequel nous vivons. De plus, la recherche fondamentale est le terreau de toutes les autres formes de recherche. L'utilitarisme étroit, *fût-il de gauche*, tue le développement scientifique à moyen et long terme ;

● La demande sociale ne peut *être réduite, comme le fait le* gouvernement, à l'État (administration, armée, etc.), et aux entreprises. La demande sociale, c'est aussi et avant tout celle de travailleurs et de la population. C'est, par exemple, l'amélioration des conditions de vie et de travail, le développement *d'emplois socialement utiles* et de qualité, la possibilité de vivre et travailler au pays.

Sommes-nous pour autant opposés au développement du commerce extérieur, à la valeur ajoutée en matière grise ? Là aussi, la réponse est négative, *mais avec l'ensemble de la* C.F.D.T. nous disons que l'essor de notre économie et de notre commerce extérieur passe par une redéfinition des termes de l'échange avec les pays sous-développés.

En d'autres termes, qu'il s'agisse de l'énergie ou de la santé, de l'environnement ou de la culture, nous sommes pour une recherche au service d'un autre type de développement *individuel et collectif*, débarassé des « *dégâts du progrès* ». Nous récusons une orientation de la recherche dont les critères seraient le simple profit et la spéculation internationale.

Une autre politique de recherche est possible, réellement au service des habitants de ce pays. Elle implique la sécurité d'emploi des personnels, des structures largement ouvertes, un véritable débat national. La recherche est une chose trop importante pour la laisser aux seules mains du gouvernement, du patronat et des chercheurs.

Appel au secours

La carrière des chercheurs va être profondément modifiée par les mesures que le gouvernement a décidé de prendre à la suite de la mission d'étude entreprise il y a un an par M. Michel Massenet, à la demande du premier ministre. Dans plusieurs organismes de recherche, comme l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ou l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), ces mesures (période probatoire, incitation à la mobilité, etc.) vont recevoir prochainement un début d'application. Nous publions ci-dessous la réaction d'un maître de recherches à l'INSERM, M. Axel Kahn.

La recherche médicale française se porte bien... Cela a été affirmé et répété partout par les autorités gouvernementales de tutelle qui opposaient parfois complaisamment les situations du C.N.R.S. et de l'INSERM. En effet, la France compte de nombreuses équipes de pointe dans la recherche biomédicale, notamment en immunologie, biochimie et biologie moléculaire, neurochimie, etc. A y regarder de plus près, les problèmes étaient cependant nombreux, caractérisés par une stagnation des moyens de recherche et un malthusianisme croissant au niveau du recrutement des chercheurs.

Or, de récentes mesures ministérielles vont *dramatiquement* aggraver le « passif » de la situation actuelle et gravement compromettre le potentiel de *recherche de nombreuses équipes* de l'INSERM. De quoi s'agit-il ?

● Premièrement, une limite d'âge est brutalement imposée aux candidats au recrutement (vingt-sept ans pour les non-médecins, trente ans pour les médecins candidats au grade d'attaché de recherche).

● Deuxièmement, la période « probatoire », s'étalant du recrutement comme attaché de recherche à la promotion au rang de chargé de recherche, est raccourcie de huit ans maximum à quatre ans ; au terme de ces quatre ans, les chercheurs non promus seront licenciés ; tous les actuels attachés de recherche ayant plus de quatre ans d'ancienneté seront promus... ou licenciés dans les trois années qui viennent.

● Enfin, une obligation de mobilité est faite à tous les chercheurs. Les attachés ne seront promus chargés de recherche que s'ils changent de laboratoire... et de sujet. Cette mobilité pourra se faire à l'étranger... ou dans l'*industrie privée.*

Ces mesures sont irresponsables, catastrophiques et réactionnaires.

● Irresponsables, car la concurrence croissante de ces dernières années au recrutement de chercheurs par l'INSERM fait que les candidats n'ont actuellement quelques chances qu'après de multiples présentations (de trois à cinq fois), et avec des dossiers scientifiques de chercheurs confirmés. Cette année, par exemple, moins de 15 % des candidats au recrutement ont moins de vingt-sept ans.

● *Catastrophiques* pour le travail scientifique et la cohérence des équipes, car *imposer* mobilité et changement de sujet pour les *plus jeunes* conduit à *interdire* la poursuite d'une investigation scientifique, quelque prometteuse qu'elle soit, si elle a été menée par des chercheurs fraîchement recrutés : faut-il réserver la continuité, en matière de recherche, aux plus âgés d'entre nous ?

● Réactionnaires parce que marquées de l'autoritarisme le plus absolu, du mépris des compétences scientifiques et des avis des personnels concernés.

∴

En conclusion de cette lettre, je veux faire figurer un appel au secours : les mesures récentes imposées à l'INSERM constituent un grand danger pour la recherche biomédicale en France, et vraisemblablement pour tous les secteurs de la recherche dans un bref délai. Seul le concours de tous les scientifiques, de toutes les organisations et citoyens intéressés par la qualité de la recherche médicale peut aboutir à l'abrogation des mesures ministérielles et à l'ouverture de négociations avec les *instances scientifiques* et représentatives des organismes de recherche.

هكذا من الأصل

PSYCHANALYSE ET PÉDAGOGIE

Enseigner ou soigner ?

La psychanalyse peut-elle être réduite à un code de bonnes relations à l'usage du vingtième siècle ? Ou bien continue-t-elle de *symboliser* le courage d'affronter les forces inconscientes qui meuvent tout être humain ? C'est en posant ces questions que le Dr Michel Basquin a situé un débat organisé, lors des Entretiens de Bichat, sur l'apport de la psychanalyse dans l'éducation des enfants.

DES l'année 1900, date de la parution du premier ouvrage proprement psychanalytique, *l'Interprétation des rêves*, Freud a été à l'origine d'un *mouvement* libertaire dans l'éducation, a noté le docteur Colette Chiland, professeur à l'université de Paris-V. De ce mouvement est née d'ailleurs une illusion que les psychanalystes ont abandonnée depuis : l'espoir trompeur de supprimer la névrose infantile, passage obligé de tout *développement individuel*, *afin de* déjouer les névroses de l'adulte, voire ses difficultés existentielles.

Si cette illusion n'a plus cours *aujourd'hui*, la psychanalyse *n'en* continue pas moins de marquer profondément les théories éducatives *: d'abord, a remarqué le docteur* Basquin, par la diffusion considé*rable des notions — et du voca*bulaire — psychanalytiques dans les cultures occidentales ; *ensuite par* les retombées directes de cette diffusion sur les attitudes, des parents comme des enseignants.

Les psychanalystes peuvent-ils — et souhaitent-ils — agir directement sur les processus éducatifs ? Ils n'en demandent pas tant, ont souligné les docteurs Basquin, Chiland *et Gilbert Terrier (Paris). Ils* souhaitent avant tout rappeler que les théories freudiennes fournissent essentiellement un modèle, un schéma, une tentative de compréhension du développement individuel. Mais ils sont aussi revenus du désir et de l'illusion d'appliquer directement ce modèle à des enfants « *réels* », comme avaient voulu le faire certains disciples de Freud, *tels les parents du petit* Hans (1), qui n'étaient parvenus, a souligné le *docteur Basquin*, *qu'« à de remarquables catastrophes »*.

Pourtant, cette illusion a été — et reste — à l'origine de bien des ambiguïtés et de malentendus dans les milieux de l'éducation : la *psychanalyse* enseigne précisément le contraire de la démission parentale, *a rappelé le docteur Chiland*, puisqu'elle ne cesse de souligner la nécessité *de confronter l'enfant avec* le réel, et que ce réel peut prendre la forme de l'autorité parentale. En ce sens, a noté le docteur Terrier, ceux qui ont accusé la psychanalyse d'avoir détruit la pédagogie se sont trompés : bien comprise, la première devrait, au contraire, rendre à la seconde une identité qu'elle a parfois perdue.

Certes, a noté pour sa part le docteur Cyrille Koupernik, la psychanalyse a eu raison de la famille victorienne, famille abusive, où la « *statue* » du père avait un caractère *sacré et transcendantal*, où *l'amour* ne régnait pas toujours *en* maître, mais où la quête de l'identité individuelle était parfois plus aisée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle a contribué aussi à « *cette extension extraordinaire de l'adolescence, qui est devenue un trait essentiel de notre culture* ». Mais elle n'a pas *prétendu se substituer aux processus* éducatifs et l'ensemble des participants à la table ronde a dénoncé le glissement, la prise en charge parfois abusivement « *thérapeutique* » de difficultés scolaires qui ne sont pas toujours marquées par la pathologie. Il peut s'ensuivre, secondairement, une culpabilisation intense *des parents, au détriment de celui* que l'on pose pourtant comme le principal intéressé : l'enfant. « *Enseigner est une chose*, a déclaré le docteur Chiland, *soigner en est une autre... Nous ne sommes pas mûrs pour écrire un traité psychanalytique de l'éducation...* »

Les psychanalystes d'aujourd'hui confirmeraient-ils ce que Freud, dans son humour pessimiste, écrivait il y a cinquante ans : « *Il existe trois métiers impossibles : gouverner, éduquer et... psychanalyser.* »

CLAIRE BRISSET.

(1) Le petit Hans était l'un des patients « exemplaires » de Freud, dont *l'analyse a fait l'objet de* nombreuses exégèses.

CORRESPONDANCE

La distribution du dictionnaire Vidal des médicaments

A la suite d'un article paru dans le Monde *du 26 septembre indiquant que le dictionnaire des spécialités pharmaceutiques — le Vidal — était, comme l'indiquait une circulaire de l'office de vulgarisation pharmaceutique qui édite ce dictionnaire, distribué gracieusement aux médecins* « les plus enclins à prescrire les spécialités pharmaceutiques », *nous avons reçu de nombreuses réactions, dont nous extrayons deux lettres.*

Chaque médecin pourrait participer au financement

Je ne crois pas que les bénéficiaires d'envois gratuits soient choisis à un niveau individuel en fonction de leur volume de prescription, ainsi que vous l'indiquez *dans la dernière phrase de votre* article. Je suis convaincu de la nécessité pour chaque médecin d'avoir à sa disposition une information objective sur les médica*ments qu'il prescrit*. Aussi je propose la suppression des envois gratuits et la participation financière de chaque médecin à l'acquisition de son Vidal. Ainsi on mettra fin à un système de privilégiés *et* d'exclus.

De plus, est-ce que ce ne serait pas la meilleure façon de garantir l'objectivité de *l'information* sur le médicament ? Ceci s'ajoutant aux efforts entrepris par le ministère de la santé.

DOCTEUR FRANCIS BAFFET
(Saint-Denis).

Les anesthésistes-réanimateurs brimés

Je puis vous indiquer que, à notre grand regret, la dernière édition du dictionnaire Vidal qui comme vous le savez a été nettement améliorée, n'a pas été envoyée aux anesthésistes-réanimateurs. Nous le déplorons vivement, car le rôle prescripteur de ces spécialistes peut être très important dans les suites post-opératoires et en réanimation.

Nous souhaitons vivement que l'Office de vulgarisation pharmaceutique revienne *sur* sa décision et distribue à nouveau le Vidal à tous les médecins inscrits à l'Ordre.

DOCTEUR A. BOCCA,
président du Syndicat des anesthésiologues du cadre hospitalier temporaire.

● ERRATUM. — Dans *le Monde* daté 6-7 octobre, une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « Le médecin et le tortionnaire ». En raportant les propos de M. Pettiti, nous aurions dû imprimer : « *Il faut considérer les situations marginales, les cas exceptionnels, les bavures, comme potentiellement aussi graves que les procédés systématiques* » (de violence).

La prévention des accidents vasculaires cérébraux est possible dans 50 % des cas

LES accidents vasculaires cérébraux constituent dans les pays industrialisés la troisième cause de mortalité et la première cause d'invalidité. *Considérés jusqu'à présent comme* imprévisibles, ces accidents sont longtemps apparus *comme* une fatalité due au vieillissement des tissus et des organes.

Pour le professeur Jean-Claude Gautier (hôpital Pitié-Salpêtrière), qui participait au récent *congrès francophone de géron*tologie (*le Monde* du 25 septembre), une réelle prévention est possible. Celle-ci permettrait, si elle était efficacement mise en œuvre, de diminuer de moitié la fréquence de ces accidents. Le médecin généraliste, qui doit savoir dépister certains signes annonciateurs d'accidents vasculaires cérébraux et ne pas hésiter *à adresser en urgence ses patients* dans un centre de neuro-chirurgie, se trouve en être le maître d'œuvre.

Les accidents vasculaires cérébraux sont dus soit à une destruction d'une artère qui vascularise le cerveau : c'est l'infarctus cérébral (trois quarts des cas environ), soit à *la* rupture brutale d'une de ces artères, qui *provoque une hémorragie* cérébroméningée (un quart des cas environ).

L'athérosclérose est responsable *dans 50 % des cas de l'infarctus* cérébral. Or des enquêtes épidémiologiques ont permis de constater que l'accident définitif est très souvent précédé d'un « *accès ischémique transitoire* » : vertiges, lipothymies, perte de connaissance, altération de la vision, déficit moteur ou sensitif d'un membre ou d'un hémicorps. Tous ces signes peuvent régresser *rapidement*, *mais* doivent donner l'alerte. Le généraliste ne doit pas hésiter, précise le professeur Gautier, si le diagnostic d'accès ischémique transitoire est très vraisemblable, à *demander* en urgence certains examens peu dangereux comme le doppler, qui apprécie le flux sanguin des artères par des ultrasons. En fonction des résultats, des investigations *plus* poussées (artériographie) devront parfois être *entreprises dans un service de* neuro-chirurgie.

Les embolies d'origine cardiaque sont la deuxième cause des *infarctus cérébraux* (45 %). Celles-ci sont presque toujours liées à un trouble du rythme cardiaque, parfois bien toléré par le malade qui n'en connaît alors pas l'existence. Il revient ici aussi à l'omnipraticien de dépister ces cardiopathies afin que la régularisation du rythme cardiaque soit entreprise dans des délais les plus brefs.

Le facteur causal majeur des hémorragies cérébrales et méningées est l'hyperpression artérielle. Son dépistage et son traitement apparaissent ainsi d'une grande importance, « *d'autant*, rappelle le professeur Gautier, *qu'à l'opposé d'une notion souvent admise, la survie est fréquente après une hémorragie cérébrale sur hypertension, mais dans quelles conditions è...* »

Le professeur Gautier s'emploie à changer l'état d'esprit des médecins face aux accidents vasculaires cérébraux. « *Ces accidents*, déclare-t-il, *ne sont plus inéluctables. Le médecin généraliste a un grand rôle à jouer dans le dépistage de certains signes évocateurs d'une pathologie imminente et grave. Et c'est par une meilleure information de celui-ci et le développement de centres de neuro-chirurgie d'urgence que le nombre impressionnant d'accidents vasculaires cérébraux pourra être réduit.* »

D'autre *part*, la *correction de* certaines affections (troubles du métabolisme des graisses, diabète, hypertension artérielle, tabagisme, obésité...) reconnues comme facteurs favorisant l'athérosclérose, doit être entreprise avec énergie et assiduité.

QUATRE MESURES

● S'inquiéter devant tout signe évocateur d'un « accès ischémique transitoire » : vertiges, lipothymie, perte de connaissance, trouble visuel, déficit moteur ou sensitif d'un membre ou d'un hémicorps.

● Faire vérifier régulièrement sa pression artérielle, et, si elle est élevée, se conformer strictement au traitement entrepris.

● Demander à son médecin traitant, quel que soit le motif de la consultation, qu'il pratique une auscultation cardiaque à la recherche d'un trouble du rythme cardiaque.

● Enfin, combattre les facteurs reconnus comme favorisant l'athérosclérose : troubles du métabolisme des graisses, obésité, tabagisme, diabète.

Telles sont les règles de prudence et de précautions qui, pour tout un chacun, permettraient de réduire l'incidence des accidents cérébraux.

Comment préparer les études médicales

L'ÉVOLUTION du nombre d'inscrits *en première* année de médecine, du nombre des reçus en fonction du baccalauréat obtenu et du centre hospitalo-universitaire (C.H.U.) choisi, est analysé pour les C.H.U. de Paris et de province dans la brochure *Comment préparer les études médicales*, éditée par l'Association générale des étudiants en médecine de Paris (1).

Il ressort tout d'abord de cette très intéressante étude statistique qu'il n'y a pas de C.H.U. particulièrement facile ou difficile ; les pourcentages de reçus oscillent en 1979 autour de 22 % en médecine *et 25 % en médecine-odontologie*. Il existe même, du fait des inscriptions des étudiants dans les C.H.U. réputés faciles, des revirements de situations. Ainsi, à Paris, le C.H.U. Necker, réputé difficile, a connu une forte baisse d'inscriptions (— 14,2 %) et, de ce fait, le meilleur taux de reçus (+ 24 %). En revanche, les C.H.U. Saint-Antoine et Kremlin-Bicêtre, considérés par les étudiants comme moins sélectifs, sont les seuls à présenter une augmentation de leurs effectifs.

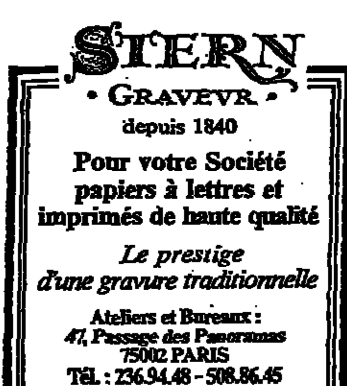
Le taux de reçus des étudiants qui *se présentent* pour la première fois à ce concours ne cesse de diminuer. Il est passé pour *le* C.H.U. Pitié-Salpêtrière de 39 % *en 1972 à 7,7 % en 1978, alors* que celui des redoublants a augmenté pour la même période de 6 % à 17,1 %. Ce concours se prépare de plus en plus souvent en deux années : depuis 1975, plus de 60 % des places sont prises par des redoublants (en 1978, ce pourcentage s'est élevé à 69 %).

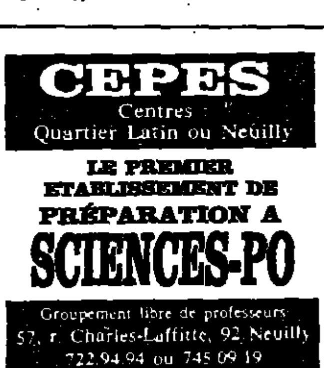
Les étudiants titulaires du baccalauréat C obtiennent de très loin les meilleures notes dans toutes les matières sans exception, même à l'épreuve de contraction de *texte* — qui n'a rien de « scientifique » — organisée à Tours. Les échecs et les abandons très importants sont en relation *avec* la *série du* baccalauréat obtenu (31 % à 40 % pour le bac C, 62 % à 75 % pour le bac D et 80 % à 92 % pour les autres bacs).

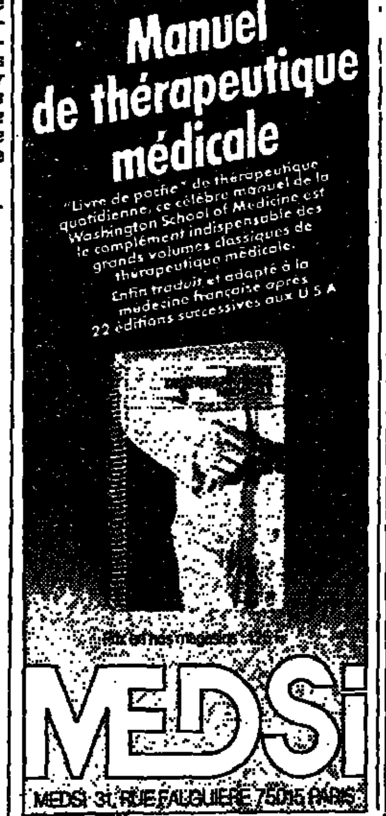
Une étude faite au C.H.U. Broussais montre qu'aucune épreuve n'a de poids très particulier sur la sélection. Le classement des étudiants non sur leurs notes, mais sur leur rang dans chaque *matière*, *ce* qui élimine les effets des distributions de notes différant d'une matière à l'autre, montre que les étudiants reçus sont très sensiblement les mêmes.

Cette brochure donne aussi aux futurs étudiants en médecine de nombreux *renseignements* pratiques sur la meilleure façon de préparer ces études qui sont devenues très difficiles. Un chapitre entier est consacré à : « *Comment augmenter ses chances ?* ». Le chapitre suivant indique les différentes possibilités proposées à l'étudiant en cas d'échec.

(1) 105, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e. Tél. : 331-54-50.







Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

La sixième Foire internationale d'art contemporain.

La sixième Foire internationale d'art contemporain s'ouvrira au public le 19 octobre, dans la nef du Grand-Palais, comme les années passées. Elle durera dix jours et groupera cent dix-huit galeries de quinze nationalités différentes : les galeries anglaises, américaines, italiennes, suisses, belges, allemandes, espagnoles, y seront en proportion à peu près égale (de 4 à 8) et la participation française sera écrasante (une soixantaine de galeries).

A côté des habitués de la rencontre, on trouvera plusieurs nouveaux participants : deux galeries londoniennes, une galerie de Cologne, deux galeries new-yorkaises qui présenteront chacune une exposition personnelle : Louis K. Meisel, des œuvres de Stamos, Staempfli, des œuvres de Tschang Yeul Kim, deux galeries colombiennes, une galerie de Monte-Carlo.

Les expositions individuelles seront nombreuses : Tom Wesselmann (Sidney Janis), Paul Wunderlich (Fondation Veranneman), Sanejouand (The Antwerp Gallery), Sandorfi (Isy Brachot), Malevitch (Annely Juda), Bengt Olson (Gervis), Csern'us (Claude Bernard), Bryen (Verbeke), Rancillac (Krief-Raymond), Music (Lacourière), Schlosser (Beaubourg), etc. On pourra voir plusieurs ensembles de prestige : un accrochage de maîtres, chez Maeght (Bonnard, Braque, Calder, Giacometti, Kandinsky, Miro...) ; des œuvres de Villon, Delaunay, Dufy, Estève, chez Louis Carré ; de Julio Gonzalès, Alechinsky et Music à la galerie de France ; un hommage à James Thrall Sody, ancien conservateur du Musée d'art moderne de New-York, chez Marie-Louise Jeanneret.

Les chevaux de Venise à Londres.

Les chevaux de bronze les plus spectaculaires du monde marquent le pas à la façade de Saint-Marc depuis le milieu du treizième siècle. On les a descendus, étudiés, restaurés, il y a dix ans à Rome. Les observations qu'on a pu faire sur l'alliage, les stries pour la dorure, les détails techniques, n'ont pas permis de résoudre le problème de leur origine exacte, qui fait depuis quatre siècles les délices de l'érudition.

Une excellente exposition — bien illustrée dans le catalogue — a présenté il y a deux ans à Venise les résultats des travaux des techniciens. Elle a actuellement son écho à Londres, à la Royal Académy, dans une perspective assez différente (1). *D'une part, l'accent est mis sur les techniques de la fonte avec un document de choix pour la comparaison : les fragments de la statue équestre de Nerva (96-98), découverte il y a une dizaine d'années dans le forum de Misène. D'autre part, la Grande-Bretagne est tellement riche en documents, tableaux, dessins... concernant Venise, qu'il était facile à la Royal Academy de faire donner la garde, c'est-à-dire Canaletto et Turner, pour composer un cortège glorieux autour du cheval prêté de façon vraiment exceptionnelle par les procurateurs de Saint-Marc. Il s'agit du second cheval à gauche, en vacances à Londres pour deux mois.*

A. C.

(1) *The Horses of San Marco*, soixante-neuf numéros. Catalogue collectif présenté par M. Pallotino, avec études de G. Perocco, M. Perry, L. Borelli Vlad. Exposition organisée par la société Olivetti.

■ **Trois grands prix ont été attribués au Festival international du court métrage et du documentaire, qui a eu lieu à Lille du 1er au 7 octobre. Ont été récompensés « le Berger » (documentaire bulgare) de Christo Kovatchev, « la Poussière vainqueur du soleil » (film de fiction mexicain) de Juan Antonio de la Riva, et « le Petit Pigeon » (court métrage d'animation) du Polonais Andrzej Warchat. Le prix de la première œuvre est allé à un documentaire espagnol, de Carlos Taillefer, « Pour la grâce de Dieu », et le prix spécial du jury à « Rencontres », de Jana Bakova (Grande-Bretagne).**

« Pour la grâce de Dieu » vient également d'obtenir le premier prix du septième Festival du film de court métrage de Huesca, en Espagne.

ARCHITECTURE

CINQ GRANDS PRIX AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Les Beaux-Arts sans complaisance

Inaugurant l'exposition que le Centre de création industrielle consacre au Grand Prix national d'architecture, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a souligné que la France sort d'une période pendant laquelle la construction s'est révélée un bien par sa quantité, mais souvent un mal par sa qualité. Mais le ministre a assuré qu'il ne saurait avoir de « politique de l'art architectural », car, venant de l'Etat, une telle politique serait la mort de la création. L'Etat, selon lui, peut aider par ses commandes, mais il doit en ce domaine d'abord contribuer à sensibiliser l'opinion.

L'exposition du Centre Georges-Pompidou était bien le lieu de telles déclarations. Elles y trouvaient comme un écho qui leur donnait plus de vigueur.

Le Grand Prix international d'architecture a été fondé en 1975. Il est décerné une fois par an à un architecte (ou plus d'un, le cas échéant). Il récompense soit une de ses réalisations, soit l'ensemble de son œuvre. Le jury, présidé par le directeur de l'architecture (celui-ci, qui dépendait du ministère de la culture, est rattaché depuis 1978 au ministère de l'environnement et du cadre de vie), est composé d'une douzaine de personnalités — journalistes, critiques, architectes ou membres d'autres professions parties prenantes dans les choses de l'art.

Déjà décerné à quatre reprises, ce grand prix français a fort à faire pour imposer ses élus — exclusivement français et travaillant en France — près des élus, officialisés ou non, de l'architecture internationale. Est-il encore trop jeune pour que sa signification puisse être évaluée, et son importance mesurée ? On s'est en tout cas décidé à le porter sur la place publique, avec tous les risques que cela comportait, en organisant cette manifestation.

L'exposition — est-ce un tort ? — s'est souvenue que l'Etat était à l'origine du prix, et son « metteur en scène », Jean Dethier, n'hésite pas à le souligner, avec une ironie tout à fait dans le style Beaux-Arts, dans la ligne des fêtes et plaisanteries qui ont fait les beaux jours de la rue Bonaparte et du quai Malaquais.

Une telle présentation peut mettre mal à l'aise, car il s'en faut de peu, bien qu'ils y aient plus ou moins consenti, que les cinq architectes soient ridiculisés. Mais cela ne fait, après tout, pas de mal à une architecture trop longtemps couverte, et donc protégée, par les lois du sérieux. L'architecture du vingtième siècle, sacralisée au-delà des limites du possible, descend de son piédestal, et risque alors de rencontrer le public qu'elle recherche.

Quelques points forts

Les victimes de cet humour : Jean Willerval (qui a reçu le prix en 1975) a réalisé plus de quatorze mille logements en France, le palais de justice de Lille, la caserne des pompiers du boulevard Masséna, à Paris, la place de l'hôtel de ville à Lille encore, l'usine-bureau de la Société Pernod-Ricard à Créteil, ou, avec moins de bonheur, l'opération de « rénovation urbaine » encore en cours à Bordeaux : d'un rationalisme adouci, mais souvent austère, d'un modernisme libéral, l'architecture de Willerval est, dans une veine traditionnelle, une des moins mauvaises de France, et *compte quelques points forts qui* ne desservent pas l'image de l'Hexagone.

Roger Taillibert (prix en 1976) n'est pas à présenter. C'est un des architectes dont on parle, puisqu'il a construit le Parc des Princes, en France, et le complexe olympique de Montréal ; quelques réalisations non sportives encore, telle l'usine DAF, près de Paris, sur l'autoroute du Nord et quelques centrales nucléaires.

Paul Andreu (prix 1977), c'est l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy, et cela suffit pour montrer qu'on peut être ingénieur (il est polytechnicien) et faire preuve d'amour (de l'architecture).

Roland Simounet (également prix en 1977), c'est l'absolu de la discrétion, le maître d'une architecture raffinée qui ne s'embarrasse pas de luxe ; ses réalisations, dont nombre de logements très bon marché en Afrique du Nord, sont très diverses, et il faudrait les citer toutes pour évoquer la richesse de cet architecte.

Jean Renaudie enfin (prix 1978) fait lui aussi entrer une architecture sociale qui échappe aux stéréotypes des dernières décennies dans la liste des grands prix : c'est la rénovation du vieux centre urbain d'Ivry ou celle encore de Givors.

Les réalisations de ces cinq architectes sont présentées, chronologiquement, dans leur contexte social, politique, artistique, scientifique : de grandes fresques où sont notés et imagés les événements significatifs de ces dernières années. Un procédé intéressant, mais qui n'a pas évité la facilité. Les cinq architectes ayant commencé à construire à la fin des années 50 ou au début de la décennie suivante, 1958 a été choisi comme départ. Le grand prix devient ainsi celui de l'architecture de la Ve République. Le procédé, si séduisant soit-il, est un peu contestable. L'architecture de nos cinq hommes trouve ses sources dans les années qui ont précédé, et leurs réalisations n'ont rien de bien spécifique, aux cocoricos près de Taillibert et d'Andreu. La démonstration aurait été plus convaincante si les prix étaient allés à d'autres architectes. Du contexte choisi on retire finalement l'idée que l'architecture ne suit pas nécessairement le rythme de la société dans laquelle elle s'inscrit...

Le côté le plus original de l'exposition réside en fin de compte dans son aspect critique. Un aspect que l'on doit aux architectes eux-mêmes grâce aux textes qu'ils ont fournis : des textes sur leurs propres carrières, façon dictionnaire, dans lesquels il s'avère qu'on peut être modeste sans oublier de se prendre au sérieux, ou que le talent n'exclut pas la pudeur : l'image de l'architecte en sort plutôt grandie ; d'autres textes dans lesquels ils expriment leurs idées sur l'état présent et à venir de la profession : entre les formules à l'emporte-pièce et quelques traces du jargon contemporain, deux ou trois d'entre eux ont trouvé le temps de réflexions dont on fera son profit.

Mais cet aspect critique est dû surtout à Jean Dethier qui, avec le consentement des intéressés, a adopté une attitude sans complaisance dans son commentaire. Les textes sont pour la plupart prudents, mais plusieurs d'entre eux échappent à l'attitude passive et satisfaite que l'on rencontre ordinairement : on lira donc des critiques parfois impertinentes, mais souvent pertinentes, qui donnent à cette exposition un relief inhabituel, une vie qui sert finalement les architectes mieux *que ne l'aurait fait un simple descriptif.*

Il manque peut-être à cet ensemble la présence de réalisations contemporaines signées par d'autres architectes que les cinq grands prix, et en particulier un aperçu de ce qui s'est fait durant la même période (1958-1979) à l'étranger. En leur absence, les cinq prix français risquent de passer pour des modèles à l'heure où la politique des modèles se voit enfin mise en cause.

FREDERIC EDELMANN.

■ **A propos du « Chagrin et la Pitié ». — Marcel Ophüls nous prie de préciser que « le Chagrin et la Pitié » n'a pas pour auteur André Harris et Alain de Sédouy, comme nous l'avons écrit dans « le Monde Dimanche » du 30 septembre. Ceux-ci sont les producteurs du film, dont le scénario et les interviews sont de Marcel Ophüls et André Hariss et la réalisation de Marcel Ophüls.**

CINÉMA

« ROCKERS », de Theodoros Bafaloukos

Musique en Jamaïque

Horsemouth, considéré comme le meilleur batteur de Jamaïque, décide de tirer parti du marché discographique local dont les bénéfices reviennent exclusivement à un petit noyau de producteurs. Une moto, dont il ne se lasse pas de vanter les vertus tant il est vrai qu'elle symbolise ses aptitudes à réussir dans le business, sa réputation, un bagout inépuisable et une facilité incroyable à faire de l'esbrouffe sont autant d'atouts lui permettant d'emprunter à Joe Gibbs, l'un des plus importants producteurs de l'île, deux cents 45 tours qu'il entreprend de vendre aux petits disquaires en sillonnant le pays. Suit alors une intrigue un peu légère sur le modèle du voleur volé.

Le *scénario*, aussi simpliste soit-il, n'est en fait qu'un prétexte pour baigner dans cette atmosphère jamaïquaine si particulière, où un événe*ment sans importance peut prendre* la dimension d'une aventure rocambolesque sans précédent. Mieux que personne, les rastas ont l'art et la *manière de tout exagérer, tant dans* leurs actions que dans leurs discours. Une phrase n'est jamais simple en Jamaïque, sinon ça ne vaudrait pas la *peine de parler*. Quelle sorte de plaisir pourrait-on y trouver ?

En fait, *Rockers* n'aurait pas *souffert* si le réalisateur grec Theodoros Bafaloukos s'était contenté de laisser courir la pellicule devant ces acteurs improvisés, *tous des producteurs ou musiciens* connus — qui ont d'ailleurs conservé leurs noms. Aucun d'eux ne sait jouer, et peu importe : ils font *tous du cinéma. C'est là le charme de* ce film, l'épate grandguignolesque et naïve, le sérieux de composition, cette façon de ne jamais parvenir à *oublier la caméra. Et comment* l'oublier puisque, pour une fois, leur cinéma est porté à l'écran pour un véritable public. Quelle aubaine ! Chacun d'entre eux *en fait* déjà trop naturellement, alors, évidemment, là, ils en font encore plus sans naturel.

Rockers n'est pas un film, c'est du cinéma. Tellement que l'on n'y croit pas, c'est pourtant vrai. C'est aussi le moyen de pénétrer l'univers *musical qui règne en Jamaïque avec* ses studios d'enregistrement, ses machines rudimentaires de pressage, ses producteurs, ses groupes, ses discos, son absence de *scène*, ses magouilles, son anarchie, ses sources, avec la croyance religieuse, le message, le combat d'un peuple qui supporte le reggae d'un côté, le *dieu* dollar, dont les apparitions sont réservées aux seuls pratiquants, les producteurs qui l'encerclent, de l'autre. Et ça, ça n'est pas du cinéma.

ALAIN WAIS.

★ Voir les films nouveaux.

■ **Les films de Costa Gavras, « Z » et « Etat de siège », pourront désormais être projetés dans les cinémas brésiliens. C'est le « conseil de la censure », récemment créé, qui a pris cette décision. Ils avaient été interdits au début des années 70.**

THÉATRE

CHAILLOT 1981

Antoine Vitez serait chargé prochainement d'une « mission exploratoire » en vue de prendre la direction du Théâtre national de Chaillot en 1981, à l'expiration du mandat de l'actuel directeur, André-Louis Perinetti. Celui-ci nous a déclaré : « *Mon seul souci est d'assurer la mission qui m'a été confiée. On m'a demandé de présenter pour 1980 un budget en équilibre. Avec une subvention de 12,5 millions, et malgré la réduction de la masse salariale (par départs volontaires et retraites), l'impasse budgétaire est de 2,5 millions, sans même pouvoir envisager de créations ni pouvoir verser d'indemnités de licenciement. D'ailleurs, le personnel en place (cent sept personnes) est à peine suffisant pour faire fonctionner les deux salles.* »

Antoine Vitez a fait connaître à Jean-Pierre Angremy, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture et de la communication, un projet « *vaste et ambitieux* » pour lequel un personnel nombreux et une subvention élevée sont nécessaires. Il reste à savoir si *les propositions du ministère*, qui, semble-t-il, tourneraient autour de 20 millions, seront suffisantes. Quant à la nouvelle salle construite pour le Théâtre des Quartiers d'Ivry, dont Antoine Vitez est directeur, et qui sera terminée en 1981, elle pourrait devenir, après accord de *la municipalité*, une antenne du Théâtre national de Chaillot.

MUSIQUE

« LOUISE » au Grand Théâtre de Nancy

A l'Opéra de Nantes, l'an dernier, René-Terrasson avait signé une excellente production de *Louise*, de Gustave Charpentier (*le Monde* du 2 décembre 1978). Pour ouvrir sa première saison au Grand Théâtre de Nancy, Jean-Albert Cartier a choisi la même œuvre, que le public nancéien avait d'ailleurs redécouverte il y a quatre ans, dans une mise en scène de Louis Ducreux. Après la parution, coup sur coup, de deux enregistrements d'un ouvrage qui semblait avoir disparu *du répertoire et des catalogues*, on peut penser que ce roman musical est en train de reconquérir la place qui lui revient, à côté de *la Bohême*, de *Salomé*, et de *Pelléas et Mélisande*, si différents et presque contemporains.

Le rapprochement pourra choquer ceux qui pensent, à l'exemple de Debussy, *qu'« avec beaucoup d'œuvres comme Louise, toute espèce de tentative pour tirer de la boue ceux qui n'aiment pas vraiment la beauté avortera »*, les autres admettront volontiers que l'éloignement dans le temps, en donnant du recul, gomme les antagonismes superficiels et permet d'aller à l'essentiel : la puissance dramatique de l'œuvre et son actualité, le traitement musical du sujet, l'écriture vocale et orchestrale... On n'en *oublie pas pour autant les dé*fauts, mais ces derniers sont si connus (ce sont ceux du naturalisme : peut-on mettre en musique *la Soupe est prête ?*) qu'on y trouverait peut-être des motifs supplémentaires d'admiration, car malgré cela l'œuvre existe et résiste victorieusement.

Les raisons pour monter Louise à Nancy ne manquaient pas : outre les origines lorraines du compositeur, Jean-Albert Cartier tenait à justifier le renouvellement des chœurs en débutant par une œuvre où chaque choriste aurait un petit rôle soliste : il fallait aussi, puisque désormais les opéras ne seront plus, comme c'était l'usage, donnés deux fois seulement, s'assurer quatre salles pleines avec un grand ouvrage populaire français ; enfin, puisque la *fosse d'orchestre vient* d'être notablement agrandie, il était bon de la remplir pour la faire sonner.

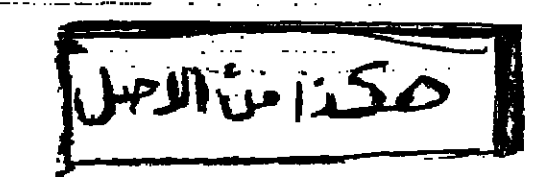
A en juger par leurs interventions individuelles ou dans la masse, les choristes actuels sont excellents et l'orchestre, plus commodément installé, stimulé peut-être par les micros de la télévision, a mis à profit les répétitions supplémentaires pour accomplir une véritable performance. Même la baguette de Jésus Etcheverry, toujours *infaillible comme on sait, semblait s'émouvoir* d'éveiller un zèle qu'elle ne suscite pas tous les jours...

En voyant les décors de Patrice Cauchetier, les costumes de Claude Gastine, en pensant aux semaines de travail qu'un spectacle aussi « fini » que celui-ci a demandées, on n'a pas de peine à se figurer, bien que ce ne soit écrit nulle part, qu'il a dû coûter sensiblement plus cher que tout ce qu'on a vu à Nancy depuis bien *longtemps*. Si, *depuis plusieurs années*, tant d'ambitions extramusicales ne se cachaient derrière les réalisation du prestige qui accompagnent le renouveau de l'art lyrique, on ne trouverait pas d'éloge assez flatteur pour louer la générosité municipale et les ambitions de Jean-Albert Cartier ; mais la politique culturelle d'une ville ne se résume pas à l'opéra et la gestion d'un théâtre à son premier spectacle ; il faut attendre, et voir.

La mise en scène de Jean-Marie Simon, tout en restant fidèle aux conceptions naturalistes de l'auteur, prend quelques libertés avec les indications du livret : le père danse avec sa fille et non avec sa femme, Louise ne pleure pas à la fin du premier acte, mais ses yeux rayonnent d'espérance, la Muse est un danseur en tutu maladroit sur les pointes, le départ de Louise, au dernier acte, n'est plus une fuite mais la victoire d'une femme libre et décidée. *Certains détails sont donc* discutables du point de vue de la stricte orthodoxie, mais la réussite de l'ensemble l'emporte d'autant plus nettement que l'œuvre était donnée *dans* la version de l'Opéra-Comique (c'est-à-dire avec seulement les coupures prévues par le compositeur) : trois heures et demie d'opéra réaliste, cela suppose beaucoup d'habileté, ne serait-ce que pour en éviter les pièges.

La distribution, excellente dans l'ensemble, était *dominée* par Felicity Lott (Louise), une jeune soprano britannique à la diction irréprochable, aussi parfaite vocalement que physiquement, Gabriel Bacquier (le père), qui a enregistré le rôle, mais ne l'avait jamais joué, et Jocelyne Taillon (la mère) ; l'un et l'autre sont d'ores *et déjà inoubliables, et si* le Julien de Jerôme Pruett reste légèrement en deçà, c'est peut-être parce que le rôle est à la fois ingrat et terriblement difficile. Léonard Pezzino (le noctambule) confirme ici ses qualités de musicien et de ténor léger.

GERARD CONDÉ.



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 9 octobre

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50), 19 h. 30 : la Sylphide.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Odéon (325-70-32), 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Edith Détresses.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Films (Rashomon ; l'Empire des sens).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Merce Cunningham Dance Company.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Croix de sang.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Amours de poisson.
Centre culturel belge (271-26-16), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Tournesol.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Edouard-VII (073-67-90), 21 h. : le Piège.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : la Cantate à trois voix.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34), 20 h. 30 : Troïlus et Cressida.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 22 h. 30 : Jeff.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : The Timepiece ; 20 h. 30 : l'Ennemi public n° 1.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Studio-Théâtre 14 (385-15-73), 20 h. 30 : les Justes.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Dom Perlimpin ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre 347 (874-98-34), 21 h. : Journal d'une femme en prison.
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 50 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Talila ; 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ; 22 h. 30 : la Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Croq'-Diamants (272-20-06), 20 h. 30 et 22 h. 15 : Pirandello.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Tome.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : B. Dimey.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : C. Renard et les Marionnettes de Budapest.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Mont Joia ; 20 h. 30 : P. Manns.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Y. Schmitt.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Véronique Sanson.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Pierre Pechin.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (263-65-11), 19 h. 30 : F. Bréant, F. Blanchard, G. Kalifa, E. Lacordaire ; 21 h. : B. Lubat, N. Letheule ; 22 h. 30 : Azuquiata y su Melao « Pura Salsa ».
Campagne-Première (322-75-93), 20 h. 30 : Jezebel, rock ; 22 h. 30 : Oriental Wind.
Riverbop (255-12-27), 22 h. : Quartet A. Jaume.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : Irakli Jazz Band.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : O. Linsi, D. Swarovsky (Duparc, Fauré, Poulenc, Mahler, Schubert) ; 20 h. 30 : Yvonne Schmitt ; 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. J.-M. Fournier (Tchaïkovski).
Palais des congrès, 18 h. 30 : P Boufil, K. Chastain, J.-P. Collard (Brahms, Copland, Joplin).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Trio Mirchev (Mozart, Roussel, Rosenberg).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Poole ; Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Franck).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova (Haydn).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, sol. F. Palmer (Mozart, Ohana, Strauss).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968 - 1978-79 ; Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.

THEATRE

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Mario et le magicien.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 19 h. 30 : les Fausses Confidences.

PERFORMANCES
MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : David Evan Jones, Edwin Harkins, Philip Larson.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Merce Cunningham Dance Company.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. et 18 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois (16 h. : les Noces de Palo, de P. Daisheim ; 18 h. : le Sourire doré, de P. Fejos); 21 h. : l'Homme au complet gris, de N. Johnson.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Concorde, 8e (359-92-04) ; v.f. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08); v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70); Rex, 2e (236-83-93) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Caméo, 9e (246-66-44).

L'ASSOCIÉ (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41).

BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A. v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

C E D D O (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Murat, 16e (651-99-75); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).

CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

LE DIVORCEMENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DOSSIERS ROUGES DE LA BRIGADE MONDAINE (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S... (Suisse) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Caméo, 9e (246-66-44).

FOLIE, FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio - Raspail, 14e (320-38-98), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Impérial, 2e (742-72-52).

GUERRE ET PASSION (Angl., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Madeleine, 8e (742-03-13), Gaumont - Sud, 14e (331 - 51 - 16), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).

LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96), Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354 - 50 - 91) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

NORMA RAE (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).

ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.): U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'OURAGAN (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Saint - Germain - Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

PREMIER SECRET (Hol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; V.f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Madeleine, 8e (742-03-13) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : Athéna, 12e (343-07-48) : Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62): Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.), (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Miramar, 14e (320-89-52).

SMASH (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222 - 72 - 80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).
V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George - V, 8e (225-41-46); Kinopanorama, 15e (306-50-50 (70 mm.) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

THE BIG FIX (A., v.o.) :U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex 2e (236-83-93) · Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Mistral, 14e* (539-52-43) : Magic - Convention, 15e (828-20-64).

LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).

WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).

Les festivals

RETROSPECTIVE JACK NICHOLSON (v.o.), Action La-Fayette, 9e (878-80-50) : Melinda.

LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Reine Christine.

LES MARX BROTHERS (v. o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace - Croix - Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge, le Voyage en ballon, Crin blanc.

KUROSAWA, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : la Légende du grand Judo. — Action République, 11e (805-51-33) : Yojimbo.

HUMPHREY BOGART, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : la Main gauche du seigneur.

CINE-POLAR, v.o., La Clef, 5e (337-90-90) : la Menace.

JEUNES REALISATEURS ALLEMANDS, v.o., Racine, 6e (633-43-71) : la Femme gauchère.

HOMMAGE A HAROLD LLOYD, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Faut pas s'en faire (en première partie : Voyage au Paradis).

HOMMAGE A JEAN SEBERG, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : A bout de souffle ; Lilith.

SA MAJESTE EINSENSTEIN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : la Grève.

MIZOGUCHI, v. o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yang Kwei-fei.

STANLEY DONEN (v.o.), Mac Mahon, 17e (380-24-81) : Chérie, recommençons.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), 7 Parnassiens, 14e (329-93-11) : Rebecca.

LE RANELAGH, 16e (288-64-44) : le Guépard ; Géant ; A l'est d'Eden.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : la Drôlesse.

WIM WENDERS (v. o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but...

Les films nouveaux

LA LUNA, film italien de Bernardo Bertolucci (**) — V.o. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U G.C Odéon, 6e (325-71-08); Pagode, 7e (705-12-15): Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70); Nation, 12e (343-04-67): Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ROCKERS, film américain de Theodoros Bafaloukos. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42). — Eldorado, 10e (208-18-76).

FRISSONS D'HORREUR, film américain de Armando Crepino (*). — V.o. : Ermitage, 8e (359-42-33). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44); Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ADOLF ET MARLENE, film allemand de Ulli Lommel. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).

S.O.S. DANGER URANIUM, film israélo-italien de M. Golan. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LADY DRACULA, film allemand de S.J Gottlieb. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ISTANBUL MISSION IMPOSSIBLE, film américain de Henry Neill. — V. f. : Maxéville, 2e (770-72-86) ; Gaîté - Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Bastille-Palace, 11e (700-21-65) ; Barbizon, 13e (331-51-55).

CONCERTS
Radio France

MUSIQUES SACRÉES

Mardi 9 octobre à 20 h 30 EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES	FRANCK : « LES BEATITUDES » J. Chamonin, N. Denize, H. Schaer, P. Doghan, M. Hill, M. Piquemal, C. Meloni, F. Loup. CHŒURS DE RADIO FRANCE, NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE. Dir. John POOLE

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Jeudi 11 octobre à 21 heures	Moussorgsky - Tchaïkovsky, Svetlanov - Stravinsky. Soliste : Oleg KAGAN. ORCH. NATIONAL DE FRANCE. Dir. Evgueni SVETLANOV

Journée FRANCE MUSIQUE — PARIS - MOSCOU

ESPACE de PROJECTION IRCAM Sam. 13 oct. Entrée libre 16 heures	MUSIQ. DE CHAMBRE — Mielkich, Roslavetz, Mansurian. Quatuor INTERCONTEMPORAIN. A. MOGLIA, J.-C. PENNETIER
RADIO FRANCE Grand Auditorium à 20 h 30 Sam. 13 oct.	MUSIQUE SYMPHON. — Knipper - Mossolov, Chostakovitch - Scriabine. Soliste : Michaël RUDI. Nouvel Orch. Philharmonique. Dir. : Sylvain CAMBRELING. Coproduction IRCAM

MUSIQUES TRADITIONNELLES

RADIO FRANCE Grand Auditorium Dimanche 14 octobre à 20 h 30	ÉGYPTE — LES MUSICIENS DU NIL avec le Raïs Metqâl Quenaoui Metqâl

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 16 octobre à 20 h 30	CARLES - MALEC, PETRASSI - BERIO. J. Royer, G. Caussé, F. Pierre, S. Fon Osten, R. Fontaine. Ensemble Instrumental. Direction : Ivo MALEC

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 17 octobre à 20 h 30	Dir. Serge BAUDO. Sol. Paul TORTELIER. A. Magnard - R. Strauss

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Vendredi 19 octobre à 20 heures	Léo DELIBES : LAKME. R. Welting, G. Sirera, R. Massard. CHŒURS DE RADIO FRANCE, NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE. Dir. Henri GALLOIS

PARIS - MOSCOU

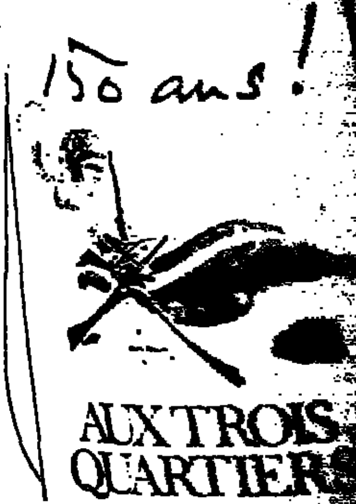
RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 22 octobre à 20 h 30	GUBAIDULINKA - SCHNITTKE - DENISOV. Solistes : Christoph Caskel, Ghidon Kremer. ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA RADIO DE COLOGNE. Dir. Antoni WIT. Coproduction IRCAM

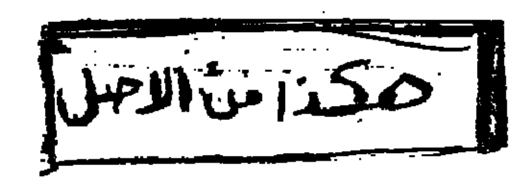
Location : RADIO FRANCE, Salles et Agences

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MARDIS d'OCTOBRE à 21 heures. Abonnement 5 concerts 120 francs. Location face Eglise 633-61-77. Les 3 FNAC (p.e. Valmalète)	CYCLE « 79 » du Quatuor VIA NOVA. J. Mouillère, C. Neveau, J.-P. Sabouret, J.-M. Gamard. BEETHOVEN, BOUCOURECHLIEV, HAYDN, MOZART, Dutilleux, Brahms, etc. avec C. LARDE et W. BOEGKENS
GAVEAU Jeudi 4, 11, 18, 25 octob. 21 heures (Valmalète)	Intégrale des SONATES DE BEETHOVEN. ERIC HEIDSIECK
GAVEAU Mercredi 10 octobre à 21 heures (Kiesgen)	« Pianistes et Concerts » Jorg DEMUS. Bach, Mozart, Beethoven, Debussy, C. Franck
FAC. DROIT 56, r. d'Assas. Jeudi 11 oct. à 21 heures (p.e. Dandelot)	« Pianistes et Concerts » Récital Jean-Marie FOURNIER. Brahms - Schumann, Debussy - Liszt
ABBAYE DE ROYAUMONT Samedi 13 octobre à 20 h. 45. Loc. FNACS et 470-40-18 (p.e. Werner et Kiesgen)	BARBARA HENDRICKS soprano, JORG DEMUS piano. Mozart, Schubert, R. Strauss. HAYDN : « Ariana à Naxos »
SALLE GAVEAU Samedi 13 octobre à 20 h 30 Valmalète/Lumbroso.)	Trio Natalia Goutmann violoncelle, Oleg Kagan violon, Vladimir Skanavi piano. CHOSTAKOVITCH, SCHNITTKE
CHARTRES Salle à l'italienne du Musée. Sam. 13 oct. à 21 heures. Loc. Off. Tour. t.(37)21-54-03 (Kiesgen, p.e. J. Roze)	Samedis musicaux. Récital Jean-Claude PENNETIER. Debussy, de Falla. 20 octob. : Orch. de Chambre J.-F. PAILLARD
ANDITORIUM FR.-LISZT SENLIS. Dimanche 14 octobre à 15 h. 30 (p.e. Dandelot)	« Fondation Cziffra » Lily LASKINE et l'Orchestre de la Garde Républicaine. Dir. : R. BOUTRY. Rens. et Réservations 16/4 453-39-99
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 14 octobre à 17 heures (p.e. Kiesgen)	LE TRIO RAVEL. Philip BRIDE, violon. Gérard CAUSSÉ, alto. Brahms : Trio, Gaiziette
EGLISES ST-LOUIS des INVALIDES Mardi 16. ST-ETIENNE-DU-MONT Mercredi 17. ST-GERMAIN-l'AUXERROIS Jeudi 18 octobre à 20 h 30 (P.e. Werner.)	J.-S. BACH PASSION ST-JEAN. D. Galland, H. Schaer, F. Lang, S. Kramp, D. Schortemeyer. Chorale et Orchestre de Chambre Justus VON WEBSKY. Dir. : Justus Von WEBSKY
PAL. CONGRES Salle Bleue. Mardi 16 oct. à 18 h. 30. Loc. : Tél. 758-24-41 (p.e. Dandelot et Mondial Musique)	CONCERTS DU MARDI. MOZART : Quintette K. 407. SCHUBERT : Quint. « la Truite ». WEBERN : Quatuor Op. 22. B. Canino, G. Causse, J.-L. Chautemps, C. Crenne, H. Derrien, J. di Donato, S. Gazeau, J.-J. Justafre, M. Marder, A. Meunier, L. et M. Stanese
INSTITUT NEERLANDAIS 121, r. Lille. Mardi 16 octobre 18 h. 30 (Valmalète)	Musique FRANÇAISE ET NEERLANDAISE. Peter Bree hautbois, Lodewijk Collette piano
SALLE GAVEAU Mercredi 17, Samedi 20, Merc. 24 oct. à 21 heures (p.e. Dandelot)	« Pianistes et Concerts » BEETHOVEN. Intégrale des Sonates. Leonid et Nina KOGAN
GAVEAU Vendredi 19 octobre 21 heures (p.e. Mondial Musique)	PIANISTES ET CONCERTS. Pierre REACH. SCHUBERT - CHOPIN
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES. Lundi 22 octobre 20 h. 30 (Valmalète)	Le Festival de BAALBECK présente le pianiste libanais EL BACHA. 1er Grand Prix Reine Elisabeth. BEETHOVEN
SALLE PLEYEL Vendredi 26 octobre 20 h. 30 (Valmalète)	CONCERT DE MUSIQUE DE L'INDE par le Maître du Sitar RAVI SHANKAR. Alla Rakha au Tabla
SALLE PLEYEL Lundi 29 octobre 20 h. 30 (Dandelot, Valmalète, p.e. Glotz)	Henryk SZERYNG, Alexis WEISSENBERG. Les 3 Sonates BRAHMS
GAVEAU Lundi 29 octobre à 21 heures (Valmalète)	Premier Récital à Paris du pianiste argentin Pedro FIRPO. Beethoven, Debussy, Chopin







RADIO-TÉLÉVISION

VU

Spécial Chine

A quoi riment cette opération Chine menée simultanément par deux de nos chaînes, ces innombrables journaux Paris-Pékin en duplex, en public ou en plein air ? Le direct, c'est très beau et sans doute très difficile, s'agissant de villes aussi éloignées. Cela dit, ça ne nous épate plus du tout. Que ce soit de New-York ou de Moscou, on a pris l'habitude. Et on n'a pas été surpris de retrouver la semaine dernière sur TF 1 un Yves Mourousi jouant les ouvreuses du Palais des minorités, où il installait, en papotant dans une somptueuse loge, sa suite et ses amis.

Je veux bien qu'on nous prépare la tournée européenne du président Hua Guofeng, je reconnais que, pour avoir choisi de s'arrêter d'abord en France, il méritait un traitement privilégié. Mais de là à nous obliger à prendre tous nos repas le nez collé sur le « mur de la démocratie » et sur celui de la Cité interdite, il y a quand même une marge.

Comme si ça ne suffisait pas, Antenne 2, lundi, s'est mis carrément à l'heure chinoise. A force d'entendre parler, de midi à minuit, de la « bande des quatre » et de toutes les ignominies qu'elle a commises, on en avait la tête en compote. Un bon point cependant pour Jean-Pierre Elkabbach : à la conférence de presse donnée la veille par le chef du P.C. et du gouvernement chinois, il nous a littéralement sidérés. De le voir se dresser frémissant — on était en train de déjeuner — pour demander si les jeunes contestataires emprisonnés depuis des mois auraient droit à un procès régulier, c'est bien simple, on a failli en avaler de travers. En France, les chefs d'Etat exigent plus de tact et de discrétion.

Si TF 1 s'est contentée d'étaler à l'écran des dépliants touristiques assortis de communiqués de presse, sur la deuxième chaîne Patrick Poivre d'Arvor a essayé, soyons juste, de nous donner une image moins flattée de la vie quotidienne dans les universités, les parcs, les grands magasins, les théâtre et les rues.

Parfois insidieuses, les enquêtes et les rencontres inscrites au sommaire du magazine « Question de temps » traduisaient une légitime inquiétude quant à la solidité et à la durée de ce grand élan de modernisation. Etroitement ligotée par tant de lignes politiques en sens contraire, la Chine, où le chômage et la misère — on n'a pas craint de nous le dire, — se montrent de nouveau à visage découvert, la Chine, encore toute pétrie de traditions millénaires, pourra-t-elle enfin rattraper dans le respect des droits de l'homme le retard accumulé ?

A ce titre, l'interview assez mordante de Mme Han Suyin, exemple type de la locomotive intellectuelle tout terrain, capable de prendre avec la même agressivité enthousiaste les tournants les plus surprenants, ne manquait pas de sel.

C'était instructif dans l'ensemble, un peu copieux cependant, un peu long. Pourvu qu'on ne s'avise pas de nous renvoyer dès lundi prochain place Tien-An-Men à l'occasion de la visite à l'Elysée de M. Hua Guofeng !

CLAUDE SARRAUTE.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

La foi chrétienne et la science d'aujourd'hui

C'est un débat à plusieurs voix, sur les rapports de la science et de la foi religieuse, que l'Académie des sciences morales et politiques a suscité lundi. Débat ? Le terme est inexact. Tous les orateurs qui se sont succédé ont abondé dans le même sens que l'auteur de la communication : M. Claude Bruaire, professeur à l'université de Paris-IV, *fondateur* et directeur de la rédaction de la ruvue *Communio.*

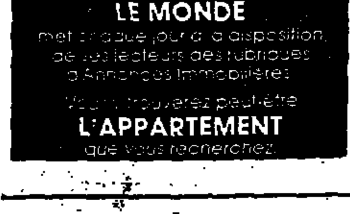
Pour ce dernier, « *il est convenu aujourd'hui de considérer le conflit séculaire entre la foi chrétienne et le savoir scientifique comme une querelle antique et dépassée* ». Mais à quel prix ? Se réfugiant dans l'irrationnel du fidéisme, la foi apparaît alors « *défaite et comme ayant perdu un combat sans espoir contre la raison scientifique* ». Or ce combat reposait sur un malentendu, « *une immense confusion commune aux protagonistes* ». La raison scientifique s'est dégradée en une philosophie matérialiste inconsistante, au service de la volonté de domination que ne réclamait nullement le travail scientifique.

Or les réflexions convergentes des savants eux-mêmes sur les récents développements théoriques des sciences naturelles et formelles ont un double effet destructeur de préjugés et de représentations : le dogmatisme de la connaissance scientifique s'avère lui-même préscientifique, et l'assertion globale d'un déterminisme des lois naturelles cède devant la complexité croissante des données. Autrement dit, la science se « dédogmatise ».

« *Il en résulte,* ajoute M. Bruaire, *pour la foi chrétienne, pour la pensée immanente à son acte, un droit restauré et une exigence renouvelée.* »

Après les interventions de M. Claude Tresmontant, du Père Clavel, supérieur général de l'Oratoire, du théologien Hans Urs von Balthasar, du professeur François Lhermitte, du grand rabbin Jacob Kaplan, et la réponse de M. Bruaire. Mgr Poupard, évêque auxiliaire de Paris, a dénoncé le *mythe du progrès et déflorê* à son tour les retombées maléfiques de la science et son autosubversion.

JEAN-MARIE DUNOYER.



Mardi 9 octobre

CHAINE 1 : TF1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le métier de parents.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Saint-Colomban et moi.
D'H. Baslé, avec M. Caccia, L. Bessières, G. Dauzat, D. Doll, et les enfants de l'école de Cherrueix.
Michel Caccia s'est mis dans la peau d'un simple d'esprit qui sait prier les saints pour que la pluie tombe, jusqu'au jour où la population du village le tient pour responsable du mauvais temps... et le soupçonne de détourner du droit chemin une fille, normale, elle.
21 h 35 Le sens de l'histoire.
Contre la culture (nº 3). Emission de Jacques Laurent et Jean Aurel.
Avertissement de J. Laurent : « Si vous pensez que la beauté et le plaisir sont superflus et non nécessaires, et que la culture peut remplacer parfaitement l'art, ne regardez pas cette émission, car son sujet alors ne vous concerne pas. »
23 h Journal.

CHAINE II : A2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Tant qu'il y a la guerre, y'a de l'espoir ».
Film italien d'A. Sordi (1974), avec A. Sordi, S. Monti, E. Faleta, A. Cuttolo, M. Costa Guiffrida, E. De Santis.
Un représentant très officiel de firmes privées en armement auprès des jeunes républiques d'Afrique fait son métier avec roublardise pour procurer une vie ultra-bourgeoise à sa femme et à ses enfants. Mais il va découvrir les réalités de la guerre.
Acteur-réalisateur, Alberto Sordi a voulu faire une satire virulente, mais sa mise en scène, plate et banale, a réduit ses intentions à un discours moralisateur, sans grande portée.
Vers 22 h., débat : la vente des armes. Avec MM. A. Fanton, ancien secrétaire d'Etat à la défense, J.-P. Cot, membre du comité directeur du P.S., L. Baillot, membre du comité central du P.C., A. Voiquin, ancien président de la commission de la défense nationale à l'Assemblée ; les journalistes P.-M. de la Gorce et F.-H. de Virieux.
23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Caroyage ; le Club d'Ulysse.
18 h 55 Tribune libre.
La Ligue du droit des femmes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : *le Trésor de Rackham le rouge.*
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Un monde fou, fou, fou ».
Film américain de S. Kramer (1963), avec S. Tracy, M. Berle, S. Caesar, B. Hackett, E. Marman, M. Rooney, D. Shwan. (Rediff.)
Les occupants de quatre voitures de tourisme qui ont assisté à la mort, par accident, d'un gangster et appris de lui la cachette de son magot, se lancent dans une course folle vers cette cachette. D'autres personnages s'en mêlent.
Un film burlesque réalisé avec d'énormes moyens et pour très grand écran. C'est un peu trop long et l'on rit jaune à cette satire cruelle du pouvoir de l'argent, dont les gags s'émoussent à la télévision.
22 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, Sciences : Les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogue avec Salvador Luria et Jeannine Besson : Biologie 1980
21 h. 15, Musique de notre temps.
22 h. 30, *Nuits magnétiques* : l'entracte.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Présentation du concert.
20 h. 30, Concert, en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris : « les Béatitudes », de César Franck, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, *chef des chœurs* : J. Jouineau, dir. J. Poole. Avec H. Schaer, N. Denize, J. Chamonin, P. Dogan, M. Hill, M. Piquemal, C. Meloni et R. Amie El Hage.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Betsy Jolas, « Toccata, adagio et fugue en ut majeur », de J.-S. Bach, avec A. Isoir ; « Points d'aube », de B. Jolas. Avec S. Collot, alto, l'ensemble Ars Nova, dir. M. Constant ; « 3 symphonies pour petit orchestre », de D. Milhaud, par l'ensemble instrumental C. Lardé ; 1 h., Jazz pastel.

Mercredi 10 octobre

CHAINE 1 : TF1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
Les Poi Poi ; 14 h. 20, la Bataille des planètes (dessin animé) ; 14 h. 40, Interdit au plus de dix ans ; 15 h., Feuilleton : La compagnie de la mouette bleue ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans : W. Sheller ; 15 h. 30, Ça c'est du sport : « de l'Ecole de pilotage à la formule 1 » ; 16 h., Gens du voyage : « Les Pawels » ; 16 h. 8, L'envie de lire ; 16 h. 11, Les métiers de la télévision : « Le Télécinéma » ; 16 h. 15, Parade des dessins animés ; 17 h., Feuilleton : Le vol du Pélican ; 17 h. 25, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Faut-il passer une petite annonce pour trouver un emploi ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Mort d'un prof.
Réalisation : G. Régnier, avec B. Roux, B. Agenin, F. Witta, J.-P. Leroux, D. Metmer.
Une jeune journaliste enquête sur le suicide d'une maîtresse auxiliaire, victime de ses conditions de travail. Un souci de réalisme et de clarté.
22 h 5 Une mémoire bien rangée (nº 2) : Les vrais monnayeurs.
Une série de Pierre Dumayet, réalisée par Alain Dhenaut.
Les monnaies utilisées comme autant de signes et de repères par les historiens.
23 h 10 Journal.

CHAINE II : A2

12 h Au jour le jour.
12 h 10 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : le Maître de forges.
(Troisième épisode.)
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : le Magicien.
Les pointes diaboliques.
16 h 10 Récré A 2.
Discobus. La panthère rose. Zeltron. Harold Lloyd ou Tarzan. Les Bubblies. Zanett...
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : TV 2.
Enrico *Macias* en *Egypte.*
21 h 40 Magazine scientifique : Objectif demain.
De Broomhead.
De l'énergie pour l'éternité.
22 h 30 Série documentaire : Sept jours en Perse.
Un jour à Téhéran.
Cette capitale immense reproduit les hiérarchies sociales et les tensions violentes de l'Iran d'aujourd'hui, entre le quartier résidentiel et le Bazar, entre le luxe et la misère. Pour mieux comprendre la chute de la dynastie Pahlevi.
23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR3

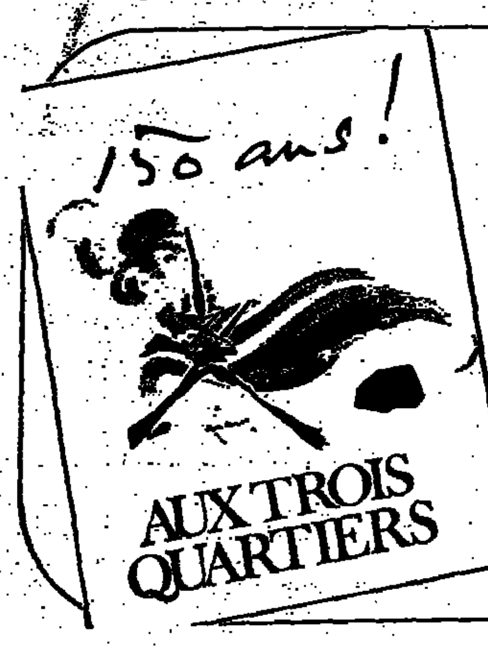
18 h 30 Pour les jeunes.
Euréka.
18 h 55 Tribune libre.
Le mouvement de la Condition paternelle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : Le Trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Grand Hôtel ».
Film allemand de Gottfried Reinhardt (1959), avec O.W. Fisher, M. Morgan, H. Ruhman, S. Ziemann, G. Froebe, D. Wieck.
Dans un palace d'Allemagne, une célèbre danseuse vieillissante et neurasthénique est sauvée du suicide par un gentleman-cambrioleur qui se fait passer pour un admirateur. D'autres habitants de l'hôtel vivent, en même temps, d'autres intrigues. « Remake » superflu du film américain d'Edmund Goulding, tourné en 1932, avec une pléiade de vedettes M.G.M. A Michèle Morgan revient le redoutable honneur de reprendre un rôle de Greta Garbo.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., *Les chemins de la connaissance* : la naissance de l'homme.
8 h. 32, Mariage d'amour, mariage de raison.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, *Le livre, ouverture sur la vie : Hommage* à Colette Vivier.
11 h. 2, Les compositeurs metteurs en scène d'opéras, de Lugi Rossi à Mauricio Kagel.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : Sylvie Carbonel, piano (« Sonate en si mineur », de F. Liszt).
14 h., Un livre, des voix : « *Cours, Hölderlin !* », de J. Teboul.
14 h. 42, l'Ecole des parents et des éducateurs.
14 h. 57, Point d'interrogation : le néolithique.
16 h. (et 17 h. 25), Contact.
16 h. 10, les Travaux et les jours : un viticulteur.
16 h. 50, Dernière édition.
17 h. 32, Les compositeurs metteurs en scène d'opéras : Glück (« Iphigénie en Aulide » ; « Alceste » ; « Armide »).
18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, La science en marche : Dialogues avec les singes ?
20 h., La musique et les hommes : La recherche de l'amour dans la musique spirituelle de l'Inde.
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'entracte.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2 : Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : La cadence. Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Chausson, Saint-Saëns.
12 h., Musique de table : « Musique de charme », Schumann ; 12 h. 35, Jazz classique : « Tout Duke » ; 13 h., Les métiers de la musique ; *13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.*
14 h., Musiques : Musique en plume. Œuvres de Lutareau, *Dieval, Bolling* ; *14 h. 30,* Musique-France-Plus : « Sonate nº 1 » (Mendelssohn), par M.-C. Alain, « Requiem » (Gilles), par l'orchestre de chambre J.-F. Paillard, dir. L. Fremaux ; « Symphonie en fa majeur Urbs Romae » (Saint-Saëns), par l'orchestre national, dir. J. Martinon ; « la Flèche du temps » (Jolivet), par l'orchestre de chambre de l'O.R.T.F., dir. A. Paris ; 15 h., Sonates 14 et 15 du « Rosaire » (Biber), par E. Melkus, H. Dreyfus, L. Rogg, K. Scheit ; 17 h., Musiques rares : « Trio en ré mineur » (Litolff), « Trio en sol mineur » (Alkan), par le Mirecourt Trio.
18 h. 32, Six-Huit : Jazz-time.
20 h. Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert de jazz à la Pinède Gould de Juan-les-Pins : Keith Jarrett, improvisations.
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique de livre ; 23 h., Betsy Jolas : « le Soleil des eaux » (Boulez), dir. M. Gielen ; « Quatuor opus 76 nº 2 » (Haydn) ; « Quartet italiano B. For Sonata » *(B. Jolas), par S. Decrept, piano* solo ; 0 h. 5, « Psaumes 54 et 135 » (Ives), dir. G. Smith « Black Angels » (Crumb), par The Concord String Quarter ; « Etudes nº 3 et nº 8 » (Debussy), par M. Beroff ; « Quatuor III » (B. Jolas), par le Concord String Quartet ; 1 h., Douces musiques.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

TOTAL

Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre de l'extension de ses activités sur divers champs pétroliers

TOTAL EXPLORATION PRODUCTION

recherche des

INGENIEURS DE HAUT NIVEAU POUR SUIVI D'AFFAIRES

Ils seront responsables de la conception d'installations d'huile et de gaz (G.P.L.- G.N.L.) destinées aux champs pétroliers à l'étranger.

Ils participeront également à la réalisation des projets étudiés et pourront assurer la mise en service et l'exploitation de ces installations.

Diplômés d'une grande école d'ingénieurs (une formation complémentaire E.N.S.P.M. raffinage ou forage serait appréciée) les candidats auront l'expérience du process ainsi que de la mise en route ou de l'exploitation de telles unités ou, à défaut, d'unités de raffinage et de pétrochimie.

Ils devront en outre posséder une très bonne connaissance de l'anglais (écrit et parlé).

Basés dans un premier temps à Paris ils seront disponibles pour des missions à l'étranger et devront à terme envisager favorablement une expatriation en famille ou éventuellement en système récupération.

Si ces perspectives vous intéressent envoyez lettre manuscrite avec C.V. et photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 PARIS Cedex 16 sous référence 79034.

Chef de projets industriels haut niveau

Notre société, multinationale française, doit construire, dans un pays de l'Est une **usine de mécanique de précision.**

Nous recherchons pour conduire ce projet

UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU de 40 ans ou plus.

Le candidat aura à **animer et coordonner** les réalisations de travaux techniques et administratifs des Directions de la Société traitant chacune dans sa spécialité.

Il devra **définir** à nos partenaires l'organisation et la mise en place des services de l'usine et en **assurer le démarrage** ainsi que la mise en exploitation série.

Le candidat devra avoir dirigé sur les plans techniques et de gestion une usine de mécanique de 1.500 personnes. Allemand souhaité, mais non indispensable.

Ecrire avec C.V détaillé à rsc carrieres, 14 rue de Castiglione 75001 Paris sous référence 1500 M.

rsc carrières

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT FRANÇAIS

recherche pour

INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS

ALGER

INGÉNIEUR T.P.

Le candidat ayant l'expérience des travaux routiers et des travaux de V.R.D., motivé par la formation en milieu étranger, sera un ingénieur confirmé capable d'organiser, de diriger et d'animer une équipe pédagogique.

Envoyer lettre et C.V. détaillé avec photo et prétentions sous n° 77.716 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

---

logistique minière et industrielle

Filiale d'un groupe national de premier plan, une Compagnie Minière Nigérienne cherche à recruter un ingénieur grande école (X, Mines, Centrale, A.M.) d'au moins 35 ans, pour prendre en charge l'ensemble des infrastructures techniques nécessaires à l'activité d'extraction et de concentration et à la maintenance de conditions de vie en milieu désertique. La personne recrutée aura ainsi une expérience confirmée de la production d'utilités industrielles de la gestion d'ateliers centraux, des travaux neufs, de la conduite des garages et annexes... solides garanties sociales et avantages cadre expatrié. Organisation urbaine en faveur des familles, de la scolarité des enfants, du sport et des *distractions. Ecrire avec C.V. explicite sous réf. CK/LOG à*



• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE-ROI •

STRAFOR

Leader Européen du Mobilier de Bureau

recherche pour sa

Filiale au Maroc

située à MOHAMMEDIA

(CA : 60 millions de dirhams ; 700 personnes)

1° *Jeunes* **ingénieurs mécaniciens**

destinés, dans un délai de 2 à 3 ans, à assurer la DIRECTION d'UNITÉS de PRODUCTION

2° - *Diplômés* **IUT et BTS mécanique ou chimie**

pour assurer en PRODUCTION des postes d'ENCADREMENT

Le Groupe leur offre, tant au MAROC qu'en EUROPE, de larges possibilités de Formation et de Promotion.

NATIONALITÉ MAROCAINE indispensable.

Possibilité de LOGEMENT.

Envoyer C.V. et photo (retournée) - sous réf. 1800 M. à préciser sur l'enveloppe - à

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

ECA AUTOMATION

S.S.C.I. en forte expansion (350 personnes) recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

— Expérience de 0 à 2 ans ;
— Pour participer à la conception et à la réalisation de systèmes temps réel ;
— Connaissance de l'allemand ;
— Poste à pourvoir en ALLEMAGNE.

Adres. lettre C.V. photo + prét. Service du Personnel, 315 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex

---

La maîtrise de la résurrection recrute

DEUX TÉNORS

PASSION SELON ST-JEAN (DIRECT. CORBOZ)

Tournée CALIFORNIE août 80

Tél. : 551-79-54 (8 h. à 9 h.)

TRAVAUX PUBLICS INGÉNIEUR CHEF DE PARC

Nous recherchons un ingénieur de formation de base mécanique (diplôme Grande Ecole), ayant une expérience professionnelle, d'une dizaine d'années environ, dans le domaine des Travaux publics.

Il a acquis une très bonne connaissance non seulement des engins, mais surtout de la gestion d'importants parcs de matériels T.P. Possédant parfaitement son métier, (nous comptons lui confier d'importantes responsabilités de conseil et d'organisation),

Il lui sera en outre nécessaire de parler couramment l'espagnol le poste à pourvoir nécessitant un séjour dans un pays d'Amérique Latine.

Merci de nous écrire (joindre C.V. et indique votre rémunération actuelle) en rappelant la réf. 10.479 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Importante Sté d'Entreprise Générale recherche

d'URGENCE

pour chantiers en cours en

ALGÉRIE

Expatriement d'une durée de 1 à 2 ans.

UN INGÉNIEUR T.P. OU SIMILAIRE

(expér. silos appréciée)

UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Ecr. à O.P.F. (n° 4246) 2, rue de Sèze, Paris-9e

Enseignants pour l'Algérie

Nous recherchons pour la rentrée universitaire 79-80 d'un Institut de Formation Supérieure en Algérie, des enseignants.

De formation ingénieur ou DEA, ils devront posséder une expérience pédagogique et industrielle de 2 ans au moins dans l'une de ces disciplines :

- Technologie de fabrication
- Entretien et maintenance
- Génie mécanique
- Industrie des peintures
- Industrie des boissons

Voyage et logement leur sont assurés ainsi qu'à leur famille.

Les candidats sont invités à écrire sous référence 1425 à rsc carrières - *14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.*



emplois régionaux

- **LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE** recrute des

ingénieurs grandes écoles débutants

pour les préparer à prendre en charge des responsabilités opérationnelles en production.

Les postes offerts sont les suivants :

LA SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES D'EVIAN recherche un ingénieur (MINES, AGRO, ENSAM, ENSIAA, ...) pour son usine d'embouteillage située près d'Evian (74).
Auprès de l'ingénieur responsable du Service Embouteillage (400 personnes, 500 M de litres par an), il sera chargé de rechercher et étudier les moyens permettant d'accroître les rendements et la productivité des matériels existants et d'améliorer les conditions de travail, proposer des solutions et leur justification financière, suivre la réalisation des améliorations décidées. Il devra s'appuyer sur de bonnes connaissances en automatismes et informatique. **REF. J 16 M**

L'EUROPÉENNE DE BRASSERIES (1 Md de CA, 2 800 personnes, 13 établissements, principales marques : Kanterbraü, Valstar, Canada Dry), recherche des ingénieurs (CENTRALE, ENSAM), disposant de solides connaissances en mécanique et électronique. Intégrés à l'équipe de Direction d'une brasserie, ils seront chargés de missions variées (contrôle qualité, études d'investissements, améliorations de productivité, formation du personnel) qui leur permettront de se familiariser avec les techniques de cette industrie, de travailler en contact avec l'ensemble des services de l'unité, et de se préparer à assumer par la suite des responsabilités hiérarchiques et techniques plus importantes.
Le nombre d'unités de production et leur implantation géographique dans toute la France impliquent la mobilité. **REF. J 18 M**

BSN - EMBALLAGE (leader sur le marché de l'emballage en verre, CA 2 Md de F, 10 usines), propose à des ingénieurs (ENSAM, IDN, ECL, ...), intéressés par la mécanique de se préparer à être ingénieurs de fabrication. Durant la période de préparation (2-3 ans), ils participeront à la vie de l'équipe de production d'une usine verrière. Ils aborderont concrètement les différents aspects de la fonction fabrication : problèmes techniques, amélioration de productivité et de qualité, mais aussi problèmes humains.
Les unités de production sont situées en Province, la mobilité géographique est nécessaire. **REF. P 25 M**

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante, à
BSN - Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone   bsn .gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

fortement implantée à l'étranger recherche

UN COLLABORATEUR expérimenté

pour diriger une de ses AGENCES AFRICAINES

Le candidat devra avoir 10 ans d'expérience dans la profession et avoir exercé des responsabilités similaires avec succès.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Intéressantes perspectives de carrière dans le groupe pour candidat de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 28443, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE MARSEILLE

recherche des Jeunes

INSPECTEURS ET CONTROLEURS

La préférence sera donnée aux candidats ayant de solides connaissances de la réglementation bancaire et de très bonnes connaissances comptables, fiscales et juridiques.

— rémunération en fonction des compétences ;
— fréquents déplacements exigés.

Ecrire avec curr. vitae manuscrit, salaire actuel, prétentions et photo à n° 28.805, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

cherche

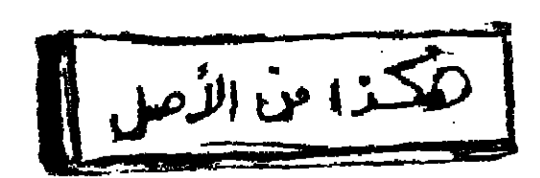
UN TRESORIER DYNAMIQUE

pour lui confier 1,5 milliard à gérer.

Un premier poste similaire en entreprise et/ou une expérience bancaire sont nécessaires.

Implantation près d'une ville universitaire Centre-Ouest.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 28784 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Etablissement Financier
de dimension internationale recherche
pour son unité décentralisée (1000 pers)
de BORDEAUX, un

organisateur informaticien

rattaché directement au responsable local, il sera chargé :

- de proposer les améliorations à apporter aux procédures existantes et d'en suivre la réalisation,
- *de concevoir de nouveaux systèmes automatisés et d'en diriger la mise en oeuvre,*
- d'établir, d'actualiser et faire exécuter les plans et budgets informatiques du département.

Le candidat recherché est agé d'au moins 30 ans, de formation Grandes Ecoles Scientifiques ou Commerciales et possède une expérience d'au moins 5 ans, en informatique de gestion, si possible dans le domaine de la conception et *de la mise en oeuvre d'importants systèmes informatiques.*

Merci de nous adresser votre CV détaillé accompagné d'une photo précisant votre salaire actuel en rappelant la réf. FO 09

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe CSS
Conseil en recrutement

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

recherche

UN DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Agé de 30 ans minimum
(I.E.P., SCIENCES ECO OU EQUIVALENT)

Ce poste à responsabilité est à pourvoir à : TOULOUSE

Dans le secteur des crédits aux promoteurs

Une première expérience professionnelle de deux à trois ans dans le même type d'activités est souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét., sous référence L.89, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra

---

Société de Services
de grande renommée internationale
réalisant un chiffre d'affaires annuel
de 500.000.000 de Frs

recherche

SENIOR AUDITOR INTERNE

LES FONCTIONS :
- Il sera l'Assistant direct du Manager d'audit Interne
- Le poste est davantage orienté vers le consulting interne, l'étude de systèmes, la mise en place de procédures comptables, que vers l'audit comptable proprement dit.

LE CANDIDAT :
- possèdera une formation universitaire ou sera diplômé d'une Ecole Commerciale
- aura déjà acquis deux à trois ans d'expérience d'audit externe dans un cabinet anglo-saxon ou d'audit interne
- *aura la connaissance souhaitée* mais non impérative de l'anglais et de l'italien.

Lieu de travail : Côte d'Azur.

Il sera répondu à toutes les demandes (discrétion assurée).

Adresser CV, photo et prétentions No 28.606 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



CROUZET VALENCE

recherche :
pour son département aéronautique

UN TITULAIRE DU D.U.T.

Techniques de commercialisation ou équivalent

Connaissances en électronique souhaitées
Anglais indispensable pour travailler en collaboration avec Ingénieurs Technico-Commerciaux.

Adresser références C.V. et prétentions à : CROUZET, Service du Personnel, B.P. 1014 26010 VALENCE, sous référence 123

Séduisante mutuelle cherche jeunes diplômés en vue union durable à la campagne

Vous êtes ingénieur, E.S.C., maîtrise (h ou f)
Vous avez des connaissances en informatique : tant mieux, vous les mettrez rapidement en pratique.
Vous ignorez tout de l'informatique : tant pis, vous vous formerez «sur le tas» et nous vous y aiderons.
En liaison permanente avec les services utilisateurs, *vous étudierez et concevrez des projets informatiques et télématiques ; vous mettrez en place leurs applications pratiques.*

Votre intégration dans le département informatique sera facilité par la jeunesse de ses membres.
Votre réussite, dans ce département, sera un atout pour une évolution au sein du Groupe.
Vous travaillerez au Siège Social d'une des premières mutuelles d'assurances, en pleine nature à 10 km de Rouen.
Envoyez votre C.V. manuscrit et votre photo à Sylviane MAUHOURAT, Direction du Personnel, Mutuelles Unies 3037 X — 76041 Rouen Cedex.
Elle vous répondra personnellement.

mutuelles unies

STÉ MULTINATIONALE
SUD DE LA FRANCE
RECHERCHE

RESPONSABLE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE ET BUDGET

rattaché au directeur financier
— Il met en place un système de contrôle des coûts de fabrication ;
— Il organise et participe à l'élaboration des plans à moyen et court terme ;
— Il analyse les résultats et rédige les rapports mensuels.

Le candidat âgé d'envir. 30 ans, de formation comptable supérieure en comptabilité analytique.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Env. lettre manuscrite, C.V., prétentions.
Ecr. nº 8690 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Impte sté région parisienne filiale d'un groupe international *de premier plan*
recherche :
JEUNE

INGÉNIEUR TRAVAUX

A.M. ou équivalent
pour direction chantier
(40 à 60 personnes) de
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
Lieu de travail :
région Sud-Ouest
Qualités demandées:
organisateur, *meneur d'hommes, bons contacts*
avec clients.
Une expérience de quelques années dans activité similaire serait souhaitée.
Adr. C.V. dét., réf. et prétent. nº 28.816 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

Collectivité locale cherche collaborateur niveau D.E.S. droit et diplômes Sciences Politiques, orienté sur les probl. d'industr.
Ecr. nº 8740 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHEFS de RAYON : EST, NORD et SUD-OUEST

Si vous êtes ambitieux et efficace, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, une grande chaîne d'hypermarchés française vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant d'abord CHEF DE RAYON (formation assurée dans ses magasins écoles).

Profil du poste : Jeune Homme 23 ans minimum. Formation commerciale supérieure (E.S.C., Sciences Economiques, Ecoles de Commerce) ou Autodidacte de niveau équivalent.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- Enthousiasme et combativité,
- Sens commercial très développé,
- Goût des responsabilités,
- Aptitudes à former et animer du personnel,
- Gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction durant 2 ans, se verront confier des responsabilités importantes avec réelles perspectives d'avenir et une rémunération élevée liée à la progression du chiffre d'affaires.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à

promonor

52, rue de Douai, 59000 LILLE.
Discrétion absolue.

---

cnet

recherche pour
ses laboratoires de

LANNION (22)

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

Expérience professionnelle de 3 à 5 ans, connaissances en théorie des Systèmes et Micro-informatique souhaitables pour s'occuper de synchronisation de réseau numérique.

Ecrire avec C.V. au :
Centre National d'Etudes
des Télécommunications
GROUPEMENT E.T.N.
Département REN -
Route de Tregastel - 22301 LANNION.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

BANQUE DE DÉPOT PRIVÉE

RECHERCHE pour PARIS

DIRECTEUR D'AGENCE

Classe VI ou VII
30 ans minimum, expérience bancaire très complète dans exploitation.
Adresser C.V. manuscrit et photo sous réf. D112, ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS qui transmettra.

Très importante entreprise fabrication et pose produits d'étanchéité, en expansion constante, rech. pour son siège à STRASBOURG :

CHEF DES SERVICES

ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL

5 à 10 ans d'expérience.
Formation supér. juridique (licence Droit au min.)

MISSIONS :
Gestion du personnel : cadres, maîtrise, ouvriers.
Larges responsabilités juridiques : contentieux, règlement des litiges, assurances.

Une très sérieuse expérience dans ces différents domaines est nécessaire.

Poste d'avenir très stable.

Logement facilité.

Adr. C.V. dét. sous réf. 861 à SELETEC
Conseil de Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX

Filiale groupe international fabricant des gaz de l'air recherche pour la région Rhône-Alpes son

RESPONSABLE DE RÉGION

dépendant directement du Directeur commercial.
Il sera chargé de développer la clientèle de sa région.
— Poste de haute responsabilité technique et commerciale.
— Sens du commandement développé sur équipe de vendeurs déjà en place.
— Expér. des gaz appréciée.
La rémunération sera fonction de la valeur du candidat.
Env. C.V. + photo + prét. à nº 77.329 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour

NANTES

COLLABORATEUR

débutant ou courte expér.
Formation E.S.C., ESSEC, H.E.C. ou équivalent.

Env. lettre et C.V. manuscrits nº 28.555 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

DIRECTEUR DE PRODUCTION

140.000

La Société créée en 1976 (200 p. 35 M de C.A.) est spécialisée dans: l'anodisation de profilés d'aluminium pour le bâtiment, la fabrication de pièces mécaniques en aluminium anodisé pour de grands constructeurs, la réalisation de cabines téléphoniques de ville.
Elle recherche son Directeur de Production (poste à créer) pour aborder une deuxième phase de son essor en permettant au PDG de consacrer son temps à la gestion, aux produits nouveaux et à la commercialisation.
Ce poste convient à un cadre ingénieur diplômé ou autodidacte de plus de 40 ans, ayant une grande expérience de l'organisation des productions de série dans le domaine de la transformation des métaux, jointe à une pratique de l'animation des hommes. Lieu de travail : Clermont-Ferrand.

Adresser CV + photo + prétentions s/réf.9907M à FRANCE CADRES 22 rue St. Augustin 75002 Paris.

France Cadres

IMPORTANTE SOCIETE
CONSTRUCTION ELECTRIQUE
100 km sud de Paris
dans le cadre de son expansion
recherche :

1) INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

E.S.E., I.E.G. ou équivalent
ou maîtrise de Sciences
Débutant ou quelques années d'expérience, pour études et recherches laboratoires.
Langue anglaise indispensable.
(Réf. 7527)

2) JEUNE INGÉNIEUR

A.M. ou équivalent
Débutant ou quelques années d'expérience.
Sera après formation
ADJOINT DU CHEF DE FABRICATION
(Réf. 7528)

3) TECHNICO-COMMERCIAL

formation ingénieur ou TECH-SUP
Pour suivre et étendre clientèle d'un département en développement.
Nombreux déplacements à prévoir (FRANCE)
(Réf. 7529)

Pour ces postes, la formation spécifique sera assurée par la Société

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, indiquant derniers appointements perçus, et rappelant la référence du poste choisi, adressée à

B.E.O. 3, rue de Téhéran 75008 PARIS

ETABLISSEMENT D'ETUDES DE LA REGION MIDI-PYRENEES

recherche
pour postes à pourvoir rapidement :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ayant de solides connaissances dans les techniques de fabrication et la physique des semi-conducteurs. *Une bonne expérience* dans la conception des circuits logiques est également nécessaire.

L'activité de cet ingénieur portera :
— d'une part sur l'étude des effets de rayonnements impulsionnels à haute dose sur les composants et notamment sur les composants du type MOS-CMOS ;
— d'autre part sur le développement et la mise au point de méthodes pour réduire ces effets.

Une formation spécialisée (Doctorat de 3e cycle ou Docteur ingénieur) serait appréciée.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ayant de très bonnes compétences en électronique et électromagnétique ainsi que sur les méthodes de mesure, d'acquisition et de traitement de signaux rapides.

L'activité de cet ingénieur portera sur :
— la préparation de moyens d'excitation électromagnétique impulsionnels associés à des ensembles d'acquisition de mesures ;
— la mise en œuvre de ces moyens sur des sites divers ;
— la direction d'une équipe opérationnelle d'essais;
— la participation à l'analyse et à la synthèse des résultats.

De bonnes qualités d'encadrement et un excellent esprit d'équipe seraient appréciés.

Envoyer lettre de candidature et curric. vitae à M. le Directeur du Centre d'Etudes de Gramat, 46500 GRAMAT.

CHEF DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

LYON - F 90.000

La filiale française d'un groupe international spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de matériel de conditionnement et de manutention (CA F 50 millions, 300 personnes, 1 usine) recherche son Chef de la Comptabilité Analytique.

Dépendant directement du Responsable Financier, il sera chargé de l'analyse et du contrôle des coûts de fabrication. Il déterminera les prix de revient (évaluation des travaux en cours et produits finis) et préparera les états financiers mensuels pour le siège européen.

Ce poste s'adresse à un candidat de 30 ans minimum, ayant une bonne formation comptable complétée par une solide expérience de la comptabilité industrielle.

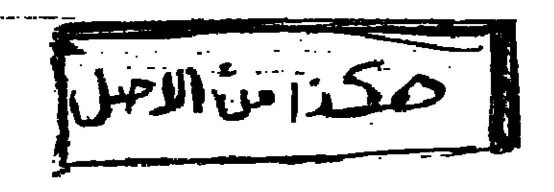
La connaissance de l'anglais et celle de l'informatique sont requises.

Le poste est à pourvoir à LYON le plus rapidement possible.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à G. de Sainte Marie, TEG, Tour Maine-Montparnasse 33 av. du Maine, 75015 PARIS, sous réf. M 124.
Discrétion assurée.

The Executive Group
management consultants

media-system



هكذا من الأصل

offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi

INFORMATICIENS

donnez une nouvelle orientation à votre carrière

Devenez Ingénieur Commercial Produits.

Vous faites de la technique depuis maintenant 5 ou 6 ans. Vous connaissez bien les systèmes d'exploitation IBM-DOS et/ou OS et êtes familiarisés avec le télétraitement et les bases de données. Aujourd'hui, vous sentez qu'il vous faut évoluer tout en demeurant dans votre domaine : l'informatique. Donnez une impulsion rapide à votre carrière et accédez à un niveau de responsabilité et de rémunération plus important. Devenez ingénieur commercial produits.

Nous recherchons 3 informaticiens de votre profil.

Ecrivez ou téléphonez à Jean-Claude HUVET pour convenir d'un rendez-vous CAP/SOGETI-PRODUITS 25, rue Leriche 75738 Paris Cédex 15 - tél. 539.22.25





BANQUE INTERNATIONALE recherche pour le Service CREDIT DOCUMENTAIRE (IMPORT-EXPORT)

1 PERSONNE

avec minimum 3 ans expérience, pour le SERVICE CREDITS

1 PERSONNE

avec expérience,

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 7538/O à A.M.P. 40, *rue Olivier-de-Serres* 75015 PARIS (qui transmettra)

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE

Banlieue SUD-EST

recherche

RESPONSABLE UNITÉ DE FABRICATION

INGENIEUR Diplômé, de préférence en électronique ou automatisme, capable d'organiser un atelier de fabrication et de gérer la production.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, n° 28.702, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Organisme Professionnel Agricole Région Parisienne recherche CHEF DE PROJET - INFORM. ou ANALYSTE-PROGRAM. expér. Connaissances petits systèmes (IBM 32 ou 34) et milieux agricoles appréciés. *Adr. CV et prétent n° 8.733 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Société OMERA
ARGENTEUIL

RECHERCHE pour DEPARTEMENT D'ETUDES :

TROIS INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

POSITION I ou II

Diplômés E.S.E. - E.N.S.E.R.G. - I.S.E.N. - I.S.E.P. - *E.N.S.E.E.I.H.T - E.S.I.E.E.*

Envoyer C.V., photo., prétent., Sté OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

EUROPE SECRETARIAT et INDUSTRIE E.T.T. recrute URGENT COMPTABLE I FEMME COMPTABLE II *HOMME* confirmés. Se présenter : 27, r. du 4-Septembre, Paris-2e. TEL. : 742-09-89.

CYBERNET SERVICES
SERVICE BUREAU
DE CONTROL DATA

CONTROL DATA

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour promouvoir et développer auprès de nos *clients les applications temps partagé de CDC Call*

Une première expérience de 2 à 3 ans de contrôle de gestion ou d'audit, un premier contact avec les applications de gestion, vous souhaitez désormais vous affirmer *dans une fonction plus commerciale.*

Après une période de formation complémentaire technique et commerciale, vous assurerez, en collaboration avec plusieurs de nos Ingénieurs Commerciaux, le suivi et le développement d'applications de gestion décisionnelle (**systèmes d'information, planification, budget, trésorerie, etc.**) dans un souci constant de recherche en ce domaine.

Réf. 220

ANALYSTES

Diplômés de l'Enseignement Supérieur

Leur expérience de 2 ou 3 ans en matière de base de données et de gestion de fichiers *doit leur permettre de jouer un rôle de conseiller permanent auprès de notre clientèle.*

Une bonne connaissance du Fortran et du Cobol ainsi que de l'anglais est indispensable.

Réf. 221

Envoyer C.V. en précisant la référence à M. GARY, Direction du Personnel, *CONTROL DATA 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.*

Plain Champs



IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE ET MINIER recherche

Ingénieur exploitation mines

MINES PARIS, ST-ETIENNE, NANCY, GÉOLOGIE NANCY OU MINES D'ALÈS

Débutant ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience. *Dans un premier temps, il sera Ingénieur dans une de nos mines métalliques souterraines en France. De réelles possibilités d'évolution en France et à l'Étranger existent au sein de notre Groupe.*

Adresser dossier de candidature complet, sous référence 740 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

A. C. B.

ATELIERS ET CHANTIERS DE BRETAGNE
(groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE)

dans le cadre de son activité d'Ingénierie mécanique et de conception de biens d'équipement lourds pour ensembles industriels,

recherche pour NANTES

UN INGÉNIEUR-ACHETEUR

— ayant plusieurs années d'expérience professionnelle dont 3 à 4 années en approvisionnement, une formation de base électromécanicienne et, si possible, une formation complémentaire ESA ;

— sera chargé de la coordination des achats et approvisionnement à l'échelon d'un Département (50 à 100 MF/an) au sein du Service approvisionnement centralisé par la société.

Ecrire avec curr. vitae dét. à *A.C.B.*, Département Relations Sociales, 44040 NANTES CEDEX.

Il sera répondu individuellement à chaque candidature traitée confidentiellement.

THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

jeunes ingénieurs informaticiens

La Division Simulateurs et Systèmes Electroniques vous propose de participer, dans le cadre de son expansion et de son implantation récente aux Etats-Unis, au renforcement de ses équipes "logiciel"

Vous vous verrez confier :

- la réalisation de logiciels de base,
- l'analyse et la programmation de systèmes temps réel,
- la modélisation de véhicules terrestres, de sous-marins, d'avions civils ou militaires et de centrales nucléaires en vue de leur simulation.

Anglais souhaitable. Connaissances MITRA 125 ou SEL 32 appréciées.

Lieux de travail : **TRAPPES (78)** ou **CERGY PONTOISE (95).**

Adressez curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée sous référence IC.79.52-M à **A. de BEJARRY** - Service du Personnel - Trappes - THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT - B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

La Compagnie de Construction Mécanique

SULZER

(grosse mécanique) recherche pour son usine de MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)

UN JEUNE INGENIEUR ARTS et METIERS ou équiv.

Ayant :
— Si possible une formation *complémentaire de gestion* I.A.E. ou similaire ;
— Une expérience de quelques années dans le domaine de *l'approvisionnement dans le secteur industriel.*

Pour être rapidement opérationnel au sein du Service Approvisionnement comme

RESPONSABLE

de l'étude et de la mise en application d'un nouveau projet informatique pour toute la partie concernant le secteur Approvisionnement.

Le candidat recherché doit être dynamique et pouvoir s'intégrer facilement à l'équipe existante. Bonne connaissance des langues étrangères (Anglais, Allemand) appréciée.

Poste évolutif.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à C.C.M. SULZER, B.P. 55, 78202 MANTES-LA-JOLIE Cédex.

Importante société Implantation Nationale recherche pour contrôle de gestion UNE PERS. MEME DEBUT. ou peu expérimentée *diplôme ESSEC ou ESCAE* apprécié. Lieu de travail Seine-et-Marne Est. Ecrire avec C.V., références et prétentions sous n° 2.906 à HAVAS, 77007 MELUN Cedex.

AURIEGE COSMETIQUE *rech. pers. féminin pour diffus.* de gammes. Formation assurée. Avantages sociaux. Se présenter 53, rue Nollet, 75017 PARIS. Jeudi 11-10-79 10-13 h./14-17 h.

Société OMERA
ARGENTEUIL

RECHERCHE pour DEPARTEMENT D'ETUDES :

A.T. ÉLECTRONICIEN

B.T.S. ou D.U.T. Electronique exigé.

A.T. ÉLECTRO-MÉCANICIEN

B.T.S. ou D.U.T. Electrotechnique exigé.

Ecr. OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

CHERCHE CAISSIER *minimum 35 ans, ayant connaissances comptables.* Réf. exigées. Env. C.V., photo, prétentions à Mme Devillers - Tr. Dubois, 9, av. P.-de-la-Chapelle Paris-18e.

Adjoint à la Direction de l'Informatique

120 000 F

Nous sommes une société industrielle importante employant : 4000 personnes sur le territoire national.

Notre service informatique représente 35 personnes réparties dans les divisions études et exploitation.

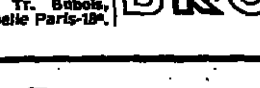
Nous recherchons un jeune informaticien dont le rôle sera de seconder le directeur dans ses différentes fonctions :

- Analyse des besoins des différents interlocuteurs internes.
- Supervision et contrôle des études et applications
- Analyse et suivi de l'évolution de nouveaux matériels sur le marché.

Trois ans d'expérience en entreprise et une formation scientifique de bon niveau (grande école ou université) sont un atout important pour s'adapter à ce poste et à son évolution.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 909333 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

GROUPE BANCAIRE SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

recherche

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(I.E.P., SCIENCES ECO OU EQUIVALENT) LIBERES DES O.M.

POUR POSTES A POURVOIR A MARSEILLE DANS LE SECTEUR DES CRÉDITS AUX ACQUÉREURS

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référ. L. 88, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS (plusieurs milliards de C.A.) recherche pour l'une de ses entreprises

Contrôleur de gestion

MISSION :
- élaboration et suivi des budgets,
- études d'organisation et de gestion,
- développement des instruments d'analyse et de contrôle,
- participation active aux travaux d'informatisation.

PROFIL :
- formation supérieure commerciale et comptable,
- expérience de 3 à 5 ans dans la fonction,
- sens des contacts.

Lieu de résidence : AMIENS.

D'autres postes sont envisagés en région parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 8.929 à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

EN FORTE EXPANSION

ROUSTAN-PAROS
Cheminées décoratives

recherche

Pour la moitié Nord de la France

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

— débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience acquise dans la création de magasins (cheminées, cuisines ou similaires) ;
— allemand souhaité.

NOUS OFFRONS :

1 poste évolutif
1 fixe + intéressement + frais

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération actuelle à : ROUSTAN-PAROS, 34480 LAURENS.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG - C.A. 650 MF FILIALE DE L'UN DES PLUS GRANDS GROUPES FRANÇAIS

Leader national sur le marché de la téléphonie privée

recherche un

FUTUR CONTROLEUR DE GESTION

— l'homme est diplômé ESSEC, SUP. de CO ou équivalent, et possède un *D.E.C.S. Il vaut* davantage par son devenir que par son acquis ;

— il souhaite évoluer rapidement vers des fonctions de contrôleur de gestion en Audit interne au sein d'une entreprise en forte croissance ;

— pour cela, il n'hésitera pas à investir deux années d'un travail intensif au contact des réalités de l'entreprise en prenant la responsabilité d'un groupe opérationnel au sein de la comptabilité analytique.

Env. C.V. et prét., n° 28.618, CONTESSE Publicité, 20, av. de *l'Opéra*, Paris (1er), qui transmettra.



DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

- développe son équipe

D'INGENIEURS DE VENTE

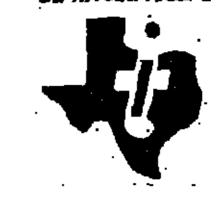
SEMI-CONDUCTEURS

PARIS (banlieue Sud-Ouest)

Ces postes s'adressent à des DIPLOMES de l'Enseignement Supérieur en Electronique - automatique qui sauront nous convaincre de leur réelle motivation pour la vente.

Le salaire est composé d'un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

L'évolution de carrière est assurée aux éléments de valeur au niveau local et international. Anglais courant.



Pour faire acte de candidature envoyer CV, photo et prétentions date de disponibilité *sous référence SC/1079/036* à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale No 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET

INFORMATIS

Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES pour d'importants projets EN TEMPS REEL

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125-PDP11 IRIS 50 (SIRIS 3)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR

INGÉNIEURS MICROS
Logiciel-Intel 80/80-Motorola Postes à responsabilités pour éléments de valeur. 26, r. Daubenton (5e). 337-99-22.

Groupe Instrumentation scientifique en pleine expansion, recherche

INGÉNIEUR DE MAINTENANCE

hautement qualifié pour prendre la responsabilité technique de son département U. H. V., « Analyses de surface », *Microscopie électronique hautes résolutions.* Anglais exigé. Adresser C.V. et prétentions à Annonces Service ss/réf. 7.973, 45, r. Carnot, 78000 Versailles.

Ecole privée du 11e arrdt rech. PROF. DE SCIENCES NATUR. pour second cycle. Expér. exigée de 3 ans minim. Téléph. : 357-96-43 et 700-99-75.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Intégrés à un important groupe financier, nous sommes un **ORGANISME DE CREDIT ET D'HABITAT A CARACTERE SOCIAL.**

Nous étoffons notre structure et créons deux postes :

gestion locative
80.000 +

nous voulons confier la responsabilité de notre PATRIMOINE LOCATIF à un GESTIONNAIRE qui, assisté d'une équipe, aura la charge :
- de la coordination de l'ensemble des services de gestion du patrimoine,
- des rapports avec les réservataires et les locataires,
- des contrôles de l'entretien courant.

Le titulaire recherché sera rapidement opérationnel grâce à :
- une expérience de la gérance locative,
- une maîtrise d'un système de gestion informatique,
- une connaissance des problèmes techniques d'entretien d'immeubles. (Réf. A-M)

gestion prêts
60.000 +

Dans le cadre de notre Organisme collecteur 1 % au logement, l'ADMINISTRATION DES VENTES sera confiée à un collaborateur qui aura la responsabilité :
- de l'instruction, du suivi et de la gestion des dossiers prêts immobiliers,
- de la gestion d'un portefeuille de logements et de leur placement auprès des adhérents,
- des relations constructives avec l'équipe commerciale de terrain.

La pratique de l'établissement des DOSSIERS de PRETS et de la législation s'y rapportant, ainsi qu'un sens commercial et du service à la clientèle sont indispensables pour s'intégrer rapidement à cette fonction. (Réf. B-M)

Ecrire avec C.V. détaillé en précisant la référence et le poste à

CNPG
105 av. Victor Hugo - 75116 Paris

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

LABORATOIRES SEARLE
recrutent

CONTROLEUR DE GESTION

Il sera chargé de l'élaboration et du suivi du plan à long terme et du budget annuel, de la mise en place de systèmes et de procédures, de la préparation du reporting mensuel.

Le candidat recherché aura :
- une formation universitaire de type ESC
- 27 ans minimum
- quelques années d'expérience comme analyste financier d'une Société multinationale mettant en œuvre les méthodes anglo-saxonnes de comptabilité et de gestion
- une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser C.V., rémunération actuelle, sous réf. F 11 au :
Service du Personnel
7, boulevard Romain-Rolland
92128 MONTROUGE CEDEX

SEARLE

Société AUXITROL
recherche pour son département nucléaire

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

pour prendre en charge les études, la qualification et le suivi de la qualité de matériel électrique. Expérience minimum 5 ans dans l'industrie électrique. Pratique de l'anglais indispensable.

Adresser CV manuscrit à AUXITROL
189, bd Saint-Denis 92403 COURBEVOIE

PARIS - Nous sommes un groupe industriel important (plus de 6000 personnes, plus de 10 établissements et filiales) spécialisé dans des produits de haute technicité. Nous recherchons un collaborateur de haut niveau pour lui confier le poste de

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL RELATIONS SOCIALES

Vous êtes un professionnel de la fonction. Vous avez une formation de base adaptée et une expérience de plusieurs années en matière administrative et de droit du travail acquise dans un groupe industriel important ou dans une organisation professionnelle. Votre âge est celui de votre expérience. Votre mission consistera à assister directement le Directeur de Personnel du Groupe sur le plan des études et de la définition des règles et procédures, ainsi que d'assurer la responsabilité des relations d'information et de coordination avec les unités décentralisées.

Ecrire à Roger Meurice sous réf. 7311 M.

Notre société filiale d'un important groupe français, fabrique et commercialise des biens d'équipements. Nous *sommes, dans notre spécialité, l'un des leaders mondiaux. Nous recherchons, pour notre principale unité de* production située en proche banlieue nord notre

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Droit, Sciences Po, ...) et vous avez déjà acquis une solide expérience de l'ensemble de la fonction "personnel" dans un contexte de production. Nous vous conferons la responsabilité de notre Service du Personnel. Votre mission sera globale : politique sociale, communication, recrutement, formation, rémunération, négociations avec les partenaires sociaux et l'administration du personnel proprement dite. Elle s'exercera dans un premier temps qui dépendra uniquement de votre maîtrise de la fonction sous l'autorité du Directeur Administratif et ensuite du Directeur Général. Il serait souhaitable que votre formation et vos aptitudes vous permettent éventuellement d'assurer à terme et conjointement une fonction administrative juridique.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6314 M.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION **Recrutement de cadres** - Nous sommes des conseils de direction, spécialisés dans la recherche de cadres par voie d'annonces et nous prolongeons nos actions dans le sens de la valorisation des ressources humaines. Nous n'avons guère plus de 2 ans d'âge et déjà 3 consultants. Nous nous développons de manière autonome tout en bénéficiant du soutien du groupe EUROSEARCH CONSULTANTS. Notre expansion est le reflet de notre professionnalisme et de l'esprit dans lequel nous travaillons. Compte tenu de nos perspectives, nous souhaitons intégrer à notre équipe un nouveau

CONSULTANT (futur associé) HEC, ESSEC, SUP DE CO

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et vos premières expériences professionnelles de 5 à 8 ans vous ont familiarisé avec le monde industriel. Notre métier conçu comme une profession libérale vous intéresse et vous souhaitez maintenant vivre une expérience de conseil. Vous vous sentez capable d'assumer des responsabilités complètes en étant l'interlocuteur crédible et reconnu des dirigeants qui nous confient la recherche de leurs proches collaborateurs. Nous vous offrons une structure d'accueil qui vous permettra de vous exprimer. Dans un premier temps, nous vous assurerons une rémunération sécurisante... elle deviendra stimulante dès que vous aurez fait vos preuves.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5313 M.

NANTES ET ORLEANS - Nous sommes l'un des plus importants organismes de contrôle et de prévention à implantation nationale (13 centres régionaux - 7.000 adhérents et clients). Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour nos régions Bretagne-Pays de Loire et Centre

2 DELEGUES REGIONAUX

Vous êtes de formation technique supérieure (ingénieur ou équivalent) et vous avez une solide expérience des installations électriques et des appareils de levage acquise dans des services techniques ou d'entretien. Vous connaissez les problèmes de sécurité et de prévention des accidents du travail. Vous avez également une grande habitude des contacts clientèle. Vous serez responsable du développement de nos activités sur votre région. Vous définirez vos objectifs et votre budget annuel avec la Direction Générale. Vous animerez et contrôlerez une équipe de techniciens dont la mission est d'effectuer les contrôles et essais chez nos adhérents et clients. Vous assumerez la gestion administrative (informatisée) des contrats et de votre centre. Enfin et c'est un point essentiel la dynamique commerciale sera de votre ressort. Le fait de bien connaître le milieu industriel de cette région serait un atout supplémentaire.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6310 M en précisant la région choisie.

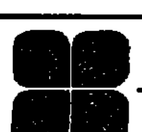
Nous sommes un important organisme de crédit, le premier dans sa spécialité. Notre expansion est forte et régulière. Nous nous restructurons et recherchons un

RESPONSABLE CONTROLE CREDIT

Vous possédez une bonne formation de base (droit par exemple) et vous avez acquis une solide expérience administrative à la tête d'une équipe, dans notre domaine ou dans un secteur proche. Nous vous confierons la responsabilité d'accorder notre "crédit" à nos nouveaux clients : individus ou sociétés. Vous animerez pour ce faire un service chargé de réaliser les travaux nécessaires et de mener les enquêtes d'usage. Notre réseau étant international, une bonne connaissance de la langue anglaise serait souhaitable. La nature même de ce poste exige de très sérieuses garanties morales. Un candidat de valeur est assuré de pouvoir progresser rapidement dans notre groupe.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6312 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

Comme PR1ME, vous voulez gagnez la course

PR1ME en 5 ans a multiplié son chiffre d'affaires par 20, étendu ses activités à plus de 20 pays, accru son personnel pour passer de 150 à 2000 personnes, installé plus de 2000 systèmes. *Dans le marché informatique,* c'est PR1ME qui court le plus vite !

En France, nos récents succès et notre volonté d'expansion nous incitent à investir dans les hommes, des hommes qui veulent courir vite !

Nous recherchons pour Paris et province :

Ingénieurs commerciaux
2 à 3 ans d'expérience dans le marché informatique Scientifique et Gestion.

Ingénieurs support logiciel
2 à 3 ans d'expérience dans les domaines Gestion, Scientifique, communication, base de données.

Ingénieurs et techniciens de maintenance
2 à 3 ans d'expérience en périphériques et/ou systèmes centraux à technologie avancée.

Si vous voulez courir avec nous, écrivez sous réf. 662 à :
PR1ME INFORMATIQUE LE SPÉCIALISTE DE L'ORDINATEUR CONVERSATIONNEL.
33, rue Fernand-Forest 92150 SURESNES. Tél. 772.91.17.

PR1ME



CAMPENON BERNARD CETRA

(7000 personnes - C.A. 1500 Millions)
recherche pour son département

TRAVAUX SOUTERRAINS un ingénieur grande école

(formation A.M. appréciée), âgé d'au moins 35 ans, ayant une expérience confirmée en Direction, Etudes et Méthodes Travaux Souterrains (Anglais souhaité).

Supervisé par le Directeur du département, il prendra la responsabilité complète de plusieurs chantiers (étude de prix, méthodes d'exécution, suivi technique et financier, relations avec le Maître d'ouvrages).
Par son action commerciale, il développera le portefeuille d'affaires du département.

Lieu de travail : PORTE DE CLICHY.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 004M à l'attention de M. RENOTTE - C.B.C., 92, 98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY.

DATA 100
SOCIÉTÉ ANONYME

Ingénieur systèmes

DATA.100, Une division de Northern Telecom System recherche dans le cadre de son expansion et l'élargissement de sa gamme de produits (compatibles 3270, systèmes multi fonctions) UN INGENIEUR SYSTEMES

Ses 3/4 ans d'expérience chez un constructeur de mini-ordinateurs font de lui un expert en matière de télétraitement et de transmission, lui permettent de maîtriser un langage évolué : assembleur impérativement, peut être aussi le COBOL et RPG. Il connaît bien sûr l'anglais et le niveau du poste implique le double goût du contact et de l'initiative. Une bonne intégration au sein de l'équipe en place et l'expansion de DATA 100 conditionneront son évolution. Poste basé au Plessis Robinson. Les consultants d'Alpha CDI attendent votre CV, photo et prétentions sous référence 252.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

Les Laboratoires HOECHST
recrutent pour le DEPARTEMENT MEDICAL

un statisticien

pour réussir il vous faut :
- une formation ENSAE, ISUP ou équivalent,
- la pratique du FORTRAN
- des connaissances d'anglais (lu)

Le poste est à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. et photo sous référence S 100
Direction des Relations Humaines
Laboratoires HOECHST
Tour Roussel Nobel cédex 03
92080 PARIS LA DEFENSE

HOECHST

Grande Agence de Publicité
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

- Diplômé de l'Enseignement Supérieur.
- Anglais courant.
- Expérience Marketing.
- 2 à 3 ans en Agence.

Pour gestion de budgets grande consommation et automobiles.

Curriculum vitae, photo et prétent. à :

M. Maury - 14, rue de Parmain, 95430 Butry-sur-Oise.

GROUPE PHARMACEUTIQUE
région VELIZY
recherche

BTS ou DUT de BIOCHIMIE ou ANALYSES MÉDICALES

Expérience des animaux de laboratoire souhaitée
Adresser C.V. + prétentions sous le numéro 46.847
Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS

Chef du Service Comptable

PARIS **130 000 F +**

Nous sommes une entreprise de confection de 800 personnes. Nous recherchons l'animateur de notre service comptable (10 personnes).
En liaison avec la Direction Générale, il assure la comptabilité générale (principalement la comptabilité clients et fournisseurs). En outre, il sera chargé de réorganiser le service, de revoir nos procédures comptables et de mettre en place une comptabilité analytique.
Ce poste sera confié à un homme jeune, justifiant d'une formation de type D.E.C.S et d'une expérience confirmée de la fonction acquise dans une P.M.I. fabriquant et distribuant des produits de grande consommation. La connaissance de l'outil informatique est indispensable.
Nous pouvons ménager à un candidat de valeur de réelles possibilités d'évolution.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 909341 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR D'EXPLOITATION
Ingénieur mécanicien - Paris

La Société est l'une des toutes premières du marché dans le domaine de la récupération des vieux papiers (150.000 Tonnes / an).
Elle a grandi rapidement et a largement franchi le cap du stade industriel (5 Millions de francs d'investissement lourd en 1979).
Les dirigeants, de plus en plus mobilisés, par la politique de développement et par l'action commerciale France et étranger veulent confier l'exploitation de la principale usine au Siège (90.000 Tonnes / an) à un cadre capable de s'adapter à ce métier et de progresser avec l'entreprise.
Le poste peut convenir à un Ingénieur mécanicien (Marine apprécié) capable de créer la fonction dans l'entreprise donc d'animer sur le tas, mais aussi de prendre du recul pour organiser l'entretien et gérer efficacement la production. Il aura, si possible, exercé des responsabilité dans un service entretien moderne.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société et le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous réf. 2045 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

offres d'emploi

Grande Première dans l'Assurance Vie
CREATION

par l'un des deux "GRANDS" du secteur privé
d'une importante société filiale
hautement et exclusivement spécialisée
à partir de son Marketing général :

- **Segment :** Les bénéficiaires de revenus élevés et les possesseurs de patrimoines.
- **Produits :** Tous produits, dont les 2/3 *totalement nouveaux*, couvrant intégralement la gamme des motivations et besoins du segment :
  - Produits libellés en francs avec taux de croissance garantis (1re génération)...
  - En unités de compte indexées sur SICAV ou fonds communs de placement (2e génération)
  - *Sur la Pierre* (3e génération)
  - Produits de retraite par capitalisation (4e génération)
- **Distribution :** Exclusivement par un réseau de vendeurs salariés associés étroitement au développement et aux retombées du *"Direct. Marketing"* mis au point **par la Société**

Origine du personnel commercial de tous niveaux de la Société
- Interne par mutation d'un personnel *spécialisé du Groupe dans la nouvelle Société*
- Externe par recrutement sélectif du personnel équivalent.

Recherche
pour la Vente et Management des réseaux de Vente

- **Origine :** Antécédents professionnels rapidement compatibles(1 an) : Assurance, Banque, Immobilier, + authentiques vendeurs ou managers tous produits.
- ***Offre*** : Double collège de distribution
  - avec un important appui logistique et des rémunérations à haut niveau de sécurité
  - *sans appui logistique avec un système de* commissions très performant permettant des *rémunérations d'un très haut niveau.*

Il faut avoir 25 ans au moins, une solide formation générale, si possible orientée vers les problèmes de Vente et de Management des Vendeurs, et un minimum d'expérience *opérationnelle* (résultats) dans le même domaine.

Ecr. Bonco (réf. Heb. Oct.) 13 Bd des Italiens 75002 Paris (qui transmettra)

Groupe International de Services Saint-Lazare recherche au sein du service juridique de la société holding

juriste confirmé

Il aura la pratique du droit international en entreprise. Il sera chargé de mener les actions de conseil et d'étude, plus particulièrement en droit social et commercial, auprès des différentes sociétés du groupe, en ce qui concerne les prestations à l'étranger.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
— Courts déplacements possible.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 9452 à I.C.M. 83 rue de Rennes PARIS 6e qui transmettra.

CADRES
demandeurs d'emploi
l'I.F.E.R.P.

Institut de formation pour les entreprises de la région parisienne vous propose

UN STAGE CONVENTIONNE ET REMUNERE PAR L'ETAT

Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel

— en gestion du personnel ou en gestion commerciale ;
— durée 5 mois ;
— début du stage 5 novembre 1979 ;
— réunion d'information et de sélection le 15 octobre à 9 h. 30.

I.F.E.R.P., Berkeley Building, 19 à 29, rue du Capitaine-Guynemer, 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 19. Tél. : 778-50-00, poste 5549.

GROUPE BANCAIRE DE TOUT PREMIER PLAN

recherche

FISCALISTE DÉBUTANT

diplômé
de l'enseignement supérieur
(E.N.I., D.E.S.S. de fiscalité)
pour renforcer son service spécialisé situé à Paris

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 77120 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Important groupe métallurgique recherche pour travailler dans ses usines de l'Est de la France

CONTROLEUR DE GESTION

DE FORMATION GRANDES ECOLES ECOLES DE GESTION

Agé de 30 ans minimum, il doit avoir de l'expérience dans un poste équivalent en entreprise ou en cabinets conseils.

Adresser curr. vitae détaillé précisant les tâches accomplies et la rémunération souhaitée sous référence CA 93



PROFILS
114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue.

Ingénieur agronome
référence PF 204 AM

UNE DES GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES EN BATIMENT METALLIQUE désireuse d'accroître son implantation dans le marché du bâtiment élevage recherche un Ingénieur Agronome ou similaire.
Rattaché au directeur du département, il devra par sa connaissance du *métier de l'élevage, rechercher les axes de diversification et participer* à la conception de nouveaux équipements.
Ingénieur diplômé, c'est un homme imaginatif, de bon contact, ayant si possible deux ans d'expérience dans un domaine comparable (élevage *industriel, production d'aliment...).*
Lieu de travail : Centre Ouest.

Responsable informatique haut niveau
référence ZJ 199 AM

UN TRES IMPORTANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL en *forte expansion* *recherche* un Responsable Informatique de Haut Niveau. Il aura un double rôle : • élaborer puis piloter le plan informa*tique au niveau du groupe en tenant compte de son fort développement* et après diagnostic des services informatiques de ses nombreuses filiales • *diriger le service informatique de la société la plus importante,* actuellement équipée d'un matériel de 4e génération, ayant des appli*cations scientifiques et gestion.*
Poste important pouvant convenir à un Ingénieur grande école ou équi*valent, ayant 8 à 10 ans d'expérience informatique* impliquant la gestion d'un service.
Poste : grande ville province.

Cadre commercial responsable centre de profit
référence KA 200 AM

SOCIETE FRANÇAISE EN PROGRESSION marque renommée biens d'équipement de grande diffusion recherche un *Cadre Commercial formation école supérieure de commerce* (HEC-ESSEC-ESCP ou équivalent), capable d'etre le "patron" d'un service *autonome à dominante commerciale.*
Le titulaire du poste sera responsable d'un centre de profit : • commercialisation du produit • animation du réseau de vente • gestion - supervision du service après-vente.
Il serait souhaitable qu'il dispose de 5 ans d'expérience en tant que responsable d'agence ou de succursale.
Perspectives d'avenir intéressantes pour candidat animateur - négociateur et gestionnaire.
Poste à Paris.

Ingénieur automaticien électronicien
référence ND 202 AM

Adjoint à chef de production
référence DE 203 AM

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE - 120 millions de Francs de CA - 400 personnes environ - poursuivant son expansion crée deux postes de Jeunes Ingénieurs.

• **Pour son activité étude et réalisation de machines spéciales,** un Ingénieur ESE, IEG, ISEP, quelques années d'expérience éventuellement débutant, capable d'apporter pour sa spécialité une contribution à la conception, à la mise au point et réalisation de machines destinées *à des technologies de pointe.*

• Pour son département mécanique (100 personnes), un Ingénieur AM - Adjoint à Chef de Production. Réellement motivé par la fabrication, ce jeune (débutant ou courte expérience) assistera le responsable actuel dans la gestion des ateliers (ordonnancement-lancement, suivi de la sous-traitance) et participera progressivement à l'encadrement d'un personnel qualifié.

La création de ces deux postes est motivée par le désir de la société de s'orienter vers des technologies nouvelles : de réelles perspectives d'avenir sont proposées à des candidats ayant des qualités de dynamisme et un bon esprit d'équipe.
Lieu de travail : ville agréable Centre Ouest.

Chef de vente export Amérique Latine
référence MC 201 AM



PARFUMS HERMÈS
PARIS

SOCIETE PRATIQUANT **UNE POLITIQUE ACTIVE DE DEVELOPPEMENT A L'EXPORTATION** (65 % du CA) offre la possibilité à un Responsable Export de contribuer, en s'intégrant à une équipe dyna*mique et performante, à son* expansion.
Le titulaire du poste sera essentiellement responsable de la zone Amérique Latine et Espagne. Il devra, sur ces marchés en développement, *assurer un rôle de vendeur dynamique, tout en ayant un souci* marqué de la gestion.
Poste intéressant et avenir pour candidat formation grandes écoles commerce, disposant d'une expérience export de 5 ans minimum, de préférence dans les produits de luxe et dans les pays concernés.
Connaissance de l'anglais et de l'espagnol.
Poste basé à Paris.

Ingénieur brevets
référence ZS 208 AM

IMPORTANT ORGANISME INDUSTRIEL D'ETAT utilisant des techniques variées dans des domaines de pointe recherche pour son Service Brevets un Ingénieur Diplômé Confirmé.
La mission du service est d'assurer la protection et la mise en valeur de la propriété industrielle par le dépôt de demandes de brevets et par la gestion et l'exploitation industrielle et commerciale des inventions.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur de bon contact, possédant une *culture technique étendue, ayant déjà une expérience professionnelle* et apte à s'intéresser aux problèmes techniques à la fois sous les angles *industriel, commercial et administratif.*
Connaissance des problèmes de propriété industrielle souhaitable (à *défaut, une formation sera envisagée par l'organisme).*
Poste stable, situé à Paris.

Ingénieur TP, AM...
référence RH 205 AM

UNE DES GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES EN BATI*MENT METALLIQUE* recherche pour développer son activité bâtiments industriels un Ingénieur TP, AM ou équivalent, 30 ans minimum, capable par sa connaissance du marché *et sa compétence* de faire évoluer les produits de la Société et d'avoir sous sa responsabilité les équipes d'étude et réalisation.
Une solide pratique professionnelle dans une Société d'études ou de coordination est souhaitable.
Bon technicien et gestionnaire, c'est un homme de métier capable de s'affirmer aussi bien vis-à-vis des clients que des différents co-traitants.
Lieu de travail : Centre Ouest.

Adjoint(e) au responsable des relations extérieures
référence XH 198 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION, **rattachée à un groupe international** recherche l'Adjoint(e) du Responsable des *Relations Extérieures.*
Ce cadre assumera, avec initiative et dynamisme, des responsabilités d'information : en priorité *relations avec la presse ainsi que liaison avec* les conseils extérieurs, organisation de manifestations, étude et réalisation d'actions promotionnelles...
La réussite dans ce poste implique : • une formation supérieure • au moins trois ans d'expérience *d'une fonction d'attaché(e) de presse* ou de fonction similaire dans l'édition • d'excellentes qualités de contact et de rédaction.
Connaissance de l'anglais très appréciée.
Poste à Paris.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

LE CONTINENT

Société d'Assurances toutes branches
Recherche pour son réseau commercial

4 ÉLÈVES
INSPECTEURS ANIMATEURS

25 ans minimum ;
Bac et permis de conduire ;
Formation commerciale et expérience de la vente appréciées.

Nous assurons la formation rémunérée au Siège avant affectation à une zone d'inspection à Paris ou en Province.

Adresser C.V. manuscrit et photo : R. COMBET, Compagnie Assurances « LE CONTINENT », 62, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Importante Société Industrielle recherche pour son Siège Social à PARIS-LA DÉFENSE (2800 pers.) :

CADRE des SERVICES GENERAUX

Rattaché à la Direction des Services Généraux, il contrôle les moyens logistiques de l'établissement et leur bonne utilisation : satisfaction des demandes des utilisateurs en matériels, mobiliers et fournitures de bureau, aménagement des locaux, gestion du téléphone, entretien des installations etc...
Il est assisté d'une équipe technique de 20 personnes qu'il dirige et anime et a la responsabilité directe d'un budget ainsi que des dépenses engagées.
Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, justifiera d'une expérience professionnelle dans des fonctions de gestion, d'administration ou d'intendance d'une grande entreprise ou collectivité. Il aura assumé des responsabilités d'encadrement de personnel et, si possible connaîtra en "technicien" les problèmes de maintenance et de petit entretien.

Nous remercions les candidats d'adresser leur dossier sous réf. *77559 M./LSJ* à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

POUR DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ D'ASSISTANCE A L'EXPORTATION UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE LA RÉGION PARISIENNE
recherche

CADRE

30 ans minimum, connaissant bien les petites et moyennes entreprises et ayant une expérience pratique de plusieurs années dans l'exportation.

FORMATION : NIVEAU SUPERIEUR

SA TACHE CONSISTERA, AU SEIN D'UNE PETITE CELLULE, A APPORTER AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE LA REGION UNE ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DE L'EXPORTATION SOUS FORME :
- d'information.
- *De mise en contact avec les organismes français* et étrangers compétents.
- D'aide dans l'accomplissement des démarches nécessaires et dans le montage d'opérations de commerce extérieur.
- D'organisation de missions de prospection à l'étranger...

Faire parvenir C.V. et prét., n° 819.449 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES PTT

ENS.PTT

46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13

2 places
diplômes requis pour le concours d'entrée à l'ENA

4 places
Polytechnique, ENSEA (div. 1), *Centrale*, HEC, ESSEC, INSEAD, Normales Sup. (Ulm, Sèvres, St-Cloud, Fontenay, Cachan)

Épreuves les 12 et 13 novembre 1979

Études rémunérées :
trois ans dont 17 mois à l'ENA

VOUS SEREZ ADMINISTRATEUR
- au Secrétariat d'État aux Postes et Télécommunications
- dans les Directions importantes de Paris ou de Province

VOUS ACCÉDEREZ AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS
Directeur à l'*Administration Centrale*, Inspecteur général, Chef de service régional et départemental, Directeur d'établissement

RENSEIGNEMENTS : (1) 566.10.24
INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 20 OCTOBRE 1979

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX PTT
Direction du Personnel
et des *Affaires Sociales - Bureau B 2*
B.P. 300 75624 Paris Cedex 13

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SAVOIR ACHETER COMME ON DOIT SAVOIR VENDRE

Acheter pour plusieurs dizaines de millions de francs de matériels et marchés de travaux (tuyauterie et robinetterie industrielles, chaudronnerie, calorifuge etc...), implique des compétences élevées et diversifiées :
- techniques pour bien appréhender les contraintes de fabrication et prendre en charge des relations avec les services internes et les fournisseurs ;
- financières et juridiques pour élaborer des appels d'offres et des contrats aussi précis et complets que possible ;
- commerciales pour négocier ces contrats en garantissant au mieux les intérêts de l'entreprise et de ses clients.

Votre formation (Ecole d'Ingénieurs ou Grande Ecole de Commerce et de Gestion) vous permet d'assumer des responsabilités importantes et variées. Votre expérience d'acheteur dans une grande entreprise industrielle vous a donné une connaissance concrète des aspects financiers et juridiques de la fonction, si possible même à l'exportation (douanes, coface, transport...). Vous parlez enfin couramment l'Anglais et vous pensez être capable d'évoluer dans une des premières entreprises françaises d'ingénierie.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous réf. 77543 M/LSJ, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Nous recherchons le

Directeur Export

d'une Société Industrielle, filiale d'un important Groupe Français, dont l'objectif est de DOUBLER son C.A. à l'EXPORT d'ICI 2 ANS.

Sous l'autorité du Directeur Général, il a pour mission
- *d'élaborer et proposer un plan d'action commerciale tenant compte d'objectifs de rentabilité*
- *de diriger et gérer son Service composé de jeunes ingénieurs export et d'une équipe fonctionnelle.*

Le candidat idéal, de formation supérieure, parlant Anglais et Allemand, a pu vérifier par une expérience similaire de quelques années ses qualités personnelles de négociateur et d'animateur.
- *Poste situé à Paris Ouest.*
- *Déplacements 30% environ.*

Si vous êtes intéressé, veuillez adresser à C. LAMY BERIOT sous réf. 91039, un dossier complet de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions*.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

SOFINCO



LA HENIN

BANQUE PRIVEE

recherche

RESPONSABLE DE LA PAIE

assurant, en liaison avec le service de gestion administrative du personnel, la paie de 1 500 personnes.

Une solide expérience de la PAIE INFORMATISEE, de préférence en milieu bancaire, ainsi qu'une aptitude confirmée au commandement, sont indispensables.

Lieu de travail : **EVRY 2**

Merci d'adresser candidature C.V. et photo à SOFINCO LA HENIN (RP) Monsieur CASABIANCA, 2, rue Cortambert, 75016 PARIS

---

futur directeur des ventes

service informatique de réseau

Par la qualité de nos produits, nous faisons autorité dans ce secteur d'activité, ce qui nous place dans le peloton de tête mondial des sociétés de traitement de l'information.

Nous recherchons pour la FRANCE notre futur directeur des ventes. Vendeur éprouvé, il sera le patron d'une équipe d'Ingénieurs commerciaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5190 à
MEDIA-SYSTEM
104 rue Réaumur 75002 Paris.

Mentionner le cas échéant, le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

Filiale française important groupe international (Communications). Banlieue Sud.

Financial Manager

30 ans minimum.
Directement rattaché au controller pour structurer et développer le département financier.
Superviser et contrôler les rapports financiers destinés à la maison mère.
Calculer les rentabilités.
Expérience similaire de 3 ans minimum dans une société internationale à justifier.
Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne exigée - informatique appréciée.
Diplôme supérieur + formation financière exigés.
Parfaite maîtrise de l'anglais.
Poste très évolutif.
Ecrire avec CV détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence P 9025 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92 522 Neuilly
Discrétion assurée.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche des

Chefs de Projets Analystes-Programmeurs IBM 34-Réalité 20

Ingénieurs d'Etude Petits Systèmes

Les candidatures sont à adresser sous la réf. JPC à SG2
12/14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS

SG2

HAVAS CONTACT

MANAGEMENT CONSULTANTS

A leading international public accounting firm has positions for consultants to join its Continental Practice to serve its major clients.
The management consultants will work primarily in the area of financial planning and control including the following disciplines:
- financial planning and modelling,
- international tresory and foreign exchange risk management,
- accounting, costing and budgeting,
- DATA systems.

The position offers :
- outstanding experience in growing practice,
- opportunities for promotion,
- professional development courses in Europe and the United States,
- attractive salary and conditions of employment.

The successful candidate may have the following profile :
- recent business school graduate (U.S. MBA and/or HEC, ESSEC, SC. PO - ECOFI or equivalent),
- strong problem solving, writing and communication skills,
- fluent written and spoken French and English, knowledge of an other European language would be valuable.

If you are interested in this position, please send your resume in strictest confidence under reference: 20 989 to JEGU Publicité, 27, rue de Rome, 75008 PARIS, who will forward.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER NATIONAL recherche pour sa filiale de CREDIT-BAIL

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL

Dépendant du directeur, il encadrera et il animera les antennes régionales implantées en province et dans la région parisienne. Il participera étroitement à la définition de la politique commerciale de la Société et il assurera sa mise en place.

Il supervisera et animera la promotion des produit sdiffusés par la Société.

- Formation supérieure.
- Pratique confirmée de l'encadrement d'une équipe commerciale dans le domaine du crédit ou du crédit-bail.

Env. C.V., photo, salaire et prétentions nº 28 399 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(SUPELEC - GRENOBLE - TOULOUSE - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE

recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques à MALAKOFF, des travaux de
CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AVIONIQUES

A/ Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées où dominent selon le cas :
- l'électronique numérique
- l'électronique analogique
- les hyperfréquences (antennes et circuits).

B/ des postes de coordination technique dans les ENSEMBLES RADARS impliquant des aptitudes à l'organisation et au suivi de projets complexes sont également disponibles ; une courte expérience est souhaitée mais non indispensable pour des personnalités de valeur.

Possibilités d'évolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel - Division Avionique 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

Henkel France

C.A. 1 Milliard F

occupe une place prépondérante sur le marché des PRODUITS D'HYGIENE pour L'INDUSTRIE LAITIERE

Nous recherchons pour ce domaine d'activités

INGENIEUR AGRO-ALIMENTAIRE

SPECIALISE EN TECHNOLOGIE LAITIERE

Après une période d'adaptation sur un de nos secteurs de Vente, il évoluera vers un poste d'encadrement au niveau de notre Inspection de Vente Ouest de la France.

Le candidat est diplômé AGRO, ENSL Nancy ou ENSIAA Douai, il a une expérience de 2 à 5 ans dans l'Industrie Laitière et est doué de facilités de contacts à tous les niveaux qui en font un homme d'avenir dans la Vente.

Ecrire sous référence 2040 M, Division des Relations Humaines HENKEL FRANCE, 12, avenue Raspail - 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC DE RECHERCHES

recrute un

RESPONSABLE DE PROJET

dans le domaine de l'Informatique Industrielle :
Process control, production, ordonnancement, acquisition de données.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur grandes Ecoles ou à un Informaticien de formation supérieure ayant une expérience de plusieurs années dans ces disciplines.

Il sera l'interlocuteur privilégié des Ingénieurs utilisateurs du Centre et devra de ce fait, en plus d'une compétence certaine, posséder d'excellentes qualités humaines : facilités de contacts, diplomatie et ascendant naturel.

Il participera à la mise en place de nombreuses applications nouvelles et sera responsable de leur exploitation.
Ce poste présente d'intéressantes possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre C.V. à :

STERIA - RECRUTEMENT
147, rue de Courcelles 75017 PARIS
ou de téléphoner pour premier contact à Mme FOSTIER au : 763.11.23



CSS division temps partagé

Une société du groupe DUN & BRADSTREET
(CA : US $ 1 milliard)

« La télématique au service des gestionnaires »

Vous maîtrisez la vente de produits ou de services informatiques.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous parlez anglais.

Vous souhaitez une rémunération motivante et, pour votre avenir, vous recherchez une entreprise en plein essor.

Dans le cadre de notre développement en Europe, nous vous proposons de nous rejoindre à Paris comme

ingénieur commercial

Après une formation à nos produits en France et aux Etats-Unis, vous serez chargé d'accroître notre clientèle et vous serez appuyé dans vos démarches par une équipe technique confirmée.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et votre photo à CSS France, 30 rue N.D. des Victoires 75002 Paris, tél. 261.56.35, à l'attention de Madame Muriel Gousset.

MEDIA-SYSTEM

BANQUE DE LA SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE
International Bank
located in Paris
seeks

ATTORNEY

to work in its Legal Department
Ideal candidate will be French with a doctorat en droit.
He or she should have a minimum of 4 years experience in drafting and negotiating eurocredit financings gained in the Legal Department of a bank and/or a cabinet de conseil juridique.
Written and spoken fluency in English is also required.
The position will report directly to the General Counsel of the Group.
Applications with detailed curriculum vitae and salary to date, will be treated in the strictest confidence and should be sent to,
F. Perlewitz, Manager, Banque de la Société Financière Européenne, 20, rue de la Paix, 75002 Paris.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE
MISSION A L'INFORMATIQUE

recherche

20 INGENIEURS INFORMATICIENS

diplômés Grandes Ecoles (X, Centrale, Télécom, Supelec, ou équivalent) ou Universitaires de formation supérieure.

Une expérience professionnelle d'au moins 5 années est indispensable.

Selon leurs compétences, ils participeront au sein des différentes Administrations soit :
- à l'établissement des schémas directeurs et des plans d'équipement informatique,
- à la définition et à la conception de systèmes d'information,
- à la conduite d'importants projets d'Informatique de Gestion mettant en œuvre des techniques avancées.

L'importance des missions qui leur seront confiées exige des candidats, en plus de compétences certaines, des qualités humaines de premier plan : ascendant personnel, sens de l'organisation et de la coordination et excellents contacts.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé à :
Madame GUILLOUX - Mission à l'Informatique - Recrutement IHN
24, rue de l'Université 75700 PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Produits alimentaires périssables

CHEF DU SERVICE MARKETING

La Société Paul Prédault est un des leaders nationaux sur son marché : charcuterie de haut de gamme. Elle réalise un CA d'environ 120 millions et son développement est constant.

Le titulaire du poste, membre du Comité de Direction, exerce les responsabilités classiques liées à la fonction, dans une entreprise dirigée en DPO, où la *fonction marketing* est vécue de façon pragmatique et opérationnelle.

Il assiste fonctionnellement les hiérarchies commerciales afin d'atteindre les objectifs de vente *et les marges budgetées.*

Nous souhaitons rencontrer un homme, 29 ans minimum, ayant une solide expérience professionnelle du marketing et des canaux de distribution alimentaire.

Compte tenu des ambitions justifiées de l'entreprise, ce poste évolutif doit motiver une personnalité de valeur.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. 6114 N, à François Sanchez.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA-SYSTEM

KONTRON — ROCHE

électronique médicale

DIRECTEUR COMMERCIAL

Créée il y a moins de 10 ans, cette filiale d'un des plus puissants groupes *industriels mondiaux, est un des leaders sur ses marchés.*

Rattaché au Président, le Directeur Commercial détermine sa politique générale. Il anime les équipes nécessaires à sa mise en œuvre et mène personnellement les négociations importantes. Patron de son activité, *il est responsable de son résultat.*

Nous souhaitons rencontrer un homme de 32 ans minimum. Il justifie d'une véritable expérience professionnelle dans une large fonction commerciale incluant l'animation des hommes. *Il a de bonnes connaissances en anglais.*

Les possibilités de carrière à l'intérieur du Groupe sont variées et nombreuses.

Pour recevoir des informations complémentaires, écrire sous référence M 480 P, à Christian Laué.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA-SYSTEM

ARMOR

CHEF DE MARCHE INFORMATIQUE

ARMOR, un des leaders mondiaux dans *ses domaines d'activités* : rubans, carbones, stencils, etc... souhaite accentuer sa présence sur le marché des fournitures destinées à l'informatique.

Sous l'autorité du Directeur Commercial, le Chef de Marché a une triple mission : il analyse les besoins des constructeurs au cours de fréquents contacts, il négocie avec les distributeurs spécialisés, il crée progressivement un réseau destiné à promouvoir les produits de la gamme.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la vente à niveau élevé, ayant des aptitudes techniques et une bonne connaissance du milieu informatique.

La pratique courante de l'anglais est indispensable. Le poste est basé à Paris avec de fréquents déplacements France et Etranger.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 254 F, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA SYSTEM

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Cette société, 500 personnes, 200 millions de C.A. connaît un taux de développement spectaculaire : C.A. x 2 tous les 3 ans. Elle est filiale d'un très puissant groupe industriel européen.

Le Chef des services comptables est rattaché au Directeur Financier et il anime un service de 15 personnes. *Il prend en charge les comptabilités générale et industrielle (2 centres de production), la trésorerie, l'établissement des rapports mensuels, les budgets et il assure les liaisons nécessaires avec l'informatique.*

Nous souhaitons rencontrer un excellent professionnel (formation DECS minimum), ayant une dizaine d'années d'expérience professionnelle ; il a des compétences particulières en comptabilité industrielle. Il sait utiliser les services informatiques.

Localisation du poste : banlieue Sud-Ouest de Paris.

La poste étant à pourvoir de suite, nous vous remercions d'adresser un C.V. *manuscrit très complet, ainsi que le niveau de rémunération souhaitée*, sous référence M 480 M, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA-SYSTEM



2 INGENIEURS DES VENTES

Conformément à sa décision d'accentuer l'effort de promotion de ses produits en Europe, MONSANTO propose pour sa filiale française, deux postes d'ingénieurs des ventes.

L'un (Réf. 420 X) commercialise différentes lignes de produits qui s'adressent à une clientèle industrielle très diversifiée.

L'autre (Réf. 420 Y) développe les ventes de 2 lignes de produits s'adressant chacune à des secteurs industriels bien délimités.

Ils sont responsables de leurs résultats en volume et également en profit.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs chimistes diplômés. Ils justifient d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans la vente en milieu industriel de spécialités chimiques élaborées. Ils maîtrisent parfaitement la langue anglaise.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA-SYSTEM

Poursuivant sa rapide expansion
ITT Data Systems France
spécialiste des réseaux
recherche

4 ingénieurs commerciaux

(Paris - Metz/Strasbourg - Lyon)
expérience minimum 3 ans vente informatique

3 spécialistes pour le centre européen de Munich

parlant bien anglais et formation supérieure

- Communication-Consultant : définition des nouveaux produits et de *la stratégie marketing - Très* grande expérience des terminaux et du télétraitement.
- Spécialiste logiciel pour contrôleurs de communications : grande expérience des logiciels IBM de télétraitement.
- Training-Manager : 5 ans d'expérience de formation en informatique chez un constructeur.

Ecrire avec D.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département
du Personnel
Tour Maine-
Montparnasse
(Boîte 148)
33, av. du Maine
75755 Paris
Cedex 15

ITT

Impte Société de Gestion Immobilière
Quartier OPERA, C.A. 300 millions de francs
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Assistance du Chef de Service (dans le cadre d'une petite équipe).
Participation à la réalisation du plan de développement informatique (projets temps réel).

FORMATION :
— diplômé d'études supérieures ;
— maîtrise confirmée du COBOL (2 ans min.) ;
— pratique d'une méthode d'A/P et conn. T.P. souhaitées.

CADRE DE GESTION D'IMMEUBLES

Après quelques mois de formation à nos méthodes, le candidat recherché sera :
— l'assistant du responsable de la gérance d'un important domaine locatif d'appartements, locaux commerciaux et bureaux ;
— particulièrement responsable de l'action commerciale du service.

LE CANDIDAT RETENU DEVRA ÊTRE :
— licencié en droit ou sciences éco (même débutant) ;
— un homme dynamique ayant goût des contacts à tous niveaux et disposant d'excellentes aptitudes à l'encadrement et à la rédaction.

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions sous n° 8.746, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Groupe Pharmaceutique
recherche pour son
Centre de Recherche
situé en
proche Région Parisienne
un

Chercheur expérimenté

pour son
Département de Synthèse Organique

Dans sa mission – qui sera d'extraire ou de faire la synthèse de substances susceptibles d'être actives en thérapeutique – il bénéficiera de l'appui scientifique et logistique de l'Institut.

Ce poste conviendrait à un(e)
ingénieur chimiste

Diplômé(e) d'une Ecole Supérieure de Chimie (PARIS, LYON, ROUEN,...) ou équivalent, ayant déjà eu la responsabilité d'animer des cellules de recherche dans le domaine de la synthèse organique, soit dans l'Industrie pharmaceutique, soit chimique.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1797 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris



LEADER EUROPEEN DE L'IMPRIME DE GESTION
développe ses services marketing pour assurer son expansion et recherche

1 STATISTICIEN

Le candidat, âgé de 26 ans minimum, aura une fonction statistique, type ENSAE, ISUP et économie/économétrie, ou commerciale, doublée *d'une expérience industrielle* de 1 à 2 ans, ouverte sur d'autres fonctions, de bonnes connaissances en anglais. Doté d'un esprit de synthèse et d'imagination, *ce sera aussi un homme de contact.*

Il devra suivre en permanence les résultats commerciaux, gérer et exploiter nos fichiers, participer aux prévisions, étudier le marché, *analyser tout problème faisant* appel aux statistiques.

1 CHEF DE PRODUITS

Le candidat aura une *formation de type* grande école de commerce ou ingénieur arts et métiers, une expérience de 2 ans dans le marketing industriel et le commercial, posséder *un anglais courant et montrera* de réelles qualités de dynamisme, d'organisation et de contact.

Sa mission consistera à émettre des recommandations sur la stratégie des produits, lancer et contrôler des plans d'*action, innover et créer* sur la gamme de produits le concernant.

Chacun de ces postes est évolutif pour des candidats de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions à MOORE PARAGON
Service Développement de l'encadrement
22 - 24 rue de Sèvres - 92102 BOULOGNE.

CAISSE DE RETRAITE
COMPLEMENTAIRE
7ème ARDT
recherche

Analyste-Programmeur

pratiquant COBOL - GAP II - DOS/VS
Bonne expérience CICS/VS - *DL1*
(expérience temps réel appréciée).
Avantages sociaux - 13è mois - Cantine

Adresser CV sous référence 7972 à : L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

IMPORTANT GROUPEMENT PROFESSIONNEL
recherche

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

QUALITES DEMANDEES :
— *Connaissance du droit et de* la gestion des affaires (formation supérieure).
— Bonne rédaction.
— Elocution aisée.
— Bons contacts humains.
— Anglais ou allemand indispensable.
— *35 ans minimum.*

Env. curriculum vitae détaillé à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS - Réf. 33.223.

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Vous avez *plus de 40* ans, une formation supérieure (Ingénieur ou Docteur en Droit), vous avez été responsable du personnel en *usine et vous êtes actuellement D.R.H. d'une société* industrielle de bonne taille (plus de 2.000). Vous vous sentez capable de franchir d'ici quelques années un cap dans votre carrière. Un puissant groupe industriel français (plus de 8.000 personnes) vous en offre l'opportunité.

Adr. votre dossier de candidature s/n° 427 LM en toute discrétion à

GABRIEL MARCU
154, boulevard *Malesherbes - 75017 PARIS.*

---

dgi — LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS

recrute par concours

400 INSPECTEURS DES IMPOTS

- Agés de moins de 30 ans
- Possédant une licence ou un diplôme équivalent ou inscrit en 2me année de DEUG, option droit, sciences économiques, AES, mathématiques appliquées et sciences sociales et certaines sections de sciences

En prise directe sur les réalités économiques et humaines, cette carrière aux possibilités multiples ouvre aux jeunes diplômés ayant le goût des initiatives et des responsabilités l'accès aux emplois supérieurs.

Épreuves : 9 et 10 Janvier 1980

Clôture des inscriptions : 5 novembre 1979

La formation professionnelle est assurée à PARIS ou à *CLERMONT-FERRAND* ou pour les inspecteurs du cadastre, à TOULOUSE.
A l'issue de ce stage, les lauréats de la Région d'Ile-de-France ont les plus grandes chances d'être affectés dans leur région.

Renseignements et inscriptions :
- *Pour les départements de la région Ile-de-France*
Centre d'études de Paris (réf. MO) - 15, rue Scribe 75436 Paris Cedex 09
Tél. 266.93.46 poste 326 ou 742.10.00 en permanence
- *Pour les autres départements :* Direction des Services Fiscaux.

bleu

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



SOCIETE D'ETUDE ET
DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS
DE HAUTE TECHNICITE
recherche

INGENIEUR OPTICIEN

Pour participer à l'élaboration de projet associant l'optique à la mécanique, la thermique et l'électronique.

Le candidat devra être diplômé en optique et aura de préférence un 2ème diplôme d'ingénieur ou une expérience d'au moins 4 ans.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES

---

hutchinson-mapa

cherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

DEBUTANTS OU CONFIRMES

Pour différents postes de :

- Développement
- Production
- Recherche produit
- Commercial France et exportation

à pourvoir dans le Groupe à PARIS et en Province

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. manuscrit en précisant le poste souhaité à Direction du Personnel - 2, rue Balzac 75008 PARIS, sous référence M 910.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

L'un des premiers groupes français de services et conseils en informatique vous propose de participer à son expansion et recherche pour renforcer ses équipes commerciales à PARIS :

Ingénieurs Commerciaux

INTÉRÊT DU POSTE :

- Il s'agit de promouvoir la vente d'un NOUVEAU SERVICE DE TELE-INFORMATIQUE : LA CONSULTATION DE BASES DE DONNÉES.
- Vous vous appuierez sur le savoir-faire d'équipes techniques compétentes et des moyens de traitements puissants.
- Votre formation complémentaire sera assurée par SG2.
- Vous pourrez valoriser votre expérience au sein d'une équipe laissant place à l'initiative personnelle.
- Rémunération stimulante liée aux résultats.

PROFIL NÉCESSAIRE :

- Formation supérieure, de préférence juridique ou économique.
- Expérience commerciale probante dans la vente de services : 2 ans minimum.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à : SG2 – Direction Commerciale – 12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT





SOCIETE D'ETUDE ET DE
DEVELOPPEMENT DE MATERIELS
DE HAUTE TECHNICITE

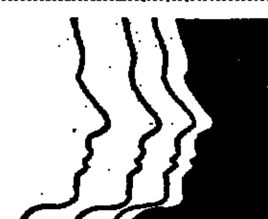
recherche pour renforcer son équipe de
RESPONSABLES TECHNIQUES

UN INGENIEUR de HAUT NIVEAU

pour gérer un grand projet associant les connaissances d'opto électronique et de mécanique.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'Etudes ayant une formation de Grande Ecole (X - ECP - télécomm.) et des compétences étendues de l'analyse des systèmes.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.



Responsable Commercial

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Après des études d'agronomie, vous vous êtes dirigé vers le marketing et la vente des produits phytosanitaires. Vous avez maintenant acquis une bonne connaissance des produits de base, de leur application et de leur marché. Vous songez à présent à la deuxième étape de votre carrière en prenant des responsabilités plus personnelles.

Nous sommes la filiale française d'un important groupe chimique international et nous avons l'intention de développer le chiffre d'affaires de cette branche sur le territoire national. Nous recherchons un responsable commercial pour prospecter et vendre auprès d'une clientèle de formulateurs. Si vous venez nous voir nous vous expliquerons l'importance de nos projets.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 909335 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

un organisme parapublic

recherche dans le cadre de la mise en place d'une application informatique de statistiques pour le compte des Hôpitaux Publics

informaticien
débutant

Formation supérieure MIAGE ou équivalent.
Poste à pourvoir à Paris pendant 1 an puis possibilité de mutation en province.

statisticien

Débutant ou première expérience.
Formation supérieure (licence ou équivalent).
Contrat à durée déterminée d'un an.
Poste à pourvoir à Paris.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 5229, à
MEDIA-SYSTEM
104, rue Réaumur 75002 Paris,
qui transmettra.

SOCIETE DES TRANSPORTS PETROLIERS PAR PIPE-LINE

TRAPIL

recherche pour son siège à Paris-15e

1 INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉECTRONICIEN

I.U.T. ou équivalent

3 ans minimum d'expérience dans le développement d'équipements à microprocesseurs
Connaissance 8080 appréciée.

Formation complémentaire assurée.
Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Env. C.V., photo, disponib. au chef du personnel
7 et 9, rue des Frères-Morane,
75738 PARIS CEDEX 15.



CONSEILLERS D'ENTREPRISE
recherchent
pour renforcer leur équipe de 20 consultants

INGENIEURS grandes écoles

- débutants,
- 1ère expérience industrielle ou cabinet conseil.

Nous demandons :

- un fort potentiel,
- de la personnalité et la facilité à communiquer,
- de l'attirance pour le métier de conseil,
- de la disponibilité (déplacements fréquents).

Envoyer C.V. à O.A.
OUROUMOFF et ASSOCIES
94, rue Lauriston - 75116 PARIS.
(discrétion assurée).

L. N. E.

(LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS)

Organisme National intervenant dans la double perspective d'une information des consommateurs et d'une assistance technique évolutive aux industriels, recherche

INGENIEUR

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT «ASSISTANCE TECHNIQUE A L'EXPORTATION»

En relation avec l'AFNOR et l'ensemble des services du L.N.E., il aura pour mission d'assurer la réalisation d'études comparatives de normes étrangères et d'offrir ainsi aux industriels l'appui technique nécessaire pour s'y conformer.

Un sens des contacts développés par une expérience constante est indispensable.

L'âge minimum pour avoir acquis le poids de l'expérience indispensable à ce poste est de 35 ans.

Formation MECANIQUE ou PHYSIQUE.

Anglais courant et allemand souhaité.

Lieu de travail : Paris 15ème.

Envoyer lettre manuscrite avec CV au no 28388

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

CORT

Conseil en Organisation

recherche pour son
DEPARTEMENT GESTION INFORMATIQUE

2 CONSULTANTS

Dans le cadre de sa politique de développement notre société, dont la notoriété est reconnue, recherche 2 Ingénieurs Grande Ecole ou Université, ayant acquis l'expérience de l'Organisation et de la Gestion des Entreprises, dans l'INDUSTRIE ou le Conseil.

Cet acquis complété par l'attrait des négociations commerciales, une évolution à terme est possible vers des fonctions plus élargies, voire de responsabilité régionale.

Ces postes comportent une large autonomie d'action et la possibilité de traiter en permanence des problèmes variés et intellectuellement stimulants.

Il est demandé la pratique de la langue anglaise et une disponibilité pour effectuer des déplacements fréquents.

Ecrire avec C.V., photo et prét. ss réf. 2566 M à:

CORT 65, Av. Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

GROUPEMENT PROFESSIONNEL
Secteur Assurances
IBM 370/138 et 148/UM/CMS

recherche
pour postes stables dans ses locaux

PROGRAMMEURS PL/1

PROGRAMMEURS-ANALYSTES PL/1

Ces postes conviendraient à candidats de niveau DUT informatique ou équivalent

OPÉRATEURS 370/148

NIVEAU BAC

- *Horaires mobiles*
- *Restaurant d'entreprise*

Envoyer C.V. et prétentions annuelles à :
Monsieur DERYNCK - AGSAA
118, rue de Tocqueville, 75850 Paris Cedex 17

bleu

LA SOCIÉTÉ DES MAGASINS RADAR à BAGNEUX

radar géant

recherche

DÉBUTANT
DIPLOMÉ ESC ou équivalent

pour seconder
Chef de Publicité

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à
Société des magasins RADAR
Service Recrutement
113, rue Jean Marin Naudin
92220 BAGNEUX

bleu

Importante Société Française
recherche pour sa
Direction Organisation et Informatique

(a) INGENIEUR ANALYSTE

Réf. 4366

Chargé de la mise en oeuvre d'applications dans le domaine de l'Administration Commerciale, il animera l'équipe de réalisation depuis la conception jusqu'à la mise en place.

Ce poste convient à un Ingénieur de formation supérieure (Type I.N.S.A. Option Informatique) ayant une première expérience d'analyse organique ou fonctionnelle en milieu industriel.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

(b) SPECIALISTE SYSTEME

Réf. 4367

Il sera chargé au sein de l'équipe système d'apporter aux secteurs analyse programmation et exploitation, l'assistance de développement de projets principalement sur mini-ordinateurs. Il suivra également l'évolution technique des matériels chez les constructeurs.

Une connaissance pratique d'un système sur mini-ordinateur est nécessaire.

Des déplacements de courte durée sont également à prévoir.

Adresser CV, photo et prétentions
en rappelant la référence du poste à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra



Société en expansion rapide, leader sur le marché du bricolage dans sa branche, C.A. 60 Millions de Francs dont plus de 10 M. à l'export, implantée dans 30 pays,

recherche un Cadre

commercial export

HOMME d'ACTION et de TERRAIN, adjoint direct du responsable export, il aura la responsabilité complète de certains pays :

- animation et contrôle des agents et filiales,
- recherche et implantation sur de nouveaux marchés,
- action Marketing.

Ce poste comporte de larges perspectives d'avenir. Il s'adresse à un homme ayant l'expérience de la vente Export et des biens de consommation grand public. ALLEMAND et ANGLAIS indispensables. Poste à Paris. Nombreux déplacements à l'étranger.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à Luc MARCUS -

CLE 128
51, rue de Miromesnil 75008 PARIS.



TRINDEL

6 000 personnes

recherche pour la division « MAINTENANCE » de son département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE »

CADRE TECHNIQUE INFORMATICIEN

sous l'autorité du Chef de division, il aura la responsabilité de l'animation d'une équipe de techniciens d'installation et de maintenance de systèmes temps réel, à base de mini calculateurs. Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien et/ou informaticien ou équivalent ayant quelques années d'expériences.

- Anglais souhaité
- Lieu de travail : SAINT-OUEN (93)
- Poste EVOLUTIF
- Déplacements à prévoir

Envoyer C.V. avec photo et prét. sous réf. A79/28 à Société TRINDEL, DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS - Cédex 08



JEUNES INGENIEURS

Récemment diplômés (ENSIAA, ENSC, ENSI), vous avez terminé vos études depuis moins d'un an, vous êtes libérés du Service National, vous vous exprimez couramment en anglais, et vous recherchez votre 1er emploi ;

ROWNTREE MACKINTOSH

(Nuts, Lion, Quality Street, Smarties, Kit-Kat, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier)

vous offre la possibilité d'accéder à des postes de responsabilité en production après une période de formation de plusieurs mois impliquant des séjours prolongés dans les Usines du Groupe (y compris en Grande Bretagne).

Adresser C.V., photo et prétentions à
A. ABRIVARD,
ROWNTREE MACKINTOSH S.A.
Noisiel 77422 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

ENTREPRISE ÉLECTRIQUE
recherche pour son siège à Paris

ATTACHE DE DIRECTION

chargé, dans un premier temps, de l'étude et de l'organisation du Service du Personnel.

Connaissance pale informatique appréciée.
Connaissance Bâtiment, Travaux Publics.
Niveau : licence en droit

Poste évolutif dans la Fonction Personnel.

Adresser offre détaillée avec photo, C.V. et prét. sous n° 8.742 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.



offres d'emploi



ASSISTANTE [illegible] DIRECTION

PARIS [illegible] 000 F/an

[illegible] importantes [illegible] orier féminin [illegible] recherche [illegible] SECRETAIRE [illegible] n Président-

Elle devra dacty[illegible] parer les réunions, mettre à j[illegible] des dossiers, classer les docum[illegible]

La candidate retenu[illegible] de 3 à 5 ans, parle et écrit couram[illegible] des chiffres.

Ce poste exige une discré[illegible] méthode et d'organisation, le sens des initia[illegible]

Envoyer C.V., photo [illegible] actuelle sous réf. 91008 M @ [illegible] à [illegible] BUFFARD.

Le secret absol[illegible]

BKC [illegible] CONSULTANTS [illegible] Secrétaires « haut niveau »
1 rue Danton 75263 Paris cédex 06

MEMBRE DE SYNTEC

---

ingénieur électronicien

Nous sommes une PMI de la région parisienne spécialisée dans le domaine de l'ELECTRONIQUE.

Notre expansion régulière nous amène à rechercher un INGENIEUR ELECTRONICIEN, GRANDE ECOLE (SUP ELEC, ou similaire).

Il aura une expérience de 3 à 5 ans et une bonne connaissance des produits électroniques, notamment des armoires logiques.

Dépendant directement du P.D.G., il étudiera le marché, puis proposera les orientations et investissements correspondants. Il appliquera les décisions prises avec une large délégation.

Poste évolutif pour personnalité active, désirant réussir.

Envoyer lettre de candidature avec C.V., *photo et prétentions* à : UNIC INDUSTRIES, chargé de la *recherche* - 13, rue Chardin - 75016 PARIS. Téléphone : 525-91-38.

UNIC INDUSTRIES




THOMSON-CSF

DIVISION RADIO-TÉLÉVISION

INGENIEUR

(GRANDES ÉCOLES)
SUPELEC - TELECOM - GRENOBLE

Débutant ou quelques années d'expérience dans le domaine des circuits Antennes H.F.-U.H.F. pour essais et développements. Sera chargé de la conception, *des études « Calculs »*, de l'expérimentation maquettes et du suivi des réalisations sur sites.

Déplacements à l'étranger de courtes durées

Envoyer C.V. + photo et prétent. à S. JOURIER
Direction du Personnel
94, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

HERCULES

La filiale française d'un puissant groupe chimique international, leader mondial en produits cellulosiques renforce ses *équipes* et crée un poste d'

Ingénieur technico - commercial

Ingénieur Chimiste, 28 ans au moins, une bonne pratique de l'*anglais et plusieurs* années de vente ou d'assistance technique en produits pour l'industrie vous ont préparé à développer nos ventes, suivre et élargir nos clientèles, promouvoir nos produits nouveaux.

Des connaissance dans les domaines : peintures, bâtiment, textile ou papier seraient appréciées.

Sous l'autorité du directeur du département "Produits Cellulosiques", vous serez responsable d'un secteur géographique avec de fréquents déplacements de courte durée.

Adressez lettre manuscrite, rémunération *actuelle*, C.V. *et* photo à M. Jury, Directeur du Personnel, HERCULES, Tour Albert 1er - av. Albert 1er 92507 RUEIL MALMAISON.

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

recherche pour sa
Direction des Affaires Internationales et Industrielles

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Diplôme d'Ingénieur ou équivalent.
— Expérience de 5 à 10 ans dans le domaine spatial.
— Expérience de l'Ingénierie.
— Bonne maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée.
— La connaissance d'une seconde langue sera appréciée.

Le titulaire du poste, rattaché au Chef de la Division Ingénierie Spatiale, sera chargé :
- d'assurer la promotion des techniques spatiales françaises ;
- de préparer *et* réaliser les missions de prospection et de suivi commercial ;
- d'établir les contacts avec les responsables et organismes locaux *concernés* par les possibilités des techniques spatiales ;
- de préparer les éléments et l'analyse des possibilités et stratégies commerciales ;
- d'établir des offres d'études, d'ingénierie, de coopération ou de réalisation ;
- d'assurer la coordination des actions technico-commerciales menées par le C.N.E.S. ou par l'intermédiaire d'organismes à participation C.N.E.S.

Adresser *C.V.* et prétentions à C.N.E.S., Service du Personnel, rue Baudelaire, 91000 EVRY.

---

offres d'emploi

PHILIPS

Département d'expertise comptable interne
recherche

JEUNE AUDITEUR

libéré des obligations militaires

Le candidat doit :
- posséder une formation comptable de base solide ou une expérience lui permettant *d'aborder les travaux de révision comptable* ;
- être ouvert aux différents aspects de la gestion des entreprises pour pouvoir *s'orienter* vers une fonction de conseil auprès des unités contrôlées ;
- s'adapter facilement au travail en équipe.

La préférence sera donnée aux candidats possédant certificat comptable du D.E.C.S. ou diplômées E.C.S. attirés par l'expertise comptable.

Des déplacements en Province sont à prévoir.

Perfectionnement professionnel assuré.

Adresser curriculum vitae avec photo et prétentions à : Compagnie Française PHILIPS D.E.C.I. *9, Cité Paradis* - 75481 PARIS CEDEX 10.

BANQUE DE CRÉDIT A LONG ET MOYEN TERME

recherche

CADRE

- 35 ans environ ;
- Formé aux techniques de l'INSPECTION et ayant bonnes connaissances de l'Informatique.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. L. 90, à ARCHAT, 34, boul. Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

CORNING FRANCE

LEADER *MONDIAL* DES VERRES SPECIAUX PROPOSE A DE

jeunes ingénieurs

GRANDES ÉCOLES, MINES, E.C.P.,...

Débutants - 2 ans d'expérience maximum.

Un début de carrière en production :
- acquisition de la technologie,
- *responsabilité de management*

Ultérieurement de larges évolutions de carrière, tant au plan des fonctions qu'au plan international, seront proposées aux candidats confirmant leur potentiel.

- Localisation province sud Paris
- Anglais nécessaire

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à CORNING FRANCE 44 avenue de Valvins *B.P. 61 77211 AVON CEDEX*

PA-SVP



THOMSON-CSF

recherche

INGENIEUR

GRANDE ECOLE avec formation physique et électronique ayant quelques années d'expérience.

Il sera chargé en liaison avec les services conception de la Compagnie d'orienter les choix en matière de circuits intégrés logiques, en particulier des circuits complexes, en s'appuyant sur des puissants laboratoires de caractérisation électrique et d'analyse de constitution.

Ce poste d'avenir nécessite de bons contacts humains, la pratique de l'anglais et une expérience industrielle, dans l'un des domaines suivants : technologie des circuits intégrés, conception de circuits intégrés logiques, *techniques digitales*.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service Recrutement - THOMSON-CSF - B.P. 10 - 91401 ORSAY.

Assistant au chef comptable

L'Expert Comptable d'une importante société de négoce implantée à Rungis recherche un ASSISTANT au CHEF COMPTABLE possédant le DECS ou une formation équivalente mais sûre.

Le candidat devra avoir un minimum de 3 ans d'expérience dans la fonction. Ce poste est réservé à une personnalité *dynamique*.

Envoyez CV, photo et prétentions à : GESCO S.A. 27, rue Jean-Jacques Rousseau 75 001 PARIS.

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
15.000 salariés, recherche

UN JURISTE

DOCTEUR en DROIT ou D.E.S.

Ayant au moins 3 années d'expérience dans les affaires *internationales* et *notamment* les contrats et les contentieux à l'exportation, acquise soit dans un cabinet d'avocats, soit dans une entreprise.

Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'espagnol ou du portugais appréciée.

Adr. C.V. man., prét., n° 27.517, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
recherche :

ASSISTANT PROMOTION DES VENTES ET PUBLICITÉ

Débutant ou quelques années d'expérience
DIPLOME AGRO, E.N.S.A.
ou *ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE*
- Connaissance machinisme agricole.
- Bon niveau en Langue Anglaise.

Ecrire à I.H.F. Ressources Humaines, 170, bd de la Villette, 75940 Paris Cedex 19.

URGENT

Cabinet d'audit
recherche

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

possédant :

— Expérience de 3 ou 4 ans en matière de révision

— Formation supérieure et au moins le D.E.C.S.

Adresser C.V., photo et prétentions à : G.D.V., 114, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly-s.-Seine

---

TR. HAUTS SALAIRES
INGÉNIEURS
électrom, microprocesseur
INGENIEUR analyste
ANALYSTES programmeurs
Spécial. ultra fiche.
Tél. pr rdv : 277-81-01

SOCIETE RECHERCHE
INGENIEURS électroniciens
Analyste SOFT 2 ans exp. min.
HARD connais. Assembleur
3 ans expérience minimum
Technico-ccial pour réalisation et contacts clients.
INGENIEURS connaissances microproc.
Electronicien analyste programmeur spécialiste ultra fiche.
Ecrire ou téléphoner
STE SOPRAS 100, bd Voltaire, 11e. 355-36-69

VILLE DE MONTREUIL
(SEINE-SAINT-DENIS)
recherche
UN MAITRE NAGEUR
sauveteur, diplômé d'Etat
POSTE VACANT
SALAIRE BRUT : 3.270,64 F.

Adr. copie diplômes et référ. à monsieur le maire, 93105 *MONTREUIL CEDEX*.

Groupement d'associations profession libérale recherche
LICENCIE-EE EN DROIT
pour poste
CONSEIL JURIDIQUE
Téléphoner 246-80-07, poste 32.

Société expertise comptable et *commissariat aux comptes*
recherche
COLLABORATEURS
N. 3 - N. 4
STAGIAIRES
2e ANNEE
STAGIAIRES
DEBUTANTS ou PRE-STAGIAIRES.
Ecrire avec C.V. et prétent. à SODIP, 60, rue du Rendez-vous, 75012 PARIS.

CHEF COMPTABLE OU COMPTABLE
TRÈS QUALIFIÉ
Comptabilité Générale.
Minimum 15 ans expérience.
Connaissance si possible Législation Sociale.
Libre de suite. Se présenter
FONDERIES WAELES,
86, rue Voltaire,
93 MONTREUIL-SOUS-BOIS
Mercredi 10 octobre
de 15 heures à 17 heures.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
HOMME SYSTÈME
connaissant D.O.S.-V.S.
Libre immédiatement.
Haut salaire.
Tél. : 292-06-77 - Poste 10.

Société recherche
INFORMATICIEN
pour développ. logiciel gestion P.M.E. sur mini
(langage BASIC étendu).
Env. C.V. : Mme MORDANT, *39, rue Gallieni, 91120 Palaiseau* qui transmettra.

ENQUÊTEURS
professionnels pour vacations.
Expérience milieu industriel.
Ec. SUMS, BP 2, 94230 Cachan.

Institution spécialisée pour adolescents recherche
ÉDUCATEURS (ICES)
diplômés. Téléphoner pr R.-VS.
228-23-02 - 228-23-03 - 228-37-62.

Société fabriquant des BIENS D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS à l'unité recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

- Formation ingénieur ou équivalent.
- 5 ans mini. d'expérience de vente de biens d'équipements *industriels sur mesure* ou de très petite série (connaissance du polyester ou de l'accoust. tr. apprec.).
- rémunération de l'ordre de 140.000 F environ.

Adr. C.V. détaillé accompagné d'une photo précisant votre salaire actuel en rappelant la référence KF 109 à CARRIERES SERVICES, *Conseil en Recrutement*, 19, rue de la Paix, Paris-2e.

UNIVERSITE PARIS-NORD
rech. tech. non F. (bac. tech. préf.) pour labo. de rech. bio.
Téléph. : 821-61-70, poste 6014.

AFTERM
Association française *de Terminologie*
recherche
JEUNE COLLABORATEUR DE DIRECTION
Adjoint au secrétaire général

pour administration rédaction, *relations publiques*.

Formation : *Maîtrise linguistique, et/ou diplôme E.S.C., Sc. Eco., et/ou I.N.T.D.* Aptitudes à la rédaction, au contrat et à *l'administration. Expér.* et *conn.* des langues appréciées.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. AFTERM, Service du personnel, Tour Europe - Cédex 7, *92080 Paris la Défense*.

Bureau d'Etudes économiques recherche, urgent,
JEUNES ÉCONOMISTES
DEBUTANTS
Connaissance HP 98/45 appréciée.
Envoyer C.V. et photo à HAVAS CONTACT, 156, b. Hausmann, 75008 Paris, référ. 33.221.

Bureau Etudes Economiques (Paris) recherche pour contrat à durée déterminée (6 mois)
INGENIEUR ECONOMISTE
licence + DES ou équivalent.
Plusieurs années d'expérience en économie industrielle.
Envoyer lettre + C.V. à A.M.P. sous référ. 7570/0, 40, rue Olivier-de-Serres, *Paris-15e qui transmettra.*

Organisme de prévoyance militaire en expansion offre poste actif à :
OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ
résidant dans ville ou environs : Lille, Arras, Amiens, Toulouse, Pau, Montpellier, Paris (off. ma-*rine), Charbourg (off. marine)*.
Envoyer C.V. à S.V.B.M., *49*, avenue Hoche, 75008 Paris.

ÉTUDE 1 - ÉTUDE 2
PROJETEURS 1 et 2
carrosserie, équipement, garnissage.

PROJETEURS 2
tuyauterie, chaudronnerie.

A.S. AERONAUTIQUE
8, bd Voltaire, Paris-11e
Tél. 805-88-75

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEURS I/II

Diplômés grande école électronique

Motivés par action technico - commerciale et contacts à niveau élevé, pour négociations et gestion de contrats d'études. Anglais indispensable.

Adr. C.V. man., photo (ret.) et prét. ss n° 28.663, à *Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS*, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche

UN JURISTE DEBUTANT

MAITRISE ou D.E.S.

Ayant 1 ou 2 années d'expérience en contentieux acquise soit dans un cabinet d'avocats, soit dans une entreprise.

Adr. C.V. man, prét., ss le n° 27.516 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

PARIS (8e)
GROUPE FINANCIER

recherche
pour étoffer son département juridique

JEUNE JURISTE

pour problèmes juridiques découlant de :
— prises de contrôle,
— restructuration de sociétés,
— l'activité des filiales.

Une expérience de quelques années dans ces domaines est souhaitée. Env. lettre manuscrite + C.V. à : SIPEP/B, 3, rue Choiseul, 75002 Paris, q. tr.

---

offres premier emploi

FORMATION DE VENDEURS DE SYSTÈMES INFORMATIQUES
(agréée par les Pouvoirs publics)

Ce stage est destiné aux personnes souhaitant orienter leur carrière vers des professions d'avenir et porteuses d'emploi :

INFORMATIQUE, TELEMATIQUE, BUREAUTIQUE

Conditions d'admission :
- Etre âgé *de 25 à 40 ans*
- Posséder une formation supérieure (Bac + 4 ou équivalent).
- Expérience professionnelle en entreprise souhaitée
- Avoir une réelle motivation pour la vente et des aptitudes aux contacts de haut niveau.

Cette formation s'adresse aussi aux demandeurs d'emploi.

Les candidatures sont examinées dès à présent et les admissions se feront après entretiens avec la direction du Cycle.

Pour tous renseignements s'adresser : GROUPE FORMATION NOUVELLE, 14, av. Opéra 75001 PARIS — Tél. 296-12-58

CENFOP
2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS-PERRET.
Métro Louise-Michel.

propose aux JEUNES en rupt. d'études universitaires *une* formation GRATUITE et REMUNEREE à la fonction de :

COMPTABLES

Ouverture du cycle : 5 novembre 1979.
Durée : 5 mois et demi (avec stage en entreprise).
Niveau requis : BAC + 2 min.
Clôture des inscriptions : 31 octobre 1979.

Renseignements et rendez-vous : 758-13-20 Mme BORDERIE.

représent. offre

S.D.S.
Sté spécial. en sérigraphie publicit. décoratrice et industrielle recherche
REPRÉSENTANT
avec expérience solide dans cette branche.
Env. C.V. 43, av. G.-de-Gaulle, 93290 Tremblay-les-Gonesse.

secrétaires

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
(350 personnes)
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour FONCTION PERSONNEL RELATIONS SOCIALES

— B.T.S. Secrétariat + format. universitaire (économique, *juridique, Celsa...*) ;
— Expérience 5 ans dans fonction similaire.

Envoyer C.V. manuscrit Service Personnel - B.M.I., 60, rue *Maurice-Arnoux*, 92120 MONTROUGE.

Associat. caractère social, 15e, rech. SECRETAIRE DIRECT., *sténo* indispen., *bac ou* B.T.S. Salaire brut 3.708 + prime + ancienneté. Tél. : 531-16-90.

P.M.E., 15e arrdt
CONSTRUCTEUR
ELECTRONICIEN
cherche

SECRÉTAIRE TECHNICO-COMMERCIALE

EXPERIMENTEE
BILINGUE ANGLAIS
Domicile proche.

Pour poste autonome : SAV, *courrier*, devis, facturation, suivi clients et fournisseurs, *télex*.
Promotion rapide pour collaboratrice ayant sens oganisation.

Ecire avec C.V., réf. et prét. n° 29204 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Sté Commerce luxe pianos cherche collaboratrice

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Gestion commerciale et contact clientèle. *Très bonne présentation et qualifications exigées.* Poste provisoire de remplacem. de nov 79 à mars 80.
Rémunération intéressante.
Pianos Bösendorfer
50, r. de Rome, Paris-8e.
Tél. 522-30-90 et 21-74

capitaux ou proposit. comm.

FOP

plus de 10 ans d'expérience de FORMATION et de CONSEIL

OFFRE,

dans le cadre de son expansion, à un

FORMATEUR INDÉPENDANT

avec clientèle

de s'intégrer à une équipe pluri-disciplinaire

- Il bénéficiera de son image de marque,
- *Il participera, comme associé,* à toute décision concernant le développement *de la structure existante*.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo à F.O.P. *58, rue Corvisart, 75013 PARIS*

Pour raison de santé et de trésorerie, je cède tout ou partie de mon atelier de bonneterie luxe pour dames. — Conditions intéressantes, 50 personnes, C.A. 5 millions de francs. Ecrire à : AGENCE HAVAS, 59023 LILLE CEDEX sous référence 27804, qui transmettra.

Prod. origin. + énorme marché outre-mer + créativité dynamique ch. jeune partenaire financier pr action débord. Tél. 501-71-64.

propositions diverses

Pour bien *choisir* votre métier consultez l'Encyclopédie des carrières dans la revue spécialisée FRANCE CARRIERES (D1) B.P. 402.09 Paris. (Documentation et spécimen grat. s/dem.)

travaux à façon

Demande

TOUTE REFECTION INTER., ELECTRICITE, MAÇONNERIE, DEMOLIT., DEBAR. DE CAVES OU APPARTS. - TEL. 374-97-68.

travail à domicile

Demande

Secrétaire de direction rech. : tous travaux dactylo s/IBM-82 C *manuscrits livres, mémoires*, thèses, spécialiste formules et notices techniq., magnéto. 914-86-83.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi

Cadre d'une Importante Société
leader sur son marché
offre ses services dans les branches suivantes :
Marketing - Publicité - Force de Ventes
Je possède à mon actif de nombreuses références grâce à mon dynamisme, mon sérieux et ma grande disponibilité.
Ma Société actuelle est en mesure de vous donner toutes références.
Ecrire à SCS/JONCTION s. réf. 2480
9, r. des Halles Paris 1er qui transmettra.

INFORMATIQUE - ORGANISATION ET LOGISTIQUE
sont mes domaines professionnels privilégiés. Je suis ingénieur Grande Ecole, j'ai 38 ans et un solide sens des relations humaines

Je cherche un poste de haut niveau dans une Entreprise dynamique dont les ambitions soient à la mesure des miennes :

- Maîtriser les flux d'information et de matière;
- Promouvoir une gestion puissante, fiable, efficace et économique.

Téléphoner au 5801434 ou :
Ecrire n° 1494, « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

DIRECTEUR GÉNÉRAL
AUX PERFORMANCES INDISCUTABLES AU SEIN D'UN GROUPE MULTINATIONAL
- 49 ans ;
- Diplômé Sciences Politiques ;
- Anglais courant ;
- Caractère ambitieux et combatif ;
- 20 années d'expérience Marketing ;
- Solides connaissances de gestion du personnel.

OFFRE COLLABORATION DE HAUT NIVEAU A TOUT GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT OU A SES FILIALES IMPLANTES A PARIS. REMUNERATION ACTUELLE : 250 000 FRANCS + VOITURE DE FONCTION.
Ecrire n° 8.748 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPERIEUR. — 49 ans - Sciences Po - C.N.A.M. - Anglais, arabe courants - Grande expérience professionnelle à l'exportation et la formation de cadres pour l'exportation.
RECHERCHE : poste de responsable de formation dans entreprises ou organismes désirant développer ses activités dans ce créneau (Section BCO/JCB).

CADRE ASSISTANTE COMMERCIALE ADMINISTRATIVE. — 41 ans - Expérience : administration ventes, dossiers clients, suivi V.R.P. - Recrutement - Gestion C.A. comptabilité - Publicité - Sérieuse formation 10 ans d'expérience.
RECHERCHE : poste auprès directeur de P.M.I. - P.M.E. ou directeur commercial dans grandes sociétés - Libre de suite Paris - R.P. - Province (Section E).

CADRE TECHNIQUE A L'EXPORTATION. — 60 ans - Formation technico-commerciale : Sorbonne, C.N.A.M., C.F.C.E... - Langues : français, finlandais, russe et anglais (bons) - allemand (notions) - Longue expérience : import-export, création et ventes, études de marché, contrôles commerciaux et budgétaires... - Habitué aux déplacements de longues durées - Grande disponibilité pour voyager.
CHERCHE à aider toute société désireuse de développer ses exportations sur la Finlande, pays anglo-saxons et pays de l'Est - Rémunération souhaitée : 5 000 à 6 000 francs, à débattre. (Section BCO/JCB).
DIPLOMEE I.N.I.D. — 25 ans - Anglais courant et allemand.
RECHERCHE : poste de documentaliste Paris ou Région Parisienne. (Section F).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CADRE CHEF COMPTABLE
J. F., 28 a., 8 a. expérience, anglais + notions espagnol, D.E.C.S. + I.A.E., connaiss. marketing, contrôle de gestion. Rech. situat. intéressante en rapport, FRANCE, ETRANGER ETUDIE TTES PROPOSITIONS TEL. : 575-33-95 ou éc. n° T 015959 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
I.D.N. (29 ans)
— 5 a. expér. ds le développem. de logiciel temps réel.
— Analyse, program. (assembl. et lang. évolués), validation.
— Large expérience du travail en équipe.
Cherche situation PARIS-BANLIEUE
Ec. n° T 015858 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
35 ans, 8 ans expér. (analyse et programmat. FORTRAN en calcul scientifique) dans un centre technique du bâtiment et travaux publics.
Cherche EMPLOI à MI-TEMPS
Ecr. J. Queilier, 149, r. Château-des-Rentiers, 75013 Paris.

Jeune homme 29 ans cherche à échapper à C.V. trop terne. Maîtr. droit pub., bonnes qual. analyse réd., sens de l'organisat. goût pour travail actif. Dispo. géo. totale y compr. étranger. Etudie ttes prop. même sans rapport avec ma formation. Ecr. n° 1.498 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 a. licence anglais étudie ttes prop. Ecr. P Charpentier, 4, sq. Henry-Paté, 75016 Paris.

INGÉNIEUR (28 ans)
5 ans expér. Industr., P.M.E., métallurgie, traitem. de surf., eaux, vernis, contrôle qualité, format. chimie et gestion, ch. poste à responsabilité, REGION INDIFFERENTE
Ecr. à T 91.294 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 7502 Paris.

ORGANISATEUR
H., 35 a., 8 a. expér. organisat. administrat., 9 a. respons. adm., bonne connaiss. des matériels I.B.M. 370 et C.I.I./H.-B. série 66, recherche poste de haut niveau, Paris ou province.
Ecr. à 015.898 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROTECTION
Garde du corps, excel. présent., réf., anglais courant, permis de conduire. Tél. : 340-29-62.

COMPTABLE DE BANQUE
28 ans, cl. IV, 11 a. exp., SIT CCB. Bilans CEG procédures, ch. poste compt. gén. ou inspection banque ou établ. financier. Ecr. n° 1501 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

FORMATION SUPÉRIEURE
(Lettres, IEP, Allemand cour.) Homme, 34 a., 7 ans de banque, cherche sa deuxième expérience professionnelle : secrét. général, Direction administrative. Moyenne entreprise ou filiale française entreprise allemande. Ecr. n° 1.508 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DESSINATEUR
connaissant sélection couleur céramique, offset, sérigraphie, création, affiches, dessins plumes, cherche emploi ARTS GRAPHIQUES région indifférente.
Ecr. n° T 16004 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

3e CYCLE DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE
H., 30 a., maîtrise de physique, D.E.A. phys. nucléaire, anglais, espagnol, rech. situation en rap. avec connaissances. Souhaite s'intégrer ds équipe travaux d'études : physique nucléaire, physique mathématique, inform. Ecr. n° T 15948 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 25 a., Sc. PO + DES de gestion de l'I.A.E. (marketing), anglais, espagnol, portugais courant, forte expér. marketing et cciale à l'export., ch. poste SERVICE EXPORT. Déplacements fréquents ou expatriement acceptés. Libre Décembre 1979.
Ecr. n° 16.003 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 32 a., classe V, niv. I.T.B. spéc. CREDITS DOCUMENTAIRES/NEGOCE INTERNATION. recherche poste banque ou impte Société de négoce international. Ecr. n° 1.499 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 52 a., économ. gest. hôtelier. ou entrepôt France ou étranger. Plusieurs années d'expérience ou bien régisseur de surveillance. Ecr. n° 6 108 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 7527 Paris ced. 09.

DIRECTEUR COMMERCIAL
en activité dans société fabricant et diffusant
ARTICLES DE MENAGE
Personnalité connue et appréciée de l'ensemble de la distribution, spécialiste reprise en main département commercial (efficacité, cash flow) est amené (par suite refus d'expansion) à rechercher contacts haut niveau avec entreprise même branche ou groupe. Base région parisienne.
Ecrire sous n° 76500 M à BLEU, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Avez-vous besoin d'un bon
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ?
(Juridique, contentieux, assurances, personnel) Diplômé de l'enseignement supérieur, 30 ans, j'ai aussi 10 ans d'expérience professionnelle en CABINET ET EN ENTREPRISE
Dynamique et très à l'aise dans les contacts au plus haut niveau, je désire associer mes atouts au développement de votre entreprise.
Soyez aimable d'écrire sous le n° 8738 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

CADRE financier-comptable 40 ans - Expérience 10 ans dans P.M.E. en Afrique - 5 ans dans importante société en France, recherche situation en Afrique francophone. Ecr. n° 1508, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

ERGONOME, Animateur de sécurité, conseiller du travail, étudierait toutes propositions. Ecr. : M. Michel GOSSELIN, 4, rue Henri-Barbusse, 94600 Choisy-le-Roi.

Inspecteur principal de travaux 25 ans, exp. bâtim., direct. chantier, T.C.E., ch. emp. respons. Ecr. n° 1497, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INGENIEUR MICROMECANIQ. 27 a., espagn., angl. cour., tech. 4 ans expér. entret. et product. cherche poste à l'étranger Ecr. n° 8743 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. H., 28 a., niv. DECS (2 cert.) anglais (Chbre Com. Brit., italien étudie toutes propositions. Ecr. n° 8745, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Jeune Allemand, formation de sciences économ. (3 ans), expér. bancaire (3 1/2 ans) et d'export. (3 ans), ch. empl. ds maison allemande ou française ayant relations commerciales avec l'Allemagne. Ecr. n° 8744 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F. dip. sup. : maîtrise. Trilingue : Arabe - Anglais - Français, cherche situat. à mi-temps. Appeler : 544-59-37 matinée.

TRADUCTEUR E.S.I.T. FRANÇ. - ANGL. - ESPAGN. CHERCHE POSTE STABLE REGION PARIS. Ecr. n° 91.289 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

TRADUCTRICE DIPLOMEE Russe - Français, ch. empoi salarié. — Téléph. : 858-98-27.

J. Fille, 17 a., (début.), posséd. B. E. P. C., B.-E. P. agent administr. (dactylo, comptab.), 1er degré comptab., cher. place. Ecr. Mlle S. EVRARD, 25, av. Hénin, 77500 CHELLES ou téléph. : 957-15-51.

Hme, 38 ans, Professeur stagiaire de Collège, Maths, Sc.-Technologie, étudie ttes propositions. Enseignement ou reconversion. Ecrire HAVAS, 21000 DIJON N° 58.092.

Agent Technique, 33 ans, AGRO-ALIMENTAIRE avant-projet Etude. Appel d'offres. Coordination chantier, cherche place Paris-Sud-Est. Ecrire n° 3.474 PUBLIFOP, 29, rue Bleue, PARIS-9e, qui transmettra.

Dame, 52 a., tr. b. prés., niveau universitaire, not. angl. et esp., ch. emploi vendeuse. Secrétaire chez libraire ou éditeur. Tél. : 975-97-57.

J.H., 24 a., dégagé O.M., lic. et maîtrise es Sc. Eco., étudierait ttes propos. Paris, proche banl. Libre rapidement. Ecrire référ. n° T 015.826 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 24 a., lic. lettres + licence linguist. Admiss. CAPES 6-78 et 79 ch. empl. doc., bibl., librairie. Ecr. n° 1.509 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 30 a. (lic. let. + CELSA) angl., allem. cour., 7 a. expér. EDITION INFORMATION (conceptrice - rédactrice, responsable de l'information, directrice de colection) propose collabor. mi-tps ou free lance. Ecr. n° T 15915 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 27 a. Documentaliste INTD cherche emploi Bretagne avec responsabilités (doc., éd.) Anglais, espagnol, domaine océano. Etud. ttes prop. même à m.-tps. Ecr. n° 1.487 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Fme, 33 ans, expérience contrôle pharmaceutique cherche emploi CHIMISTE. Ecr. n° 28.786, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

J. H. 26 ans maîtrise SC. PO licences : philo, socio., informat. étudie ttes propos. Presse, édition, Enseignement. GROJEAN, 86, r. de Flandre, 75019 PARIS.

Je tape vos thèses et manuscrits sur I.B.M. multilingue. Travail soigné. Tél. : 051-44-49.

CADRE, 34 ans, Spéc. F. de F. ethno-socio-ling., expér. Afrique, étudie toutes propositions. Ecr. J.-P. Ferret, 76690 Clères.

Fiscalités juriste d'entreprise, exp. prof 6 ans sté de conseils et organisations prof., cél. F.F., 32 ans, ch. nouvelle situation en rapport avec qualification. Ecr. n° 8.689 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingénieur A.M., 38 a., Directeur commercial et Agence installations thermiques France-Export dans importante société, étud. fonction Niveau Direction. Ecr. n° 1.490 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SECRETAIRE DIRECTION Sténodactylo, 30 a., 10 a. expér. service ccial direction générale. Intérim s'abst. Libre de suite. Michèle Thomas, 125, Elysées II, 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

SIMCA 1301 Spéciale Break 71 Export, bon état + access. div., 2.500 F. Tél. 903-07-33 apr. 20 h.

8 à 11 C.V.

A VENDRE Renault 15 TL, avril 78, 23.000 km Options. Prix à débattre. Tél. après 18 h. : 982-78-39.

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd. J. Jaurés 92 CLICHY. Tél. 731-05-05
ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W. PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME NEUVES, DISPONIBLES. Nombreuses occasions GARANTIE B.M.W.

104 - 305 - 504 - 604
79-80, peu roulé, garanties Auto-Paris XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

caravanes

Part. vend ESTAFETTE 76 **CAMPING-CAR** 1re main, 26.500 km. Px 35.000 F Téléph. 18 à 20 h. : 728-43-60.

deux roues

A vendre moto Honda 125 S 3, mai 78, très peu roulé, 7.000 km. Excel. état, px Argus, 430-19-00.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES (près Forum) Parfait état, double living, 2 chambres, cuisine équipée, bains - Tél. : 755-84-80.

HALLES. Ravissant duplex 55 m entièrement ref. à nf. Sur terrasse. Tél. 293-62-16.

4e arrdt.

PROX. PARC ROYAL. 354-42-70 Double séj., 2 chbres, calme. JARDIN 100 m2 PRIVATIF.

VRAI MARAIS Très Belle Rénovation 5-7-9, RUE DES TOURNELLES reste à vendre un 4 Pièces, 100 m2, mansardé, et deux 2 Pièces. S/pl., 14 h. 30-18 h., sauf dimanche. 274-59-18.

5e arrdt.

MAUBERT. Pierre de taille, 2 p., entrée, cuis., s. d'eau, wc, refait neuf, 2e étage. A SAISIR. 198.000 F - 543-79-23.

LUXEMBOURG. P. à P., 95 m2, soleil, charme, 4e étg., ss asc., 800.000 F - Tél. : 325-42-06

6e arrdt.

STANDING et CARACTERE (poutres), séjour (3 fenêtres sur rue), cuis., 1 chambre, salle de bains + wc, 2e étage. Visites mercredi 17 h. à 19 heures : 10, rue GREGOIRE-DE-TOURS.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS A MODERNISER Tél. 766-50-45. 6 P.

RUE M.-LE PRINCE rénovation de caractère, décoration raffinée, 4e et 5e étage, 285 m2, 2 séjours, un bureau, 4 chambres, 4 S. de B., cuisine équipée, pouvant être vendu séparément Notaire : 501-54-30, le matin.

7e arrdt.

7e Me Ecole-Militaire - Calme. Beau studio tt cft., soleil. Mardi, merc., 14-18 h. 233-62-46 10, rue de l'Exposition.

DUROC INVALIDES beau 4 P., 135 m2. cuis., bains, lingerie, tout confort, 4e étage sur rue, calme, soleil, dans bel immeuble P. de T. + chbre de service. Tél. 720-13-64, le matin.

8e arrdt.

MERVEILLEUX 3 P., tt conft. Cheminée. Tél. : 325-32-77.

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES beau studio kitchen., S. de B., bon état, tél., 5e étage sur rue, balcon, soleil, dans lux. imm., Téléphone : 720-13-64, le matin.

9e arrdt.

AVENUE TRUDAINE. Sur rue calme, plein sud, 120 m2, 4 p., cuisine, bains, luxueusement aménagé, chambre de service. GARBI - 567-22-88.

41, RUE DES MARTYRS 4-5 P., sur 2 squares privés, bel imm. ravalé tout conft, état impeccable, belle s. de bs, cuis. équipée, chauff. cent., ascens., 870.000 F. Vis. mardi, mer., 13-16 h., esc. F, 3e ét. ou 255-66-18.

10e arrdt.

Proche REPUBLIQUE Exceptionnel, reste à vendre dans belle résidence 2 studios et un 2 PIECES - Jamais habités - Excellent rapport investissement - H. LE CLAIR 256-13-72.

12e arrdt.

MAIRIE SAINT-MANDE, près métro et bois, beau 4 P., vaste hall, cuis., wc, s. bains, chauff., 480.000 F - 345-82-72.

15e arrdt.

SEGUR - 200 m2, salon, salle à manger, 4 chambres, 2 bains, bel immeuble pierre de taille. GARBI - 567-22-88.

Av. de Suffren, vue imprenable, réc., gd standing, 6e étg., 125 m2 4-5 p., 1.500.000 F - 548-76-25.

16e arrdt.

Av. FOCH. Etage élevé dans luxueux imm. ancien. Lumineux 200 m2, gd séjour, 2 chambres + chambre service + parking. PASTEYER, l'Antiquaire en immeubles - 266-35-84, le matin.

IMM. CARACTERE, SOLEIL, BON PLAN, 200 m2, 7 pièces, 2-3 salles de bains, garage - 551-68-39 le matin, 9 h. à 13 h.

MARCEAU Sur avenue, 6 P., 2 bains, 3e étage, gd conft. Luxueux. Possib. profession libérale. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

10, AV. FOCH Part. vend gd 6/7 Pces, soleil, balc., 5e et dernier étage. Téléphone : 876-27-04, et sur place, lundi et mardi, de 14 heures à 17 h. 30.

TROCADÉRO dans superbe immeuble ancien, tt cft, 5e étg., balc. sud, appt 220 m2 env. + logt serv. 25 m2 env., 5 Pces principales, 2 bains, plafond 3,20 m. IMPECCABLE. VIDAL : 563-83-55.

17e arrdt.

RUE PIERRE-DEMOURS dans immeuble ancien, studio, cuis., bains, bon état - SEGONDI - 874-08-45.

MALESHERBES **5e ETAGE**, asc., balcon, hall, séjour 40 m2, cheminée, cuis., 2 ch., w.-c., s. d'eau, chbre serv., ch. cent. Imm. pierre de taille. EXCEPTIONNEL 840.000 F. Mercredi 16-19 h., 6, r. Monbel.

GUY-MOQUET IMMEUBLE RENOVE IMPECCABLE 3 APPARTS 1er, 2e, 3e ét., 2 P. TT CFT. 215.000 F. Tél. : 229-44-61.

18e arrdt.

MONTMARTRE. 30, r. Lamarck, ascenseur, 2 pièces, cuis., bains, soleil - Visite sur place mercredi, 15-17 h., COURTOIS, SYNDIC - 265-49-85.

20e arrdt.

GAMBETTA - Récent, séjour + salon, sur balcon, soleil, hall, 3 chambres, dressing, s. bains, 2 wc, ascens., 5e étage, calme, box, 635.000 F - 346-63-85.

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN - Secteur sauvegardé, 5 P., 150 m2 sur jard. dans petit immeuble, près RER. Garage - 522-74-60.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX. Dans rue piétonne, appt 4 pces, tt conft. Prix : 380.000 F à débattre - Tél. : 350-49-29.

MEUDON-BELLEVUE, standing living + 3 chambres tout conft + 50 m2 jardin privatif. 530.000 F - 548-76-25.

BECON/ASNIERES Propriétaire vd séj. + 2 chb., tt cft, parfait état. 293-62-16, ou tél. le soir : 793-62-58.

NEUILLY. Sablons, pptaire vend beau 3 P., 70 m2, r.-de-ch. surélevé, soleil, possib. prof., parfait état, charmant imm. ancien rénové. 550.000 F. 9 et 10 octobre de 14 à 18 h., 11, rue d'Orléans.

TERRASSES NEUILLY Il reste un studio et un 2 Pièces sur jardin privatif. - Livraison immédiate. Excellent investissement. Visite, tous les jours, de 15 heures à 18 h. 30, 117, bd BINEAU. Téléphone : 624-39-49.

BOULOGNE 3 P., chauff. central individuel. 230.000 F. Téléphone : 336-17-36.

EXCEPTIONNEL NEUILLY, VUE IMPRENABLE SUR TOUT PARIS, 320 M2 : 5e, 6e, 7e étage de l'immeuble, confort raffiné + terrasse, jardin 250 m2 avec piscine, chambre service avec jardin, 3 garages. Téléphone : 285-38-96 ou le week-end au : (16-37) 22-50-80.

94 Val-de-Marne

VINCENNES **OREE DU BOIS.** Luxueux appt. 80 M2 Séj. + alcôve + chbre, cuis. équipée, s. de bains, w.-c., entr. dégagement, téléphone. IMMO 5. Tél. : 707-57-88.

Me MAIRIE D'IVRY APPARTEMENTS DANS PETITS IMMEUBLES DE 2 à 3 ETAGES EN ACCESSION A LA PROPRIETE CONSTRUCTIONS NEUVES DISPONIBLES
— 1 Studio ;
— 2 appartements de 2 pièces;
— 3 Appartements de 3 pièces;
— 2 Appartements de 5 pièces.
4.220 francs le m2 - P.I.C.
SEMI - 672-41-39

Province

Cannes-Californie appt gde classe 185 m2 + 55 terr., séj. 50 m2, 3 grandes chambres, 3 bains, cuis. superluxe, vue panoramique sur la mer et les îles 280°, cave, 2 garages, prix justifié. Mandat BFCC 122, r. d'Antibes, 06400 Cannes. T. (93) 99-04-13.

ANNECY Urgent particulier vend appartement 4 pièces, cuis., salle de bains, 117 m2, refait entièrement neuf, quartier Préfecture, face au Lac. M. SENDLAK, 15, rue de la Préfecture, 74000 ANNECY. Tél. : (50) 51-26-00.

COTE D'AZUR - VENCE reste 3 p. hab. de suite ds imm. de 8 appts seul., tr. gd luxe. Visiophone, décoré. Placement except. direct. T. (93) 58-66-90. Pignar, 06200 St-Roman-Bellet.

LYON URGENT particulier vend appart. 2 pièces cuisine, salle de bns, 63 m2. TRES BON ETAT avenue Berthelot quartier Ecole de Santé. M. SEDLAK, 15, rue de la Préfecture, 74000 ANNECY. TEL. : (50) 51-26-00.

appartem. achat

URGENT, rech. appts 2 à 4 P., Paris, règlement compt devant notaire. Mme Leulier, 261-39-78.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech., appts 2 à 5 P., PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx, urgt, paiem. compt. chez notaire. Tél. : 873-20-67.

SERGE KAYSER recherche appartements RIVE GAUCHE Téléphone : 329-60-60.

appartements occupés

Mairie 18e, bel imm. P. de T., tapis escalier, ravalement neuf, 2 Pces, cuis., wc, poss. s. d'eau, occupé couple âgé. Prix 125.000, crédit 80 %. Vr Prop. mercredi, 14 h. 30-16 h. 30, 96, r. Ordener.

hôtels-partic.

Rech. hôtel partic. standing, même avec travaux, préférence rive gauche. R. de PREVAUX - 776-07-38.

bureaux



3 BIS, QUAI AUX FLEURS **EXCEPTIONNEL** entre Notre-Dame et le Palais de Justice, propriétaire loue directement 5 GRANDS BUREAUX dont un avec boiseries + 4 petits + 2 caves, surface 200 m2, 6 lignes téléphoniques, bail 3-6-9, sans droit au bail, 12.000 F mensuel. Tél. : 272-51-51 ou visite par gardienne immeuble.

92 CHAMPS-ELYSEES propriétaire loue directement **830 M2** division possible. Bureaux entièrement rénovés. Tél. : 723-61-25, poste 24.

7e VARENNE grand standing, bail 9 ans ou location précaire :
— 320 m2, 12 à 14 bureaux ;
— 1 à 3 bureaux. Réception.
Visiteurs et téléphone assurés. BERGI : 222-48-68.

1 à 20 Burx tous quartiers. Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55** Spécialiste bureaux depuis 1961.

villégiatures

L'AUTOMNE A MOUGINS dans propriété, chambres, luxe, petits déjeuners et goûters. Golf, tennis, équitation à 200 m. Téléphone : (93) 90-15-50 et (93) 75-21-12.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

P.T.T.

Le plan de réforme du service postal

Les grandes lignes du plan gouvernemental s'articulent autour des chapitres suivants :

● PERSPECTIVES DES SERVICES POSTAUX

Les « objectifs de qualité » retenus pour le courrier en 1982 seront : 95 % des lettres urgentes et des journaux « locaux » distribués « en J + 1 » (c'est-à-dire distribués le lendemain du jour d'expédition) ; 92 % des lettres urgentes et des journaux « intermétropoles » distribués en « J + 1 » ; 97 % des lettres urgentes et des journaux « toutes directions » distribués en « J + 2 » (c'est-à-dire le surlendemain du jour d'expédition) ; 95 % des plis non urgents et des paquets « locaux » livrés en « J + 2 » ; 100 % des plis non urgents et des paquets « toutes directions » distribués en « J + 5 » ; et enfin 95 % des plis de prospection commerciale délivrés en « J + 6 ».

Le gouvernement a également fixé à 2,3 % par an, la progression moyenne du taux d'activité prévu, — de 1979 à 1982 —, dans les services postaux et les services financiers (C.C.P., Caisse nationale d'épargne, mandats) et à 1,4 % par an l'augmentation de la productivité du travail.

Les 6 milliards de francs d'investissements prévus pour 1980, 1981 et 1982 seront affectés en priorité à la sécurité, à l'automatisation des opérations postales et à la rénovation des bureaux de poste. En matière d'effectifs, le gouvernement souhaite parvenir à une stabilisation et même à ralentir le rythme annuel de créations d'emplois en 1981 et en 1982 (1).

La diminution des besoins sera obtenue notamment grâce à une stabilisation des effectifs des services logistiques et à une sous-traitance des transports de fonds, de la maintenance des organisations techniques complexes et du gardiennage des établissements (2).

● MESURES CONCERNANT LES PERSONNELS D'ENCADREMENT

Afin d'améliorer le recrutement et la mobilité des cadres de la poste, les mesures suivantes ont été arrêtées :

— Le pourcentage d'administrateurs des P.T.T. recrutés par voie externe sera fixé à 45 %, contre 20 % aujourd'hui. Ce recrutement externe s'adressera aux élèves des grandes écoles, et notamment à ceux de l'Ecole polytechnique ;

— Un nouveau concours d'inspecteurs formera les personnels nécessaires à la gestion et au marketing ;

— Le nombre des ingénieurs des télécommunications et des autres ingénieurs affectés à la direction générale des postes, passera d'ici à 1982 de vingt à quarante pour les ingénieurs titulaires et de quatre-vingt-huit à cent cinq pour les ingénieurs contractuels ;

— La mobilité des membres des corps recrutés par la voie de l'Ecole nationale d'administration dans les P.T.T. et, réciproquement, celle des administrateurs des P.T.T. dans d'autres administrations, sera accrue. En 1982, cette mobilité devrait concerner 7 % des effectifs d'administrateurs en service à la poste. A la même date, le nombre de détachements devrait atteindre 3 % de chacun des différents corps des P.T.T. ;

— La poste favorisera l'embauche de cadres du secteur privé. Dès le dernier trimestre 1979, dix-huit emplois contractuels seront offerts au titre des cent cinquante emplois prévus pour l'ensemble du secteur public.

A partir de 1980, une « prime de production » sera instituée en faveur des quatre cents cadres supérieurs des services extérieurs de la poste, responsables de l'amélioration de la productivité.

● SERVICES FINANCIERS

Les projets de réforme en cours concernent le « découvert toléré » dans les chèques postaux, qui passera à 1 000 francs, seuil au-delà duquel les accidents de paiement seront signalés à la Banque de France. Le secrétariat aux P.T.T. prévoit aussi une résorption progressive de la dette de la poste due à l'insuffisante rémunération dans le passé des fonds des C.C.P. par le Trésor public.

A noter enfin que l'objectif recherché par le gouvernement à travers la création de la « table ronde presse-poste », que préside M. Pierre Laurent, conseiller d'Etat, et qui se réunit régulièrement, est « d'obtenir une tarification aussi proche que possible des coûts réels, et d'ores et déjà, pour ment, est d' « obtenir une tarifica- de la presse administrative sera revue en ce sens »

Cet ensemble de décisions demande à être précisé, car, pour certaines d'entre elles, on peut encore parler d'hypothèses de travail. Toutefois, la réflexion du gouvernement est suffisamment avancée pour qu'on puisse en apprécier les résultats. Les observateurs ne manqueront pas d'être déçus par le manque d'ampleur et par les trompe-l'œil du dispositif.

Il n'est, certes, pas inutile de sortir les administrateurs des postes d'une certaine « consanguinité », de transfuser dans les P.T.T. des talents variés et, ce faisant, de tirer l'encadrement de ses complexes d'infériorité vis-à-vis des autres corps de fonctionnaires.

Mais réveiller les cadres peut paraître insuffisant pour mobiliser une administration de deux cent quarante mille personnes, dont M. Norbert Ségard et M. Barre reconnaissent que le malaise est d'ordre moral.

Que penser des objectifs définis pour redresser la poste ? 97 % du courrier urgent distribué deux jours après son expédition constitue un trompe-l'œil. Ce taux ne fait qu'avaliser les mauvaises performances actuelles et prépare au rythme du « J + 2 » l'opinion publique habituée à recevoir son courrier en J + 1.

Où sont, dans le plan de M. Ségard, les mesures en faveur du personnel ? 1,4 % de mieux pour la productivité, stagnation des effectifs, aucun effort en matière de crédits de fonctionnement, qui conditionnent la qualité du service postal plus que les dépenses d'investissements : les syndicats ne manqueront pas de parler d'austérité. Et à bon droit.

Œuvre de techniciens, ce « mini-plan » postal manque surtout de dimension politique, puisqu'il semble ne répondre ni aux inquiétudes des postiers, ni au mécontentement croissant des particuliers et des entreprises, dont il n'est nulle part question dans les préoccupations du gouvernement. Celui-ci s'en contentera-t-il ?

ALAIN FAUJAS.

(1) De 1974 à 1980 inclus, le nombre de créations d'emplois dans les postes a été de 1 394, 3 474, 7 454, 4 399, 6 997, 1 550 et 2 000.

(2) Par ailleurs, le conseil des ministres a décidé, le 26 septembre, d'étendre l'expérience des bureaux de poste « polyvalents » dans les communes rurales, au titre de la politique du maintien des services publics dans les zones de faible densité.

● *Argenteuil (Val-d'Oise) en procès contre les P.T.T.* — M. Robert Montdargent, député et maire communiste d'Argenteuil, annonce que la commune a décidé d'attaquer les P.T.T. devant le tribunal administratif de Versailles pour « *rupture de service public* ». Selon lui, le courrier n'est plus distribué quotidiennement dans l'ensemble de la commune d'Argenteuil.

ENVIRONNEMENT

MOUSTIQUES AUX HALLES

Décidément, rien n'aura été épargné au quartier des Halles : les commerçants du Forum et les riverains de l'ancien carreau sont « dévorés » par les moustiques. La prolifération de ces insectes est provoquée par le temps doux qui règne actuellement sur la capitale et la stagnation des eaux, au pied de Saint-Eustache. Le service d'hygiène de la Ville a été alerté. *Il doit mettre fin à cette invasion dans les prochains jours à l'aide de pulvérisateurs.*

● *44 % des Suédois sont opposés au nucléaire.* — Les adversaires du nucléaire l'emportent désormais en Suède sur les partisans de cette forme de production d'énergie, selon une enquête de l'*institut de sondage suédois* SIFO. 44 % des personnes interrogées en septembre se sont prononcées contre cette forme d'énergie et 41 % pour.

L'opération du quartier de l'Horloge

« UN NOUVEAU MASSACRE DU VIEUX PARIS » estime M. Jack Lang (P.S.)

Commentant l'inauguration le 8 octobre par le maire de Paris du quartier de l'Horloge (*le Monde* des 7 et 8 octobre), M. Jack Lang, conseiller socialiste de Paris, a déclaré :

« *La présence de M. Jacques Chirac au quartier de l'Horloge est un triste symbole. Elle illustre l'alliance pernicieuse des banques et de la municipalité. Chacun remercie chacun sur le dos des Parisiens. La Banque de Paris et des Pays-Bas remercie le maire de lui avoir concédé un immense territoire en plein cœur de la ville. Le maire de Paris remercie la Banque de Paris et des Pays-Bas pour son soutien politique.*

» *Après la bénédiction de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, cette « juteuse » opération immobilière aura porté un nouveau coup à la beauté de Paris : destruction des charmantes façades Charles X bordant le nord de la place Beaubourg ; construction et vente à 12 000 F le mètre carré de façades en carton pâte de luxe enlaidissant le site. Ce nouveau massacre du Vieux Paris se traduira par une nouvelle hémorragie d'habitants. (...)* »

URBANISME

Des investisseurs étrangers s'intéresseraient à la reprise du Palais de la Méditerranée de Nice

De notre correspondant régional

Nice. — Dix-huit mois après la fermeture du Palais de la Méditerranée, à Nice, une solution serait sur le point d'être trouvée pour le rachat de l'établissement. Des investisseurs étrangers seraient sur les rangs. La situation juridique de l'ancien casino de la promenade des Anglais permet encore, en effet, un règlement à l'amiable.

La société d'exploitation a été mise en liquidation de biens par le tribunal de commerce de Nice le 23 février 1979, mais deux créanciers et l'ancien P.-D. G., Mme Renée Le Roux, ont formé une tierce opposition contre ce jugement, qui est susceptible d'une rétractation de la part du tribunal si celui-ci est saisi d'offres sérieuses d'apurement du passif.

Or, deux propositions de rachat de l'établissement ont été faites aux autorités judiciaires. La première, déjà ancienne, émane d'un mandataire iranien résidant à Genève, M. Taguy Mechkate. Le projet du groupe représenté par M. Mechkate consisterait à démolir entièrement le palais et à reconstruire sur son emplacement un complexe comprenant un palace d'une centaine de chambres, un casino et des appartements de grand luxe. M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D. G. du casino Ruhl, serait associé à cette opération, dont le montant pourrait atteindre 300 millions de francs et qui permettrait, selon les déclarations qu'il a faites devant la commission des finances du conseil municipal de Nice, la création de quatre cents à six cents emplois.

« *On se rend compte aujourd'hui*, nous a déclaré le député P.R. et maire de Nice, M. Jacques Médecin, *que la bonne formule consisterait à tout raser et à édifier un hôte-casino. Le ministère des affaires culturelles n'ayant pas jugé que la façade du palais de la Méditerranée méritait d'être classée, je ne peux donc m'opposer à la démolition du bâtiment. J'ai exigé, en revanche, des éventuels acquéreurs l'exploitation d'un casino. Mon espoir est qu'il n'y ait qu'une seule société des jeux à Nice, comme à Monte-Carlo ou à Cannes, pour éviter ce qui a fait la ruine du Palais de la Méditerranée, c'est-à-dire la concurrence entre deux sociétés dans la même ville. Je sais que M. Morris Shenker, le P.-D. G. de Dunes Corporation, l'un des hommes les plus puissants du monde des jeux aux Etats-Unis, serait intéressé par une prise de participation dans une société qui inclurait les intérêts des trois casinos niçois* » (1).

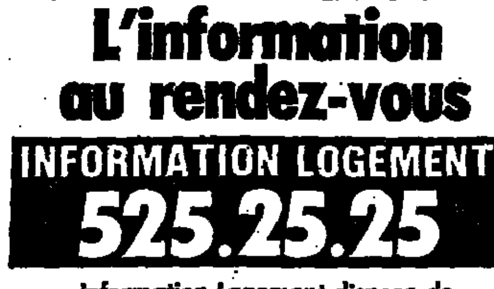
« Nous n'accepterons pas de solution boiteuse »

Le seconde proposition a été formulée le 4 octobre dernier devant le tribunal de commerce de Nice par l'avocate de Mme Le Roux. Celle-ci a produit une lettre adressée par un homme d'affaires monégasque, M. Mazzolini, disant agir pour le compte de « clients américains ». Rien n'a transpiré encore de cette démarche de dernière heure. Mme Le Roux a toutefois indiqué qu'elle avait repoussé les offres de M. Mechkate consistant à lui racheter les sept mille actions — sur soixante-dix mille — qu'elle détient dans la Société du Palais vénitien, propriétaire des murs du Palais de la Méditerranée, pour la somme de 2 millions de francs. « *Nous n'accepterons pas de solution boiteuse sans garanties financières très précises* », a déclaré le président du tribunal, M. Delsanti, qui fera connaître sa décision le 19 octobre.

GUY PORTE.

(1) Quelle que soit la formule adoptée, une société française devrait être constituée avec des capitaux en majorité français car les lois s'opposent à l'exploitation des jeux par des intérêts à prédominance étrangère.

L'immobilier



PAYS DE LA LOIRE

Le Mans P.S. contre Le Mans P.C.

COMMUNAUTÉ EN CRISE

De notre correspondant

L'idée d'entraide qui présida il y a plus de dix ans à la création des communautés urbaines était sans doute généreuse. Mais la mise en pratique de telles unions d'intérêts souvent divergents, s'avère décevante. Comme en témoigne l'exemple du Mans. Il est établi désormais que les communautés urbaines sont difficiles à vivre pour différents motifs.

Ou les partenaires s'équilibrent en poids et ce sont les divergences politiques qui faussent le jeu, ou l'un des partenaires domine de façon magistrale les autres et il en résulte une certaine amertume chez ceux qui se trouvent toujours placés devant le fait accompli parce que, précisément, ils ne font pas le poids.

Passe lorsque les divergences politiques ne sont pas trop sensibles, ce qui était le cas au sein de la communauté urbaine du Mans jusqu'à la prise de la mairie de cette ville par la liste d'union de la gauche, ainsi que de celle de son premier partenaire, Allonnes.

Mais... Au Mans, la gauche du programme commun étant au pouvoir, avec les communistes majoritaires, nombre d'éléments ont vite changé.

Si l'accord électoral prévoyait bien l'écharpe de maire pour le communiste et le fauteuil de président de la communauté urbaine pour le socialiste, personne n'était dupe parmi les observateurs qui avaient vu, auparavant, le maire du Mans être aussi le président de la communauté urbaine. A la totale prise en main des pouvoirs par le même homme a succédé un partage sans équivoque, la majorité communiste entendant que désormais les intérêts de la ville priment sur ceux de la communauté. Les frictions n'ont pas manqué à propos de certains choix, au sein de la municipalité d'abord et, par écho, au sein de la communauté, les communistes n'hésitant pas, à l'occasion, à mettre leurs colistiers socialistes en difficulté.

Passage souterrain

Le dernier accrochage est consécutif à un projet de réalisation de passage souterrain en deux points noirs de la ville : le pont Yssoir et le pont Gambetta. Un accrochage à l'occasion duquel le parti communiste a bénéficié pour conforter sa position de l'appui des conseillers communautaires se réclamant de... la majorité. Pour le parti socialiste, par la voix du président de la communauté urbaine, M. Roland Becdelièvre, pour les démocrates aussi, dont deux ont manifesté la volonté de démissionner si le projet était retenu, la réalisation de ce passage dans la cité archéologique et près de la muraille gallo-romaine n'apparaît pas nécessaire..

« Il n'y a pas d'urgence. C'est une réalisation coûteuse, polluante et mutilante pour la ville. Notre volonté est d'humaniser la ville, pas de la « technocratiser ». Nous ne voulons pas attirer les autos là où elles ne sont pas désirables », a déclaré le Dr Colcadan, l'un des porte-parole du parti socialiste. Ce à quoi le maire du Mans, M. Robert Jarry, soutenu par les conseillers communautaires communistes, a réaffirmé la nécessité de réaliser cette trémie routière sur le coût duquel la communauté peut réaliser une substantielle économie, puisque le ministre des transports, M. Joël Le Theule, s'est engagé à subventionner, à 35 %, le montant des travaux. *« Une chance exceptionnelle »*, a insisté pour sa part le père de Coulaines, dernière figure de proue de la majorité au sein du conseil de la communauté.

Dès lors, les socialistes ne pouvaient qu'être battus sur leur demande de renvoi du dossier pour étude devant le conseil municipal du Mans, et ils l'ont été par vingt-cinq voix contre dix-huit. Du coup s'accentue l'autorité morale de M. Joël Le Theule, maire de Sablé, l'homme fort du département, qui, par son cadeau utile mais empoisonné, marque des points à la fois contre les communistes (accusés désormais par les socialistes de tirer à droite) et contre ces mêmes socialistes, dont les motivations de refus vont, selon les communistes, à l'encontre des intérêts des travailleurs.

Une querelle qui, on en est persuadé au Mans, aura des prolongements au sein de la communauté urbaine et de la municipalité.

JULES BRÉAU.

A Nantes

La télématique et les informations sociales

De notre correspondant

Nantes. — Un accord de principe vient d'être signé entre la municipalité nantaise, la DATAR et la Direction générale des télécommunications pour l'expérimentation d'un réseau Vidéotex au service des relations sociales à Nantes. Le montage de cette opération pilote, destinée à l'étude des possibilités de la télématique pour développer les communications et les échanges d'informations dans une zone fortement urbanisée, est actuellement en cours.

A partir de l'automne 1980, les Nantais devraient avoir à leur disposition une vingtaine de terminaux installés dans des lieux publics. Ils pourront les interroger aussi bien sur les démarches à faire pour renouveler une carte d'identité que sur les adresses des baby-sitters les plus proches de leur domicile et les programmes de cinéma des quarante salles de la ville.

A l'inverse de ce qui se passe à Vélizy ou en Ille-et-Vilaine, les Nantais ne pourront pas disposer des vidéotex à leur domicile. La municipalité et ses partenaires ont choisi d'installer les appareils dans des lieux publics : mairies annexes, centres sociaux, Bourse du travail, halls des H.L.M., pour éviter de sélectionner une clientèle privilégiée : celle des ménages équipés d'une télé couleur et d'un téléphone.

Une hôtesse sera à la disposition des usagers pour résoudre les difficultés de manipulation de claviers qui rebutent plus d'un usager. L'originalité de l'expérience nantaise dcécoule de ce choix.

La DATAR cherchait un terrain d'expérimentation pour répondre à la question suivante : *« Comment la télématique peut-elle aider à la communication sociale dans les grands ensembles urbains ? »* Les télécommunications, qui s'efforcent de réorienter leurs activités, s'étaient déclarées intéressées. Nantes, qui avait posé sa candidature, s'est retrouvée en concurrence avec Montpellier et a finalement été retenue. M. Patrick Mareschal, maire adjoint (radical de gauche), qui a mené les négociations, résume les deux arguments *qui ont emporté la conviction des* élus : *« L'image valorisante de la télématique et les promesses d'un secteur d'activité en extension sur le plan industriel. »* Dans une ville qui vient d'accueillir une unité Matra-Harris de production de semi-conducteurs et se bat contre le chômage, cette expérience dissipera la peur face à ces techniques nouvelles. De plus, les inconvénients connus ont été minimisés. Pas de risque de reproduire le modèle de la télévision, où chacun subit passivement le déferlement d'informations à domicile. Les vidéotex seront dans des endroits publics. Le danger d'invasion par la publicité commerciale (banques, sociétés de vente par correspondance...) est aussi écarté.

Reste l'enjeu politique. Les élus ont bien conscience que ce nouveau mode de communication peut devenir aux mains d'organes d'information centralisés un formidable moyen de *« monopolisation et d'intoxication »*. Cet écueil peut être aussi évité en en faisant un simple outil de diffusion de services. C'est le choix qu'ils ont arrêté.

M. Alain Chenard, maire socialiste, ancien ingénieur chez I.B.M., voit un autre avantage à l'expérience : *« Nous voulons être au contact de la population. Nous faisons des réunions et on s'imagine que tous les problèmes des gens sont exprimés dans ces rencontres. Les appareils placés dans les centres sociaux et dans les entrées d'H.L.M. pourraient bien nous apporter des questions auxquelles nous n'avons jamais pensé, parce qu'il y a des gens qui ne s'expriment jamais dans les réunions publiques. »*

La Banque centrale d'informations sera placée sous la responsabilité de la municipalité. L'expérimentation vise aussi bien la fourniture des informations par les administrations, les organismes publics, les associations et les médias de la ville que la demande des usagers. Près de chaque terminal les hôtesses enregistreront ces questions tout comme elles noteront les réactions du public devant l'appareil.

« Cela devrait nous permettre de coller au plus près à la demande du public », souligne M. Mareschal, qui se déclare convaincu qu'on aboutira par la télématique à *« une façon toute différente d'informer les gens »*.

Les trois partenaires étudient en ce moment un protocole d'accord pour répartir les attributions de chacun. La ville a développé récemment son système informatique et dispose actuellement d'un ordinateur qu'elle affectera au Vidéotex. Elle prendra aussi à sa charge les hôtesses à placer près des terminaux dans les lieux publics.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

A Ancenis

L'armée veut casser la caserne

De notre correspondant

Nantes. — L'armée va-t-elle gagner à Ancenis et obtenir ce qu'elle cherche avec opiniâtreté depuis le début de cette année : un permis de démolition pour raser la caserne Rohan et y construire le programme de logements et bâtiments de service d'ores et déjà inscrit dans un projet architectural moderne au cœur de la vieille ville ? Une première fois, le préfet des pays de Loire, suivant les conclusions du conservateur régional des bâtiments de France, a dit non aux bulldozers. L'armée revient à la charge, avec une insistance qui commence à émouvoir les Anceniens et tout particulièrement M. Loïc Menanteau, géographe, *ardent défenseur du patrimoine* historique de sa ville.

La caserne Rohan, à Ancenis, est un ensemble disparate de bâtiments au milieu desquels se trouve englobé l'ancien couvent des ursulines de la Davrays construit en 1680. Seule la façade de la chapelle du couvent a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques en... 1929. *« Carence évidente de protection de la part des services des affaires culturelles »*, souligne M. Menanteau, qui a obtenu, en novembre 1977, le classement du château d'Ancenis, une des principales forteresses de la frontière bretonne.

Un escadron de la gendarmerie mobile occupe actuellement ces bâtiments vétustes, inadaptés et exigus au point que le quartier militaire a dû s'étendre sur une commune voisine. Les années dernières, une solution semblait recueillir l'assentiment général. La ville avait acheté 6 hectares de terrain dans un quartier périphérique, au Bois jauni, et les autorités militaires avaient annoncé le début du chantier de construction d'une caserne neuve pour 1980. Tout est remis en question aujourd'hui.

L'armée est on ne peut plus discrète sur ses intentions. Mais elle a compté qu'une opération de réhabilitation de certains immeubles moins abîmés réduirait le coût étant entendu que les bâtiments les plus délabrés — en l'occurrence ce sont les plus anciens — par manque d'entretien seraient rasés pour une reconstruction.

La mairie est plutôt favorable à cette solution. C'est aussi, il est vrai, celle de l'économie et de la prudence. En relogeant les gendarmes sur place, on évite tout bouleversement de la carte scolaire et toute modification de la « géographie politique » du centre ville qu'aurait pu engendrer la réhabilitation des bâtiments militaires en logements sociaux.

L'exemple de Chambéry

En juillet dernier, au premier permis de démolition sollicité par l'armée, le préfet avait répondu en établissant une classification des bâtiments en trois catégories : ceux dont la démolition serait autorisée, ceux dont la démolition nécessite une réflexion (édifices de la caserne construite vers 1870 pour les unités des 64ᵉ et 65ᵉ régiment d'infanterie), ceux enfin dont la conservation s'avère impérative (ancien couvent, chapelle et façades).

Cette position n'a pas satisfait les militaires, qui ont présenté une autre demande début septembre. Le même architecte des bâtiments de France, M. Congar, a recommencé l'instruction du dossier avec la volonté de se battre pour préserver le couvent. Pour lui, la réhabilitation de ces bâtiments historiques est *« techniquement possible et architecturalement parlant très intéressante »*. S'ajoute à ces arguments celui d'une opération d'urbanisme susceptible de revitaliser ce quartier du centre d'Ancenis.

M. Menanteau vient d'en appeler au président de la République pour lui faire part de la perte qu'entraînerait la destruction de ce quartier, alors que dans quelques mois nous allons entrer dans l'Année du patrimoine. Il suggère que, à l'exemple de Chambéry, pour la réhabilitation des casernes, on fasse preuve de *« hardiesse et imagination »* à Ancenis pour bien commencer cette année.

J.-C. M.

DÉBAT

Vitesse zéro pour la réforme des communes

par JEAN HERBIN (*)

PROMISE, espérée, attendue... La réforme des collectivités locales paraît enlisée dans les discussions du Sénat. Sur les six chapitres importants que comporte le projet de loi, un seul a été examiné, et l'étude d'un autre a été amorcée. A ce rythme-là, le débat n'est pas à la veille de s'ouvrir devant l'Assemblée nationale. Surtout que la session d'automne, traditionnellement consacrée aux problèmes budgétaires, n'est pas propice à la discussion de textes de l'importance de celui portant réforme des collectivités locales. On l'a bien vu l'an dernier lorsque l'Assemblée nationale devait examiner le texte aménageant la fiscalité locale. C'est assez dire que l'application de la réforme...

A tergiverser, le temps passe. L'an prochain nous serons en 1980. La proximité des élections présidentielles mobilisera nombre d'énergies. En demeurera-t-il de disponibles pour se préoccuper activement du sort de la réforme des collectivités locales et du devenir de nos communes ?

A les sillonner et à s'entretenir avec leurs maires, une pénible impression d'inquiétude quant à l'avenir se dégage. A preuve le ralentissement des investissements entrepris par les communes, alors qu'il reste tant à faire en matière d'équipements collectifs et d'aménagement. La récente augmentation des taux d'intérêt des emprunts communaux n'est pas de nature à relancer l'ouverture de chantiers.

Pour ce qui la concerne, la Fédération nationale des maires de France — communes rurales — a depuis longtemps souligné les difficultés auxquelles sont confrontées les communes françaises et formulé des propositions. Ainsi de nombreuses améliorations sont susceptibles d'être rapidement mises en place. Leur intérêt serait de rendre crédible la réforme à venir et de répondre aux préoccupations concrètes des maires tout en assurant une relance des investissements communaux dont entreprises et économie française ont bien besoin. Ne serait-ce pas un moyen de réussir l'amélioration qualitative de la vie ?

Le mois prochain, les Assemblées vont renouer avec le travail. Le Sénat va se retrouver face aux centaines d'amendements qui demeurent à discuter sur le projet de réforme des collectivités locales. Les maires comprennent de moins en moins la lenteur des travaux parlementaires. Il est vrai que la loi de 1884 sur les structures communales avait nécessité une gestation de sept ans. Mais cela n'est pas un record à battre. Les finances locales sont malmenées. Les maires attendent, avec de plus en plus de fièvre, un accroissement de leurs ressources et de leurs moyens d'action.

L'an prochain verra le renouvellement d'un tiers du Sénat. L'incidence de la réforme communale ou son enlisement pèseront dans le scrutin. Les états-majors parisiens devraient s'en inquiéter.

Quelle sera la réaction des élus municipaux si la réforme est encore dans les limbes ? Inquiets de l'avenir de leur commune, quelle sera l'attitude des maires ruraux ? Ne dit-on pas, fort justement, que ce sont eux qui « font » les sénateurs ?

(*) Délégué général de la Fédération nationale des maires de France - communes rurales. Maire de Crimolois (Côte-d'Or).

Le Monde

économie

AFFAIRES

UN SONDAGE DES COOP
91 % des consommateurs préfèrent acheter français

Les Français sont nationalistes dans leurs achats, si l'on en croit le sondage réalisé par la Fédération nationale des coopératives de consommateurs auprès des 1 543 personnes de son « Panel » : 91 % des personnes interrogées, en effet, achètent de préférence (souvent ou très souvent) des produits français. Les deux raisons essentielles de ce comportement sont la volonté de faire travailler une entreprise française (79 %) et les facilités de dépannage et de service après vente des produits français (68 %).

Quant aux 9 % qui achètent souvent ou très souvent *« étranger »*, ils le font parce que les produits étrangers sont moins chers (58 %) et de meilleure qualité (44 %). Ainsi, le choix des produits français, contrairement à celui des produits étrangers, n'est pas lié aux caractéristiques intrinsèques du produit, comme le prix ou la qualité. Mieux encore, dans le cas où, à qualité égale, le produit français est plus cher, 59 % des personnes interrogées l'achètent quand même. Cette proportion tombe à 8 % pour les produits étrangers.

Une atténuation cependant à ce civisme : 39 % des interrogés seulement cherchent systématiquement à connaître l'origine du produit acheté.

C'est surtout pour l'automobile (61 %), le petit électroménager (59 %), les vêtements (57 %), les chaussures *(51 %), que l'on préfère* acheter français. En revanche, dans la fabrication étrangère, c'est le gros électroménager (43 %) et les appareils photo-cinéma (41 %) qui attirent le plus la clientèle qui leur est favorable. Il est vrai que, s'il reste un fabricant français de caméras, il n'y a plus de produits français sur le marché de la photo...

Enfin, les consommateurs ont une idée relativement précise de l'origine de certaines marques et, dans l'ensemble, c'est la France qui a la meilleure image de qualité, sauf pour le gros électroménager, où elle est devancée par l'Allemagne, et pour la photo et le cinéma, où elle est devancée par le Japon et l'Allemagne. En revanche, le *« bon marché »* demeure la caractéristique des produits italiens et japonais.

Les salariés de l'imprimerie Del Duca s'inquiètent du projet de vente du groupe

Les salariés de l'imprimerie Del Duca, à Maisons-Alfort — filiale du groupe de presse les Editions mondiales — ont tenu une conférence de presse, au cours de laquelle ils ont fait part des inquiétudes que leur cause le projet de Mme Simone Del Duca, de vendre son groupe.

M. Daniel Legerot, porte-parole du syndicat C.G.T. du Livre, après avoir rappelé ce qu'était le groupe Del Duca, qui emploie 2 000 salariés, a souligné qu'en 1978, *« le bilan des Editions mondiales a fait apparaître un bénéfice net de 35 134 214 francs et un bénéfice d'exploitation de 91 millions 324 847 francs »*.

En dépit de cette prospérité, aucun investissement en matériel lourd n'a été fait à Maisons-Alfort depuis 1970. Aussi s'interroge-t-il : *« Le changement de propriétaire du groupe, puisque changement il y aura, se traduira-t-il par la fermeture ou la mise en coupe réglée de ses imprimeries, secteur jugé le moins rentable du groupe ? »* L'exploitation du secteur imprimerie est en effet déficitaire, mais *« le bilan des Editions mondiales fait apparaître des provisions pour investissements cumulés aux provisions exceptionnelles des entreprises de presse pour 124 832 346 francs »*.

La direction ne souhaite-t-elle pas secrètement faire d'éventuels investissements à Blois, en vue d'un regroupement dans cette ville ? La représentante de l'union départementale C.G.T. du Val-de-Marne, envisageant ce transfert, de l'imprimerie, dénonce *« le grand désert industriel »* que devient la banlieue parisienne et affirme que la C.G.T. mobilisera les travailleurs pour s'opposer à la *fermeture de l'imprimerie de* Maisons-Alfort.

Pour sa part, M. Claude Folliot, au nom du comité intersyndical du Livre parisien, replace le cas du groupe Del Duca dans le cadre général de la crise *de l'imprimerie française : il* réclame le rapatriement des nombreux travaux effectués à l'étranger, dans un strict souci d'indépendance nationale. Dans ce but, il rappelle que le Syndicat du Livre C.G.T. organise le 11 octobre une action sur le plan national et précise, en ce qui concerne la région parisienne, que l'arrêt de travail minimum sera de trois heures et qu'un rassemblement aura lieu devant l'imprimerie Chaix, à Saint-Ouen. — C. D.

R.V.I. SIGNE DEUX CONTRATS AVEC L'IRAK

Renault - Véhicules industriels (R.V.I.), qui regroupe les anciennes marques Saviem et Berliet, a conclu deux accords avec l'Irak. Le premier prévoit la fourniture, d'ici à mi-1980, sous forme de « C.K.D. » (pièces détachées) de trois mille véhicules Saviem de 6 tonnes, qui seront montés sur place, dans le complexe industriel d'Iskanda Riyah, près de Bagdad. Le second accord porte sur la livraison de neuf cents châssis-soubassements de minibus. Le contrat fait suite à une commande de six cents véhicules de même type en 1978. Ces deux accords prévoient une assistance technique de R.V.I. sur les opérations industrielles et l'après-vente.

● *Ford vient d'annoncer la vente partielle de Richier* à la société française Sandron, ainsi qu'un accord de principe l'avait laissé prévoir avant l'été (*le Monde* du 21 juillet). Sandron acquiert les activités de bureau d'études, de production et de distribution relatives aux pelles hydrauliques, aux rouleaux, aux bétonnières et aux concasseurs. La vente comprend les usines et les installations de Sedan, L'Horme, Villeurbanne, Lyon et Grenoble, ainsi que le réseau de distibution de Richier en France, connu sous le nom de « Rentimat ». Ford conserve les installations de Charleville-Mézières.

● *Les groupes Philips et Sony ont conclu un accord de coopération,* qui devrait permettre aux deux géants de l'électronique *« d'utiliser librement leurs droits de propriété industrielle pour une large gamme de produits »*. Cet accord porte notamment sur les systèmes audio et vidéo-disques à lecture laser. En ce qui concerne les équipements vidéo et les systèmes de disques à lecture optique, les deux groupes tenteront de rendre compatibles les systèmes qu'ils ont développés.

Aux Etats-Unis
LE GROUPE BIDERMANN PREND LE CONTROLE DE LA MARQUE RALPH LAUREN

Le groupe Bidermann a pris le contrôle de la société américaine Chrysler, spécialisée dans la confection, qui détenait les licences de la marque Ralph Lauren. Ralph Lauren est un bureau de style et de diffusion qui sous-traite la fabrication industrielle de ses produits et réalise un chiffre d'affaires de 25 millions de dollars environ. Avec cette nouvelle marque, le groupe français, par l'intermédiaire de sa filiale Bidermann Industries, réalisera en 1979 en Amérique du Nord un chiffre d'affaires total de 203 millions de dollars, soit 40 % de son activité.

Par ailleurs, le groupe présidé par M. Maurice Bidermann a *entrepris le regroupement au sein* d'une holding de toutes ses participations. Le capital de la nouvelle société, qui devrait être officiellement créée le 31 décembre 1979, avec effet rétroactif au 1er janvier, devrait être détenu par M. Maurice Bidermann (pour plus de 60 %), ainsi que par les deux directeurs généraux du groupe en Europe et aux Etats-Unis. En Europe, la holding Bidermann regroupera, outre les sociétés Bidermann proprement dites, les sociétés Big Chief, Henry Thiery, Lerner, Ugeco, Balsan, Mas et plusieurs firmes en R.F.A., en Grande-Bretagne et dans le Benelux. Aux Etats-Unis, une *sous-holding* (Bidermann Industries) regroupera les marques Calvin Klein, Don Robbin, Yves Saint-Laurent et Ralph Lauren. Au total, le groupe devrait réaliser en 1979 un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs.

SOCIAL

Les entretiens de M. Barre avec les organisations syndicales et patronales

Le gouvernement veut obtenir des résultats concrets d'ici à la fin de l'année

M. Barre doit présenter au conseil des ministres, mercredi 10 octobre, le bilan des entretiens qu'il vient d'avoir avec les organisations syndicales et patronales, la dernière d'entre elles, celle des petites et moyennes entreprises, ayant été reçue à l'hôtel Matignon, le 9 octobre.

Hormis la C.G.T., toutes les délégations ont indiqué que ces entretiens avec le premier ministre n'avaient pas été négatifs, ce qui est un progrès par rapport à certains « tours de piste » antérieurs à 1978.

Cependant, M. Barre n'a fait aucune promesse précise à ses interlocuteurs. A l'issue de son entretien avec le C.N.P.F., le 8 octobre, le premier ministre a fait annoncer que « le gouvernement proposerait prochainement des procédures de négociations et de concertation propres à déboucher sur de premiers résultats concrets d'ici à la fin de l'année ».

« Le C.N.P.F. se doit de répondre au désir de dialogue social, exprimé par la plupart des organisations syndicales », a-t-on affirmé l'hôtel Matignon.

Il serait sans doute excessif d'interpréter ce commentaire comme une directive donnée par M. Barre aux dirigeants patronaux. Ceux-ci ont suffisamment approuvé publiquement la politique gouvernementale, en particulier depuis la libération des prix, pour qu'il soit superflu de constater — mais qui penserait le contraire ? — un large consensus entre l'orientation du pouvoir et les désirs du C.N.P.F. Pourtant, ces derniers ne sont pas tous comblés. Et quand le premier ministre estime que le patronat *« se doit »* d'engager les négociations, ce propos semble se teinter d'un certain agacement. En termes clairs, on peut y voir un discret rappel à l'ordre : d'abord, la politique d'austérité a donné suffisamment de satisfactions aux employeurs pour qu'ils n'en réclament pas davantage, au moins dans l'immédiat.

Ensuite, M. Barre paraît inviter — certes avec tous les ménagements désirables — le C.N.P.F. à mettre un peu plus de cohésion dans le comportement de ses adhérents. Il y a toujours eu un décalage considérable entre l'énoncé de la « politique sociale » des relations industrielles formulée par M. Ceyrac et la pratique observée dans les chambres patronales, et plus encore les petits et moyens chefs d'entreprise.

Le fossé tend à s'élargir : aux pesanteurs sociologiques, on a bien vu, après la défaite de la gauche, s'ajouter l'inertie de ceux qui, rassurés par leur « victoire », jugeaient inconcevable d'accorder de surcroît des concessions à la classe ouvrière. Il y a aussi ceux qui continuent de penser que la hantise du chômage maintient le couvercle sur la « marmite » sociale et qu'il n'y a pas lieu de lâcher du lest. Et il y a encore ceux qui estiment pouvoir exploiter à fond le « recentrage » de la C.F.D.T. comme un apport au courant réformiste.

En outre, quand le gouvernement annonce qu'il interviendra si les négociations n'aboutissent pas sur les bas salaires, la réduction de la durée du travail, etc., force est de constater que ceux qui veulent gagner du temps ne sont guère tentés de mettre de l'eau dans leur vin.

Pas d'augmentation des charges sociales et fiscales

En quittant Matignon, le président du C.N.P.F. a, devant la presse, évoqué les *« violences »* dont sont victimes certains chefs d'entreprises et les locaux d'organisations patronales, violences *« tout à fait intolérables »* et contraires à la concertation. *« Nous sommes inquiets de l'augmentation régulière des charges sociales et fiscales des entreprises »*, a poursuivi M. Ceyrac. *« Ce taux de charges de 40 % du revenu national place la France en tête des pays les plus importants et il sera sans doute plus élevé en 1980. Il n'est pas possible que le gouvernement français impose aux entreprises et aux particuliers un prélèvement supérieur à ceux de nos plus grands partenaires. Le SMIC est un mauvais instrument, lourd, coûteux et peu efficace »*, a estimé le président du C.N.P.C., qui préfère une *« vraie négociation sectorielle »*. L'aménagement du temps de travail, sur quoi les discussions paritaires reprennent le 10 octobre, est un *« problème délicat, très important et d'une négociation difficile »*.

Avenue Pierre-1er-de-Serbie, au siège du C.N.P.F., les commentaires sont plus nuancés :

En ce qui concerne le SMIC, le patronat n'est pas opposé à une revalorisation qui, au 1er novembre ou au 1er décembre, compenserait les 2 % qu'a coûés aux travailleurs l'augmentation des cotisations de Sécurité sociale (et qui, le patronat de la métallurgie le constatait le mois dernier, n'a pas été épongée par les accords salariaux conclus depuis le début de 1979).

Les bas salaires ? Les négociations reprennent, faisant suite aux accords conclus durant le premier semestre. On cite en exemple le bâtiment, la métallurgie, les capacités des branches industrielles n'étant pas identiques. On doit chercher à rééquilibrer les salaires, ceux des ouvriers étant défavorisés par rapport à ceux des employés, et certains cadres devront faire des sacrifices.

La réduction du temps de travail ? M. Chotard va, le 10 octobre, faire des propositions nouvelles : *le C.N.P.F. entend maintenir* le septième des horaires collectifs. Il proposera des réductions pour tous les travailleurs qui pratiquent les heures supplémentaires les plus lourdes. La récupération des jours fériés *« travaillés »* sera reconnue. Cinq jours de congés supplémentaires seront accordés à ceux qui auront travaillé deux cent trente-deux jours. *« Mais tout cela est négociable,* ajoute-t-on, *en ouvrant des discussions par branche. »*

« Le C.N.P.F., dit-on encore, *n'est pas arrivé à trouver le lien entre la réduction des horaires et l'embauche. La priorité est de ne pas porter atteinte à la vitalité des entreprises, de ne pas accepter de charges nouvelles. »*

La situation est certes meilleure qu'aux pires moments de la crise, mais les entreprises doivent prioritairement être compétitives. Donc, la réduction de la durée du travail ne peut être générale. *« Le progrès social ne passe pas par les trente-cinq heures. »* Au cas où les discussions iraient à l'impasse, on prévoit un mécanisme comparable à celui qui avait été adopté, il y a un an, dans le même cas, pour la réorganisation de l'assurance-chômage. Un constat des positions des parties en présence serait dressé et le dossier transmis au gouvernement.

L'expression des salariés ? Elle existe déjà dans certaines entreprises, assure-t-on. La question ne se pose que dans les grandes, et les syndicats ne sont pas d'accord entre eux. Il n'y a pas de formule miracle. L'heure d'information syndicale demandée par la C.G.T. *ne doit pas être « l'heure d'agitation »*.

Bref, le C.N.P.F. se veut pragmatique. Soucieux de ne pas donner l'impression de *« traîner les pieds »*, il n'entend pas pour autant prendre d'initiatives. Cette attitude décevra ceux qui pensent que la situation difficile que connaît la France exigerait l'émergence d'un véritable projet social. Elle risque d'accréditer l'opinion selon laquelle le patronat ne bouge que sous la pression des travailleurs. Pour l'heure, cette pression est faible. En sera-t-il toujours ainsi ? Il vaut mieux prévenir que guérir, dit-on. On n'en semble pas persuadé avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

JOANINE ROY.

« LA JOURNÉE DE LA MAITRISE DE POITIERS EST UNE TENTATIVE DE RÉCUPÉRATION » affirme la C.G.C.

M. Menu, président de la C.G.C., a, le 8 octobre, à Poitiers, dénoncé de nouveau la « Première journée nationale de la maîtrise » organisée dans cette ville vendredi 12 octobre, par les amicales des agents de maîtrise du Centre-Ouest, rassemblement que clôturera le président de la République.

A l'issue de la réunion du bureau de la C.G.C., M. Menu a déclaré que cette *« journée », « au travers d'amicales »*, est une *« tentative de récupération de la maîtrise »* pour la séparer des cadres.

Les organisteurs de cette « journée », a dit M. Menu, *« déclarent que leur but est d'établir un cahier de propositions pour la maîtrise. Mais ensuite ? Le patronat n'entend-il pas ainsi vouloir enfermer les agents de maîtrise dans une structure informelle pour la canaliser à terme et la scléroser ? ».*

» La défense des intérêts des agents de maîtrise relève des organisations syndicales, et dans ce domaine la C.G.C. est la première puisqu'elle regroupe la très grande majorité du personnel d'encadrement et de maîtrise.

» On craint les réactions politiques de l'encadrement et on tente d'orienter la maîtrise vers l'amicale pour la récupérer. »

La C.G.C. sera présente vendredi à Poitiers avec les moyens qui lui sont propres, a conclu M. Menu.

Licencié depuis trois ans
UN SALARIÉ EST ÉLU DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

Un salarié a été élu, le 5 octobre, délégué du personnel dans une entreprise où il ne travaille plus *depuis trois ans*, après de longues péripéties judiciaires et administratives. En effet, M. Daniel Torqueo a été licencié le 31 août 1976 par la direction de l'usine de textile Saint-Frères (groupe Willot), à Fixecourt, près d'Amiens, à la suite d'une grève avec « séquestration » de cadres. Délégué syndical C.F.D.T., M. Torqueo était également secrétaire du comité d'établissement et membre du comité central d'entreprise.

Le refus de licenciement formulé par l'inspecteur du travail avait été cassé par le ministre du travail, mais, en janvier 1979, le tribunal administratif d'Amiens annulait cette décision. Depuis, l'entreprise refuse la réintégration du syndicaliste, affirmant que son poste a été supprimé. M. Torqueo s'est néanmoins présenté aux élections de délégués du personnel. Son syndicat a engagé une instance auprès du tribunal correctionnel d'Amiens. L'affaire ayant été renvoyée en juillet, une nouvelle citation a été fixée en novembre.

Deux ouvriers de plus de cinquante ans sur trois sont « soumis à des efforts physiques excessifs »

Une enquête, récemment réalisé par le Centre d'études de l'emploi (C.E.E.) sur le thème *« les ouvriers vieillissants de la région parisienne »* à partir d'interviews de plus de mille sept cents travailleurs de cinquante-cinq ans à soixante-quatre ans, analyse *« la situation des ouvriers âgés, à la fois en ce qui concerne leur passé et leur existence présente »*.

En 1973, les effectifs des ouvriers âgés de cinquante-cinq ans à soixante-quatre ans représentaient, pour la région parisiennne, *environ cent trente mille hommes,* dont près des trois quatrs étaient considéré comme faisant partie de la population active. Selon l'enquête, *« les ouvriers vieillissants travaillent avant tout dans le secteur de la fabrication »*, les branches d'activité les plus représentées étant les industries mécaniques, le bâtiment et les travaux publics et les inndustries chimiques.

Les quart des ouvriers n'ont exercé qu'un seul emploi au cours de leur vie active et 37 % en ont exercé trois ou plus. Après quarante-cinq ans, 32 % des personnes interrogées ont dû changé au moins une fois de profession. L'enquête conclut à *« l'existence de deux types de filières professionnelles : celle des ouvriers « stables » qui ont un profil élevé de qualification (O.P. de la mécanique et de l'électricité) et celle des ouvriers vieillissants « mobiles » composées de personnel en moyenne moins qualifié »*, et pour lequel on constate un processus supplémentaire de déqualification après quarante-cinq ans.

Des disparités de salaires importantes apparaissent entre les ouvriers concernés, en liaison avec *quatre critères jugés « déterminants »* : le métier, la qualification, la nationalité et l'activité économique de l'entreprise. *« Si l'on a débuté comme manœuvre ou O.S., si l'on n'a pas été diminué par des accidents du travail, si l'on a pu se perfectionner et progresser dans la hiérarchie des qualifications, on peut espérer au mieux arriver à doubler son salaire du début »*, souligne le C.E.E.

Dans leur travail, les ouvriers âgés se plaignent avant tout du bruit, de températures excessives et de l'empoussièrement. L'enquête indique que *« les deux tiers sont soumis, souvent ou parfois, à des efforts physiques excessifs »*. Pour 74 % des intéressés, l'état de santé se traduit d'abord en termes de *« sentiment de fatigue »*, particulièrement ressenti par les travailleurs immigrés et les Français ayant subi une détention durant la seconde guerre mondiale. Un *ouvrier sur quatre de plus de* cinquante-cinq ans souffre de maladies du système ostéo-musculaire et seulement un sur cinq ne déclare aucun trouble de santé. Enfin, *« seuls 22 % des ouvriers ont mentionné le risque d'être atteint dans leur métier par une « maladie professionnelle reconnue »*, et 38 % d'entre eux disent avoir été victimes d'au moins un accident de travail au *cours de leur vie active.*

● *Poursuite du conflit chez Salmson.* — Moins du tiers des cinq cent quatre-vingt-deux salariés de l'usine Salmson (pompes hydrauliques) de Laval *(Mayenne) ont repris le travail* à la fin de la semaine dernière après que le tribunal des référés eut ordonné aux dirigeants syndicaux de laisser libre l'entrée de l'établissement sous peine d'une astreinte de 5000 F par jour. Selon la *C.G.T.* et la *C.F.D.T.*, le personnel de fabrication à 90 % poursuivait la grève, soit 65 % de la totalité du personnel, pour appuyer une demande de 7 % d'augmentation salariale *(le Monde* du 5 octobre). Mardi 9 octobre, la situation n'avait guère évolué, après l'échec d'une négociation paritaire la veille. — *(Corresp.)*

● *Accord à la société Eclair.* — Un accord est intervenu le 8 octobre entre les syndicats et la direction de la société de transports Eclair à Corbas (Rhône), où un délégué syndical F.O. M. Amédée Galian, responsable d'un piquet de grève, avait été grièvement blessé par un camion conduit par le P.-D.G. de l'usine, M. Henri-Noël Moussy *(le Monde* du 4 octobre). L'accord concerne d'une part la garantie des ressources de M. Gallion, touché notamment à la colonne vertébrale et au bassin, et d'autre part une augmentation des salaires du personnel. Le syndicat F.O. indique que cet accord ne préjuge en rien des plaintes déposées contre M. Moussy.

ÉTRANGER

États-Unis

Washington renforce l'administration du commerce extérieur

Washington. — Le hasard a voulu que Mme Kreps, ministre du commerce, abandonne ses fonctions pour raisons personnelles au moment même où son département bénéficie, pour la première fois depuis longtemps, d'un élargissement de ses attributions. De fait, le « plan de réorganisation numéro 3 », adressé au Congrès par M. Carter à la fin septembre, fait droit aux requêtes des milieux d'affaires et syndicaux, appuyées par plusieurs congressistes, en faveur d'un renforcement substantiel des structures administratives chargées du commerce extérieur. Ce plan ne devrait pas, une fois n'est pas coutume, rencontrer de sérieux obstacles au Congrès, lequel ne peut d'ailleurs que l'accepter ou le rejeter en bloc, dans un délai de soixante jours.

De notre correspondant

La Maison Blanche n'est pourtant pas allée jusqu'à créer un véritable ministère du commerce extérieur, comme l'y avaient invitée les sénateurs Ribicoff et Roth pendant le débat sur la mise en œuvre des accords multilatéraux de Genève ce printemps. Une concentration des *pouvoirs est néanmoins décidée au profit de deux organisations.*

Il s'agit d'abord du bureau du représentant spécial pour les négociations commerciales (M. Robert Strauss jusqu'à la fin septembre, M. Reubin Askew depuis), qui prend désormais le nom de représentant commercial des Etats-Unis (United State Trade Representative). Ce bureau, dont les effectifs seront considérablement élargie, centralisera toute la politique de promotion des échanges internationaux et la conduite des *négociations* commerciales. Il s'occupera notamment du commerce Est-Ouest, des investissements étrangers aux Etats-Unis et américains à l'étranger, ainsi que des activités des multinationales.

Le représentant siégera à l'O.C.D.E. et à la CNUCED toutes les fois que ces organisations discuteront de problèmes de commerce, ainsi qu'au conseil d'administration de l'Eximbank. Son rôle pourrait être assimilé *désormais à celui que tiennent* conjointement en France le ministre du commerce extérieur et le directeur de la direction des relations économiques extérieures (DREE). Il coordonnera et régularisera sur un plan général le traitement des litiges antidumping et l'important dossier des actions intentées contre les *subventions* aux exportations des autres pays.

Toutefois le traitement effectif de *ces cas sera désormais assuré* par le ministère du commerce, qui héritera pour ce faire, dès le 1er janvier prochain, des fonctions et du personnel attribués auparavant au ministère du Trésor. Ce dernier est la grande victime de la réorganisation, suivi par le département d'Etat, qui abandonne au ministère du commerce, non sans amertume, la gestion et le contrôle des missions commerciales des Etats-Unis à l'étranger.

Le successeur de Mme Kreps aura droit désormais à être assisté d'un *vice-ministre (deputy secretary)*, d'un sous-secrétaire *(under-secretary)* chargé du commerce international et de deux assistants (assistants secretaries) supplémentaires, l'un pour l'« administration du commerce », autrement dit pour les litiges *antidumping*, l'autre pour le développement des exportations, qui supervisera les missions à l'étranger.

La réorganisation devrait donc *renforcer les deux aspects sous lesquels* le commerce extérieur est traditionnellement considéré ici : protectionnisme en ce qui concerne les importations, expansionnisme pour ce qui est des exportations. Bien entendu, le dosage entre ces deux volets dépendra des choix politiques de la Maison Blanche et des personnalités des deux principaux responsables de leur mise en œuvre. Le successeur de Mme Kreps au département du commerce reste à *désigner, celui de M. Strauss est* encore trop *nouveau pour* que l'on puisse définir son profil.

On note seulement que M. Askew, ancien gouverneur de Floride et collègue, à ce titre, de M. Carter lorsque l'actuel président était gouverneur de Georgie, n'a guère de compétence connue en matière de commerce extérieur. *En revanche*, il a été chaudement recommandé par M. Strauss, ce qui donne à penser qu'il maintiendra la ligne relativement libérale de son prédécesseur dans le domaine des échanges internationaux.

Dans tous les cas, la désignation de M. Askew a été essentiellement motivée par des considérations de politique intérieure et électorale : c'est en Floride qu'aura lieu en *octobre* et *novembre le premier test* entre les candidatures de MM. Carter et Kennedy à la présidence. De la même manière, le nouveau représentant pour le commerce international devra surveiller en priorité, au moins jusqu'à l'élection de 1980, les répercussions intérieures des décisions de la Maison Blanche.

MICHEL TATU.

Belgique

Les conflits sociaux «durs» se multiplient

Bruxelles. — Le climat social se dégrade sensiblement en Belgique depuis plusieurs semaines. Aussi, dans l'échelle des préoccupations gouvernementales, les dossiers économiques paraissent-ils, au lendemain de la rentrée parlementaire d'automne, avoir pris le pas sur l'éternelle question de la régionalisation, à laquelle le cabinet de coalition de M. Martens assurait pourtant vouloir donner la priorité.

De notre envoyé spécial

Le premier ministre a annoncé, voici quelques jours, un ensemble de mesures d'austérité visant à réduire non seulement la consommation d'énergie mais aussi — et *peut-être surtout* — les dépenses de l'Etat. Les remboursements de sécurité sociale, par exemple, vont être diminués, ce qui provoque l'inquiétude et l'irritation des syndicats. Il est vrai que l'assurance-maladie à elle seule représente pour le budget national un véritable gouffre puisque son déficit « programmé » s'élève à 50 milliards de francs belges (1), pour l'exercice 1980, et que ce régime doit actuellement près de 35 milliards aux hôpitaux et aux mutuelles professionnelles.

Un taux de chômage record dans la C.E.E.

Toutefois, ces mesures de redressement, inévitablement impopulaires, ne sont qu'une des causes parmi d'autres du malaise social belge. Bien que la concertation entre pouvoirs publics, patronat et syndicats demeure en principe la règle, les conflits « durs » se multiplient. Les services publics ne sont pas épargnés : au début de la semaine dernière, les fonctionnaires ont observé une journée de grève pour obtenir vingt-quatre heures de congé mensuel supplémentaire, alors que le gouvernement proposait un passage progressif à la semaine de trente-huit heures de travail.

La plupart des autres conflits sont liés à la persistance d'un taux de chômage particulièrement élevé : plus de 7 % de la population active (soit environ trois cent mille chômeurs), un taux record dans la Communauté européenne. Ce sont naturellement les secteurs les plus atteints par la crise et les problèmes de restructuration industrielle qui connaissent les tensions les plus vives. C'est le cas, par exemple, dans la province du Limbourg, où les mineurs sont en grève depuis maintenant deux semaines. La colère monte jour après jour, en *particulier dans les charbonnages* de Winterslag, au point que de sérieux incidents ont récemment opposé les piquets de grève aux forces de l'ordre *(le Monde* du 5 octobre). De nombreuses autres entreprises plus petites sont le théâtre de semblables conflits ou incidents.

A cette situation, M. Martens s'efforce de trouver des remèdes d'ordre budgétaire dont la présentation de la loi de finances aux parlementaires, d'ici quelques jours, permettra de connaître le détail, mais les experts gouvernementaux ne seraient pas encore parvenus à se mettre d'accord. Toutefois, il semble que le souci du premier ministre d'*« assainir les finances publiques »* doive finalement le conduire à amputer d'un bon tiers le nombre des primes à l'embauche que l'Etat envisageait de verser l'an prochain. Fixées à 250 000 francs belges par an et par emploi, ces primes, même ramenées au nombre de vingt mille environ, représenteraient encore une dépense budgétaire de l'ordre de 5 milliards de francs belges. Dépense partiellement compensée, il est vrai, par la diminution du nombre d'allocations de chômage à verser.

L'inquiétude des syndicats

Parallèlement, les investissements publics seraient réduits de 20 %, ce qui, font observer certains dirigeants syndicaux, notamment ceux de la construction (secteur particulièrement touché par les économies publiques), reviendrait probablement à supprimer un nombre d'emplois au moins égal à celui que le gouvernement veut créer avec son système de primes à l'embauche...

Les syndicats sont doublement inquiets. D'abord en raison de la crise générale de l'emploi, même si une hausse des prix relativement modérée — de l'ordre de 5 % — ne vient pas la compliquer pour l'instant d'une diminution du pouvoir d'achat. Ensuite, parce que les dirigeants du mouvement ouvrier se rendent compte qu'une certaine agitation « *basiste* » tend de plus en plus à déborder leurs organisations. La maîtrise de plusieurs conflits sociaux récents ou en cours a, pour une part, échappé aux syndicats. C'est particulièrement flagrant dans l'affaire des charbonnages du Limbourg, qui n'est pas sans évoquer les grandes grèves spontanées de 1966 et 1970.

A cette crise aiguë, le facteur régional vient donner une *dimension* supplémentaire, qui contribue à la rendre à la fois plus passionnelle et plus douloureuse. Récemment, un groupe d'économistes flamands de l'Université catholique de Louvain (K.U.L.) a publié une étude selon laquelle la Wallonie, en déclin économique, vivrait en quelque sorte aux crochets de la *Flandre*, plus dynamique, et qui bénéficie notamment de sa façade maritime. L'interrégionale wallonne de la puissante confédération syndicale belge, la F.G.T.B., a vivement *réagi à ces propos*. Son secrétaire général, M. Jean Gayetot, estime que, avec ce rapport, *« on peut s'attendre à tout »* en matière de régionalisation.

Bien que divisée en deux interrégionales, la F.G.T.B. reste une des dernières organisations unitaires de Belgique. Ses dirigeants n'en sont que plus portés à redouter les effets, dans le monde du travail, de l'argumentation développée par ces économistes flamands, dont le rapport n'a fait tant de bruit en Belgique que parce qu'il disait publiquement ce que beaucoup, en Flandre, chuchotaient depuis plusieurs années. Certains vont jusqu'à faire du maintien — ou, au contraire, de l'éclatement — de l'unité géographique du mouvement syndical, confronté à une *crise dont il ne maîtrise pas* toutes les données, un test significatif pour l'avenir de l'entité nationale belge.

BERNARD BRIGOULEIX.

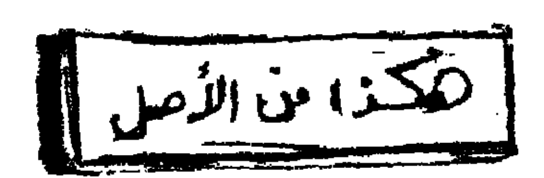
(1) La valeur actuelle du franc belge est d'environ 0,14 F français.













ÉTRANGER

SELON L'O.C.D.E.

La pression fiscale a baissé en 1978 dans les pays industrialisés

La pression fiscale a plutôt eu tendance à diminuer dans les pays industrialisés en 1978, après avoir très nettement augmenté entre 1965 et 1977, passant en moyenne de 28 % du produit intérieur brut (PIB) à 36 % douze ans après. Telle est la principale information que vient de publier l'O.C.D.E. à l'occasion de la sortie d'une brochure sur les *« Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'O.C.D.E. »*. L'Organisation de coopération et de développement économique souligne cependant que les chiffres pour 1978 sont provisoires.

Par pression fiscale, il faut entendre impôts d'Etat et des collectivités locales, mais aussi cotisations de sécurité sociale. En France, on emploie l'expression *« prélèvements obligatoires »*, qui est plus exacte parce que plus complète que celle de pression fiscale.

En 1978, par rapport à 1977, la pression des prélèvements obligatoires a baissé en Suède (53,4 % en 1977 à 53,1 % du PIB), en Norvège (47,5 % à 47,3 %), en Finlande (41,2 % à 38,9 %), en France (39,6 % à 39,4 %), en R.F.A. (38,2 % à 38 %), en Italie (37,6 % à 34,5 %), au Royaume-Uni (36,6 % à 35,2 %), en Irlande (35,2 % à 33,7 %).

Les prélèvements obligatoires ont au contraire augmenté aux Pays-Bas (46,3 % en 1977, 46,7 % en 1978), en Belgique (42,9 % puis 44,4 %), au Danemark (42 % puis 43,2 %), en Autriche (39,3 % puis 41,3 %), au Canada (32 % puis 32,3 %).

La France qui, en 1965, figurait dans le peloton de tête des pays les plus imposés, ne figure plus maintenant qu'en position moyenne, assez proche de celle de la R.F.A. (39,4 % du PIB contre 38 % pour l'Allemagne de l'Ouest).

D'une façon générale, les statistiques de l'O.C.D.E. montrent que la baisse du taux global des prélèvements obligatoires recouvre des mouvements en sens contraire : augmentation des impôts sur le revenu des personnes physiques et des cotisations de sécurité sociale, réduction des impôts sur la consommation, des taxes sur le tabac et les boissons alcoolisées, réduction aussi de la part des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur le patrimoine.

SUISSE

● *L'indice suisse des prix à la consommation* a augmenté en septembre de 0,5 %, ce qui représente une augmentation annuelle de 4,9 %. Cette hausse est essentiellement imputable à l'augmentation du poste alimentation (+ 2 %) et du poste habillement (+ 1,3 %). — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2300	4,2350	— 140	— 100	— 210	— 160	— 610	— 440
$ can. ...	3,6450	3,6510	— 70	— 20	— 90	— 35	— 225	— 45
Yen (100).	1,8795	1,8845	+ 55	+ 93	+ 125	+ 175	+ 330	+ 430
DM	2,3585	2,3635	+ 60	+ 95	+ 130	+ 170	+ 405	+ 520
Florin ...	2,1195	2,1245	+ 15	+ 45	+ 58	+ 90	+ 185	+ 285
F B. (100) .	14,5580	14,5870	— 340	— 90	— 470	— 205	— 780	+ 70
F.S. (100).	2,6130	2,6195	+ 200	+ 245	+ 400	+ 450	+1135	+1270
L. (1 000).	5,0950	5,1085	— 248	— 160	— 425	— 330	—1440	—1160
£	9,1160	9,1320	— 280	— 160	— 410	— 280	—1110	— 740

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/8	7 3/4	7 9/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	7 3/4	8 1/4
$ E.-U. ..	13 1/4	13 7/8	13 3/4	14 1/4	13 7/8	14 5/16	14 1/4	14 5/8
Florin	9 1/4	10	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4
F B. (100)	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4	12 1/2	13 1/2
F.S.	1 7/8	2 1/4	1 5/8	2	1 5/8	2	2 3/8	2 3/4
L. (1 000).	13 1/2	14	14 3/4	16	15 1/2	16 1/2	16 3/4	17 3/4
£	13 3/8	13 7/8	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 5/8	14	14 1/2
Fr. franç..	12	12 1/2	12 1/8	12 5/8	12 1/8	12 5/8	12 7/8	13 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

GRANDE-BRETAGNE

● *L'indice britannique des prix de gros a augmenté* de 1 % en septembre, comme en août. En un an, par rapport à septembre 1978, la hausse atteint 14,5 %, soit le plus fort taux depuis décembre 1977. Pour les seuls six derniers mois, l'augmentation se chiffre à 9,25 %, ce qui équivaut à un taux annuel de près de 19 %. Cependant, en partie à cause de l'affaiblissement de la livre, les prix des matières premières consommées par l'industrie ont monté en moyenne de 1,5 % en septembre, ce qui porte leur hausse pour les douze derniers mois à 17 % contre 15,5 % en août, soit le plus haut niveau depuis juin 1977. — *(A.F.P.)*

SUEDE

● *Le nombre des chômeurs suédois* a été de 89 000 (dont 39 000 jeunes) en septembre, ce qui correspond à une baisse de 13 000 par rapport à août et de 19 000 par rapport à septembre 1978. Le chômage représente 2,1 % de la population active (4,3 millions de personnes). — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

Le Koweït augmente de 10 % le prix de son pétrole

(Suite de la première page.)

On peut donc craindre que cette notion de « prime de garantie des approvisionnements futurs » ne fasse tache d'huile dans les semaines à venir, venant ainsi se substituer à ces « sauts de grenouille » qui ont amené un renchérissement de 60 % du pétrole au premier semestre

Le Koweït, émirat proche des pays modérés et producteur de près de 100 millions de tonnes par an, a préféré pour sa part relever ses prix dans la fourchette admise par l'OPEP en juin dernier à Genève. A 21,43 dollars le baril, le brut du Koweït reste en effet inférieur au plafond de 23,50 dollars. Mais cette hausse bouleverse une structure des prix déjà mise à mal depuis plusieurs mois.

L'émirat produit en effet un pétrole lourd de qualité inférieure et qui figure habituellement au bas de l'échelle des prix officiels. C'est dire qu'une réunification réelle des prix de l'OPEP — attendue à Caracas en décembre — supposerait que le bas de l'échelle soit désormais à 21,50 dollars (le brut arabe léger saoudien est actuellement à 18 dollars), alors que ce prix représente actuellement le niveau moyen des ventes de l'OPEP.

Cette nouvelle fièvre — amplifiée par l'anticipation mexicaine d'un nouveau relèvement des prix — peut-elle être maîtrisée par les consommateurs avant qu'elle ne s'étende ?

Les compagnies américaines qui achètent 85 % du brut exporté par le Mexique auraient affirmé qu'elles allaient résister au renchérissement du pétrole de la PEMEX. Sur un marché où il y a assez de pétrole pour tout le monde — ce qui semble être le cas aujourd'hui — refuser d'acheter est sans doute la meilleure méthode. Mais les « Majors » de l'industrie pétrolière ont largement perdu ces derniers mois leur monopole d'achat, et l'apparition de dizaines de nouveaux opérateurs les oblige à acheter même au prix fort pour maintenir les courants traditionnels et honorer leurs engagements.

Alors sans doute faut-il compter plutôt sur la crainte d'une récession pour tempérer l'action des pays membres de l'OPEP. *« Les pays producteurs constatent*, disait M. Giraud le 7 octobre à Europe 1, *que lorsque des hausses de prix interviennent, il en résulte en général une perturbation dans l'économie mondiale qui les atteint eux-mêmes économiquement et parfois politiquement »* et il en concluait : *« Il ne semble pas pour l'instant que l'on songe trop à augmenter les prix du pétrole en décembre prochain. »* La décision du Koweït — principal interlocuteur de la France dans l'établissement d'un dialogue entre les pays du Golfe et l'Europe — va sans doute refroidir quelque peu l'optimisme du ministre français de l'industrie.

BRUNO DETHOMAS.

PRIX

AUTODISCIPLINE

Les boulangers de la Sarthe ne respecteront pas les « prix plafonds » que leur a recommandés M. Francis Combe, président de leur syndicat national (le Monde du 28 septembre). *Pourquoi ramener le prix de la baguette à 1,45 F, alors qu'elle se vend déjà* « couramment », *disent-ils, au prix de 1,50 F dans leur département ?*

Dans les Alpes-Maritimes, où le prix indiqué par M. Combe devait être, comme dans la région parisienne, de 1,55 F pour la baguette et de 2,30 F pour le pain de 400 grammes, le syndicat des boulangers souligne la « situation exceptionnelle » dans ce département, « à la suite de la politique sociale d'amélioration des conditions de vie et de travail ». Il invite ses adhérents à observer un strict statu quo, les prix pratiqués étant justifiés : la baguette est à 1,80 F et le pain de 400 grammes à 2,80 F...

Dans cette boulangerie de Brunoy, dans la région parisienne, où la baguette était vendue 1,50 F, on s'est carrément aligné en hausse jusqu'à 1,60 F : « On ne va pas la faire à 1,55 F, avec les 5 centimes à rendre, on manquerait toujours de monnaie », a expliqué aimablement la boulangère.

Et un de nos lecteurs nous signale qu'à Nîmes, depuis le 25 septembre, la baguette est à 1,60 F...

De curieux cas d'exercice d'autodiscipline... — J. D.

● *Selon l'indice des prix de la C.G.T.*, le coût de la vie a augmenté de 2,7 % pendant les deux mois d'août et septembre. En un an, la hausse des prix atteint 12,4 % (septembre 1979 comparé à septembre 1978). La C.G.T., qui n'établit pas de statistiques au mois d'août, note que, par rapport à juillet, c'est le poste « culture et loisirs » qui a le plus augmenté (+ 12,5 % et + 21,3 % en un an), suivi par l'habillement (+ 6 % en deux mois, + 15,8 en un an) et l'habitation (+ 2,1 % en deux mois, + 11,2 % en un an).

CONJONCTURE

Hausse générale des taux d'intérêt en France

Annoncé à la veille du week-end, le relèvement du taux de base des banques, porté de 10,75 % à 11,05 %, s'est généralisé en début de semaine. Après la Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit du Nord, le Crédit commercial de France, la Banque Indo-Suez, la Banque Hervet, le groupe du Crédit industriel et commercial et ses affiliés (CIAL, Nancéienne, Lyonnaise, Bordelaise, C.I.O., CIN), la Société générale et la B.N.P. ont annoncé qu'un tel relèvement était rendu indispensable *« eu égard au niveau atteint par les taux du marché »*.

Ces taux, on le sait, sont ceux du marché monétaire sur la place de Paris, qui montent régulièrement depuis le début de l'année à l'initiative des autorités monétaires et des pouvoirs publics, soucieux, à la fois, de défendre le franc et d'épouser la tendance générale à la hausse que l'on observe dans le monde entier. L'Italie vient de relever son taux d'escompte de 10 1/2 % à 12 %, niveau auquel les Etats-Unis viennent de porter le leur, ce qui laisse présager une hausse imminente du taux de base des banques américaines, actuellement fixé à 13 1/2 %, record historique, et qui pourrait très rapidement dépasser 14 %.

Signe avant-coureur, le loyer de l'argent à six mois sur le marché des eurodollars dépassait 14 1/2 % le mardi 9 octobre au matin. Un tel mouvement ne manquera pas de se répercuter en France : le relèvement de ces jours derniers, le *sixième* depuis le 6 juin 1979, ne sera probablement pas le dernier. Notons que le niveau record pour le taux de base des banques, établi en juin 1974 à 12,40 %, n'a pas encore été battu.

COMMERCE

LE CONSEIL D'ÉTAT RAPPELLE QUE L'OUVERTURE DE MAGASINS LE DIMANCHE NE PEUT RÉSULTER QUE DE DÉROGATIONS

Le Conseil d'Etat vient de prendre plusieurs décisions qui rappellent que l'ouverture des magasins le dimanche ne peut résulter que de dérogations exceptionnelles aux dispositions du code du travail.

Dans l'une de ces décisions, concernant des grands magasins de meubles des Yvelines, le Conseil d'Etat, après avoir rappelé que les dérogations au repos hebdomadaire du dimanche ne peuvent être accordées que pour une durée limitée, ajoute : « *Le fait que les établissements dont il s'agit ont été implantés dans une zone de passage et de loisirs en périphérie de la région parisienne en vue de favoriser leur développement ne saurait en lui-même justifier une autorisation de dérogation.* » En outre, selon le Conseil, « *les demandeurs ne peuvent se prévaloir de l'importance de leur chiffre d'affaires dominical obtenu par leur maintien dans une situation irrégulière de nature à fausser la concurrence* ».

Le même refus a été opposé à des magasins de meubles du département de la Vienne.

[Le Conseil d'Etat a déjà eu à étudier des requêtes de ce genre. D'autres sont en instance et font l'objet d'un complément d'information. Mais on sait que le ministre du commerce et de l'artisanat étudie les possibilités d'étendre le droit à l'ouverture des magasins le dimanche dans le cadre d'un réaménagement du temps de travail. La position du Conseil d'Etat conforte l'attitude des syndicats, ceux-ci, dans leur ensemble, s'opposant vigoureusement à l'extension des dérogations.]

A partir de fin octobre

DU BEURRE SUBVENTIONNÉ PAR LA C.E.E. VA ÊTRE MIS EN VENTE A PRIX TRÈS RÉDUIT

Du beurre à prix réduit va être commercialisé en France à partir de la fin du mois d'octobre, et ce jusqu'au début de février 1980 (1). Ce beurre, largement subventionné par le budget de la Communauté européenne, sera vendu au prix maximum de 2,80 F les 250 grammes, ou 5,50 F les 500 grammes, soit environ 40 % moins cher que les tarifs couramment pratiqués dans le commerce.

L'opération, qui porte sur 46 400 tonnes, soit plus d'un mois de consommation française (40 000 tonnes), se déroulera également — mais sous des formes différentes — dans tous les pays du Marché commun. La France a choisi, pour sa part, une opération de *courte* durée pour bénéficier de réductions plus importantes de prix. Il en coûtera 1 500 écus à la C.E.E. (8 340 F) par tonne de beurre, soit au total 387 millions de francs. Pour les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie, la subvention atteindra 554 millions de francs au total. Pour la Grande-Bretagne, *elle* se montera à 690 millions de francs. Le Danemark, l'Irlande et le Luxembourg recevront également 90 000 tonnes de beurre à prix réduit, mais avec une participation financière de 25 % des Etats.

(1) Voir le *Bulletin officiel des services des prix* du 7 octobre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



C-M INDUSTRIES

Le conseil d'administration réuni le 4 octobre 1979 a examiné les résultats du premier semestre.

Au cours de cette période, le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble du groupe a atteint 140 607 000 F contre 999 787 000 F, en progression de 14,1 % (9,5 % à structure comparable).

La situation provisoire de CM Industries au 30 juin 1979 fait ressortir un bénéfice net, après impôts, de 17 478 000 F alors que le résultat au 30 juin 1978, déduction faite d'un profit exceptionnel de 4 925 000 F sur la cession de titres de participation, s'élevait à 16 061 000 F (soit + 8,8 %).

Au 31 août 1979, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 1 466 494 000 F contre 1 295 083 000 F, en augmentation de 13,2 % (9,2 % à structure comparable).

Les ventes de la pharmacie, qui s'élèvent à 608 817 000 F, sont en progression de 16,8 %, les ventes des spécialités en France n'ayant que modérément progressé alors que les exportations et les ventes des filiales étrangères se sont fortement développées.

Le chiffre d'affaires, en France et à l'étranger, de la chimie est en progression de 11,1 % et celui de l'activité médico-chirurgicale de 29,7 %.

De son côté, le chiffre d'affaires de la division alimentaire s'élève à 598 039 000 F, en progression de 9,3 %. Les tonnages commercialisés par Aptunion, Banania et Chocolat Poulain sont en progression sensible, mais, en ce qui concerne ces deux dernières sociétés, l'augmentation du chiffre d'affaires est inférieure à celle des tonnages compte tenu de la baisse des cours du cacao.

Pour l'ensemble du groupe, le montant cumulé des exportations des filiales françaises et des ventes des filiales étrangères ressort à 33,6 % du chiffre d'affaires consolidé contre 25,3 % au 31 août 1978.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 31 AOUT 1979

La situation au 31 août 1979 s'établit à 278 103 millions contre 274 944 millions au 31 juillet 1979.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 9 944 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 78 602 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 130 703 millions de francs.

A l'Actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 89 249 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 114 139 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 14 748 millions de francs.

IFABANQUE S.A.

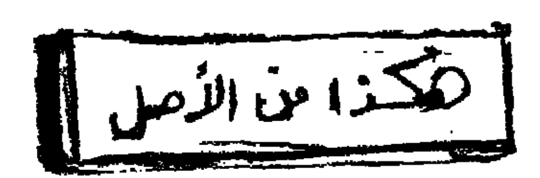
Cette nouvelle banque de dépôts, au capital de 40 millions de francs, ouvre le 9 octobre 1979 les bureaux de son siège social, 39, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris-8e. (Tél. : 720-91-05, Télex 612383 IFABK.)

Elle a été créée avec la participation de la banque Worms, Paris (15 %), de Robert Fleming Londres (15 %) et d'une société holding luxembourgeoise (70 %) représentant des intérêts koweïtiens et saoudiens.



SYNTHELABO

M. Bernard Chenot, ancien ministre, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, a été élu président du conseil de surveillance de Synthelabo, en remplacement de M. Jean Kolb, président d'honneur qui a accepté de demeurer au bureau en qualité de vice-président. M. Pierre-André Delaby, qui était vice-président, a été nommé président d'honneur.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 OCTOBRE

Reprise de l'or et des pétroles

La tension, qui était quelque peu retombée en fin de semaine sur l'or et les pétroles, est remontée lundi à la Bourse de Paris.

Malgré les indications en baisse parvenues de Londres dans la matinée, le métal jaune a passablement regagné du terrain, le lingot s'adjugeant 705 F pour repasser très au-dessus de la barre des 50 000 F à 50 700 F. Converti en devise américaine, le prix de l'or est ainsi ressorti sur notre place à 377,25 dollars (contre 375,15 dollars vendredi). Le napoléon a plus modestement progressé, affichant un premier cours de 404,90 F (contre 400,20 F), avant de revenir à 402,70 F. Il n'en a pas moins stimulé la rente 4 1/2 % 1973, dont la hausse a atteint 1,5 %. Selon les spécialistes, ce raffermissement de l'or est en grande partie dû à la forte reprise des cours observée vendredi après-midi, tant à Londres que sur les marchés américains.

La confirmation par Elf Aquitaine de la découverte d'un gisement au Cameroun et l'annonce presque simultanée par la B.P. d'une semblable découverte, en mer du Nord cette fois, ont relancé la spéculation sur les valeurs pétrolières. Une spéculation, cependant, dont l'ampleur n'a pas atteint celle observée récemment.

Elf Aquitaine a ainsi progressé de 5,6 %, Esso de 2,1 %, B.P. de 2,3 %, Exxon de 3,3 % et Sogerap de 1,4 %. Ce regain d'intérêt a profité au marché dans son ensemble et à l'hésitation du départ a succédé une légère amélioration. Finalement, l'indicateur instantané a progressé de 0,4 % en moyenne.

La cotation de l'action Paris-France, qui reprenait ce jour n'a pu avoir lieu tant l'abondance de la demande fut grande, les offres d'achat ayant porté jusqu'à 285 F (dernier cours : 221 F).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/2 %

LONDRES

La tendance est plustôt hésitante mardi matin et les industrielles, montées la veille à leur plus haut niveau depuis quatre mois, s'effritent quelque peu. Irrégularité des pétroles. Redressement des fonds d'Etat. Les mines d'or ne s'écartent guère de leurs cours précédents.

Or (ouverture) (dollars) 377 contre 385

VALEURS	CLOTURE 8 10	COURS 9 10
Beecham	155	159
British Petroleum (1)	352	360
Courtaulds	88	90
De Beers	8 15	8 20
Imperial Chemical	374	377
Rio Tinto Zinc Cor.	314	315
Shell	376	378
Vickers	154	154
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	32 7/8
*West Driefontein	56	54 7/8
*Western Holdings	41 3/4	41 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C. M.-Industries. — La situation provisoire au 30 juin dernier fait ressortir un bénéfice net de 17,47 millions de francs contre 16,06 millions.

Sommer-Allibert. — Résultats consolidés du premier semestre après provision pour impôts : 24 millions de francs contre 7 millions. La marge brute s'élève à 90 millions de francs contre 58 millions. L'amélioration de ces résultats provient de la poursuite du développement rentable des activités de transformation plastique et du redressement de la rentabilité des activités revêtements.

COMPAGNIE FINANCIERE DU GROUPE VICTOIRE. — Le bénéfice net de l'exercice clos le 31 août, d'une durée de onze mois, s'élève à 53,44 millions de francs contre 48,09 millions. Dividende global de 24 F contre 21 F. Attribution gratuite d'une action pour dix.

SAINRAPT ET BRICE. — Bénéfice net du premier semestre : 12,69 millions de francs (+ 16 %).

BERGER-LEVRAULT. — Le bénéfice après impôts pour l'exercice clos le 30 avril dernier atteint 1,47 million de francs contre 1,52 million. Dividende global : 15,75 F contre 14,25 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/10	9/10
1 dollar (en yens)	225 20	228 40

NEW-YORK

Baisse

Bien qu'attendues, les mesures de resserrement du crédit, prises par les *autorités monétaires américaines*, ont été fraîchement accueillies à la Bourse de New-York. Une assez forte baisse s'est produite lundi, dont les « Blue Chips » et les valeurs de prestige, en particulier, ont pâti, et en clôture, l'indice des industrielles *accusait un recul de 13,56 points* à 884,04. Cet assez vif repli ne s'est cependant pas accompagné d'une forte activité, le volume des transactions s'étant, au contraire, très sensiblement contracté avec 32,76 millions de titres contre 54,31 millions *à la veille du week-end.*

Le mouvement de recul s'est surtout accéléré durant la seconde partie de la séance et, au coup de cloche final, l'on dénombrait 1 274 valeurs en baisse, 292 en hausse et 322 inchangées. Même les *pétroles, très fermes récemment,* ont été passablement affectés.

VALEURS	COURS 5/10	COURS 8 10
Alcoa	58 7/8	58
A.T.T.	55 1/4	55
Boeing	49 5/8	48 3/4
Chase Manhattan Bank	41 5/8	40 1/8
Du Pont de Nemours	44	42 3/8
Eastman Kodak	53 3/4	53
Exxon	59 7/8	60 1/4
Ford	42 5/8	41 5/8
General Electric	51 7/8	51 1/4
General Foods	36 5/8	36 1/2
General Motors	64 3/4	63 1/4
Goodyear	15 1/8	15 1/8
I.B.M.	69	67 1/4
I.T.T.	27 3/4	27 1/4
Kennecott	29 1/2	28 3/8
Mobil Oil	53 1/4	52 7/8
Pfizer	36 5/8	35 7/8
Schlumberger	89	87 7/8
Texaco	31 3/4	31 1/4
U.A.L. Inc.	25 1/8	24 3/4
Union Carbide	44 1/8	43 1/4
U.S. Steel	24 3/8	23 3/4
Westinghouse	20 5/8	20
Xerox	64 3/4	62 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	5 oct.	8 oct.
Valeurs françaises	131,6	131,9
Valeurs étrangères	135,2	137,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112,3	113,4

BOURSE DE PARIS - 8 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 30	0 868
5 %	52	3 426
5 % 1920-1960	151	3 426
3 % amort. 45-54	71	0 568
4 1/4 % 1963	95 20	8 184
Emp. N. Eq.6% 65	107 80	6 410
Emp. N. Eq.6% 66	109 30	0 131
Emp. N. Eq.8% 67	97 50	2 131
Emp. 7 % 1973	6510	...
Emp. 8,80 % 77	107 60	3 342
Emp. 9,80 % 78	94 60	2 383
E.D.F. 6 1/2 %	...	2 522
E.D.F. 6 % 1960	...	3 219

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	199	198
A.G.F. (Sté Cent.)	830	797
Ass. Gr. Paris-Vie	1866 d	1865 d
Concorde	378	375
Epargne France	290	275 70
Financ. Victoire	382	385
France I.A.R.D.	222	218
GAN (Sté) Centr.	685	685

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	253 50	250
U.A.P.	557	556
Alsacien. Banque	350	352
Banque Hervet	208 70	201 10
Bque Hypot. Eur.	277	278
Bque Nat. Paris	264 50	264
(Li) B. Scalb Dup.	112	114
Banque Worms	207	208
C.G.I.B.	52	52
C. Crédit Univ.	357	351
C.A.M.E.	84 50	85
Créditel	145 50	145 10
Créd. Gén. Ind.	274	274
Crédit Lyonnais	298	299
Electro-Banque	175 10	176
Eurobail	153	162
Financière Sofal	371 50	371
Fr. Cr. et B. (Cie)	100 10	102
France-Bail	325	320
Hydro-Energie	24	23
Immobail B.L.P.	248	247 80
Immobanque	345	346
Immofice	297 90	290
Interbail	256	253
— (obl. conv.)	250	247
Laffitte-Bail	185	192

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail	233	224 60
Locabail Immob.	357	357
Loca-Expansion	148	148
Locafinancière	199	199
(Ly) Lyon Dép. Ct	142	142
Marseille Créd.	245	245
Paris-Réescompte	421 60	440
Séquanaise Banq.	291	293
Sicotel	144	143
SLIMINCO	361	360
Sté Cent. Banq.	71 90	73
Sté Générale	238	240
SOFICOMI	286	235
Sovabail	380	380
UCIP-Bail	181 10	181
— (Obl. conv.)		...
Unibail	305	306
Un. Ind. Crédit	305	310
Cie Foncière		156 50
C.G.V.	280	272
Fonc. Ch.-d'Eau		
(M.) S.O.F.I.P.	93 20	92 50
Fonc. Lyonnaise	1090	1090
Immob. Marseille	1530	1582
Louvre	388	378
SINVIM	184 70	183 60
Cogifi	197 50	208
Foncina	158 60	155 10
Gr. Fin. Constr.	186	185 50
Immindo	188	188

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	150	150
Cie Lyon. Imm.	135	130
UFIMEG	116 10	115 60
U.G.I.M.O.	171	172
Union Habit.	251	250
Un. Imm. France	...	287
Acier Investiss.	116	117
Sofragi	266	266
Abeille (Cie Ind.)	328	330
Applic. Hydraul.	285	285
Artois	228	222
Centen. Blanzy	465	456
(NT) Centrest	123	123
(NY) Champex		120
Char. Réun. (D.)	4180	4100
Comindus	572	560
(LI) Dév. R. Nord	140	140
Electro-Financ.	377	373
(M) Et. Particip.	o 95	97 50
Fin. Bretagne	83 80	85
Fin. Ind. Gaz Eaux	591	589
Fin. et Mar. Part.	87 50	87 50
France (La)	886	786
La Mure	57 50	57 50
Lebon et Cie	244	244 50
(NY) Lordex	118 50	118
Cie Marocaine	32 80	33

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	24	24 30
OPB Paribas	158	155
Paris-Orléans	101	104 30
Paternelle (La)	251 80	253
Placem. Inter.	111 80	111
Providence S.A.	337	337
Rosario (Fin.)	245	248
Santa-Fé		80
Saffo	131	132
Sofinex	395	395
Cambodge	79 20	78 80
Clause	436	437
Indo-Hévéas	167	185 20
Madag. Agr. Inc.	27 50	27
(M) Mimot	19 25	19 25
Padang	185	160
Salins du Midi	432	444
Aliment Essentiel	325	334
Allobroge		465
Banania	199 50	200
Fromagerie Bel	161	162
Cédis	705	705
(M.) Chambourcy		678
Cofradel	720	730
Economats Centr.	593	586
Epargne	749	740
Euromarché	547	540
From. P.-Renard	451	450
Général Aliment.		149 80
Genvrain	189	194 90
Soulet-Turpin	230	230
Lesieur (Cie fin.)	535	535
Gr. Moul. Corbeil	164	164
Gr. Moul. Paris	307	308
Nicolas	505	508
Piper-Heidsieck	d332	342
Potin	770	789
Rochefortaise	178	176 80
Roquefort	330 10	331 10
Taittinger	d440	450
Unipol	140	145
Bénédictine	1275	1268
Bras. et Glac. Ind.	439	439
Dist. Indochine	447	447
Ricqlès-Zan		178
Saint-Raphaël	151	147
Segepal	394	394
Union Brasseries	62	61 50
Sucr. Bouchon	154 10	162 10
Sucr. Soissonnais	275	265
Chausson (US)	63 50	63 50
Equip. Véhicules	64 70	65
Motobécane	58 90	56 60
Borie	345	340
Camp. Bernard	350	354
C.E.C.	74 90	74 90
Cerabati	84 50	81 20
Ciments Vicat	228	230
Cochery	49	49 50
Drag. Trav. Pub.	355	358
Fougerolle	150	149
G. Trav. de l'Est		42 30
Herlicq	165	162 20
Lambert Frères	111	111
Leroy (Ets G.)	56	56 90
Origny-Desvroise	...	158
Porcher	265 10	268
Rougier	133	119 20
Sablières Seine	133 20	138
S.A.C.E.R.	48	45 50
Sainrapt et Brice	236	238
Savoisienne		92
SMAC Acieroid	103 70	100
Spie Batignolles	78	78 20
Dunlop	29	28
Hutchinson-Mapa	70	71
Safic-Alcan	212 50	214
Comiphos	129	128 50
Gaumont	585	600
Pathé-Cinéma	...	78 50
Pathé-Marconi		52
Tour Eiffel	155	155
Air-Industrie	38	34 60
Applic. Mécan.	28 80	28
Arbel	175	168
Bernard-Moteurs	82 40	82 50
B.S.L.	174 30	171
C.M.P.	285	284
De Dietrich	585	o596
Duc-Lamothe	390	388
E.L.M.-Leblanc	505	501
Ernault-Somua	56 20	56
Forges Strasbourg	113	111
(LI) F. B.M. ch. fer	90	91
Frankel	606	660
Huard-U.C.F.	114 50	114
Jaeger	286	290
Jaz	263	255
Luchaire	305	306
Manurhin	810	810
Métal Déployé	285	285

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	27 50	27 50
Nodet-Gougis	231	231
Peugeot (ac. ott.)	180 30	181
Ratier-For G.S.P.		
Ressorts Ind.	519	158
Satam	90 50	88
Sieli	92	98 10
Soudure Autog.	163	162
S.P.E.I.C.H.I.M.	269 60	340
Trailor	343 50	346
Virax	78	77
At. Ch. Loire	20 50	20 50
Ent. Gares Frig.	150	150
Indus. Maritime	375	373
Mag. gén. Paris	200	200
Cercle de Monaco	138	141 50
Eaux de Vichy	714	716
Sofitel	54	52
Vichy (Fermière)	411	410
Vittel	331	341
Aussedat-Rey	62 40	64 80
Darblay S.A.	41	41 50
Didot-Bottin	348	350
Imp. G. Lang	8 35	8 30
Papet. Gascogne	88	88
La Risle	35	35
Rochette-Cenpa	o38	37
A. Thiéry-Sigrand	...	100
Bon Marché	145 50	145
Damart-Servip	844	850
Mars Matagase	63 50	63 50
Maurel et Prom.		70
Optorg	143	147
Palais Nouveauté	305	305
Uniprix	76	76
Europ Accumul.	260	260
Ind. P. (CIPEL)	176 10	182
Lampes	182	180 80
Merlin-Gerin	261 20	261 20
Mors	42	41 50
Piles Wonder	210	206
Radiologie	118	111 60
SAFT-Acc. fixes	1090	1050
S.I.N.T.R.A.	773	756
Unidel	163	163
Carnaud S.A.	93	93
Escaut-Meuse	218	225
Gueugnon (F. de)	51	50
Profilés Tubes Es.	24	24
Senelle-Maub.	92 50	90 20
Tissmétal	51 10	50 30
Viocey-Bourget		42
Huaron	225	227
Kinta	305	308
Mokta	322	318
Anrep G.	983	980
Elf-Antargaz	370	370
Hydroc.-St-Denis	187	190
Lille-Bonnières-C.	396	398
Carbone-Lorraine	131	131
Delalande S.A.	215	224
Finalens	71	68
FIPP		130
(Ly) Gerland	380	370
Gévelot	145	140
Grande-Paroisse	135	134 80
Parcor	1450	1460
Ripolin-Georget	53 50	55
Rousselot S.A.	545	546
Soufre Réunies	225	222
Synthelabo	144	142
Thann et Mulh.	o69 70	71 80
Ufiner S.M.D.	110 10	110
Agache-Willot	600	582
Filés-Fourmies	18 50	19 30
Lainière-Roubaix	47 50	47 50
Roudière	310	310
Saint-Frères	85 10	84
M. Chambon	o183	185
Gén. Maritime	o43 50	43 50
Delmas-Vieljeux	302	290
Nat. Navigation	...	84 20
Navale Worms	120	122
S.C.A.C.	150	153
Stemi	305	304
Tr. C.I.T.R.A.M.	138	135
Trans. et Indust.	125	126
(LI) Baignol-Fart.	o30	o31
Blanzy-Ouest	253	251
La Brosse		154 50
Degremont	181	181
Duquesnes-Purina	448	446
Ferrailles C.F.F.	272 90	270
Havas	460	440
Locatel	380	368
Lyon-Alemand	128	128

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	82	79
M.I.C.	182	176 50
O.F.P.-Om.F.Paris	363	383
Publicis	420	415
Sallier-Leblanc	360	380
Waterman S.A.	249 20	249 20
Brass. du Maroc	248	248
Brass. Ouest-Afr.	87	o83 50
A.E.G.	180	180
Akzo	58	57 10
Alcan Alum.	169	172
Algemene Bank	751	750
Am. Petrofina	146	150
Arbed	...	328
Asturienne Mines	...	80
Bco Pop. Espanol	65	63 10
B. N. Mexique	61	48 60
B. Régl. Inter.	33500	34100
Barlow-Rand	24 50	25 55
Bell Canada	75	75
Blyvoor	33	35 80
Bowater	16 50	16 20
Bowring C.I.	11	11
British Petroleum	137	135
Br. Lambert (GBL)	...	248
Canadian-Pacif.	...	148 10
Cockerill-Ougrée		58
Cominco	175	177
Commerzbank	480	490
Courtaulds		
Dart. Industrie	180	200
De Beers (port.)		38 35
Dow Chemical	139 80	140
Dresdner Bank	495	485
E.M.I.		8 60
Est-Asiatique	50	48 50
Femmes d'Auj.	128	136
Finoutremer	...	138
Finsider		0 67
Foseco		15 30
Gén. Belgique	255	253
General Mining		52
Gevaert		155
Glaxo	44 30	44 20
Goodyear		65
Grace and Co.	162	165 50
Gulf Oil Canada	375	389
Hartebeest	155 10	167 50
Honeywell Inc.	...	339
Hoogovens		88 20
I.U.C.	49 30	51 50
Johannesburg	...	...
Kubota	6 30	6 15
Latonia	107 30	106 80
Mannesmann	395	400
Marks-Spencer	10 30	9 70
Matsushita	12 90	13 30
Mineral-Resourc.	21	21
Nat. Nederlanden	267	
Noranda	229	234
Olivetti	7 15	7
Pakhoed Holding	115	113
Petrofina Canada	170	
Pfizer Inc.	143 20	147
Phoenix Assuranc.	23 90	
Pirelli	4 25	4 15
President Steyn	95 10	99 90
Procter Gamble	321	332
Rolinco	310 10	310 80
Robeco	365	370
Shell fr. (port.)	35	
S.K.F. Aktiebolag	58 30	60
Sperry Rand	197 10	...
Steel Cy of Can.	106	
Stilfontein	43 90	43 80
Suéd. Allumettes	68 50	
Tenneco	154 20	165 80
Thorn Electrical	41 30	41 30
Thyss c. 1 000	210	208
Vaal Reefs	167 50	167 50
Vieille Montagne	216	...
Wagons-Lits	148	149
West Rand	14	15 20
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	
Emprunt Young	...	...

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	810	...
Sicomucip	204 10	
Alsar	225	210
Banq. Fin. Eur.		332 50
Cellulose Pin		20 10
Coparex	530	529
Ecco	1048	1040
Iéna Industrie	u 15	u 15
Métall. Minière	...	101 50
Océanic	...	
Pronuptia	...	301
Sab. Mor. Corv.	...	130
Total C.F.N.	...	150
Ufinex	212	
Voyer S.A.		6 50
Oce v. Grinten	...	310
Rorento NV	234	331 80

SICAV		
Plac. Institut.	17723 10	17123 77
1re catégorie	10098 90	9900 88

8 10	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	189 65	181 06
Actions Sélec.	189 50	180 99
Aedificandi	233 55	222 96
A.G.F. 5000	178 53	170 44
Agfimo	283 43	270 58
A.L.T.O.	188 73	175 11
America-Valor	321 91	307 40
Amérique Gestion	176 17	168 18
Bourse-Invest.	187 04	178 56
C.I.P.	433 18	413 54
Convertibles	142 53	136 07
Convertimmo	151 46	144 59
Drouot Invest.	278 89	266 24
Drouot-France	162 76	155 37
Elysées-Valeurs	217 14	207 09
Epargne-Croiss.	661 58	631 58
Energie	148 38	144 98
Epargne-Industr.	303 46	289 70
Epargne-Inter.	292 89	279 61
Epargne-Oblig.	144 96	138 38
Epargne Revenu	331 81	316 86
Epargne-Unie	414 42	395 63
Epargne Valeur	240 25	229 36
Foncier Investiss.	439 74	419 80
France-Epargne	217 89	207 82
France-Garantie	244 38	239 60
France-Invest.	203 56	194 33
Fr.-Obl. (nouv.)	350 12	334 25
Francic	172 84	164 24
Gestion Rendem.	345 13	329 48
Gest. Sél. France	250 09	238 76
I.M.S.I.	225 84	214 84
Indo-Suez Valeurs	292 62	279 35
Intercroissance	144 76	138 20
Interoblig.	5341 13	5098 93
Intersélect. Fr.	200 53	191 44
Inter Valeurs Ind.	274 62	262 17
Invest. St-Honoré	288 98	275 86
Livret portef.	269 19	256 88
Laffitte-France	151 91	145 02
Laffitte-Rend.	130 05	124 15
Laffitte-Tokyo	310 18	296 12
Multirendement	128 63	122 60
Natio-Valeurs	362 05	345 63
Paribas Gestion	228 33	217 97
Pierre Investiss.	283 51	270 65
Rothschild-Exp.	365 94	349 35
Sécur. Mobilière	335 73	320 51
Sélec. Croissance	195 06	186 21
Sélect. Mondiale	141 41	135
Sélection-Rend.	149 13	142 27
Sélection Val. fr.	161 10	153 79
S.F.I. FR. et ETR.	228 97	218 59
Sicavimmo	338 22	322 88
S.I.G.	356 56	339 99
S.N.I.	604	587 83
Sogepargne	282 04	269 25
Sogevar	435 73	415 97
Soleil-Investiss.	259 65	247 88
Unigestion	271 02	258 73
U.A.P.-Investiss.	184 41	176 05
Unifoncier	448 26	427 93
Unifrance	173 83	165 95
Uni-Hoche (Vern.)	293 27	279 97
Unijapon	308 23	294 25
Uni-Obl. (Vernes)	1395 23	1322 34
Uniprem. (Vernes)	1785 03	1720 22
Unirente	1189 66	1150 54
Unisic (Vernes)	229 22	218 83
Worms Investiss.	314 46	300 19

9 10		
Credinter	180 71	172 52
Croissance-Imm.	234 93	224 28
Euro-Croissance	199 80	190 74
Financière Privée	452 29	431 88
France-Entrepr.	284 27	271 38
Gestion Mobilière	255 24	243 67
Mondial Invest.	220 22	210 23
Oblisem	138 84	132 54
Optimavalor	236 08	225 38
Sicav 5 000	147 17	145 40
S. I. Est.	533 86	509 64
Slivafrance	252 05	240 62
Slivam	158 61	151 42
Slivarente	175 13	167 19
Slivinter	158 24	151 06
Soginco	144 38	137 83
Sogiuter	468 64	447 39

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compen-sation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1333	4,5 % 1973	1331	1351	1335	1340
4450	C.N.E. 3 %	4625	4650	4660	4669
360	Afrique Occ.	354	359	355	359
505	Air Liquide	505	509	509	515
164	Als.Part.Ind.	182	183	183	184 50
450	Als. Superm.	435	435	435	435
63	Alsthom-Att.	79 50	79 10	78 50	77 50
177	Applic. gaz.	214	218	218	218
178	Arjom. Prioux	191	190	190	190
445	Aux. Entrepr.	444 80	438 50	438 50	434 50
820	Av. Dass.-Br.	792	780	814	815
133	Babc. Fives	148	149	149	149
235	Bail-Equip.	235	231 50	231 50	231
240	— (obl.)	245 10	245 10	245 10	245 10
420	Bail-Invest.	390 50	385	385	377 40
160	B.C.I.	187 50	188 70	188 70	185 50
180	B. Rothschild	164 20	163	164 10	165
110	Bazar H.-V.	112	112	112	114
150	Beghin-Say	148 50	149	148 50	146 30
650	Bic	673	668	665	665
450	Bis	427	425	425	425
550	Bouygues	620	606	600	600
1000	B.S.N.G.D.	925	920	920	902
1050	— (obl.)	1038	1025	1025	1085
1760	Carrefour	1722	1710	1705	1720
815	— (obl.)	306	307	307	305 20
1420	Casino	1430	1450	1440	1425
63	CEM	62	65	65	66 20
245	Cetelem	242	250	251	256
215	Charg. Réun.	241 50	240	240	236
20	Chiers-Chat.	19 90	19 50	19 50	19 50
162	Chim. Rout.	159 80	158	157 50	158
179	— (obl.)	173	171	171	169
155	Cim. Franç.	159 80	156 50	156 50	156 50
154	— (obl.)	152 80	146 50	146 50	148 50
1230	C.I.T. Alcatel	1319	1310	1318	1308
430	Club Méditer.	441 50	440	438	436 10
305	C.M. Industr.	325 50	320	320	320
335	— (obl.)	343	341	341	335 10
152	Codetel	150	149 60	149 60	150
160	Cofimeg	168	167	168 90	167
460	Cie Bancaire	455	457	457	460
370	C.G.E.	377	377	377	379 90
410	— (obl.)	407 50	410	408	408
141	C. Entrepr.	141	149 90	149 90	142
450	Comp. Mod.	405	404	404	404
168	Créd. Com. F	170	170	170	170
235	— (obl.)	242	242	242	242
560	Créd. Fonc.	536	532	533	532
183	C.F. Imm.	179 90	178	178 20	178
245	Cr. Ind. Al.-L.	266	263 50	263 50	263 50
129	Créd. Indus.	137 50	137	137	137
147	Cr. Ind. Ouest	161	161	161	138 10
420	Créd. Nat.	421	416 20	416 20	408 50
58	Créd. Nord	64	68 50	68 50	68 50
76	Creusot-Loire	80 50	78	80	78 40
270	Crouzet	256	256 10	258 50	256
480	C.S.F.	482	483	483	489 50
540	— (obl.)	558	558	558	555
515	Darty	521	519	519	519
705	Docks France	760	752	762	737
70	Dollfus-Mieg	81	83	83 10	83
820	Dumez	832	820	820	820
585	Cie Gle Eaux	493	483	483 50	490

Compen-sation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1110	Elf-Aquitaine	1325	1385	1383	1385
210	— (certific.)	266	273	277	278
365	E. J. Lefebvre	398	413	413	405
940	Essilor	950	938	925	939
300	Esso S.A.F.	322 80	328 20	329 90	329 80
375	Euratrance	376	378	378	378
1230	Europe no 1	1115	1142	1130	1135
490	Facom	488	485	485	485
365	Ferodo	343	351	352	344 10
455	— obl. conv.	444	435	445	444
72	Fin. Dév. Ent.	72 10	72 50	76 50	75
235	Fin. Paris PB	241 50	244	245	244 90
275	— obl. conv.	281	284	284	283 60
191	Finextel	189 20	189 10	189 10	189 10
56	Fraissinet	56 15	57	57	57
245	Fr. Pétroles	317	308	318 80	315
245	— obl. conv.	305 10	311	313	311
56	— (certific.)	73 60	74 95	74 80	73 45
124	Galeries Laf.	129	129	129	129
210	Gle d'Entr.	227 50	230	229 50	227
265	Gle Fonderie	257	253	253	253
158	Gle Ind. Par.	160	156 10	156 10	156 10
310	Générale Oc.	309	312	310	312
550	Gr. Tr. Mars.	540	512	516	502
380	Guyenne-Gas.	377 50	377 50	377 50	383
220	Hachette	216 50	214	215	213
62	Imétal	71 50	73 60	73 60	73
570	Inst. Mérieux	860	848	835	848
120	J. Borel Int.	140	141 80	140 10	140
155	Jeumont Ind.	162	162	162	158 80
110	Kali Ste-Th.	119 90	115 50	115 50	114
75	Kléber Col.	71	72 80	72 80	71
288	Lab. Bellon	307 90	315	316	313
230	Lafarge	272 50	275	276 50	276
325	— (obl.)	321	321	321	320
375	La Hénin	404	398	399	400
1820	Legrand	1848	1840	1844	1834
2200	— (obl.)	2260	2275	2276	2273
210	Locafrance	228	225	225	221 10
470	Locindus	426	440	440	440
780	L'Oréal	730	725	726	730
3540	— obl. conv.	3545	3549	3540	3540
470	Lyonn. Eaux	465	479	472	470
67	Mach. Bull	73	73 50	74	73 60
580	Mais. Phénix	631	620	619	620
850	(Ly) Majar	874	850	850	851
48	Mar. Wendel	48 30	48	48	47 10
41	Mar. Ch. Réu.	42 80	43 95	43 95	43 95
545	Martell	562	562	562	562
525	— (obl.)	536	535	535	530
1290	Mat. Teleph.	1338	1348	1348	1349
8190	Matra	8750	8710	8730	8708
63	Mét. Nav. N.	55	54 30	54 70	55
900	Michelin B	910	910	918	916
570	— (obl.)	574	575	575	575
755	Midi Cie	755	765	773	775
580	Moet-Hennes.	583	580	578	580
670	— (obl.)	661	668	668	661
800	Mot. Leroy S.	776	787	787	787
95	Moulinex	91 60	91 50	91 40	90 90
490	Mumm	499	500	500	500
265	Nancéien. Cr.	275	278	270	279
195	Navig. Mixte	215	208	208	208
53	Nobel-Bozel	51	53	51	52 40
38	Nord-Est	40 75	41	40 70	40 20

Compen-sation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
113	Nouvel. Gal.	103 50	102 10	102 10	101
190	Ofida-Caby	208	198	198	195 10
126	Opfi-Paribas	128 90	128 90	128 90	128 90
220	Paris-France		...	...	
120	Pechelbronn	123 50	123 70	123 70	122
95	P.U.K.	113	112	111 70	112
130	— (obl.)	136	136	136	135 20
58	Penarroya	66 50	67 20	67 20	65 90
275	Penhoët	295	291	293	291
295	Pernod-Ric.	282	278 50	278	273
350	Perrier	359	360	358	360
85	Pétroles B.P.	110 50	111 90	112 60	111
300	Peugeot-Cit.	306 80	309	312	309
370	— (obl.)	375	378	378	376
105	Pierre-Auby	107	107 50	107	105 50
71	P.L.M.	75	75 50	75	74 90
295	Poclain	280	276	275	280
220	Poliet	220	220	220	220
84	Pompey	85	85	85	85
280	P.M. Labinal	275 10	276	276	270 50
36	Prénatal	38	38	37 50	37 50
310	Presses-Cité	308	306 50	305 50	310
550	Prétabail Si.	516	515	515	510
300	Pricel	293 80	293 80	292	295
250	Primagaz	261	263	263	266
119	Printemps	110 80	108 20	110 50	110
550	Radar S.A.	573	570	569	570
550	— (obl.)	587	570	578	570
360	Radiotech.	343	343	343	343
226	Raffin (Fse)	215	213	213 50	213
158	Raff. St-Louis	154	150 20	150	148
445	Redoute	480	461	460	470
600	Revillon Frè.	640	660	658	650
136	Rhône-Poul.	149	143	148 10	148
288	Roussel-Ucla	292 50	295	295	300
455	Rout. Colas	450	455	455	460
685	Ruche-Pic.	681	680	685	675
850	Rue Imp.	801	805	806	801
33	Sacilor	30 90	30 90	30 90	30 30
176	Sade	179	178 50	178 60	179 50
850	Sagem	842	840	840	857
136	Saint-Gobain	140 50	140	140	140
440	SAT	496	500	500	509
49	Saulnes	58	54 80	54 80	54 80
215	Saunier-Duv.	218	215	213	215
220	Saupiquet	260	260	260	260
173	Schneider	172 10	172	175	175
47	S.C.O.A.	47 85	48 20	48	48
98	— (obl.)	91 20	91 20	91 20	
265	Seb	279 80	275 90	265	275 90
180	Selimeg	173 80	172 60	172 50	170
415	S.I.A.S.	395	426	429	439
550	Sign. E. El.	625	616	619	604
270	S.I.L.I.C.	269 70	269 90	269 90	269 90
245	Simco	247	245	245	245
133	S.I.M.N.O.R.	129	129 50	129 50	128 50
1390	Sk. Rossignol	1423	1420	1420	1428
205	Sogerap	215	218	216 40	216
380	Sommer-All.	380	383	383	376
285	Suez	292	292	292	290
245	Tal-Luz	268	261 50	261 50	256 30
780	T.R.T.	845	850	849	849
820	Tél. Electr.	815	824	824	824
130	— (obl.)	130	130 10	130 10	128 50

Compen-sation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
405	Tél Ericsson	421	445	445	447
254	Thomson-Br.	249	246	246 80	245
308	— (obl.)	299 80	294	294	290
430	U.I.S.	380	381	381	381
250	U.C.B.	257	254	254 50	254
215	Un. F. Banq.	212	220	220	218
174	U.T.A.	173 70	166 10	166 10	169 50
15	Usinor	16 20	16	16	16
117	— (obl.)	118 50	119	119	118 10
113	Vallourec	122 20	120	120 10	122
790	V. Clicquot-P.	830	832	832	847
425	Viniprix	458	461 40	460	452 30
785	Elf-Gabon	794	809	803	790
176	Amax	182 80	191 80	192 40	192 50
144	Améric. Expr.	136	139 50	140	137
240	Amer. Tel.	231 80	234 30	234 30	235
34	Ang. Am C.	40	38 60	39	38 60
205	Amgold	223 50	221 50	229	224
410	B. Ottomane	418	409	406	408
325	BASF (Akt.)	332	334 80	335 50	337
310	Bayer	308 90	312 50	312 50	310
82	Buffelsfont.	88	89 40	89	90
13	Charter	14 75	14 50	14 60	14 50
166	Chase Manh.	170	174	175	172
159	Cie Petr. Im.	161 50	161 50	161 50	160
34	De Beers (S.)	35 30	35 10	35 15	35
665	Deuts. Bank	653	656	659	659
190	Dome Mines	186 50	188	186	188
181	Du Pont Nem.	179 50	187 50	187	184
225	East Kodak	220 60	223 90	224 20	222 50
46	East Rand	46 50	44 20	44 50	44 85
115	Ericsson	117	115 10	115 20	116 20
240	Exxon Corp.	242	250	249 80	253
177	Ford Motor	174 50	176	176	174 50
139	Free State	147	148	145 50	145 10
210	Gen. Electric	213 20	221	221	218

Compen-sation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Gen. Motors	282	270	274 80	267 50
22	Goldfields	24 50	23 85	23 85	23 50
48	Harmony	44 60	43 95	44 30	43 40
5	Hitachi	5 20	5 05	5 05	5 10
305	Hoechst Akti	312 90	313	312	315 50
33	Imp. Chem.	34	34 50	34 60	34
86	Inco Limited	94 10	95 40	95 50	96 50
280	I.B.M.	287	287 50	288 80	286
119	I.T.T.	114 20	115 60	115 10	115 50
280	Merck	289 20	292	294	296
220	Minnesota M.	216 80	214 60	214 50	213
215	Mobil Corp.	223	224 80	226 50	225
9630	Nestlé	9570	9570	9570	9500
480	Norsk Hydro	547	550	555	551
715	Petrofina	827	836	837	837
148	Philip Morris	142 50	147	147	147
49	Philips	49 60	48 95	49	48 75
96	Pres Brand.	102	104 80	104 80	103
280	Quilmes	385	306	309	305
225	Randfontein	242	243	240 10	245
310	Royal Dutch	334 50	337 30	338 50	337 30
26	Rio Tinto Zinc	28 40	28 20	28 20	27 70
96	St Helena Co	106	102 60	101 90	102 60
355	Schlumberger	383	378 50	378	378 50
33	Shell Fr. (S).	36	35 90	35 20	35 40
640	Siemens A G.	650	663	663	669
36	Sony	33 20	33 05	32 15	33
270	Unilever	276 50	273	273	271 50
34	Union Corp.	36 25	35 60	35 90	36 30
102	U. Min 1/10	107	106 60	110	107 40
172	Unit. Techn.	177 10	179 90	178 50	178
215	West Drief.	231	237	230	233
88	West Deep.	90 10	91 80	90 80	93 60
168	West Hold.	178	188	179 50	179 90
270	Xerox Corp.	269 90	275	275	274 80
0 99	Zambie Corp.	1 32	1 31	1 31	1 29

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Achat
Etats-Unis ($ 1)	4 140	4 195	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	235 470	235 850	228 ...	241
Belgique (100 F)	14 580	14 525	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 710	211 500	205	216
Danemark (100 krd)	80 390	80 380	77 500	82 500
Norvège (100 k)	84 350	84 560	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 086	9 053	8 700	9 250
Italie (1.000 lires)	5 067	5 077	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)	262 280	260 350	254	267
Suède (100 krs)	99 590	100 250	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 670	32 700	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 268	6 371	5 850	6 300
Portugal (100 esc.)	8 400	8 510	7 400	8 500
Canada ($ can. 1)	3 547	3 605	3 390	3 620
Japon (100 yens)	1 845	1 868	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 10
Or fin (kilo en barre)	49900	50200
Or fin (en lingot)	49995	50700
Pièce française (20 fr.)	400 20	402 70
Pièce française (10 fr.)	310	309 10
Pièce suisse (20 fr.)	375	371 10
Union latine (20 fr.)	358	354 50
Souverain	469	466
Pièce de 20 dollars	1866	1866
Pièce de 10 dollars	950	957
Pièce de 5 dollars	750	750
Pièce de 50 pesos	1897	1900 50
Pièce de 10 florins	348	360

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA SESSION DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le roi d'Espagne : la raison d'être de nos institutions est de garantir les libertés

De notre correspondant

Strasbourg. — Le thème de la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales a dominé le séjour que le roi d'Espagne, Juan Carlos a fait, lundi 8 octobre à Strasbourg, à l'occasion de la remise de ses insignes de docteur *honoris causa* de l'université et d'une visite au Conseil de l'Europe.

C'est pour sa contribution au rétablissement de ces droits dans son pays que le souverain espagnol a été reçu, en présence du ministre des universités, Mme Alice Saunier Séïté, au sein de l'université strasbourgeoise et c'est ce qui a permis, comme l'a souligné le président de l'assemblée du Conseil de l'Europe, M. de Koster (libéral, Pays-Bas), l'entrée de l'Espagne dans cette organisation.

Par son enseignement la faculté de Strasbourg a contribué puissamment « *au renouveau de la pensée et à la relance de l'action en faveur de ces droits en Espagne* », a déclaré le roi qui a poursuivi :

« *Nous nous fondons sur des institutions dont la raison d'être est de garantir les libertés des citoyens et d'assurer la participation des membres de la communauté à son gouvernement, donnant aux dissidents ou à ceux qui ont des opinions divergentes, la possibilité de l'alternance dans l'exercice du pouvoir. (...) Nous devons être capables de trouver une solution à la contestation de toute autorité et de toutes les légitimités, ainsi qu'aux questions aussi importantes que l'égalité dans la liberté ou l'équilibre nécessaire qui doit exister entre les droits et les devoirs des citoyens, entre les facultés que la liberté réclame et les obligations que l'intérêt général exige.* »

Faisant allusion à la nécessité d'une solidarité européenne et internationale, il a ajouté : « *C'est ainsi, et ainsi seulement, que nous parviendrons à triompher de l'anarchie, du désordre et de la violence, tout en réaffirmant notre foi dans l'ordre, la raison et le pouvoir intégrateur qui caractérisent la vie politique institutionnalisée.* » — J.-C. H.

La question de l'apartheid évoquée au Sénat

Répondant, mardi matin 9 octobre, à M. Henri Caillavet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne), qui l'interrogeait sur la mesure prise à l'encontre des Springboks d'Afrique du Sud, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a notamment déclaré : « *L'apartheid est une règle fondamentale dans la vie politique en Afrique du Sud. Elle est inscrite dans sa Constitution. Cette situation est ressentie par l'Afrique entière comme une offense, une humiliation ; nous ne pouvons méconnaître cette réalité humaine qui fait bon marché de la sensibilité africaine.*

» *Politique et sport ne doivent pas être mêlés et nous adhérons à la charte établie par Pierre de Coubertin, mais la première atteinte à ce principe n'est pas de notre fait. Le caractère multiracial des équipes sud-africaines n'est en vérité rien de plus qu'un artifice, un arrangement de circonstance.*

» *Dans ces conditions, le gouvernement a jugé inopportune la tournée prévue. Il ne mésestime pas les efforts engagés par l'Afrique du Sud pour atténuer la discrimination raciale. Si des résultats significatifs étaient obtenus, nous en tiendrions certainement compte.* »

M. Caillavet a répliqué : « *L'Afrique frissonne de réprobation, oui, mais pour d'autres raisons que l'apartheid. Pourquoi maintenions-nous des relations diplomatiques avec Macias ? Et* quid *du silence si longtemps gardé sur les régimes de Bokassa et d'Amin Dada ?... Les athlètes que nous affronterons à Moscou appartiennent-ils à des pays qui respectent les droits de l'homme ?* »

En Italie

TROIS CARABINIERS SONT TUÉS PAR UN REPRIS DE JUSTICE

Milan (*A.F.P.*). — Trois carabiniers ont été tués par un repris de justice lors d'un affrontement à Melzo, à 20 kilomètres de Milan, dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 octobre.

Les trois carabiniers effectuaient des contrôles à un barrage de police lorsque l'homme, selon les premières informations, s'est emparé de la mitraillette de l'un d'eux et a ouvert le feu. L'agresseur a réussi à prendre la fuite, à pied semble-t-il.

Selon une carte d'identité trouvée par terre, il pourrait s'agir d'Antonio Cianci, dix-neuf ans, recherché pour l'assassinat d'un gardien assermenté commis à l'âge de quinze ans.

M. KAMAL KHALIL NOUVEL AMBASSADEUR D'ÉGYPTE A PARIS

M. Kamal Khalil, frère du premier ministre égyptien, succédera à Paris à M. Hafez Ismail, comme ambassadeur d'Egypte, apprend-on de bonne source.

[Né à Kalloub (Egypte) le 10 mars 1921, M. Mohamed Kamal El Din Khalil a fait des études de droit à l'université du Caire en 1941, où il a obtenu son diplôme de doctorat en économie politique et en droit général.

Il a été successivement chargé d'affaires de l'ambassade de la République arabe d'Egypte à Londres, ambassadeur en Jordanie et au Soudan, avant d'être nommé, en 1972, au poste de sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères. Depuis décembre 1974, M. Khalil était ambassadeur d'Egypte à Bruxelles et à Luxembourg.]

● *M. François Mitterrand* a annoncé samedi 6 octobre à Arles qu'il est convoqué mercredi 10 octobre par le juge d'instruction chargé du dossier de Radio-Riposte. M. Mitterrand a ajouté : « *De toute façon, je n'aurai rien à lui dire.* »

● *« The Times » : nouvel échec.* — Les négociations entre le groupe Times Newspapers et le syndicat des typographes N.G.A., qui avaient repris récemment laissant entrevoir une issue favorable, ont de nouveau échoué lundi soir 8 octobre.

Le numéro du « Monde » daté 9 octobre 1979 a été tiré à 602 270 exemplaires.

En Suède

M. FALLDIN, CHEF DU PARTI DU CENTRE, EST CHOISI COMME PREMIER MINISTRE PAR SES PARTENAIRES.

(*De notre correspondant.*)

Stockholm. — A moins que, jeudi prochain, plus de la moitié des parlementaires suédois ne rejettent sa candidature, M. Thorbjörn Fälldin, chef du parti du centre, sera chargé de former un nouveau gouvernement de coalition avec les libéraux et les conservateurs. En effet, les trois formations non socialistes (qui ont emporté à un siège de majorité les élections législatives du *16 septembre dernier*) ont fini par se mettre d'accord entre elles, ce mardi 9 octobre, en fin de matinée.

Dès vendredi, sauf accident, M. Thorbjörn Fälldin présentera la liste de son cabinet et le programme de son gouvernement. Ainsi, comme au lendemain des élections de 1976, qui avaient mis fin à quarante-quatre ans de règne social-démocrate ininterrompu, c'est le chef du parti du centre qui a été choisi par les formations bourgeoises, malgré la forte progression des conservateurs. La première fois, la coalition avait éclaté, en octobre 1978, en raison de divergences profondes, notamment sur le problème *de l'énergie nucléaire*. A cet égard, il restera à ce gouvernement peu de temps pour s'affirmer avant le référendum sur le nucléaire qui doit avoir lieu au printemps 1980.

Selon un sondage réalisé pour la télévision suédoise et dont les résultats ont été rendus publics lundi soir, 44 % des personnes interrogées se prononcent contre l'énergie nucléaire et 41 % pour (avec 15 % d'indécis). — A. D.

APRÈS L'ACCIDENT D'ATHÈNES

Le pilote du DC-8 de Swissair a été mis à la disposition de la justice grecque

Athènes (*A.F.P.*). — Le pilote du DC-8 de la compagnie Swissair qui a pris feu à l'atterrissage dimanche soir 7 octobre, à Athènes, provoquant la mort de quatorze personnes (*le Monde* du 9 octobre), a été mis à la disposition de la justice grecque. Il risque d'être inculpé pour homicides et blessures par imprudence par le procureur d'Athènes qui a ouvert une instruction. La boîte noire de l'avion et la bande magnétique ayant enregistré la conversation avec la tour de contrôle seront examinées le 9 octobre.

De son côté, la direction de Swissair a indiqué au cours d'un réunion de presse que ni l'état de l'appareil, ni le personnel de bord ne pouvaient être mis en cause. Toujours selon la compagnie, les conditions météorologiques étaient mauvaises lors de l'atterrissage.

Il a pu se produire un phénomène daquaplaning (les roues de l'avion n'adhérant plus à la piste à cause de la pluie.

La formation d'une pellicule faite de sable et de poussière peut aussi expliquer l'accident.

A CHERBOURG

Des écologistes manifestent pendant le déchargement du cargo nucléaire « Pacific Fisher »

De notre correspondant

Cherbourg. — En s'opposant à la venue du cargo anglais chargé de combustible irradié, en provenance du Japon, « *sans donner le moindre prétexte à une intervention des forces de l'ordre* », les organisations politiques et syndicales associées au mouvement antinucléaire et écologique de la région de Cherbourg, n'ont pas entraîné une véritable mobilisation de leurs troupes le lundi 8 octobre, la veille de l'arrivée du navire *Pacific-Fisher*.

Un millier de personnes se sont tout de même portées vers la gare maritime au début de la nuit de lundi à mardi mais il n'y a pas eu d'affrontements, car les quais leur ont été largement ouverts ; à la demande des pouvoirs publics en effet, il semble que les responsables portuaires aient accepté de prendre « *un risque calculé* ».

De fait, seul un petit groupe s'en est pris à la grue spécialement conçue pour décharger le cargo nucléaire, provoquant des dégâts vite réparés. D'autre part, une tentative de sabotage de la voie ferrée a d'ailleurs échoué, ce qui a permis à la COGEMA d'évacuer quatre des sept colis japonais avant le *sit-in* prévu pour ce mardi midi, « *quelque part sur le parcours du train* », par les manifestants.

Ceux-ci ont bien montré qu'ils considéraient, en fait, le *Pacific Fisher* comme un symbole : sa première escale, le 22 janvier, avait entraîné de très violents incidents (*le Monde* du 24 janvier), la seconde a plongé Cherbourg dans une sorte de veillée d'armes désenchantée, donnant raison aux élus communistes et à la C.G.T. lorsqu'ils dénoncent « *les contradictions du mouvement contestataire* ». Chargé de tous les maux le *Pacific Fisher* a cristallisé toutefois l'opposition des militants antinucléaires (deux d'entre eux ont entamé une grève de la faim), des sympathisants du P.S. et de la C.F.D.T. qui veulent un large débat démocratique sur le stockage des déchets nucléaires. — R. M.

VIFS REMOUS SUR LE DOLLAR — REMONTÉE DE L'OR

De très vifs remous ont été enregistrés mardi matin sur les marchés des changes, où les cours du dollar, après avoir poursuivi une vive reprise amorcée la veille, ont reperdu une bonne part de cette reprise sur bonne part de cette reprise à l'annonce d'un relèvement du prix du pétrole koweïtien (voir en première page). C'est ainsi que la monnaie américaine a été cotée jusqu'à 1,81 DM et plus contre 1,7950 DM lundi et 1,76 DM vendredi 5 octobre, pour revenir à 1,8050 DM vers midi.

A Paris, elle touchait le niveau de 4,26 F contre 4,1950 lundi et 4,14 F à la veille du week-end, et redescendait au-dessous de 4,24 F. Certes, la reprise est nette, puisque, il y a une semaine, le dollar battait son record de baisse à Francfort, où il touchait son plus bas niveau historique à 1,7250 DM, et qu'à Paris il frôlait 4,05 F. Certes, les autorités américaines ne cessent de réaffirmer qu'elles défendront leur monnaie : M. William Miller, secrétaire américain au Trésor, a précisé lundi à Washington devant les membres de l'Association des banques que les Etats-Unis « n'hésiteront pas à prendre des mesures énergiques complémentaires, le cas échéant, pour contrer les pressions inopportunes sur les marchés des changes.

La perspective de voir la hausse du prix du pétrole reprendre prochainement répand à nouveau l'inquiétude sur les marchés financiers. La meilleure preuve en est donnée par le raffermissement du cours de l'once d'or qui, après avoir fléchi à 372 dollars à Londres contre 385 vendredi après-midi, remontait à 377 dollars à la cotation de la fin de la matinée de mardi et débordait le cours de 380 dollars peu après. C'est dire que la situation est beaucoup moins favorable au dollar qu'en novembre 1978, lors de l'annonce, par le président Carter, du premier plan de défense. Il y a onze mois, dès cette annonce, le dollar bondissait de près de 10 % par rapport au DM (1,90 DM contre 1,73 DM) : cette fois-ci le bond atteint à peine 4 %. — F. R.

POURSUITE DU CONFLIT A R.V.I. ET A ALSTHOM

Le climat continue de se dégrader à l'usine R.V.I. (Renault-Véhicules industriels) de Lyon-Vénissieux, où les syndicats s'opposent au licenciement de quatre délégués syndicaux (*le Monde* du 9 octobre). La C.G.T. annonce que les consignes de grève sont suivies par 90 ou 95 % des effectifs. Un recours au Conseil d'Etat est envisagé par les syndicats.

A Belfort, d'autre part, le conflit de l'usine métallurgique Alsthom-Atlantique, commencé le jeudi 27 septembre, n'a guère évolué. Un second vote a eu lieu lundi 8 octobre sur les nouvelles propositions de la direction. La grève a été reconduite par 2 542 des 4 331 votants et l'occupation de l'usine se poursuit. Lundi matin 8 octobre, le tribunal des référés devait juger soixante-cinq salariés poursuivis pour entrave à la liberté du travail, mais le jugement a été reporté.

A B C D E F G

هكذا من الاصل